TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9596 — 44 PAGES — VENDREDI 28 NOVEMBRE 1975

Pendant l'intronisation du roi

Manifestation et incidents devant la prison madrilène de Carabanchel

LIRE PAGE 44



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

L'échec de la rébellion militaire à Lisbonne

UNE VICTOIRE DES MODÉRÉS

La surprise n'aura pas été le éclenchement d'une nouvelle rise à Lisbonne. La paralysie de appareil gouvernemental, d'abord ubie, puis délibérément assumée us la forme d'une « grève » assez iédite, et la contestation crois-ante de l'autorité dans les armées rendaient inévitable. En revan-ie, la facilité de la victoire ouvernementale, désormais à eu près certaine, sur les éléments ilitaires gauchistes a étonné de ombreux observateurs. Elle les même conduits à se demander les événements des 25 et novembre n'avaient pas été ontés de toutes pièces par les éments modérés du Conseil de révolution et de la hiérarchie ilitaire pour débusquer les uni-s gauchistes, les parachutistes Tancos servant assez naïve-ent d'appât, comme ils l'avaient jà fait, mais en sens inverse, 11 mars dernier, lors de la ten-tive de coup d'Etat spinoliste.

On notera au moins qu'un pré-lent de la République réputé décis a soudain parlé haut et me ; qu'une armée apparem-nt minée par le gauchisme et discipline est demeurée, dans quasi-totalité, fidèle au gou-nement ; qu'un Conseil de la olution, en principe paralysé des contradictions politiques des affrontements d'individus pris des décisions.

Par-delà les calculs machiavé-bes des uns ou des autres, on ut également voir, dans les énements portugais, la manifes-tion d'un sentiment de lassitude sez répandu, tant parmi les ficiers que dans la population, evant le désordre généralisé et s menaces d'effondrement éco-omique.

Le Copcon disparu, en fait non en droit, le général Otelo Carvalho vraisemblablement arté de la scène politique, est-ce fin des espérances socialistes Portugal ? Le rôle capital ué ces derniers jours par un omme comme le colonel Jaime eves, à qui la loi et l'ordre im-ortent davantage que la justice ciale, peut le donner à penser, ême si cet officier s'est récem-ent déclaré « au service de la ajorité électorale » du peuple rtugais.

Pour l'instant, cependant, les mmes qui viennent de l'empor-à Lisbonne ne peuvent à cun titre être soupçonnés de uloir brader la « révolution x œillets ». L'un d'entre eux, rmi les plus éminents, le com-andant Melo Antunes, était — mment l'oublier, l'un des prin-aux rédacteurs du programme Mouvement des forces armées, animement salué au lende-in du 25 avril 1974, comme un mment de progrès. « Le trôle de la situation militaire us permet... d'avancer avec un gramme viable pour un gou-nement de gauche », a-t-il laré le 26 novembre.

e président de la République, général Costa Gomes, vient, son côté, de promettre au peu-portugais de « progresser s la voie socialiste », mais e d'« un socialisme pragmati-, mené par étapes prudentes ». voie portugaise est, à nou-u, définie comme « pluraliste lémocratique ». Et, à nouveau, chef de l'Etat a promis que élections législatives « per-tront de faire le point ». Plus ne saurait donc empêcher rope occidentale d'apporter aide massive au Portugal.

u côté des forces politiques, ment marquant des journées 25 et 26 novembre aura été grande modération du parti muniste, considérée comme « trahison » par les gau-es. Sans doute ne manquait-il de moyens d'être renseigné sur apport des forces réelles au de l'armée. L'accuser, comme empressé de le faire M. Mario es, d'avoir une lourde respon-ité dans la dernière crise ne it pas, jusqu'à plus ample mé, correspondre à la réalité.

Les événements ont permis au président Costa Gomes d'affirmer son autorité

Les « modérés » et le président Costa Gomes paraissent être les principaux bénéficiaires des événements confus de Lisbonne qui, paradoxalement, ont permis au pouvoir de restaurer en vingt-quatre heures une autorité déliquescente.

Une loi martiale en neuf points a été proclamée par le président Costa Gomes, tandis que l'état de siège partiel était maintenu. Les journaux n'ont toujours pas l'autorisation de paraître, et la radio et la télévision, qui émettent depuis Porto, ne diffusent que des communiqués officiels.

Les responsables du coup d'Etat manqué, une trentaine d'officiers, parmi lesquels le commandant Dinis de Almeida, commandant du RALIS, ont été arrêtés et transférés à Porto. Le général Morais é Silva, chef d'état-major de l'armée de l'air, a déclaré qu'ils seraient jugés. Les informations concernant le commandement opérationnel du continent (COPCON) et son commandant, le général Otelo de Carvalho demeurent quant à elles contradictoires. Annoncée dans l'après-midi du 26 novembre, l'arrestation de ce dernier a été démentie par la suite.

Quant au COPCON, s'il n'est pas officiellement dissous — seule l'a été la police militaire dépendant du COPCON, — il a cessé d'exister après la dispersion de ses unités.

La reprise en main

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Depuis des mois au Portugal, depuis qu'était évoquée l'éventualité d'un affrontement armé entre militaires de gauche et modérés, les uns et les autres étaient au moins d'accord sur un point : « *Les premiers qui sortiront des casernes perdront la partie.* »

Aujourd'hui, alors même que le rideau de fumée créé par la censure et le blocage de l'information commence à se dissiper, alors que beaucoup de choses restent imprécises, floues et fragmentaires, une donnée, elle, paraît certaine : l'extrême-gauche de l'armée est sortie de ses casernes. Elle a perdu.

Dans une déclaration à la nation faite mercredi 26 novembre à la télévision, le général Costa Gomes a affirmé « *que le pays venait de vivre une aventure dramatique dont les origines ne sont pas encore parfaitement établies* ». C'est en effet le moins qu'on puisse en dire. Mais peut-être pas tout à fait au sens où l'entend le président de la République portugaise.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 3.)

En apportant les 2.5 milliards de dollars manquants

LE PRÉSIDENT FORD SAUVE NEW-YORK DE LA FAILLITE

(Lire page 6.)

Durcissement du gouvernement à l'égard du P.S.

Armée : une information est ouverte par la Cour de sûreté pour « démoralisation »

Intervenant à l'Assemblée nationale, mercredi 26 novembre, dans la procédure des questions d'actualité, le premier ministre a annoncé que le gouvernement prendra prochainement « une initiative importante en vue de décourager les tentatives de subversion » dans les armées françaises. M. Jacques Chirac s'en est pris, très précisément, au parti socialiste, qu'il a accusé de vouloir « mettre en cause les principes indispensables de discipline et d'autorité », et le premier ministre a indiqué que le gouvernement ne tolérerait pas l'existence de « comités de soldats ».

M. Chirac répondait à une question d'un député républicain indépendant qui s'inquiétait de la distribution, par la fédération socialiste de Paris, de tracts, dimanche 23 novembre, à des permissionnaires de la gare de l'Est. Ces tracts dénonçaient le syndicalisme militaire et l'antimilitarisme et ils proposaient la constitution de « comités de soldats réellement représentatifs » qui s'opposent à l'existence de « groupes ultra-minoritaires et d'avant-garde » animés par des gauchistes.

Dans un communiqué qui devait être publié ce jeudi après-midi, le ministère de la justice annonce l'ouverture par la Cour de sûreté de l'Etat d'une information judiciaire fondée sur l'article 84 du code pénal relatif aux entreprises de démoralisation de l'armée.

En annonçant « *une initiative importante en vue de décourager une entreprise de subversion* » dans les armées, le premier ministre fait d'une pierre deux coups.

Il entend rassurer sa majorité qui s'inquiète de la reprise de l'agitation dans certaines garnisons et qui dénonce la violation — insuffisamment sanctionnée à son gré — de la loi interdisant la constitution de groupements d'intérêt professionnel chez les cadres d'active.

Dans le même temps, M. Chirac tente de mettre en porte à faux le parti socialiste dont les thèses ont de l'audience dans les armées. Il accuse le P.S. de vouloir, à lui seul, mettre en cause « *les principes indispensables de discipline et d'autorité* », à l'occasion d'une distribution à des permissionnaires, à Paris, de tracts favorables à la création de « comités de soldats » réellement représentatifs. A n'en pas douter, le premier ministre joue de l'ambiguïté de ce terme, puisque la Convention pour l'armée nouvelle, d'inspiration socialiste, désapprouve le syndicalisme militaire et oppose des « comités de soldats » de masse aux « comités de soldats » minoritaires, voire antimilitaristes, et plus ou moins permanents que des organisations révolutionnaires entretiennent, déjà, dans une cinquantaine de garnisons.

Il est de fait que, dans la majorité, on n'apprécie pas l'attitude du gouvernement qui a, jusqu'à présent préféré prendre des sanctions disciplinaires à l'encontre des appelés les plus contestataires (*le Monde* du 22 novembre) au lieu d'engager d'éventuelles poursuites pénales.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 13.)

Décentralisation : le crépuscule des régions

M. Olivier Guichard, député U.D.R. de la Loire-Atlantique, président du conseil régional des pays de la Loire, qui vient d'être chargé par le gouvernement de présider une commission d'étude sur le rôle futur de l'administration locale, remettra son rapport au président de la République le 1er juillet prochain. Composée essentiellement d'élus, cette commission doit proposer de nouvelles formes d'organisation des collectivités et de l'administration locale.

Bien mauvaise semaine, décidément, pour les régions, ces institutions fragiles qui ont à peine deux ans d'âge. Après le net avertissement lancé à Dijon par le président de la République, pour qui la région « *ne doit pas faire double emploi avec la commune et le département* », la mission de prospective et de proposition qui est confiée à M. Olivier Guichard apparaît comme une nouvelle mise en garde aux conseils régionaux qui pourraient céder à « *la double tentation bureaucratique et politique* ».

En précisant bien à l'ancien ministre de l'aménagement du territoire que ses réflexions concerneront la recherche des modes d'organisation, d'administration et de gestion les plus appropriés aux collectivités locales de la fin du siècle, le chef de l'Etat ne laisse à la région qu'un rôle mineur.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 37.)

CHANGEMENT DE CAP

Les importantes déclarations que M. Valéry Giscard d'Estaing avait faites lundi à Dijon, le *refus* catégorique qu'il avait opposé au « *pouvoir régional* » c'est-à-dire à toute « *politisation* » des conseils régionaux, n'ont provoqué, comme on pouvait le prévoir, aucun remous au sein du gouvernement. Le « *tour de table* » auquel les options et les orientations présidentielles ont donné lieu au cours du conseil des ministres de mercredi a été totalement positif pour le chef de l'Etat. Nul n'a bronché. Pas même M. Lecanuet, garde des sceaux, qui préside pourtant un Centre démocrate favorable à l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel, mais qui, depuis son ralliement à la majorité, se borne personnellement à préconiser seulement l'application de la loi « régionale » de 1972... texte qu'il s'était abstenu de voter lorsque le Sénat l'avait approuvé.

Ce parfait consensus s'est traduit par la publication d'un communiqué que l'on croirait écrit de la main du président de la République. Qu'il s'agisse de l'impossibilité de « *faire coexister quatre échelons d'administration* » (commune, département, région, nation), de la définition très restrictive de la région, « *cadre approprié pour la coordination du développement économique* ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

ÉVIDEMMENT

Evidemment, amnistier certains prisonniers politiques, c'est mieux que de ne pas en amnistier du tout. Mais les amnistier tous, ce serait plus qu'un symbole, ce serait une réalité.

Evidemment, assister à un Te Deum à Madrid, cela peut encourager les bonnes intentions. Mais cela peut aussi faire croire qu'on se contente de ce qui est. Et qui est peu, finalement.

Evidemment, l'Espagne doit entrer dans le Marché commun. Mais peut-être pas en se maquillant en démocratie : le rimmel coule, au matin blême du quart d'heure de vérité.

BERNARD CHAPUIS.

Un nouveau réveil chrétien en U.R.S.S.

Le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne et président du secrétariat international pour les non-croyants, nous a réservé la primeur en France de l'article suivant, où il traite du renouveau religieux en Union soviétique et où il analyse la nature — en quelque sorte « confessionnelle — d'un Etat qui a épousé la vision marxiste-léniniste fondée sur l'athéisme.

par le cardinal KOENIG

Depuis cinquante-huit ans déjà, la religion en Union soviétique est, selon la théorie officielle, condamnée à mort. Or c'est précisément dans ce pays que se produit une « renaissance spirituelle » caractérisée par une nouvelle et authentique réflexion religieuse, que ce soit chez des personnalités de premier rang ou à l'intérieur de petits cercles. De nombreux fils relient cette « renaissance spirituelle », qui a trouvé son expression la plus prégnante dans la littérature du *Samizdat* (1), à la « renaissance culturelle » de la Russie au tournant du siècle dernier, à l'époque où des hommes comme Soloviev, Berdiaev, Boulgakov et d'autres posaient les principes philosophiques d'une nouvelle saisie du monde à partir de la foi au Christ.

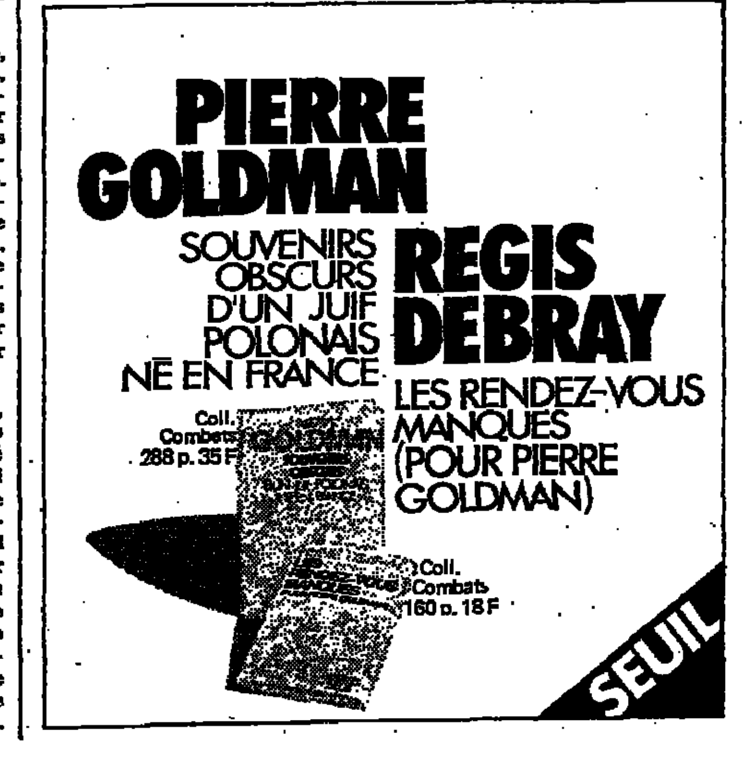
La survivance de la religion, après cinquante-huit ans de propagande et de discrimination athée, et surtout si l'on tient compte de la mutation totale des rapports de production eux-mêmes, pose à la théorie marxiste-léniniste une grave question.

Des intellectuels marxistes, plus intuitifs, ont été déjà commencé à se poser avec prudence la question suivante : de quelle manière, dans la société socialiste, la douleur, la souffrance, doivent-elles être considérées comme des « aliénations » essentieles et irréductibles ?

Toutefois, il s'agit là de tentatives timides et hésitantes, à partir d'une optique marxiste, pour établir un nouveau rapport avec la religion. Ces tentatives n'ont pas encore exrcé d'influence sur la situation concrète des croyants en Union soviétique et dans la plupart des autres pays socialistes.

(1) Littérature dactylographiée qui circule sous le manteau (N.D.L.R.).

(Lire la suite page 2.)



UN TEXTE DE ROGER CAILLOIS

Picasso le liquidateur

André Malraux porte-t-il à Picasso l'admiration que semble témoigner son ouvrage « la Tête d'obsidienne » ? Ou n'éprouve-t-il qu'une fascination ?

Roger Caillois pose cette question dans la longue réflexion sur le livre, ce peintre, l'art et notre civilisation en crise que nous publions dans « le Monde des livres » (lire pages 20 et 21).

On retiendra d'abord ce texte comme une mise en cause — la première faite de ce point de vue — de l'œuvre de Picasso. Roger Caillois lui refuse de porter en elle la moindre semence d'avenir. Se vouant à démonter une totalité déjà donnée pour la recomposer d'une manière arbitraire et moqueuse, Picasso aurait exclusivement travaillé à partir du passé.

Mais l'auteur de « l'Esthétique généralisée », qui se situe dans la lignée de Valéry — même s'il s'attache autant à la « dérive » qu'à la rigueur, aux formes minérales qu'à la démarche de l'esprit, — ne s'en tient pas à ce renversement des perspectives admises. Il multiplie les provocations.

Ainsi, reconnaissant qu'une ère nouvelle est en train de naître, il annonce que l'art, tel que nous le concevons dans notre civilisation, en sera absent. En tant que phénomène autonome, n'est-il pas né il y a quelques siècles à peine, quand il s'est détaché du sacré ? Devant une beauté réduite en miettes et en voie d'être supplantée par l'utile, le didactique, le symbole et le jeu, Roger Caillois laisse prévoir la disparition de l'art dont Picasso serait le plus voyant symptôme.

D'où cette conclusion qui ne va pas sans scandale : « L'art autonome n'aura peut-être été qu'une parenthèse, une sorte de mode dans l'histoire de l'humanité. »

J. P.

EUROPE

Grande-Bretagne

Le Livre blanc sur la régionalisation ne prévoit pas de transfert fondamental de souveraineté à l'Écosse et au Pays de Galles

Le gouvernement britannique publie, ce jeudi 27 novembre, son Livre blanc sur le projet de régionalisation de l'Ecosse et du Pays de Galles. Il y précise clairement sa détermination d'empêcher l'éclatement du Royaume-Uni et rappelle que les ressources énergétiques du plateau continental britannique « appartiennent au Royaume-Uni dans son ensemble ».

Ce document, qui prévoit également la création d'une Assemblée — dotée de pouvoirs encore plus limités — au Pays de Galles, servira de base au projet de loi qui sera soumis au Parlement au printemps prochain.

L'Ecosse (5 millions d'habitants sur les 55 millions que compte le Royaume-Uni) sera dotée d'une Assemblée de cent quarante-deux membres élus au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire. Elle conservera ses soixante et onze représentants au Parlement de Westminster. Le secrétaire d'Etat à l'Ecosse, qui continuera de siéger dans le cabinet britannique, désignera, sur proposition de l'Assemblée, les membres de l'exécutif régional. Il pourra exiger la démission de l'exécutif si ce dernier n'a plus, à ses yeux, la confiance de l'Assemblée. Les pouvoirs législatifs de l'Assemblée s'étendront à la santé, à l'éducation, au logement, au code civil et criminel, etc., mais les lois écossaises n'entreront en vigueur qu'après l'aval du secrétaire d'Etat pour l'Ecosse et l'agrément de la reine.

De notre correspondant

Londres. — Dans son Livre blanc intitulé : *Notre démocratie qui change : dévolutions en Ecosse et au Pays de Galles* », le gouvernement travailliste présente son projet de décentralisation administrative comme une mesure très raisonnable : il s'agit de satisfaire le désir des citoyens qui souhaitent intervenir plus activement dans la conduite de leurs affaires.

Mais les propositions gouvernementales condamnent catégoriquement toute idée de séparatisme en Ecosse et au Pays de Galles. Elles excluent aussi que les revenus du pétrole de la mer du Nord puissent être réservés à l'Ecosse. Il n'est même pas question de reconnaître à la province une proportion fixe de ces revenus qui iront à l'ensemble du Royaume-Uni.

Le gouvernement indique que ces projets de régionalisation ne seront pas menés à bien au cours de la session parlementaire qui vient de s'ouvrir. Mais il répond par avance aux protestations des nationalistes écossais et gallois, en disant qu'un grand débat au sein du Parlement est indispensable pour la mise au point d'une législation qui va bouleverser de façon profonde la structure du Royaume. Au début de l'an prochain, le Livre blanc sera distribué à tous les citoyens britanniques, en même temps qu'un autre programme portant sur la décentralisation des pouvoirs en Angleterre.

Les adversaires les plus résolus du projet gouvernemental sont les nationalistes écossais et gallois qui ont fait, il est vrai, progresser leur cause de façon spectaculaire ces dernières années. Ils vont certainement estimer que le gouvernement de Londres s'apprête à créer des assemblées « *fictives* » à Cardiff et à Edimbourg, et à n'accorder aux régions que l'apparence d'un pouvoir dont la réalité demeurera à Westminster.

D'autres critiques, de droite et de gauche, accusent le gouvernement de se livrer à une cynique manœuvre électorale. Craignant de perdre la prépondérance qu'il exerçait jusqu'ici au Pays de Galles et en Ecosse, le Labour s'efforcerait d'apaiser provisoirement les nationalistes, dans l'espoir de maintenir ses positions au Parlement de Londres. De fait, le Livre blanc rejette tout recours à la représentation proportionnelle pour les élections provinciales écossaises et galloises, alors que ce mode de scrutin serait pourtant le plus sûr moyen de barrer la route aux extrémistes du nationalisme. Il est encore moins question, selon le Livre blanc, de mettre fin à la sur-représentation (essentiellement travailliste) dont l'Ecosse et le Pays de Galles bénéficient actuellement à la Chambre des communes.

Beaucoup d'équivoques

Beaucoup de citoyens britanniques — et pas seulement dans le camp conservateur — s'inquiètent cependant des risques d'un démantèlement du Royaume-Uni. Pour le gouvernement, la création d'assemblées parlementaires à Cardiff et à Edimbourg représente un aboutissement, mais pour les nationalistes il ne s'agit que du point de départ du combat pour une véritable indépendance.

A bien des égards, les propositions du Livre blanc demeurent extrêmement équivoques. On y affirme que les assemblées écossaise et galloise jouiront de « *pouvoirs très larges* ». Ces pouvoirs porteront, certes, sur l'administration locale, les services de santé, les services sociaux, l'éducation (mais pas les universités), le logement, la planification urbaine, la protection de l'environnement, la construction des routes et l'organisation des transports. Mais les assemblées seront dépourvues de pouvoirs véritables dans le domaine économique. Les finances écossaises et galloises restent assurées par le Parlement de Westminster, les assemblées d'Edimbourg et de Cardiff étant libres de la répartition de ce budget.

L'assemblée écossaise sera « *constitutionnellement subordonnée* » au Parlement de Westminster, bien que « *dans certains domaines* » elle puisse voter des lois applicables à la région. Elle disposera d'un organe exécutif, sans toutefois que l'autorité suprême soit ôtée au secrétaire d'Etat pour l'Ecosse, qui siège dans le cabinet de Londres.

L'assemblée du Pays de Galles ne comportera pas d'organe exécutif, et ses pouvoirs législatifs seront des plus limités.

Certains aspects de ce projet seront sans doute bien accueillis par les intéressés, mais le Livre blanc ne laisse subsister aucun doute sur un point majeur : il n'est pas question d'un véritable transfert de souveraineté à l'Ecosse et au Pays de Galles. Le Parlement de Westminster conservera tous ses pouvoirs, afin de maintenir l' « *unité du pays* ». Les rapports avec la Communauté européenne, en particulier, resteront la responsabilité de Londres, même si les administrations d'Edimbourg et de Cardiff ont, entre autres tâches, celle d'appliquer localement la politique communautaire.

JEAN WETZ.

LONDRES EST FAVORABLE AU PRINCIPE DE L'ÉLECTION DIRECTE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Londres (*Reuter*). — Le gouvernement britannique veut que le Parlement européen soit élu au suffrage universel direct dès que ce sera raisonnablement possible, mais craint qu'il ne soit « *très optimiste* » de penser que de telles élections puissent être organisées dès 1978, a déclaré mercredi 26 novembre au Parlement M. Hattersley, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Le gouvernement britannique ne dressera absolument aucun obstacle artificiel sur le chemin menant aux élections directes du Parlement européen, un des principaux sujets à l'ordre du jour du Conseil européen qui s'ouvre lundi à Rome, a assuré M. Hattersley.

[Le « sommet » des Neuf de Paris, en 1974, a envisagé que les élections européennes directes interviennent « à partir de 1978 ». Le Parlement de Strasbourg souhaitant, lui, qu'elles aient lieu le premier dimanche de mai 1978.]

Union soviétique

UN NOUVEAU RÉVEIL CHRÉTIEN

(Suite de la première page.)

Actuellement, l'analyse des faits conduit à la conclusion que, en Union soviétique, il n'existe aucune véritable séparation entre l'Eglise et l'Etat. Autrement dit, l'Union soviétique n'est pas un Etat laïc et neutre du point de vue idéologique. A y regarder de près, elle représente le type d'Etat idéologique des siècles passés qui a caractérisé, par exemple, l'époque de l'absolutisme.

C'est contre ce type d'Etat que la lutte s'est engagée aux dix-huitième et dix-neuvième siècles. Il ne s'agissait pas alors de l'élimination totale du facteur religieux, mais de son expulsion des structures juridiques de l'Etat, de manière que les fidèles des diverses dénominations religieuses puissent jouir des mêmes droits, devoirs et chances du point de vue civique. L'Etat nouveau, qui émerge des révolutions européennes du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, est agnostique, mais non antireligieux. Le lien étroit entre la religion et l'Etat est supprimé. L'Etat donne à ses citoyens la possibilité de décider en fonction de leur conscience.

Tout autre est la situation en Union soviétique. La doctrine officielle y affirme que la religion doit disparaître et que, de ce fait, la lutte contre les « *vestiges religieux* » est un devoir pour le bon citoyen. De ce point de vue, le marxisme-léninisme n'est pas une doctrine politique, mais une vision du monde qui dispose d'une explication du réel et, bien plus, prétend posséder la seule explication valable de la réalité. Par sa prétention à l'absolu et son orientation messianique, le système marxiste-léniniste, surtout sous ses aspects sociologique et philosophique, retrouve des traits religieux. Si l'on veut poursuivre la comparaison, le parti communiste est l'Eglise où se concrétise cette « religion ».

Comme l'Etat et le parti sont confondus — bien plus, comme l'Etat trouve sa seule justification dans la poursuite des objectifs du parti, et que le droit et la loi sont interprétés en fonction l'un de l'autre — l'Union soviétique doit être considérée comme une sorte d' « Etat confessionnel ». Dans cet Etat, la vision du monde marxiste-léniniste occupe la position qui était réservée, à l'époque de l'absolutisme, aux différentes Eglises chrétiennes. D'où pratiquement deux classes de citoyens : ceux qui adhèrent à la « religion d'Etat » (l'athéisme officiel) et les autres qui, en raison de leur foi, n'y adhèrent pas.

La Constitution soviétique reconnaît le droit à la liberté de conscience et à la liberté de culte. Ici il importe de souligner des différences de vocabulaire entre les marxistes et les non-marxistes. L'article 124 de la Constitution soviétique déclare : « *Pour assurer aux citoyens la liberté de conscience, l'Eglise, en Union soviétique, est séparée de l'Etat et l'école de l'Eglise. La liberté d'exercer un culte religieux et la liberté de la propagande antireligieuse sont garanties à tous les citoyens.* » Dans la Constitution de la République soviétique fédérative de Russie de 1918, il était encore dit : « *A tous les citoyens est reconnue la liberté de la propagande religieuse et antireligieuse.* » Après l'entrée en vigueur, le 8 avril 1929, du décret sur les associations religieuses, le texte de la Constitution fut modifié de la manière suivante : « *Tous les citoyens jouissent de la liberté de confession religieuse et de la liberté de propagande antireligieuse.* »

L'athéïsme, but suprême

Avec la Constitution de 1936, l'athéisme d'Etat obtient définitivement, par rapport à la confession religieuse, une place analogue à celle qu'occupait, sous le tsarisme, l'Eglise nationale orthodoxe par rapport aux autres confessions. Dans le système juridique soviétique, la foi en Dieu et l'athéisme ne peuvent fondamentalement être considérés comme étant sur le même pied. En effet, le processus de construction de la société communiste — autrement dit, l'objectif de l'Etat soviétique — présuppose la disparition progressive de la religion. La théorie soviétique ne laisse planer aucun doute sur le fait que même la liberté limitée de culte concédée au croyant est seulement de nature provisoire, en attendant la « complète disparition du vestige religieux ».

En dernière analyse, l'Etat de type marxiste-léniniste met exactement en œuvre ce genre de tolérance — au sens de patience — qui caractérisait jadis l'Etat confessionnel. Le parallèle devient encore plus évident lorsqu'on remarque que les conséquences dans la vie publique sont exactement les mêmes aujourd'hui dans l'Etat soviétique qu'autrefois dans l'Etat confessionnel : le non-conformiste — donc en Union soviétique le croyant ou le fidèle d'une religion — se voit interdire un certain nombre de débouchés professionnels.

Il ne peut exercer des professions particulièrement intéressantes pour l'Etat comme celle de fonctionnaire, notamment professeur ou afficier ; l'accès à l'Université ou à d'autres grandes écoles lui est rendu plus difficile, quand il n'est pas totalement bouché. Il reste exclu de toute participation à la chose publique, mis à part le droit de vote actif et l'obligation du service militaire, sauf s'il garde pour lui ses convictions intimes et mène une double existence : comme partisan convaincu de l'athéisme d'Etat dans sa profession et sa vie sociale, comme croyant entre quatre murs ou au fond de son cœur.

C'est en tenant compte de cet arrière-plan que le but du paragraphe 124 de la Constitution soviétique devient clair : son objectif suprême est l'athéisme, et non pas le droit du citoyen à choisir une religion quelconque ou à ne pas en choisir du tout. La manière dont se traduit concrètement la Constitution en Union soviétique le fait apparaître encore plus clairement : alors que tout enseignement religieux est interdit dans les écoles, l'initiation aux fondements de l' « athéisme scientifique » doit être suivie comme matière obligatoire. Les moyens de communication de masse, bien plus l'ensemble de l'appareil d'Etat, servent à la propagande de l'athéisme.

En contradiction avec ces principes, on notera que l'Union soviétique a, elle aussi, donné son aval à la Déclaration des droits de l'homme, qui fonde précisément la liberté de la croyance religieuse.

Le décret, encore en vigueur aujourd'hui, du Comité exécutif pan-russe et du Conseil des commissaires du peuple, du 9 avril 1929, sur les communautés religieuses, a, comme on le sait, unifié et renforcé les dispositions antérieures. Les communautés religieusees furent soumises à un contrôle rigoureux de la part de l'Etat, en complète contradiction avec la conception classique de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Mais le décret de 1929 s'attaque au domaine le plus intime de la vie de l'Eglise. En Union soviétique, édifices religieux et objets du culte sont propriété de l'Etat. Ce dernier, par un contrat d'utilisation remet édifices religieux et objets du culte aux croyants, qui, dans ce but, doivent se constituer dans chaque localité en une « association religieuse » composée de vingt membres au moins. Cette société doit être enregistrée au Conseil pour les affaires religieuses auprès du conseil des ministres de l'U.R.S.S. (il semble que, ces derniers temps, une régionalisation de cet organisme soit en cours). L'enregistrement dépend du bon vouloir de la commission d'Etat. Les « associations religieuses », aussi appelées « groupes de vingt », ne jouissent d'aucune 1961, tout droit de regard sur l'administration de la communauté et ses moyens financiers est interdit aux prêtres de paroisse. A l'opposé même des prescriptions du droit ecclésiastique des orthodoxes comme des catholiques, des Arméniens comme des vieux croyants, le prêtre est actuellement relégué dans ses fonctions liturgiques et spirituelles. Actuellement, il est de plus engagé par les trois dirigeants du « groupe de vingt ».

Dans le contrat d'utilisation concernant les édifices religieux et les objets du culte, les « groupes de vingt » doivent garantir qu'ils prennent sur eux toutes les réparations, le chauffage, les assurances, le gardiennage et les impôts, et se porter garant de toute diminution éventuelle de valeur.

Les « associations religieuses » n'ont pas le droit de créer des « caisses de secours ou d'assistance ». Elles n'ont pas le droit d' « organiser des réunions religieuses ou autres, en particulier pour les enfants et les je[...] gens ».

Au cas où les édifices du c[...] « seraient exigés d'urgence [...] les besoins du gouvernement [...] pour des buts sociaux », ils [...] vent être enlevés aux croy[...] par le Comité exécutif perma[...] de l'Etat.

Quelques chiffres sur la si[...] tion à Moscou peuvent illu[...] ce que signifient ces déci[...] dans la pratique. En 1917, [...] cou comptait 657 églises et [...] pelles pour 1 900 000 habit. Aujourd'hui, pour plus de 7 [...] lions d'habitants, sur les que[...] 100 églises qui existent en [...] environ 40 — et même seule[...] 26 d'après les derniers chiffr[...] restent ouvertes au culte [...] l'occasion des campagnes po[...] fermeture des églises, des va[...] irremplaçables de la culture : [...] ont été en partie détruites [...] plutôt de la culture des a[...] peuples de l'Union soviétiqu[...]

Un mouvement qui gagne le peuple

Le champ d'action de l'Eglise se trouve encore réduit du fait des mesures administratives. C'est ainsi qu'en mars 1974 le clergé catholique de Lituanie s'est vu interdire d'aborder dans la prédication, la critique des mœurs, de baptiser un nouveau-né, même en danger de mort, sans que celui-ci ait été enregistré par l'Etat, et surtout de préparer et d'examiner en groupe les enfants avant la première communion. Ces derniers n'ont même pas le droit de servir la messe, de chanter dans la chorale ou de participer aux processions.

Dans le rapport bien connu de Leonid Ilitchev, présenté en 1963 devant la commission idéologique du comité central du parti soviétique, et toujours aussi important, on trouve des plaintes sur la « *vitalité de la résistance religieuse* ». Ilitchev y soulignait que la tradition et la coutume ne pouvaient expliquer la « *survivance des sentiments religieux* » dans les conditions actuelles de la société soviétique. Il pensait trouver la cause de l'irréductibilité de la foi en Union soviétique dans le fait que « *la religion tire profit de tout l'héritage que nous avons reçu de l'ancien régime d'exploitation, des obstacles auxquels nous nous heurtons dans notre marche en avant et des difficultés que rencontrent les hommes dans leur vie privée* ».

Mais les hommes qui, aujourd'hui, forment le nouveau réveil religieux en Union soviétique, ne sont pas des nostalgiques de l'ancien temps, ce ne sont pas des hommes en proie à des difficultés personnelles qui les pousseraient à se jeter dans la mystique. Dans leur grande majorité, ce sont des hommes qui, depuis leur enfance, ont grandi dans le socialisme, mais n'ont pas évacué les questions de l'origine, de la destinée et du pourquoi de la vie, et ont trouvé dans le Christ la réponse à leurs questions. Dans son essai, « *la Terre cabrée* », A. Levitin-Kraznov souligne : « *Il existe aujourd'hui chez les gens cultivés un si vif intérêt pour la religion que, si l'on cherchait à l'empêcher par la répression, on en serait réduit à arrêter la moitié de nos intellectuels de premier plan.* »

Devant le réveil religieux qui se manifeste en Union soviétique, il est bien difficile de parler de « vestiges d'idéologie bourgeoise », comme le font les représentants de l'athéisme officiel. En effet, en tant qu'institution, l'Eglise était pratiquement démantelée vingt ans après la Révolution, et la continuité des traditions était brisée. Les hommes qui forment le nouveau réveil religieux en Union soviétique sont nés au sein même de la société socialiste, ont été élevés dans l'école socialiste et n'ont pratiquement pas eu de lien vivant avec le passé. Ils n'ont même pas subi d'influence extérieure, tant est épais l'écran que dresse l'Union soviétique contre tout souffle religieux venu du dehors. Non, le réveil religieux est né au milieu des hommes soviétiques, dans la société soviétique.

Et ce n'est pas un phénomène qui se limiterait aux milieux intellectuels. Des données isolées, comme l'affirmation du prêtre orthodoxe connu Dimitri Dudko selon laquelle il aurait, en deux ans, baptisé quelque cinq mille adultes, montrent bien qu'il s'agit d'un mouvement qui a gagné le peuple.

La lutte contre la religion s'est avérée une lutte inutile, où des énergies insensées ont été dépensées en pure perte. Le nouveau confessionnalisme de l'athéisme d'Etat a brimé des hommes qui, en vertu de leurs convictions religieuses, sont des citoyens lo[...] Des hommes qui rendent [...] volontiers à l'Etat ce qui [...] revient, si l'Etat les laisse [...] de rendre à Dieu ce qui e[...] Dieu.

Peut-être est-il prématur[...] s'attendre à une révision d[...] théorie marxiste-léniniste s[...] religion et le christianis[...] Pourtant, le respect de la déc[...] prise par l'homme au fond d[...] conscience conviendrait fort [...] à l'humanisme que la so[...] soviétique considère comme [...] fondement. Que le marxisme-nisme et l'athéisme d'Etat [...] soient pas inconditionnelle[...] liés l'un à l'autre, des com[...] nistes occidentaux, comme, [...] exemple, Luigi Longo, l'ont a[...] du moins pour la pratique, d[...] milieu des années 60 : « *De n[...] que nous refusons l'Etat con[...] sionnel, de même nous som[...] contre l'athéisme d'Etat et [...] nous opposons à ce que l[...] accorde des préférences à [...] idéologie quelconque ou à un[...] religieuse.* »

Précisément en raison d[...] prétention scientifique [...] marxisme-léninisme devra se [...] mander, et cela aussi à parti[...] la théorie, si l'axiome selon le[...] la religion n'est que le pro[...] d'un système socio-économ[...] donné et doit mourir de [...] même avec le changement [...] système peut être soutenu com[...] il l'a fait jusqu'ici. La ques[...] est de savoir si, dans un [...] aussi grand que l'Union sov[...] que, il ne devrait pas être p[...] ble de répudier ce nou[...] « confessionnalisme ».

FRANZ KŒNI[...]

LA « PRAVDA » SE DÉSOLIDARISE DES « KOMINFORMISTES » ARRÊTÉS EN YOUGOSLAV[...]

(De notre correspondant.

Moscou. — L'Union soviét[...] vient de se désolidariser publi[...] ment des Yougoslaves « s[...] niens » et « *kominteriens* » [...] ont été récemment arrêtés et [...] doivent être jugés à huis [...] dans différentes villes de Yo[...] slavie. Sous le titre : « Ri[...] aux adversaires de la ligne [...] dixième congrès de la ligue [...] communistes yougoslaves et [...] l'amitié soviéto-yougoslave », [...] *Pravda* de ce jeudi 27 novem[...] sous couvert de stigmatiser [...] *réaction haineuse des org[...] d'information occidentau[...]* condamne les « groupem[...] *comploteurs sectaires qui ne [...] présentent personne d'a[...] qu'eux-mêmes* ». Ces « grou[...] ments » ne sont pas autren[...] identifiés, mais il est clair, [...] lecture de l'article, qu'il s'[...] des nostalgiques du stalinism[...]

Selon la *Pravda*, l'action [...] organes de presse occident[...] — ils n'ont pourtant fait état [...] d'informations officielles et c[...] cieuses à Belgrade, — « *est [...] tinée à ébranler la confiance [...] empoisonner les relations e[...] les partis socialistes frères, [...] affaiblir leur amitié. On voit p[...] faitement ce que visent ouve[...] ment les ennemis du sociali[...] avec leurs flèches empoisonn[...] Mais leurs desseins sont voué[...] l'échec.* »

Les ennemis de la Yougosla[...] écrit encore la *Pravda*, « *pro[...] rent des inventions sans fon[...] ment sur un prétendu dan[...] pour l'indépendance de la You[...] slavie, danger qui émanerait [...] l'U.R.S.S. et des autres pays [...] la communauté socialiste. [...] tentent enfin d'exploiter tou[...] sortes de groupements d'émig[...] ainsi que des renégats, au [...] bien en Yougoslavie qu'en deh[...] du pays, qui cherchent à se fa[...] passer pour les partisans les p[...] loyaux du socialisme en You[...] slavie, mais qui luttent en [...] contre la politique de la Li[...] des communistes et contre l'un[...] des peuples* ». — J. A.

L'ÉCHEC DE LA RÉBELLION MILITAIRE A LISBONNE

Reprise en main...

(Suite de la première page.)

Les vainqueurs sont incontes-.blement les militaires modérés. s ne dissimulent d'ailleurs is leur succès puisque trois embres du Conseil de la révo-tion appartenant au « groupe s neuf », le commandant Melo ntunes, les capitaines Vasco ourenço et Canto e Castro, ont is la parole mercredi 26 no-mbre à la télévision. Ils furent s seuls à le faire avec le prési-nt de la République et avec le néral Morais e Silva, chef de tat-major des forces aériennes. tte apparition de la seule ten-nce modérée à la télévision it significative. Ceux qui par-ent étaient ceux qui avaient l et gagné. On peut dès lors nser que la victoire est revenue fait à ceux qui avaient su évoir, du début à la fin, l'issue l'aventure.

Dès le départ, en effet, l'action gagée par le régiment de para-utistes de Tancos est apparue ngulière. Isolée, elle était urde ; soutenue, elle risquait, P. échouant, de compromettre partisans. L'appui très limité désordonné fourni par le Ralis par la police militaire, la prise contrôle provisoire — et, selon informations sûres, tout à fait provisée — de la télévision et radios par quelques capi-nes nostalgiques de la 5e divi-n, prouvent que toute cette aire a été, soit brisée dans uf dès le début, soit artificiel-ment provoquée. Dans le pre-r cas, cela signifierait qu'un illon essentiel de la chaîne a té en route, et ce ne pourrait e qu'à l'échelon supérieur de mée, domaine où depuis deux rs le secret le plus absolu de rigueur. Dans le second, a conduirait à penser que ces as, « persuadés » qu'on ne laisserait point seuls, se sont ouvés isolés parce que jus-ent cela était prévu.

Dans un cas comme dans l'au-l'affaire n'était pas « saine ». parti communiste portugais compris très vite, au point de lier, dès le mardi 25 novem-un communiqué sans équivo-: *« Les forces de gauche mettraient une grave erreur urestimant leurs propres for-et en tentant quelque acte spéré... La tentation des for-de droite de profiter d'une ation qui leur est avanta-je pour imposer une telle hé-onie serait dangereuse... La tion est politique et négo-»*

C'était évaluer à leurs justes sures l'action en cours et les ces en présence. C'était surtout mprendre qu'un jeu truqué ne uvait conduire qu'à un affai-ssement considérable des for-s de gauche. Le P.C.P. n'ap-ya donc pas le mouvement, es-yant au contraire, par le biais l'Intersyndicale, de prévenir réactions de civils et pesant, nble-t-il, de toute son influen-sur différentes unités, notam-nt celle des fusiliers-marins. la peut expliquer en partie le t qu'alors que certains officiers progressistes » avançaient le iffre un peu aberrant de vingt-q unités prêtes à s'engager ur la gauche très peu en défi-ive ont bougé.

Par son attitude prudente même plus que prudente — sque nombre de ses militants idant ces journées auraient u l'ordre de retourner tempo-rement à la clandestinité. — P.C.P. a provoqué la colère, re l'exaspération, des groupes xtrême gauche, davantage idés à l'action et qui accusent à le P.C. de trahison.

Par son attitude prudente, le P.C.P. a aussi démenti les accusations prononcées à *Porto* par M. Mario Soares, secrétaire général du P.S. Ces diatribes traduisaient surtout la reprise de la vie politique au Portugal. Sur ce plan, le général Costa Gomes a, dans son allocution, donné une précision importante sur l'orientation future donnée au régime portugais : « *Je m'efforce*, a-t-il dit, *d'interpréter la volonté authentique du peuple portugais en progressant vers une solution socialiste, une voie pluraliste et démocratique. Pour interpréter la volonté de ce peuple, le chef d'Etat a parlé des élections à l'Assemblée législative qui permettront de faire le point à nouveau quant à la voie que nous sommes en train de suivre.* »

Cette indication du chef de l'Etat aura sans doute valeur d'engagement pour les partis modérés, Parti populaire démocratique et Centre démocratique et social notamment, qui réclament aujourd'hui que les



(Dessin de PLANTU.)

élections arrivent au plus vite.

Mais il faut également retenir une déclaration très nuancée du commandant Melo Antunes, ministre des affaires étrangères : « *Le contrôle de la situation militaire*, a-t-il dit, *nous permet d'avoir des garanties pour clarifier la situation politique et avancer avec un programme viable vers un gouvernement de gauche. La participation du parti communiste dans la construction du socialisme est indispensable. Il faut rassembler autour d'une même plate-forme d'action politique les principaux partis pour que nous puissions, avec le Mouvement des forces armées, avancer vers la construction du socialisme... Je pense que les conditions sont réunies pour que le M.F.A. retrouve son unité et sa capacité de direction.* »

Cette prise de position est importante. D'abord parce qu'elle indique la direction qu'entend suivre, voire imposer aux partis, un M.F.A. « régénéré ». Ce chemin est celui de l'alliance des principales tendances, ce qui signifie en clair un gouvernement P.C., P.S., P.P.D. Importante, cette déclaration l'est aussi parce qu'elle traduit le souci de M. Melo Antunes de ne pas laisser l'opération actuelle dériver vers la droite.

Le problème immédiat est justement là. Le principal vainqueur de la crise, celui qui en recueille les bénéfices, paraît être le colonel Jaimes Neves, personnage assez peu réputé pour son progressisme. Suivra-t-il, lui, l'orientation prudente de M. Melo Antunes ? Si les modérés ont obtenu en deux jours ce qu'ils n'avaient pas réussi à conquérir en deux mois — la dissolution effective de la police militaire et du Copcon, — s'ils paraissent avoir réussi à éliminer politiquement le général Otelo de Carvalho, il leur reste à connaître le prix de ces succès.

PIERRE GEORGES.

La plupart des officiers arrêtés ont été transférés à Porto

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Jeudi 27 novembre, 3 heures du matin. Sur la place du Rossio, un barrage a été établi par les soldats du régiment du train. Les très rares passants sont invités à présenter leur sauf-conduit à un jeune officier qui prend note par écrit de leur identité. Partout dans la capitale, des contrôles de ce type ont été mis en place. L'état de siège partiel décrété pour la deuxième nuit consécutive à Lisbonne et dans la région de minuit à 6 heures du matin a été appliqué cette fois-ci de façon extrêmement rigoureuse.

Cette rigueur, un communiqué de l'état-major général des forces armées précisant les modalités d'application de l'état de siège partiel l'avait annoncée : contrôle et restriction des déplacements, possibilité de détention des individus suspects ou dangereux sans nécessité d'un mandat judiciaire ou d'une preuve de culpabilité, suppression de l'inviolabilité domiciliaire, censure totale des moyens d'information. Ces mesures d'exception donnaient en fait les pleins pouvoirs à l'autorité militaire.

Leur application très stricte laisse supposer que, après la reprise en main, l'action du pouvoir est entrée dans une nouvelle phase : celle des perquisitions et des arrestations.

Vifs affrontements près de Belem

En effet, sur le plan militaire, il semble que l'état-major général des forces armées (E.M.G.F.A.) ait désormais maîtrisé à peu près totalement la situation. Certes, la presse écrite continuant à ne pas paraître à Lisbonne, les informations soumises à censure restent extrêmement fragmentaires. Les radios et la télévision portugaises diffusent, quant à elles, depuis Porto des communiqués officiels évidemment partiels. On ne peut donc pas *a priori* exclure la possibilité de certaines résistances limitées en dehors de la capitale. Mais à Lisbonne et à la périphérie de la ville, la journée du mercredi 26 novembre s'est achevée beaucoup mieux qu'elle n'avait commencé.

Près de Belem, un vif affrontement avait opposé dans la matinée les soldats de la police militaire et des civils armés aux hommes des commandos d'Amadora agissant sur ordre du chef de l'Etat. Après un échange de coups de feu, le commando, disposant de véhicules blindés et utilisant des bazookas et des mitrailleuses, donnait l'assaut à la caserne de la police militaire et obtenait une reddition presque immédiate. Deux hommes des commandos — abattus selon certaines informations par des civils qui avaient dressé une barricade — et un soldat de la P.M. étaient tués et plusieurs autres blessés. La tension était alors très vive. Elle devait s'accentuer encore en début d'après-midi lorsqu'une quinzaine de blindés venant de l'Ecole pratique de cavalerie de Santarem et obéissant aux ordres de l'E.M.G.F.A. firent mouvement vers l'entrée nord de la capitale où se trouve la caserne du Ralis (Régiment d'artillerie légère de Lisbonne), le « régiment rouge ».

En fait, coupant à travers champs, les chars prenaient le chemin du dépôt d'armements de Beirolas et en accord avec la garnison de ce dépôt l'occupaient sans aucun affrontement. Dans Lisbonne, même survolée à plusieurs reprises par des chasseurs à réaction, seule restait à régler la question du Ralis. Plusieurs centaines de civils, pour la plupart militants d'extrême gauche, sont restés et restent encore ce jeudi matin devant la porte de la caserne pour « *soutenir les soldats au service du peuple* » et pour demander que leur soient fournies des armes. En vain. Dans la soirée de mercredi, en effet, un communiqué de l'E.M.G.F.A. indiquait que le Ralis « *s'était mis à la disposition du chef d'état-major général des forces armées* » en l'occurrence le chef de l'Etat.

Ce ralliement, confirmé par les soldats du Ralis ne se serait pas effectué sans mal, à la suite de divergences entre les officiers de carrière, optant pour cette solution, et les officiers miliciens, partisans de la résistance. Il n'est intervenu qu'après la reddition forcée et l'arrestation du commandant opérationnel du Ralis le major Dinis de Almeida. D'autres arrestations ont été effectuées au cours de la journée, notamment celles du capitaine Paulino, responsable à l'ancienne 5e division de la dynamisation culturelle à la télévision, des commandants Camps Amdrada et Tome, respectivement commandant en chef et commandant adjoint du régiment de police militaire de Lisbonne. Le commandant Costa Martins, ministre du travail sous le cinquième gouvernement provisoire, aurait été lui aussi appréhendé, ainsi qu'un certain nombre d'officiers appartenant notamment au régiment de police militaire. Tous ont été transférés par avion militaire à Porto. Un mandat d'amener a été délivré contre le capitaine Duran Clemente, ayant appartenu également à la 5e division et qui, après avoir lancé des appels à la télévision mardi 25 novembre, a pris la fuite.

P. G.

M. Mario Soares accuse les communistes d'être à l'origine du coup d'État manqué

(Correspondance)

Porto. — Porto, capitale du Nord, a l'impression depuis deux jours de jouer le rôle de capitale tout court. Toutes les radios du pays, comme la télévision, émettent depuis mardi 19 heures à partir de Porto, où sont élaborés les programmes, les seules informations étant constituées de communiqués officiels émanant de l'état-major général. On est fier ici de la perfection avec laquelle s'est effectué le passage des émetteurs de Lisbonne, réduits au silence, à ceux de Porto. Performance qui laisse cependant supposer que l'éventualité avait été sérieusement prévue et préparée.

Le triomphalisme est manifeste dans les rues de la ville. Soucieuse d'autorité, d'ordre et de revanche, la foule de Porto a pu conspuer, mercredi 26 novembre dans l'après-midi, les officiers arrêtés, dont les plus en vue sont les majors Dines de Almeida, du RALIS, et Paulino, de l'ex-cinquième division, transférés à la prison de Custodias.

Tirant parti de cette situation, le général Pires Veloso, commandant de la région militaire, s'est contenté d'ordonner le survol répété de la ville par des escadrilles qui décollent de la base aérienne de Cortegaça, située à 30 kilomètres au sud de Porto, seul terrain actuellement opérationnel. D'autres avions militaires jettent des tracts qui, sur fond de couleurs portugaises, annoncent que « *les véritables forces armées portugaises garantissent la sécurité, la paix et la liberté du peuple contre les rebelles et les adeptes du totalitarisme* ».

On commente la situation aux portes du journal *Commercio do Porto* ou du Radio-Clube Portugues, gardés, — comme la télévision, — par les forces de la police municipale. Les chants révolutionnaires ont fait place à des commentaires sévères sur « *l'action des criminels insurgés contre-révolutionnaires* ». Ici, pas de couvre-feu, le P.S. a pu organiser le 26 novembre un meeting en présence de MM. Mario Soares, Jorge Campinos et Manuel Alegre. A la tombée de la nuit, devant une foule de dix mille personnes environ, moins nombreuse que prévu, M. Mario Soares a repris en les simplifiant les termes d'une conférence de presse qu'il avait donnée dans l'après-midi. L'action des insurgés, a-t-il dit, correspond à un plan de la 5e division (département d'information militaire en place sous le cinquième gouvernement), le vrai responsable étant le parti communiste. Cette rébellion n'est pas, selon le secrétaire général du P.S., un acte isolé, mais s'inscrit dans une vaste conspiration contre la démocratie, plus grave encore que la déviation de droite tentée par les spinolistes le 11 mars dernier. Elle peut être comparée au coup de Prague.

Selon M. Mario Soares, le coup a été ourdi et préparé par certains organes d'information de Lisbonne, sous la coordination d'un officier qui prétend suivre la ligne idéologique de l'ancien premier ministre Vasco Gonçalves et qui est en fait inféodé au parti communiste.

« *C'est une grande victoire et la preuve que notre ligne est juste* », ajoute-t-il commentant l'échec des insurgés. « *Cette clarification permettra que soit mis en pratique notre programme démocratique et pluraliste.* » Il accepte que le P.C. continue de figurer au gouvernement « *sous réserve qu'il respecte la démocratie* ».

Rassurés, les groupes de sympathisants du P.S., auxquels se sont mêlés de nombreux partisans du parti populaire démocratique, quittent le meeting dans le calme. Seules des rumeurs de mouvements dans l'Alentejo et à Setubal, où un petit émetteur continue de mobiliser en faveur des parachutistes constituant un faible danger de relance du mouvement.

De leur côté, les militants des partis d'extrême gauche et du P.C. savent qu'il existe moins de danger qu'à l'habitude de se voir assiéger par la foule. En effet, le commandement de la région militaire leur a signifié que s'ils se manifestaient, c'est l'armée qui, cette fois, se chargerait elle-même d'intervenir.

Régiments de gauche et modérés

Le Portugal est divisé en quatre régions militaires : Nord (Porto), Centre (Coimbra), Sud (Faro), et Lisbonne. Les commandent respectivement les généraux Pires Veloso Charais, Pezarat, Correia, et Vasco de Lourenço. Ce sont tous des modérés, depuis l'élimination du général de Carvalho.

La région militaire de Lisbonne est la plus importante du pays. On y trouve le fameux « régiment rouge », le Ralis (régiment d'artillerie légère numéro 1 de Lisbonne). Son commandant était le colonel Leal de Almeda, son adjoint, le commandant Dinis de Almeida, étant considéré comme l'un des officiers les plus gauchistes du pays. Il a été arrêté à la suite des événements des 25 et 26 novembre. C'est l'unité qui a la plus grande puissance de feu de la métropole. Le régiment de la police militaire (R.P.M.), environ deux mille hommes, commandés par les majors Campos Amdrada et Tome, était un autre bastion solide de l'extrême gauche. Il a été dissous le 26 novembre après avoir été directement mêlé aux affrontements. L'Ecole pratique d'administration militaire (EPAM), l'Ecole pratique des services du matériel (E.P.S.M.), l'Ecole pratique des transmissions (E.P.T.R.), le régiment du génie no 1 à Pontinha (R.E. 1) et le régiment d'artillerie côtière à Oeiras (RAC) sont tous des unités de gauche.

Cependant, la plupart des grandes unités de la région de Lisbonne sont modérées, fidèles au gouvernement de l'amiral Azevedo. En particulier, l'Ecole pratique de l'infanterie de Mafra (EPIM), le régiment d'infanterie opérationnel de Queluz (RIOQ), l'Ecole pratique de cavalerie de Santarem (E.P.C.S.). Cette dernière unité, qui regroupe cinq cents hommes, possède la plus grande concentration de blindés du Portugal. Son commandant opérationnel est le capitaine Maia, dont le rôle avait été déterminant le 25 avril 1974. Sans être en première ligne, l'E.P.C.S. a joué un rôle important ces dernières heures, elle a fait en sorte que les armes de l'arsenal de Beirolas ne soient pas distribuées aux éléments révolutionnaires.

Le centre d'instruction anti-aérienne de Cascais (C.I.A.A.C.), le 13e régiment d'infanterie de Setubal (RIS), sont également des unités « modérées », fidèles au gouvernement provisoire. Mais l'unité de choc de l'amiral de Azevedo est incontestablement le régiment de commandos d'Amadora, commandé par le colonel Jaime Neves. Baroudeur connu de la guerre du Mozambique, celui-ci a toujours réussi, malgré de nombreuses vicissitudes, à maintenir la discipline dans son unité. L'effectif de ce régiment est considéré comme un secret militaire.

Enfin, à Alfeite toujours, dans la région militaire de Lisbonne, l'important régiment des fusiliers-marins, qui dépend de la marine et compte deux mille cinq cents hommes, est une unité de gauche considérée comme proche du parti communiste, à l'instar de l'ensemble de la marine. Celle-ci, néanmoins, est demeurée fidèle au chef du gouvernement — un amiral, il est vrai — dans la crise des 25 et 26 novembre.

La région militaire du Nord est essentiellement conservatrice et fidèle au gouvernement. Le centre d'instruction des conducteurs d'auto (CICA), le régiment d'infanterie de Porto (RIP) et le régiment de cavalerie (R.C.P.), les régiments d'infanterie de Viana do Castello (R.I.V.C.) ; de Villa-Real (R.I.V.R.), de Bragança et Braga sont connus pour avoir des conceptions politiques assez révolutionnaires.

La région militaire du centre comprend de nombreuses petites unités tels les régiments d'infanterie de Viseu, Guarda, Castello Branco et Coimbra. L'Ecole pratique du génie, à Tancos, qui groupe 1 000 hommes et le régiment de chasseurs parachutistes de Tancos (R.C.P.), 2 000 hommes, sont des unités considérées comme progressistes. La conversion des paras de Tancos est, il est vrai, des plus récentes : le 11 mars dernier, lors de la tentative du coup d'Etat spinoliste, ce sont eux qui avaient attaqué le « régiment rouge », le RALIS de Lisbonne.

Enfin, la région militaire sud, comprend trois unités importantes que l'on pourrait classer à gauche : l'Ecole pratique d'artillerie de Vandas Novas (EPA), 1 000 hommes ; le régiment de cavalerie d'Estremoz (R.C.E.), 6 000 à 7 000 hommes, et le régiment d'artillerie de Beja (600 hommes). Les régiments d'infanterie de Elvas et Evora sont modérés.

Les forces aériennes sont, dans l'ensemble, favorables au gouvernement, sauf une partie du personnel au sol. La base aérienne no 6, à Montijo, qui a été l'une des cibles des parachutistes de Tancos le 25 novembre, est la plus importante du pays et dispose de chasseurs Fiat, tout comme la base no 5, à Montereal. La base no 1, située à Sacavem, possède des hélicoptères. Il existe d'autres bases aériennes à Ota, Beja et Cintra.

● *Plusieurs groupes d'extrême gauche* (l'Organisation communiste Révolution, la gauche ouvrière et populaire et le comité Portugal pour l'information et le soutien) organisent vendredi 28 novembre à 18 h. 30, place de la République, une manifestation pour empêcher « *que le Portugal ne devienne le Chili de l'Europe* ». Les organisateurs estiment que « *le soutien inconditionnel apporté par le parti socialiste portugais à la répression féroce déclenchée par le général Costa Gomes démontre s'il en était besoin qu'il est partie prenante à l'heure des choix décisifs du camp des massacreurs du peuple, le compagnon de route des apprentis Pinochet.* »

DIPLOMATIE

YOUGOSLAVIE PARTICIPERA AU DIALOGUE NORD-SUD

tions unies (New-York) P.). — Le sous-groupe des asiatiques et autres du pe des « soixante-dix-sept » en voie de développement bres de l'ONU, a désigné les re pays qui représenteront à la prochaine conférence aris sur la coopération éco-que internationale, à la-e praticiperont vingt-sept , huit pays industralisés et neuf pays non industrialisés. Pakistan et l'Indonésie ont 19 voix, l'Irak 18 et la You-vie 16.

Malaisie, qui a obtenu ix, reste candidat de réserve as où il serait décidé d'aug-er le nombre des douze s sur lequel le groupe des ante-dix-sept » devait se met-accord pour compléter la liste vingt-sept participants à la érence. A ces quatre pays sous-groupe qui viennent désignés s'ajouteront l'Inde rabie Saoudite, qui ont déjà ipé aux conférences pré-oires de Paris.

gypte, le Cameroun, le Ni-et la Zambie ont déjà été s par le sous-groupe afri-et l'Argentine, le Mexique, rou et la Jamaïque par le groupe latino-américain.

Grèce

DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES CONSTRUIRONT UNE USINE AÉRONAUTIQUE A DES FINS CIVILES ET MILITAIRES

Le gouvernement grec a annoncé, mercredi 26 novembre, qu'il avait conclu un accord avec la société Lockheed et trois autres firmes américaines pour la construction, à environ 30 kilomètres d'Athènes, d'une usine aéronautique à des fins civiles et militaires. Ce contrat, qui représente une somme de 120 millions de dollars (soit l'équivalent de 540 millions de francs), devrait permettre, dans moins de trois ans, aux compagnies aériennes grecques et à l'armée de l'air hellénique de disposer d'installations de réparation et d'entretien de leurs matériels. L'usine s'étendra sur environ 70 hectares, dans la région de Tanagra, et elle occupera trois mille personnes.

Depuis plusieurs mois, plusieurs groupes internationaux étaient en concurrence pour soumissionner le contrat grec, et au groupe conduit par Lockheed s'opposait notamment un groupe dans lequel a figuré la société privée Dassault-Breguet, qui a déjà livré des intercepteurs Mirage F-1 à l'armée de l'air hellénique.

En dépit des relations commerciales et politiques que la France a établies avec le gouvernement de M. Caramanlis, et malgré les rapports distendus, en revanche, qui existent entre la Grèce et l'Organisation atlantique, Athènes a choisi de confier les travaux à un consortium américain formé principalement de Lockheed, d'Austin Company (New-York), de Westinghouse Electric Corporation's International Defense and Public Systems (Baltimore) et de General Electric's Technical Company Services (Washington). La société d'aviation Lockheed sera le maître d'œuvre responsable de l'ensemble du projet.

Cette usine est construite à proximité d'un terrain d'aviation. « Quand elle sera terminée — a précisé le président de Lockheed, — la base de Tanagra sera l'installation de soutien aéronautique la plus importante et la plus moderne de toute la région méditerranéenne. » Elle sera le support logistique des compagnies aériennes desservant la Méditerranée et elle servira à l'entretien des avions militaires et civils de l'Etat grec.

EUROPE

DE LA MORT DU CAUDILL(

DANS LA PRESSE INTERNATIONALE

L'Espagne et l'Europe

La mort du général Franco et l'avènement de Juan Carlos Ier ont été peut-être les événements les plus commentés par la presse internationale depuis la fin de l'affaire du Watergate. Le bilan du très long *règne* franquiste, les chances du nouveau souverain, sont encore bien difficiles à évaluer, et la plupart des commentateurs restent prudents

Le *Wall Street Journal*, de New-York, tient quand même à mettre au moins un point sur un *i* :

« Il faudrait se rappeler que, si Franco avait été communiste, il n'y aurait pas beaucoup à s'interroger sur l'avenir de l'Espagne. Parmi toutes les variantes du totalitarisme connues dans le monde, seuls les communistes sont parvenus à maîtriser les techniques pour imposer une dictature si totale qu'elle est certaine de survivre à son fondateur. Lorsque Staline ou Ulbricht moururent, il ne fut pas possible de parler d'évolution démocratique. Malgré toute la nature répressive du régime de Franco, on doit admettre qu'il n'a pas été tyrannique au point d'empêcher que sa mort puisse laisser espérer une libération. »

Qu'un changement soit certain en Espagne, personne n'en doute, et la plupart des éditorialistes croient à une certaine libéralisation.

Pour le quotidien d'Alger *la République*, *« malgré les énormes moyens de pression et de coercition dont elle dispose, la vieille garde phalangiste ne peut plus perpétuer pour longtemps encore ce règne de la terreur qui semble plus discrédité et plus chancelant que jamais »*.

La presse soviétique, elle, reste très discrète :

La *Pravda* comme les *Izvestia* affirment que *« l'Espagne est au seuil d'une étape importante de son histoire, à la veille de changements inéluctables »*. Ni l'un ni l'autre de ces journaux ne se hasardent cependant à faire des prédictions plus précises. Pour la *Pravda*, *« il ne fait aucun doute qu'aussi difficile que soit le chemin du peuple espagnol vers la libération des chaînes de la dictature, vers la liberté, la démocratie et le progrès social, c'est lui qui remportera la victoire »*.

Pour le *Kurier Polski*, de Varsovie, *« l'opposition politique, qui va des forces de la classe ouvrière jusqu'aux monarchistes hostiles à Juan Carlos, en passant par les libéraux, est déjà prête à porter des coups. Des rivalités féroces vont sans aucun doute se déclencher parmi les diverses factions du gouvernement que Franco avait jouées les unes contre les autres. Les difficultés économiques, que l'Espagne partage avec tout l'Occident, vont sans doute développer le malaise social »*.

« Un monde finit d'exister »

Pour beaucoup de commentateurs, la mort de Franco est d'abord la fin d'une certaine époque de l'Europe :

Il Tempo, de Rome, écrit :

« Tout un monde finit d'exister. L'empreinte qui avait été donnée à certains phénomènes politiques européens de notre siècle finit de s'effacer dans un bouleversement qui ne sera pas immédiat et radical, mais ne pourra pas être empêché ni trop longtemps réfréné. »

La *Süddeutsche Zeitung*, de Munich, estime que *« Franco ne fut pas le plus bienveillant parmi les dictateurs de l'histoire européenne la plus récente, mais vraisemblablement celui qui a songé le plus à la continuité historique... »* *« Il faut reconnaître qu'il n'a pas eu une idée anachronique en désignant le prince Juan Carlos comme son successeur. Peut-être a-t-il pensé que la monarchie était en soi un cadre tellement strict qu'il suffirait à lui seul à tenir les Espagnols en lisière pour un temps. Mais s'il s'était trompé, y compris en ce qui concerne les intentions du prince ? »*

Le nouveau roi est-il un libéral ou une simple *« marionnette »* du franquisme, un homme courageux ou trop prudent ? C'est bien là la question.

Pour *Vecerni Praha*, quotidien tchécoslovaque, *« Juan Carlos, qui personnifie la continuité de la dictature, ne restera pas longtemps au pouvoir et sera remplacé par un gouvernement provisoire qui organisera des élections libres en Espagne »*.

Le *New York Times* craint pour la paix intérieure de l'Espagne :

« Le prince Juan Carlos reste, mais l'homme fort sur lequel le général Franco comptait pour guider le jeune homme n'est plus là (le quotidien new-yorkais fait allusion à l'ancien premier ministre, Luis Carrero Blanco, assassiné en décembre 1973). *Les structures qu'il avait mises en place avec peine et réticence, pas à pas, afin d'assurer la continuité pacifique de son régime ont volé en éclats dans l'explosion »* (de la voiture de Carrero Blanco).

La solution-miracle

Pour nombre d'éditorialistes d'Europe occidentale, il y a une solution-miracle à l'après-franquisme, c'est la C.E.E.

Le *Daily Telegraph*, de Londres, écrit :

« La campagne contre Franco lancée par la gauche européenne unie, par ailleurs infiniment tolérante pour le régime incommensurablement plus dur des dictatures communistes, a beaucoup fait pour stimuler le patriotisme agressif (des Espagnols). *Mais l'Europe a besoin de l'Espagne dans l'OTAN et dans la Communauté économique. Il y a aussi l'ambition d'une grande majorité des Espagnols de sortir enfin de leur isolement. »*

C'est le même thème que reprend, mais dans une autre optique, le *Financial Times*, l'organe de la City : *« La dernière chose à faire pour les successeurs du général serait de perpétuer la répression policière. Une telle attitude éroderait la bonne volonté internationale, que les Espagnols sont en droit d'espérer, sans pour autant assurer la naissance d'une Espagne dont non seulement les Espagnols ont besoin, mais aussi tous les Européens. »*

Pour *Il Popolo*, de Rome (démocrate-chrétien), *« l'Europe peut et doit aider l'Espagne dans le délicat passage de l'autoritarisme vers la démocratie... C'est une question vitale pour l'Europe... L'expérience du Portugal devrait nous avoir appris quelque chose »*.

Les Américains, si on en croit le *New York Times*, seraient prêts à soutenir une Europe complétée par l'Espagne :

« Il est impératif que l'Espagne entreprenne sans tarder de rétablir la liberté et de bâtir une société démocratique du même genre que celles qui existent de l'autre côté des Pyrénées.

» S'il est assez fort pour entreprendre cette tâche essentielle, le roi Juan Carlos Ier aura le soutien puissant de la Communauté européenne, qui a, depuis longtemps, fait savoir qu'elle accueillerait avec joie une Espagne démocratique. Une telle initiative aurait aussi le soutien généreux des Etats-Unis, pour lesquels une Espagne libre serait un partenaire plus sûr et plus utile [que par le passé]. »

L'Economist, de Londres, étudie techniquement le problème :

« Les réactions à une demande d'adhésion de l'Espagne [à la C.E.E.] *dans les prochains mois seraient sans doute variables. Les objections politiques des Danois et des Hollandais se heurteraient aux intérêts économiques considérables de la France et de l'Allemagne fédérale, tandis que le gouvernement italien verrait en l'Espagne un concurrent dangereux sur le marché communautaire. »*

Franco « phénomène naturel » ?

Dans ce concert d'actes de foi, une fausse note, celle du *Guardian*, qui écrit :

« Franco est mort au moment où la crise du système économique international affecte l'Espagne autant que le tiers-monde. Il n'est pas impossible d'imaginer que l'Espagne pourrait voir son avenir lié aux nationalismes progressistes de ces pays lointains, plutôt qu'aux technocrates autosatisfaits du capitalisme euro-américain. »

Pour le *Journal de Genève*, l'un des facteurs essentiels qui gouvernent l'histoire de l'Espagne est, en effet, le particularisme régional :

« L'histoire, la grande (...) pourrait bien considérer Franco le Caudillo comme un phénomène naturel dans le mouvement p[...] dulaire régulier que l'Espa[...] connaît depuis toujours dans [...] vie politique. (...)

» Ramenée à ses termes ess[...] tiels, l'Espagne apparaît com[...] un fourmillement de partic[...] rismes centrifuges favorisés [...] la géographie. (...) On voit, [...] lors, l'inévitable mouvement [...] balancier : le pouvoir central [...] le pays lui échapper, il du[...] son emprise ; laquelle dure [...] temps, mais finit par provoq[...] la rébellion des villages, [...] municipalités, des provinces [...] mouvement centrifuge s'accé[...] et, pour éviter la décomposi[...] du royaume, la violence centr[...] satrice apparaît à nouveau com[...] la seule solution possible. (...)

» L'espoir est que, durant [...] trente dernières années, l'Espa[...] aura réussi à se transformer [...] l'intérieur tellement, par le [...] du développement économ[...] avant tout, qu'une certaine fo[...] de fédéralisme (mitigé, prud[...] plein de sauvegardes, qu'impo[...] sera enfin possible sans qu[...] pays éclate. (...)

» On verra peut-être que Fr[...] cisco Franco, sans l'avoir [...] ment voulu, porté par l'hist[...] comme le fétu est porté pa[...] houle, aura finalement contr[...] à faire de l'Espagne un [...] possible. »

Libres opinions

LE SCANDALE

par CLAUDE MANCERON (*)

DE Voltaire, dans le *Dictionnaire philosophique*, au mot « scan[...]dale » : *« Sans rechercher si le scandale était originairemen[...] une pierre qui pouvait faire tomber les gens ou une querelle ou une séduction, tenons-nous-en à la signification d'aujourd'hui un scandale est une grave indécence. »*

Pour l'honneur de l'histoire contemporaine et des historiens d[...] notre temps, il est peut-être utile que l'un de ces derniers mett[...] l'accent sur la « *grave indécence* » de ce qui se passe cette semain[...] en Espagne : la restauration d'une monarchie absolue. Scandale pou[...] l'esprit. Scandale pour tout homme nourri sur les genoux de l[...] République française avec des idées de liberté, d'égalité, de frate[...]nité. Scandale doublé du fait que le président de cette même Rép[...]blique élu de toute justesse au suffrage universel va servir d[...] caution, ou de parrain, comme on voudra, à la restauration de c[...] régime élitaire et aristocratique.

J'ai trouvé dans ma bibliothèque le tome quatorzième de la *Réimpression du Moniteur universel* (Paris, Plon, 1854). Il s'ouvre, comme tous les autres, sur une épigraphe de l'auteur grec Eschine (390-314 avant J.-C.) : *« Qu'il est utile, ô Athéniens, qu'il est bon d'avoir des archives publiques ! Là, les écrits restent fixes et ne varient pas selon le caprice de l'opinion. »*

Le compte rendu de la première séance de la Convention nationale réunie à Paris *le vendredi 21 septembre 1792 à midi et quart*, sous la présidence de Pétion, est donc resté fixe jusqu'à nous e[...] ne variera jamais. Les dernières lignes de ce texte sont de nature à nous faire rougir de honte. Je cite :

M. COLLOT-D'HERBOIS : *« Il est une décision que vous ne pou[...]vez remettre à demain, que vous ne pouvez remettre à ce soir, qu[...] vous ne pouvez différer un seul instant sans être infidèles au vœu d[...] la nation, c'est l'abolition de la royauté »* (applaudissements una[...]nimes).

ABBÉ GRÉGOIRE (curé d'Embermesnil en Lorraine) : *« Certes personne de nous ne proposera jamais de conserver en France l[...] race funeste des rois. Nous savons trop bien que toutes les dynastie[...] n'ont été que des races dévorantes qui ne vivaient que de la chai[...] humaine. Mais il faut pleinement rassurer les amis de la liberté, [...] faut détruire le talisman magique dont la force serait propre à stu[...]péfier encore bien des hommes. Je demande donc que, par une lo[...] solennelle, vous consacriez l'abolition de la royauté. »*

BAZIRE (qui cherche à gagner du temps) : *« Il serait effrayan[...] pour le peuple de voir une assemblée délibérer dans un momen[...] d'enthousiasme. Je demande que la question soit discutée. »*

ABBÉ GRÉGOIRE : *« Eh ! Qu'est-il besoin de discuter quan[...] tout le monde est d'accord ? Les rois sont dans l'ordre moral ce qu[...] les monstres sont dans l'ordre physique. Les cours sont l'atelier de[...] crimes et la tanière des tyrans. La victoire des rois est le martyrologe des nations. Dès que nous sommes tous pénétrés de cett[...] vérité, qu'est-il besoin de discuter ? »*

La discussion est fermée.

Il se fait un profond silence.

La proposition de M. Grégoire, mise aux voix, est adoptée a[...] bruit des plus vifs applaudissements :

« La Convention nationale décrète que la royauté est abolie e[...] France. »

Les acclamations de joie, les cris de « Vive la nation ! » se prolongent pendant plusieurs instants.

***

Le gestionnaire du pays des droits de l'homme, le président, qui ne présiderait à rien d'autre qu'à quelque conseil d'administration sans le suffrage universel et la fondation de la République, n'entendra-t-il pas la voix de l'abbé Grégoire quand il va assister au vio[...] d'un pays de trente-trois millions d'habitants par le droit des armes et le droit divin, ces deux *mensonges* ? Je laisse de côté tout l[...] contentieux de l'humanité contre Franco et ses soudards, je n'évoque même pas le sang des fusillés d'octobre dernier. Je ne cherche rien à reprocher ou à louer dans le Bourbon, sympathique ou falot, libéral ou cruel, placé sur le trône d'Espagne aujourd'hui. Je ne fouillerai pas dans les poubelles de son hérédité.

Je constate simplement, tranquillement, que donner en 1975 à un homme le pouvoir absolu sur un grand peuple d'Europe par le seul jeu de l'hérédité et d'une adoption césarienne est un défi à l'intelligence et à la justice, qui dépasse toutes les bornes. Pour Franco ou pour Pinochet, c'était presque moins grave : ces reîtres-là ont risqué leur peau et conquis leur pouvoir au bout de leurs mitrailleuses, comme jadis les barons féodaux à la pointe de leurs épées. *Mais un roi, c'est pour l'Espagne la consécration, la sacralisation de* la victoire de l'aristocratie et des grands propriétaires fonciers ou industriels. La pyramide qui repose sur le sang et la sueur du peuple espagnol a trouvé son sommet, bénie par des évêques et protégée par des généraux. C'est la pétrification, pour des décennies peut-être, de la victoire des classes dites supérieures parce qu'elles sont possédantes.

Et nous laissons passer cela sans crier ? Prenons-y garde. Si nous entrons dans ce jeu-là, Juan Carlos a plus de droit à régner sur nous que M. Giscard d'Estaing. Il descend de Louis XIV, lui. A quand la France de Cadix à Strasbourg, capitale Madrid ?

(*) Historien et journaliste.

A L'INTRONISATION DE JUAN CARLOS

Le souverain pourrait recommander une application libérale de l'« indulto »

De notre envoyé spécial

Madrid. — Vivats, flonflons, drapeaux, mais aussi murmures, aigreurs et déception. Les fastes du *Te Deum* solennel, qui est célébré ce jeudi matin 27 novembre dans l'église de Saint-Jeronimo-el-Real de Madrid pour l'intronisation de Juan Carlos I[er] ne sont qu'un entracte plaisant et coloré. La liesse populaire, encouragée par les autorités qui ont invité toute la journée de mercredi les Madrilènes à se rendre en masse sur le parcours du cortège royal ne fait pas oublier le conflit politique aigu engagé autour du trône.

Le fils de don Juan ne s'est pas encore réellement installé dans ses fonctions qu'il est déjà soumis à des pressions contradictoires et de plus en plus fortes. Les ultras franquistes, retranchés sur des positions solides, multiplient les mises en garde et rappellent à Juan Carlos qu'il a juré de respecter les principes du Mouvement et les lois fondamentales. Un seul thème : maintenir la continuité en la perfectionnant : « *Nous rejetons catégoriquement l'hypothèse d'une nouvelle période constituante* », déclare un communiqué de l'Union nationale espagnole, une « association politique » qui représente pratiquement le régime. M. José Antonio Giron, chef de file des ultras, qui est allé l'autre dimanche à la Zarzuela lire au roi une virulente déclaration de fidélité à Franco, maintient ses troupes en alerte, et aux Cortès le président de la commission du travail, M. Pedroso ...atas, a affirmé nettement : « *Ce n'est pas un nouveau régime qui commence, mais seulement une nouvelle étape...* »

Les franquistes « modérés », eux, se concertent, pèsent leurs chances, nouent des alliances, établissent des listes de « ministrables », se préparent pour revenir au premier plan en formant ce qu'ils appellent un « *gouvernement de concentration* ». Dans les rangs de l'opposition démocratique, c'est, en revanche, la première grosse déception après l'analyse rigoureuse du décret-loi d'*indulto*, dont on dénonce les limitations. Les commissions ouvrières ont lancé mercredi soir un appel à une manifestation devant la prison de Carabanchel. M. Joaquim Ruiz Gimenez, leader démocratique et président de la commission nationale Justice et paix, a adressé, mercredi soir, au roi un message respectueux mais ferme. La commission réclame une « *large amnistie des prisonniers politiques et des exilés* » de façon à renforcer « *la grâce restrictive déjà accordée* ». Cette mesure, déclare le message, « *serait un témoignage de la volonté de réconciliation et de concorde entre tous les Français* [sic] *la fin de l'année sainte et le premier pas vers la reconnaissance et la garantie de l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales reconnues par la Constitution espagnole* ». La commission demande à Juan Carlos I[er] « *la fin des mesures répressives de caractère exceptionnel* ».

Un groupe de magistrats, dont certains appartiennent aux plus hautes instances de l'administration judiciaire, met l'accent sur les carences du décret signé mercredi matin par le roi. « *L'interprétation du décret*, dit-il, *est laissée à la discrétion des présidents des tribunaux de l'ordre public. Ils pourront, s'ils le désirent, s'abriter derrière l'article 3, qui vise les groupes ou associations accusés de prôner le terrorisme, pour refuser d'élargir certains prisonniers politiques. Cet article 3 exclut en fait toutes les forces de l'opposition démocratique hors la loi depuis la fin de la guerre civile. En outre, les aspects importants de la répression, comme les saisies de journaux et de revues, les très lourdes amendes infligées directement par les gouverneurs, ne sont pas prévus par le décret-loi.* »

M. Ruiz Gimenez admet que le point le plus positif de l'« *indulto* » est que les prisonniers politiques passibles de la peine de mort pour des délits commis avant le 22 novembre 1975 « *échappent, en tout cas, à la peine capitale* ». Cette disposition touche, en particulier, une vingtaine de personnes, dont Mme Eva Forest, impliquée par les autorités dans l'attentat de la Puerta-del-Sol, en septembre 1974, et dans l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, le 20 décembre 1973.

L'irritation des ultras

Cette clémence a, semble-t-il, suscité la plus grande irritation dans les milieux ultras où l'on fait valoir le mécontentement des forces de police, durement touchées en août et septembre derniers par les attentats perpétrés au hasard. Critiqué sur ce point, pour le moment encore avec discrétion, par la droite du régime, Juan Carlos entend, d'autre part, les remontrances de la gauche démocratique qui veut faire appel directement au roi « *par-dessus un gouvernement qui ne saurait évidemment renier les principes qu'il a toujours défendus* ».

« *Le roi*, dit M. Ruiz Gimenez, *peut faire beaucoup de choses en se contentant d'appliquer la Constitution. Il peut, dans un premier temps, ce que j'appellerai humaniser le régime, c'est-à-dire supprimer immédiatement tous les aspects exceptionnels de la répression ; favoriser l'épanouissement de la presse et des moyens d'expression ; annuler les juridictions et les mesures extraordinaires ; utiliser la loi des associations de 1964 qui permet, si l'on s'en tient simplement au texte, bien plus de liberté réelle que la charte actuelle des « associations politiques » contrôlées par l'appareil du régime. Ce premier stade, qui est tout à fait à la portée du roi, sans aucun problème, permettrait une seconde étape de véritable démocratisation.* »

On affirme dans les milieux proches de la Zarzuela que le roi a été sensible aux plaintes de ceux qui jugent l'« indulto » un peu maigre et guère plus généreux que les différents « indultos » accordés par Franco pendant son règne, le dernier ayant été promulgué le 1[er] octobre 1971. Il aurait, selon ces mêmes milieux, affirmé son intention de faire quelque chose pour pallier les faiblesses du décret.

Les occasions ne devraient pas lui manquer. Sept personnes accusées d'appartenir aux commissions ouvrières ont été condamnées mercredi à Madrid par le tribunal de l'ordre public à des peines de six mois à trois ans de prison. A Grenade, un cycle de conférences que devait prononcer le poète Rafael Alberti a été interdit sans explication par le gouverneur civil de la province. M. Felipe Gonzalez, dirigeant du parti socialiste ouvrier espagnol — formation qualifiée d'« illégale » par le gouvernement, — qui souhaitait donner une conférence de presse mercredi dans la capitale, en a été empêché. Il est vrai que le leader du P.S.O.E. avait choisi de convoquer les journalistes au très officiel centre de presse du ministère de l'information.

MARCEL NIEDERGANG.

Les mesures de clémence sont jugées insuffisantes au Pays basque

De notre envoyé spécial

Bilbao. — La capitale de la Biscaye fume de toutes ses cheminées d'usines, sous le ciel bas de la mer cantabrique. C'est l'un des cinq pôles économiques du Pays basque, avec Durango, Vitoria, Eibar et Guernica.

Le parti communiste d'Euzkadi et les commissions ouvrières sont puissants. Leurs militants s'y retrouvent au sein de la Confédération nationale de solidarité des travailleurs basques, affiliée à la fois à la Confédération mondiale du travail et à la Confédération internationale des syndicats libres. La C.N.S.T.B. a un organe officiel, *Landeva*, imprimé en espagnol et en basque.

Dans la laborieuse cité biscayenne, le récent assassinat du maire d'Oyarzun, revendiqué par une branche de l'ETA, est commenté avec passion. Pour l'ensemble des travailleurs basques ce n'est pas à la légère que l'organisation militaire d'Euzkadi Ta Azkatasuna est passée à l'action, brisant ainsi la longue trêve décidée pendant l'agonie de Franco, en faisant abattre un « collaborateur » que même la presse franquiste considérait comme un homme d'affaires peu scrupuleux. Beaucoup de maires des quatre provinces, désignés par Madrid et qui étaient déjà délégués du Mouvement national, sont considérés par l'ETA comme des agents de renseignements travaillant pour le pouvoir central, c'est-à-dire pour l'ennemi.

Les décisions prises par Madrid annonçant une grâce mesurée pour certains prisonniers politiques ont été mal accueillies dans cette province, la plus fortement structurée du Pays basque. Ici on ne demande pas une amnistie « au compte-gouttes », mais une libération totale de tous les internés, y compris les condamnés à la peine capitale. « *A quoi bon relâcher soixante de nos camarades incarcérés pour avoir exprimé seulement leurs sentiments nationalistes, si les décrets antiterroristes continuent à être appliqués avec toute leur rigueur comme au temps de Franco* », déclare un membre des commissions ouvrières de Bilbao.

LÉO PALACIO.

● *Le Comité d'information et de solidarité avec l'Espagne* (198, rue Saint-Jacques, 75005 Paris), organise ce jeudi 27 novembre une manifestation en faveur des prisonniers politiques espagnols. Il invite à un rassemblement à partir de 18 h. 30 au métro George-V. Plusieurs délégations seront également envoyées à l'ambassade d'Espagne à Paris.

PLUSIEURS JOURNALISTES FRANÇAIS MOLESTÉS PAR LA POLICE ESPAGNOLE

Madrid (*A.F.P., A.P., Reuter.*). — Plusieurs journalistes français ont été frappés et matraqués, et l'un d'eux emmené par la police espagnole, au cours d'incidents qui ont suivi l'arrivée du président Giscard d'Estaing à l'aéroport de Madrid. En raison de la faiblesse du service d'ordre, une bousculade s'était produite à la sortie du salon d'honneur, où un groupe de journalistes, en majorité français, attendaient M. Giscard d'Estaing. Une porte vitrée a volé en éclats, probablement brisée par la poignée d'une caméra. La police est alors intervenue brutalement.

M. Jacques Séguy, journaliste de la télévision française (Antenne 2), a été frappé. Ses papiers lui ont été confisqués, et il a été conduit à la direction générale de la sécurité et libéré ce jeudi matin. Les autres correspondants français ont été ensuite expulsés par la force. Des renforts de police sont intervenus, matraque en main. Ils ont frappé violemment, à coups de pieds et de poings, cinq journalistes, dont M. Jean Gaumy (agence Gamma) et Julien Quimau (*l'Express*).

● *L'Association des correspondants étrangers en Espagne* a adressé mercredi soir une « *protestation publique* » au ministre de l'information et du tourisme à la suite de la fermeture, « *sans consultation préalable* », du Club international de la presse, où devait avoir lieu une réunion avec le secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol, M. Felipe Gonzalez. Signée par le président de l'Association des correspondants étrangers en Espagne, M. Harry Debelius, correspondant du *Times* de Londres, elle proteste également contre la menace, par un responsable des services étrangers au ministère de l'information, « *de faire intervenir la police pour suspendre la réunion si elle avait lieu* ».

Le Mexique est prêt à renouer avec Madrid

déclare le président Echeverria

De notre correspondant

Mexico. — Le Mexique est prêt à renouer des relations diplomatique avec l'Espagne « *dès que s'ouvrira un processus de démocratisation* » à Madrid, a déclaré le mercredi 26 novembre, le président Luis Echeverria. Le président mexicain a ajouté qu'avec la mort de Franco disparaissait la principale raison de l'absence de relations entre les deux pays. M. Echeverria s'est déclaré convaincu que la situation en Espagne déboucherait effectivement sur une plus grande démocratie, mais il a exprimé le souhait que cette ouverture se produise dans un avenir proche. S

« *Dès maintenant*, a affirmé le président, *j'ai donné des instructions pour que l'on étudie le moyen de rétablir les relations commerciales, dans le respect des intérêts de chacun.* » Toutefois, a précisé M. Echeverria, aucun contact n'a encore été pris avec le gouvernement du roi Juan Carlos I[er].

Le Mexique n'a jamais reconnu le régime franquiste. Il a soutenu le gouvernement républicain durant la guerre civile et accueilli, après celle-ci, un nombre considérable de réfugiés espagnols. Le 28 septembre dernier, à la suite de l'exécution de cinq militants antifranquistes, le président Echeverria avait ordonné la suspension de toute relation avec l'Espagne et demandé aux Nations unies de prendre des sanctions contre ce pays. A cette occasion, le gouvernement mexicain avait interrompu les communications (aériennes, postales, télégraphiques et maritimes) avec l'Espagne et expulsé la représentation officieuse que Madrid entretenait à Mexico. Il avait aussi rappelé le consul mexicain à Madrid et fermé les bureaux des lignes aériennes mexicaines dans cette ville.

JOSÉ CARRENO.

LE DEUIL DE FRANCO

M. Sauvagnargues : les drapeaux cubains ont été mis en berne

A l'assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 26 novembre, évoquant la présence de M. Yvon Bourges aux obsèques du général Franco, M. FRANÇOIS BILLOUX (P.C., Bouches-du-Rhône) a déclaré : « *N'est-il pas significatif de la politique gouvernementale que ce soit le ministre chargé des armées qui ait été désigné pour rendre hommage au général félon qui, avec l'aide Hitler et de Mussolini, a assassiné la République espagnole ?* » Après avoir rappelé que le gouvernement français ne s'était pas fait représenter aux obsèques du président Ho Chi Minh et à celles de Salvatore Allende, assassiné par « *cet autre général félon Pinochet* », M. Billoux a estimé que la présence du président de la République lors de l'intronisation de Juan Carlos constitue « *une immixtion inadmissible dans les affaires du peuple espagnol* ».

M. JEAN SAUVAGNARGUES, dans sa réponse, a souligné qu'il existe, en cas de décès d'un chef d'Etat, « *des règles de courtoisie internationales que la France observe scrupuleusement, plus particulièrement à l'égard de pays voisins ou amis* ». Ces règles veulent que l'on s'y associe en mettant les drapeaux en berne et en se faisant représenter aux obsèques.

Après avoir noté qu'on ne peut s'associer au deuil que si celui-ci a été proclamé par l'Etat concerné, ce qui, précise-t-il, n'a pas été le cas pour le président Aleinde, le ministre des affaires étrangères a relevé que M. Fidel Castro a fait mettre les drapeaux cubains en berne pendant trois jours après le décès du général Franco.

En conclusion, M. Sauvagnargues a indiqué que la présence du président de la République à la cérémonie d'intronisation du roi d'Espagne « *est la marque de l'intérêt amical avec lequel la France suit l'évolution de l'Espagne, voisine et amie* ». Le ministre a renvoyé à cette précédente réponse M. JEAN-PIERRE COT (P.S., Savoie), qui avait déclaré : « *Ou vous entendez soutenir l'héritier du franquisme, et vous donnez une piètre idée du libéralisme avancé dont vous vous vantez, ou vous cédez à un certain goût des mondanités.* »

CORRESPONDANCE

Les vautours et la charogne

Après la publication, dans le Monde daté 23-24 novembre, d'une lettre de M. Manuel Ostos, correspondant à Paris de l'hebdomadaire Hoja del Lunes, *de Valence et de Barcelone, sous le titre :* « Les vautours sur la charogne », *plusieurs journalistes (1) appartenant à l'Associacion de la Prensa à laquelle appartient la* Hoja del Lunes, « déclarent ne pas partager le point de vue de M. Ostos, considérant que les idées, le langage et le ton exprimé ne contribuent pas à la réconciliation de tous les Espagnols ».

Nous ne prétendons pas entrer dans le débat de politique partisane, d'exclusion systématique, posé par M. Ostos.

Nous nous voulons des professionnels de l'information, et, en tant que tels, les quelques précisions que voici nous paraissent opportunes :

1) M. Ostos est correspondant à Paris de la *Hoja del Lunes*, de Valence et de Barcelone.

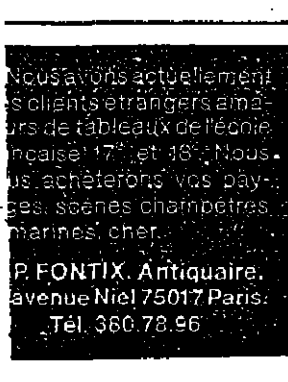
Il faut expliquer que la *Hoja del Lunes* est un périodique hebdomadaire, qui paraît tous les lundis matin, remplaçant le reste des quotidiens qui ne sortent pas ce jour-là ; la *Hoja del Lunes* existe dans presque toutes les capitales de province, étant propriété de l'Associacion de la Prensa correspondante :

2) Les Associaciones de la Prensa, en Espagne, sont l'organisme socio-professionnel officiel qui encadre les journalistes du pays ; c'est à travers ces Associaciones que les professionnels de la presse font valoir leurs droits et organisent le fonctionnement de leur sécurité sociale :

3) Cela dit, et à défaut d'autre explication, on pourrait penser que, dans sa lettre, M. Ostos s'exprime en tant que porte-parole de son périodique, la *Hoja del Lunes*, à son tour porte-parole des Associaciones de la Prensa, auxquelles appartiennent la presque totalité des journalistes espagnols ;

4) Les signataires de cette note sont tous correspondants et collaborateurs de la presse espagnole et de la radio-télévision, et, en partie, membres des Associaciones de la Prensa officielles ; c'est comme tels qu'ils déclarent ne pas partager le point de vue de M. Ostos, considérant que les idées exprimées, le langage et le ton exprimés ne contribuent pas à la réconciliation de tous les Espagnols.

(1) Il s'agit de MM. Augusto Alca... (*E.F.E.*), Rafael Conte (*Informaciones*), Ramon Chao (*Triunfo, La ... de Galicia*), Jose Dalmau (...*ndo*), Feliciano Fidalgo (*Logos*), ...er Martinez Reverte (*Pueblo*), ...ando Marull et Evelyn Mesquida (...*tografes*), Pere Portes (*Tele...*), Tristan la Rosa (*La Vanguardia*), Jose M. Ullan (*Norte de Castilla*), Ernesto Udina (*Cambio-16*) et ...el Veyrat (*Television española*).



Les armes françaises et les républicains

Le général Armand Maire nous adresse la mise au point suivante concernant les fournitures d'armes faites par la France à l'armée républicaine espagnole :

Dans *le Monde* daté du 21 novembre, un encadré consacré aux Brigades internationales signale que la France *aurait* livré à l'armée espagnole, en particulier, plus de trois cents mitrailleuses, vingt mille fusils Lebel et quarante-sept canons de 75.

Chargé, à cette époque, à la direction de l'artillerie du ministère de la défense nationale, de la gestion du matériel d'armement de l'armée de terre et des munitions correspondantes, je puis affirmer que ce renseignement ne correspond nullement à la réalité.

Si le chef du cabinet civil du ministre prescrivit effectivement à plusieurs reprises au directeur de l'artillerie d'expédier en Espagne des canons, des mitrailleuses, des fusils et leurs munitions, ces commandes ne reçurent qu'un début de *préparation* et *toutes* furent annulées par le chef du cabinet militaire avant tout commencement d'exécution.

Lorsqu'au début de l'année 1939 les restes de l'armée républicaine espagnole pénétrèrent en France, notamment par le col du Perthus, j'effectuai une inspection complète de la région de Perpignan, avec l'aide du service local de l'artillerie, et je pus constater que l'armement espagnol, très composite, où je remarquai en particulier des canons de D.C.A. soviétiques Oerlikon et Bofors, ainsi que des pistolets mitrailleurs Thompson, ne contenait aucun fusil, aucune mitrailleuse, aucun canon ayant appartenu à l'armée française.

Les Évadés de France par l'Espagne

M. Denis Poulet, évadé de France en avril 1943, incarcéré dans diverses prisons espagnoles et, pour finir, interné au camp de Miranda, nous écrit au sujet de l'article de Jean Houdart sur la détention des Français en Espagne pendant l'occupation (le Monde *du 21 novembre*) :

Sans contester l'exactitude de cette relation, j'aimerais toutefois la compléter par les précisions suivantes. Tout d'abord, au chapitre des risques encourus par les évadés de France, M. Houdart mentionne leur interception par les Allemands ou leur livraison à ceux-ci par les autorités espagnoles. Or, je dois à la vérité de dire qu'il existait pour eux un risque au moins aussi grand, c'était l'arrestation par la police ou la gendarmerie française, avec comme conséquence l'internement au fort du Hâ et l'envoi en Allemagne.

En second lieu, je pense qu'il est inexact de laisser entendre que les Espagnols auraient livré quelques milliers de jeunes Français aux occupants, copiant en cela l'attitude de Vichy à l'égard des Allemands antifascistes internés à Gurs ou ailleurs. S'il y a eu des exceptions, elles furent, à mon avis, fort rares, et en tout état de cause, antérieures aux accords passés avec la Croix-Rouge française à Madrid.

Le régime franquiste a été suffisamment cruel vis-à-vis de l'autre Espagne, celle que nous avons nous-mêmes laissée « tomber », pour être apprécié comme il convient. Rendons-lui au moins cette justice de constater qu'en ce qui concerne les évadés de France, et quels qu'en furent alors les motifs, le pire leur a quand même été évité.

● *La Confédération nationale des anciens combattants français évadés de France et internés en Espagne*, dont le siège social est 3, rue Guillaumot, 75012 Paris, tient son congrès national pendant le prochain week-end à Paris :

Vendredi 28, à 17 h. 30, réception à l'Hôtel de Ville par M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris. Samedi 29, à 10 heures, rassemblement au Théâtre national de l'Odéon, sous la présidence de M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. DIMANCHE 30, à 12 h. 30, banquet de clôture aux Floralies de Vincennes.

AMÉRIQUES

États-Unis

En apportant les 2,5 milliards de dollars manquant

Le président Ford sauve New-York de la faillite

La course contre la montre engagée par la municipalité de New-York pour éviter un dépôt de bilan au début de décembre est virtuellement gagnée. Sur les 9 milliards de dollars nécessaires au renflouement des finances de la grande cité, les autorités de la ville et celles de l'Etat avaient déjà réussi à dégager 6,5 milliards de dollars, au prix de lourds sacrifices demandés aux créanciers et aux agents municipaux. Il en manquait encore 2,5 milliards, que le président Ford est désormais disposé à accorder sous forme de prêts fédéraux. Une telle décision est de nature à lever l'hypothèque très lourde qu'une faillite éventuelle de la plus grande ville du monde faisait peser non seulement sur les marchés financiers américains, mais aussi sur le cours du dollar, dont la tenue risquait d'être à nouveau compromise.

(De notre correspondant.)

Washington. — « *Aide-toi, le ciel t'aidera* » : sur ce thème de circonstance à la veille de la grande fête américaine du Thanksgiving, le président Ford a annoncé, mercredi soir 26 novembre, aux journalistes qu'il avait décidé de soumettre au Congrès un programme d'aide fédérale à New-York. La décision présidentielle est intervenue quelques heures après la mise au point par les autorités de l'Etat et de la ville de New-York, en coopération avec les leaders des syndicats, des enseignants et de la communauté bancaire, d'un plan sévère de sauvetage des finances de la ville.

Ce *programme comporte* un accroissement de taxes locales de l'ordre de 200 millions de dollars, ainsi que d'autres mesures rigoureuses pour équilibrer le budget de la ville, au 30 juin prochain, alors qu'initialement le déficit prévu était de 3 milliards 950 millions de dollars. Le pécheur ayant ainsi démontré par ses actes sa volonté de s'amender, le président Ford s'est ravisé et a décidé de venir à son secours sous forme de prêts à court terme pour les trois prochaines années, prêts limités annuellement à un maximum de 2 milliars 300 millions de dollars. Mais il s'agit essentiellement d'un programme intérimaire et révocable au cas où les autorités new-yorkaises ne tiendraient pas leurs engagements.

Le président a confirmé qu'il avait l'intention de faire modifier les lois fédérales sur la banqueroute, visant à atténuer les effets d'un « *default* » (état de cessation de paiements) éventuel de New-York. Le président a insisté sur les conditions très strictes de ces prêts, préférables selon lui à la formule d'abord envisagée de garanties fédérales aux emprunts de la ville. Ainsi *devrait-on contrôler plus étroitement* la gestion des finances new-yorkaises.

Le programme, a précisé le président, ne coûtera rien aux autres contribuables américains. Les prêts seront accordés chaque année, sur une base « saisonnière », pour une période déterminée, en principe de juillet à mars, et ils devront être remboursés avec leurs intérêts en avril, mai ou juin. Le taux d'intérêt serait seulement de 1 % supérieur à celui imposé au gouvernement fédéral pour ses propres emprunts, soit environ 8 %.

« *New-York s'est tirée d'affaire d'elle-même ; elle a pris les dures décisions qui s'imposaient* », a dit encore le président Ford, pour expliquer son revirement. Il a ajouté que s'il n'avait pas été aussi ferme, les autorités de l'Etat et de la ville n'auraient probablement pas consenti les sacrifices nécessaires. Il est vraisemblable que le Congrès discutera, en priorité à partir de lundi, le projet de la Maison Blanche, ce qui permettra à New-York de bénéficier de ces prêts avant le 11 décembre, date à laquelle elle manquera des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

A dire vrai, la décision d'aider New-York avait été prise il y a plusieurs semaines sous la pression des banques et compte tenu des réactions négatives de l'étranger devant la perspective d'une banqueroute de la ville. Les préoccupations électorales ont également joué un rôle. Le président est soucieux à la fois de rallier les classes moyennes, et notamment les électeurs républicains, sans pour autant perdre *les suffrages de l'électorat* de l'Etat-clé de New-York. Il se devait donc d'être rigide sur le principe de la responsabilité fédérale sans pousser cette exigence jusqu'au point de s'aliéner définitivement le soutien des banques et de l'opinion publique de New-York. Mais, selon les observateurs, le prix à payer est très élevé. Il sera dur pour la ville, qui paie actuellement les plus lourds impôts des Etats-Unis. Ainsi, le président peut difficilement espérer la reconnaissance des New-Yorkais, déjà passablement irrités par ses sermons moralisateurs des dernières semaines.

HENRI PIERRE.

LYNETTE FROMME EST RECONNUE COUPABLE D'AVOIR TENTÉ D'ASSASSINER LE PRÉSIDENT FORD

Sacramento *(A.P., Reuter.)* — C'est à l'unanimité du jury, composé de huit femmes et quatre hommes, mais après deux jours et demi de délibérations, que la jeune Américaine Lynette Fromme a été reconnue coupable, le 26 novembre, d'avoir « *tenté d'assassiner le président des Etats-Unis* ». Le 5 septembre dernier, la jeune femme avait braqué un pistolet, chargé mais non armé, sur le président Ford, alors en visite à Sacramento, capitale de l'Etat de Californie.

Aux termes de la loi de 1965, adoptée après le meurtre de président Kennedy, la tentative d'assassinat d'un président des Etats-Unis est un crime fédéral passible de l'emprisonnement à vie. Une libération sur parole ne peut intervenir qu'au bout de quinze ans de peine effective. C'est la première fois que cette loi entre en application aux Etats-Unis.

L'avocat de Lynette Fromme — commis d'office — avait tenté de faire admettre aux jurés qu'il ne s'agissait que d'une agression à main armée sans intention homicide. La sentence fixant la peine sera rendue le 17 décembre.

Surinam

Paramaribo doit régler le problème de ses frontières avec la Guyana et la Guyane française

Les fêtes de l'indépendance du Surinam ont eu lieu mardi 25 novembre à minuit, à Paramaribo, en présence de la princesse héritière Béatrix des Pays-Bas, de son époux le prince Claus, du premier ministre néerlandais, M. Joop Den Uyl, et de leurs hôtes, le premier ministre surinamien, M. Henk Arron, et le gouverneur du Surinam, M. Johan Ferrier, qui devient le premier président de la nouvelle République.

Le même jour, le Surinam a posé sa candidature à l'ONU. Mercredi, le Surinam a été admis à la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Vingt-cinq mille Surinamiens ont assisté au stade de Paramaribo à la cérémonie des couleurs, le rouge-blanc-bleu néerlandais a été amené, et le nouveau drapeau surinamien — cinq bandes horizontales verte, blanche, rouge, blanche et verte avec une étoile jaune au milieu — a été hissé au son des hymnes nationaux néerlandais et surinamien après que le speaker eut déclaré : « Un peuple, une nation, une destination. » Un feu d'artifice a ensuite été tiré.

Les trois cents militaires néerlandais encore présents au Surinam se sont embarqués mardi *après-midi pour les Pays-Bas*.

Correspondance

Paramaribo. — « *Je ne suis ni Idi Amin ni Forbes Burnham, comme on l'a suggéré. Je suis tout simplement Henck Arron.* »

Le premier ministre du Surinam (ancienne Guyane hollandaise) a-t-il réussi, par ces paroles, à convaincre ses compatriotes originaires du sous-continent indien que son gouvernement, composé essentiellement de créoles (Noirs et métis) ne leur réserverait pas, après l'accession au pays à l'indépendance, le sort des Asiatiques expulsés d'Ouganda en 1972 ? Ou bien celui des Hindoustanis de la Guyana voisine présentés, à tort ou à raison ici, comme les victimes de la politique du premier ministre noir, Forbes Burnham ? Ce n'est pas certain.

Sans doute, les fêtes de l'indépendance n'ont-elles été marquées d'aucun incident comme on avait pu le craindre ces dernières semaines. Les cérémonies se sont déroulées, il est vrai, sous le signe de la réconciliation *in extremis* des Hindoustanis et des créoles

Le 19 novembre, les députés du V.H.P. (parti Vatan hitkarie qui représente l'opposition hindoustanie) estimant qu'ils avaient obtenu des garanties suffisantes pour leur communauté décidaient, contre toute attente, d'approuver la constitution du nouvel Etat.

La réconciliation est toutefois intervenue trop tard pour ne pas laisser l'impression que le V.H.P. s'était *quelque peu laissé forcer la main.*

Les propos que nous tenait récemment le député Harry Laigsingh traduisent bien ce sentiment : « *Nous étions un fardeau pour la Hollande... Nous n'avions pas le choix, car ils (les créoles) ont la majorité* (au Parlement). *C'est fait. Nous n'y pouvons plus rien.* »

Pour les Hindoustanis, une indépendance conduite et négociée par les créoles portait en germe les risques d'une dictature noire. Les Hindoustanis préconisaient l'organi*sation d'élections avant l'indépendance*, dans l'espoir de retrouver le pouvoir qu'ils avaient perdu en 1973. Ils demandaient également que l'armée du Surinam indépendant reflète le poids numérique des différents groupes ethniques du pays. Ce que les créoles et les Indonésiens estiment inacceptable.

La politique économique du gouvernement de M. Arron, conduite par M. Eddy Bruma, fondateur du Parti national de la République (P.N.R.), qualifié de « rouge » ou de « communiste » par le V.H.P., constitue l'une des principales sources d'inquiétude des Hindoustanis. Les initiatives du ministre de l'économie pour « socialiser » la distribution de certaines denrées essentielles ne peuvent que mécontenter ces derniers, qui contrôlent les activités commerciales du pays.

Les Hindoustanis stigmatisent également la politique « nationaliste » de M. Eddy Bruma à l'égard des sociétés Suralco (filiale de la compagnie américaine Alcoa) et Billiton, qui exploitent la bauxite du Surinam, troisième producteur mondial de ce métal. Les impôts versés par ces compagnies au gouvernement de Paramaribo ont été augmentés de 100 millions de guilders (40 millions de dollars) entre 1974 et 1975. Le gouvernement du Surinam, qui est membre de l'Association des pays exportateurs de bauxite, entend bien continuer sur cette voie.

La politique extérieure du nouvel Etat ne devrait pas, en revanche, poser de problèmes majeurs. Tous les partis politiques s'accordent à préconiser le renforcement des liens du Surinam avec ses voisins caribéens et latino-américains. Dès 1976, le Surinam pourrait adhérer au Caricomm (Marché commun caribéen). Plusieurs accords ont déjà été signés avec un certain nombre de pays latino-américains, en matière de coopération technique et *économique notamment.*

Mais le Surinam devra avant tout régler le problème de ses frontières contestées avec la Guyana à l'Ouest et avec la Guyane française à l'Est. Selon le premier ministre, M. Arron, le développement économique de ces *régions suppose* le *règlement* préalable du problème du tracé des frontières.

MARIE-CLAUDE CÉLESTE.

AFRIQUE

Sahara occidental

Le Front Polisario affirme que des unités marocaines ont subi de lourdes pertes

Le Front populaire pour la libération de la Saguia-El-Hamra et du Rio-de-Oro (Front Polisario) a tenu, mercredi 26 novembre, à Paris une conférence de presse. Parlant au nom de cette organisation, M. Ahmed Baba Miske *a déclaré :*

« *Depuis quatre semaines, des combats se déroulent au Sahara occidental. Les patriotes sahraouis luttent contre l'agression déclenchée contre leur pays par le roi Hassan II. Le souverain a attendu près d'un mois pour avouer cette guerre lors de la conférence de presse qu'il a tenue mardi (1). Elle est pour lui doublement honteuse ; d'abord parce qu'il s'agit d'une lutte illégale qui vise à asservir un peuple et à lui voler son territoire. Ensuite parce que les forces armées royales ont été mises en échec.* »

Selon le responsable du Front, Madrid et Rabat ont conclu un accord secret aux termes duquel l'Espagne s'est engagée à remettre purement et simplement le Sahara occidental à l'armée marocaine. La semaine dernière, a-t-il ajouté, un bataillon d'infanterie marocain s'est al dirigé vers la ville de Sma que les militaires espagnols valent lui livrer. Il a été int cepté par les maquisards Front qui lui ont infligé lourdes pertes et l'on contra *à battre en retraite. L'offic* commandant l'unité a été ca turé. Selon le Front Polisaro, combats auraient fait, der leur déclenchement, le 31 oc bre, quatre cents morts et s cents blessés du côté maroc Les troupes marocaines pourt appuyées par des blindés, n' raient pas réussi à s'avancer plus de 20 à 40 kilomètres, se les secteurs, en territo sahraoui.

En réponse à une question porte-parole du Front a pré « *qu'aucun algérien ne part pait actuellement à la l armée mais que ce ne serait étonnant ni anormal* ». — D

(1) Le roi Hassan II avait not ment déclaré, selon l'A.F.P. : « *Il vrai qu'il y a eu une action de n rité à l'est du Sahara. Ce n'est une guerre. Il n'y a pas de vict algériennes.* »

Sénégal

Les relations avec l'Algérie se dégrade[nt]

De notre correspondant

Dakar. — Les relations entre le Sénégal et l'Algérie, qui avaient connu une phase ascendante depuis deux ans environ, et qui dès lors marquaient le pas, se sont dégradées au cours des dernières semaines.

En février dernier, lors de la conférence des pays non-alignés sur les matières premières, qui s'était tenue dans la capitale sénégalaise, puis, au cours de rencontres analogues, notamment à la conférence des Nations unies sur le développement industriel, en mars à Lima, les efforts des Algériens pour amener leurs collègues à s'aligner sur leurs propres positions avaient irrité certains délégués d'Afrique noire, parmi lesquels ceux du Sénégal, soucieux de parvenir à un ordre économique international plus juste, mais souvent partisans de méthodes plus souples à l'égard des pays industriels.

A l'inverse, l'intense activité diplomatique déployée ces derniers mois par M. Senghor dans trois secteurs auxquels l'Algérie s'intéresse particulièrement — l'Angola, le Proche-Orient et surtout le Sahara occidental — a donné l'impression aux dirigeants algériens que le chef de l'Etat sénégalais s'employait systématiquement à contrarier leur action.

Cela explique la vivacité de ton avec laquelle M. Senghor a été pris à partie à la fin de la semaine dernière dans une dépêche d'Algérie Presse Service, reprise trois jours plus tard par *El Moudjahid*. Cette dépêche rappelle qu'« *en 1955 M. Senghor était Français et, bien plus, men du gouvernement qui faisait guerre au peuple algérien* » (

Cependant, en dépit du ca tère désagréable et jugé ici s maire de ce rappel, qui passe silence l'action discrète mais e cace que le président Sengho menée alors en faveur de la ca algérienne, les autorités séné laises semblent avoir décidé conserver leur calme, et auc réponse officielle n'a encore apportée à la dépêche de l'A.

PIERRE BIARNÈ[S]

(1) N.D.L.R. : M. Senghor éta l'époque secrétaire d'Etat à la p dence du conseil.

Angola

LA CHINE AURAIT CESSÉ DE SOUTENIR LE F.N.L.A.

Selon l'agence américaine United Press International, la radio du F.N.L.A., émettant à Carmona et captée à Johannesburg, a annoncé que la direction de ce mouvement a décidé de renvoyer les Chinois qui servaient d'instructeurs à ses troupes. Elle reproche aux Chinois de s'intéresser moins à l'instruction des troupes qu'à leur endoctrinement politique.

D'autre part, selon la même agence, la délégation chinoise aux Nations unies a annoncé que la Chine avait décidé de supprimer toute aide financière au F.N.L.A.

[Violemment dénoncée dans le tiers-monde « progressiste », l'aide chinoise au F.N.L.A. avait une importance plus politique que matérielle. Son éventuelle suppression ne permet pas de préjuger l'évolution des rapports entre la Chine et l'UNITA, mouvement qui paraît en passe de suplanter le F.N.L.A. dans la direction des opérations contre le M.P.L.A.]

Guinée-Équatoria[le]

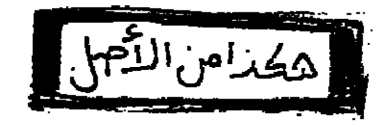
L'OPPOSITION DEMANDE À LA C.E.E. DE ROMPRE AVEC LE RÉGIME DU PRÉSIDENT MACIAS NGUE[MA]

L'Alliance nationale de rest ration démocratique (A.N.R de Guinée équatoriale, mo ment clandestin d'oppositior lancé, *mercredi 26 novembre* appel à la Communauté écon que européenne « *pour qu régime policier et sanguinair président équato-guinéen Ma Nguema* » soit exclu du bén de la convention d'associa C.E.E.-A.C.P. (pays d'Afrique, Caraïbes et du Pacifique).

M. Eya Nchama, membre comité central de l'Alliance passage à Paris, a indiqué la C.E.E. avait suspendu les gociations avec le gouvernem espagnol après l'exécution cinq membres de l'oppositior septembre dernier. Or, pou le communiqué de l'A.N. « *le régime de Macias Ngu est plus sanglant que celui général Franco* », et il s pour le moins paradoxal « *qu régimes démocratiques de l rope continuent d'apporter soutien au gouvernement équ guinéen* ».

L'Alliance regroupe trois p politiques dissous par le gou nement équato-guinéen : le M vement national de libération Guinée espagnole (MONALI le Mouvement union national Guinée espagnole (MUNGE) l'Union bubi (les Bubi l'ethnie dominante de Macias-Nguema, ancienne nando-Po). Elle a été consti lors d'un congrès de leurs re sentants en exil qui s'est en Europe en août 1974.

Enfin, l'Alliance a rendu pu un document qui fait l'histor du régime du président Ma et donne en annexe une liste quatre-vingt-treize dirigeants litiques et hauts fonctionna tués sur son ordre depuis 1969



AFRIQUE

La crise du Sahara : le dessous des cartes

II. — Une grande partie de poker

Dans un premier article (« le Monde » daté 27 novembre), Paul Balta a analysé la genèse de la crise du Sahara occidental et les événements qui se sont succédé jusqu'à la fin d'octobre 1975.

par PAUL BALTA

« *La visite de l'émissaire du* [p]*résident Boumediène à Madrid,* [l]*e 31 octobre, a produit l'effet* [d]*'une bombe* », disent les Algé[ri]ens. Usant d'un langage moins [la]pidaire, les Espagnols admet[te]nt qu'elle a modifié certaines [do]nnées et contribué à bloquer [m]omentanément le processus des [né]gociations entamé par Rabat [av]ec M. Solis Ruiz. Le ministre [d]u mouvement pouvait d'autant [m]ieux justifier l'ouverture du [di]alogue avec le Maroc que, face [à] la « marche verte », son gou[ve]rnement s'était senti « *lâché* » [pa]r le Conseil de sécurité. Il lui [re]prochait d'avoir joué les Ponce-[P]ilate et cherché à gagner du [te]mps en confiant une mission [d']information à M. Waldheim [a]u lieu de donner un coup d'ar[rê]t à l'entreprise royale. Il avait [ég]alement l'impression que l'Al[gé]rie, tout en rappelant des prin[ci]pes, demeurait d'une extrême [pr]udence dans la pratique. En [ca]s de crise grave, se deman[da]ient les Espagnols, tout le monde ne va-t-il pas nous laisser faire seuls le « sale travail » ?

Les points marqués par Rabat inquiètent alors l'Algérie, qui réagit. Coup sur coup, elle affirme à l'ONU que si le Conseil de sécurité n'assume pas ses responsabilités, elle prendra les siennes ; dépêche des émissaires dans plusieurs capitales ; fait savoir discrètement que ses troupes sont mobilisées. Ces réactions confortent la diplomatie espagnole et le clan des libéraux hostiles aux entreprises de M. Solis Ruiz. Le prince Juan Carlos en tire également parti. Le meilleur moyen de faire face aux ultras n'est-il pas de s'appuyer sur l'armée, *elle-même* hostile à une capitulation devant le Maroc ? Il se rend donc le 2 novembre à El Aioun, *où il affirme* solennellement que l'Espagne s'opposera à la « marche verte ». Une semaine plus tard, Hassan II ordonnera le repli des « marcheurs ». On conclut trop hâtivement à la défaite du souverain, alors qu'il a habilement manœuvré : ayant reculé pour que l'honneur espagnol soit sauf, il demande des contreparties pour que le sien ne soit pas bafoué.

Deux écoles à Madrid

[À] Madrid, deux écoles s'affron[ten]t, et si le lobby pro-marocain, [sou]tenu par les Américains, l'a [de] nouveau emporté, la partie ne [se]mble pas définitivement jouée. [Le] problème est de savoir en [fon]ction de quels intérêts l'Espa[gn]e va finalement se déterminer. [Un] arrangement avec le Maroc, [à c]ondition d'y mettre des formes [et] de donner l'impression qu'on [a ten]u compte des principes de [l'O]NU, aura pour principal avan[tag]e, soutiennent les ultras, de [lai]sser à Madrid deux bases au [Sa]hara occidental pour assurer [la] défense des Canaries.

[E]n outre, un répit serait obte[nu] pour Ceuta et Melilla, et il [ne] fait pas de doute que les [Éta]ts-Unis préfèrent que ces *pre*[sidio]s demeurent aux mains des [Esp]agnols.

[M]ais la riposte des adversaires [du] lobby pro-marocain se situe [sur] un autre plan : conserver une [par]ticipation de 60 % dans les [pho]sphates et des concessions [dan]s le domaine de la pêche. Ils [ra]ppellent que le Maroc avait [dé]jà consenti, en échange de la [ré]trocession d'Ifni, un statut par[tic]ulier aux sujets espagnols de [l'e]nclave et des privilèges en [ma]tière de pêche, mais qu'il avait [an]nulé unilatéralement l'accord, [sa]ns préavis, un an plus tard. Ce [pr]écédent conduit la diplomatie [es]pagnole à se demander si [Ha]ssan II ne profitera pas de la [pre]mière crise venue — quitte à [la] provoquer — pour reprendre [d'u]ne main ce qu'il aura accordé [de] l'autre. Ayant tourné le dos [au] Front Polisario, l'Espagne ne [pe]rdrait-elle pas alors sur les [deu]x tableaux ?

[E]n revanche, un Sahara indé[pen]dant et non aligné (1) ne [ga]rantirait-il pas la pérennité [d'u]ne entente puisque, manquant [de] cadres et d'expérience, le [nou]vel État aurait besoin d'une [aid]e économique et technique à [lon]g terme ? (le ravitaillement [de] ce territoire est presque exclu[sive]ment assuré par les Cana[ries]). Sans doute, cet État ne [con]cédera-t-il au maximum que [...] % dans l'exploitation des [pho]sphates, mais cela suffirait [pou]r éviter que le Maroc, premier [ex]portateur mondial de phos[pha]tes, ne devienne aussi premier producteur — il occupe actuellement la troisième place, après les États-Unis et l'U.R.S.S., — ce qui lui permettrait d'en fixer les prix à sa guise.

Les ultras font cependant observer qu'un Sahara indépendant représenterait un inconvénient majeur puisqu'il pourrait soutenir la lutte du M.P.A.I.A.C. (Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien). Ce dernier a suggéré que l'Espagne aille jusqu'au bout de la décolonisation qu'elle a entreprise en laissant les Canaries accéder pacifiquement à l'indépendance et envisage la constitution d'une confédération saharo-canarienne qui pourrait conclure de larges accords de coopération avec Madrid. L'idée lancée dès 1970, a paru saugrenue à l'époque aux dirigeants espal'époque aux dirigeants espachemin chez plusieurs membres de l'O.U.A. dont l'Algérie, la Libye, la Guinée et le Sénégal. Le journal économique *Informaciones* s'en est fait discrètement l'écho en juillet dernier sans cependant être sanctionné.

Face à une Espagne partagée entre deux stratégies, Hassan II a réagi en joueur de poker, sachant qu'une victoire lui permettrait de gagner gros. Sur le plan international et régional, il renforce sa position. Sur le plan intérieur, il peut décider à loisir du rôle qu'il assignera à l'opposition, contrairement à l'analyse faite par cette dernière, qui pensait que le roi tirerait les marrons du feu pour elle.

Le souverain a profité des flottements provoqués par l'agonie de Franco pour abattre ses atouts. La « marche verte » apparaît aujourd'hui comme un « écran de fumée » qui lui a permis d'envoyer des troupes au nord-est du Sahara, sans provoquer de riposte autre que celle du F. Polisario, et d'obtenir, par l'accord de Madrid, d'appréciables avantages. Tout indique, en effet, que le Maroc et la Mauritanie mettront à profit le délai fixé par les Espagnols avant leur retrait du Sahara, le 28 *février* 1976, pour « infiltrer » leurs partisans et faire pièce au F. Polisario.

Les trois politiques de Nouakchott

[Pa]ys pauvre, peu peuplé, faible[men]t armé, la Mauritanie n'a [pas] les atouts de ses puissants [voisi]ns, mais elle a utilisé avec [hab]ileté ceux dont elle dispo[se]. le président Ould Daddah [se]mblant à un joueur de [bridg]e qui tient, quand cela l'ar[rang]e, la place du mort. En fait, [Noua]kchott a trois politiques dans [l'affa]ire du Sahara. La première, [à us]age international, repose sur [l'auto]détermination, principe qui [lui a] permis naguère d'accéder à [l'ind]épendance contre le gré du [Maro]c.

[La] deuxième, à usage interne, [consi]ste à affirmer ses droits sur [l'ense]mble du Sahara occidental, [co]mpris la zone de Tekna, [...] entre Tarfaya et l'oued [...] restituée par l'Espagne au [Maro]c en 1958. Elle est fondée sur [le sen]timent de parenté avec les [tribu]s sahraouies et sur l'histoire [puisq]ue la grande dynastie Almo[ravid]e, qui conquit l'Andalousie et [fit la] grandeur du Maroc aux on[zième] et douzième siècles, était [une d]ynastie maure. La troisième [politiq]ue, essentiellement tactique, [...], faute de mieux, un partage [du Sa]hara avec le Maroc.

[Dan]s un premier temps, les [dirige]ants mauritaniens avaient [envisa]gé la possibilité d'une Ré[publiq]ue sahraouie non alignée [qui se]rait tampon entre leur pays [et le] Maroc. La concertation tri[partit]e prônée par l'Algérie devait [about]ir à une coopération des [trois É]tats pour la mise en valeur, [non s]eulement du Sahara, mais [de l'e]nsemble de la région, que [les Al]gériens appellent volontiers [« la R]uhr du Maghreb ». Toutefois, lorsque Hassan II a fait volte-face et proposé la solution de partage à M. Ould Daddah, ce dernier a été tenté d'accepter pour ne pas risquer de se retrouver hors jeu. Il n'est pas exclu, non plus, qu'il ait voulu affirmer son autonomie, les mauvaises langues disant, à la suite de ses nombreux déplacements à Alger, qu'il se comportait comme s'il était le « *wali* (préfet) *de Nouakchott* ». Il a cependant gardé ses autres fers au feu, pour le cas où la solution de l'ONU s'imposerait et pour tenir compte des réticences de ceux qui, à Nouakchott, craignent un tête-à-tête avec Rabat.

Le Maroc a commis un faux pas en minimisant le rôle de la Mauritanie et en la présentant comme un « sous-traitant », aussi bien devant la Cour internationale de La Haye que dans les négociations avec Madrid. En faisant mine de se rapprocher de l'Algérie — c'est lui qui a demandé à rencontrer le président Boumediène à Béchar, le 10 novembre — M. Ould Daddah a redressé la situation en faisant monter les enchères en sa faveur, à Rabat et à Madrid.

La crise saharienne a, d'autre part, contribué indirectement à rapprocher les présidents Boumediène et Kadhafi, qui étaient en froid depuis qu'Alger avait condamné les conditions dans lesquelles avait été conçue la fusion — mort-née — tuniso-libyenne en janvier 1974. Le roi Hassan II a bien envoyé une délégation au bouillant colonel pour lui proposer une réconciliation et lui demander de servir de médiateur entre le Palais et le F. Polisario ; mais le chef de l'État libyen n'a pas donné suite, et a, au contraire, donné une grande publicité à une conférence de presse tenue il y a quelques semaines à Tripoli par le secrétaire du Front, M. El Ouali, tout en lui accordant un soutien accru. La radio libyenne a même été jusqu'à reprocher à l'Algérie de ne pas aider suffisamment le Front. Mais ces critiques ont cessé à la suite d'une visite du colonel Yahiaoui, membre du Conseil de la révolution et directeur de l'Académie interarmes de Cherchell, qui a souligné les convergences entre « *la révolution de novembre (Algérie) et la révolution de septembre (Libye)* ».

Jusqu'ici, le président Boumediène a donné le pas à la stratégie sur la tactique. Sa principale préoccupation est d'éviter que ne se renforce sur le flanc ouest de l'Algérie un régime conservateur et pro-américain qui lui serait ouvertement hostile. Jusqu'à une période récente, il avait choisi, comme il l'a expliqué lui-même, de faire le « *Maghreb des États* », en concertation avec leurs chefs, quitte à contribuer au renforcement de leurs régimes respectifs, ce que l'opposition, en Tunisie et au Maroc, lui a suffisamment reproché. Dans son discours du 19 juin, il a amorcé un tournant en annonçant que désormais il y avait lieu d'édifier « *le Maghreb des peuples* ». Mais c'est un projet de longue haleine dont les résultats ne se feront pas sentir de sitôt.

Depuis ce changement de cap, l'Algérie donne l'impression que la chute de la monarchie marocaine, « *régime anachronique* », fait partie de ses hypothèses de travail. On estime à Alger qu'en organisant la « marche verte », le roi a libéré une force qui pourrait agir comme un boomerang. On rappelle aussi que dans nombre de pays du tiers-monde ce sont les militaires qui ont le plus souvent « *débloqué les situations bloquées* », selon le mot d'un dirigeant.

En attendant, l'Algérie souhaite que l'ONU ne se déjuge pas et ne désavoue pas toutes les résolutions qu'elle a votées. Elle espère également que le gouvernement espagnol, sensible au mécontentement de l'armée du Sahara, reviendra sur les décisions prises sous la pression du lobby pro-marocain.

Mais, c'est peut-être sur le terrain que la partie se jouera. Le Front Polisario a engagé une course de vitesse pour prendre la relève des autorités espagnoles. Jusqu'ici, il a partiellement réussi. Mais pourra-t-il résister aux pressions conjuguées de Rabat, de Nouakchott et de Madrid ? *L'armée* algérienne volerait-elle alors à son secours ? On peut poser la question. Bien que le président Boumediène ait toujours affirmé que la révolution ne s'exporte pas, le Front Polisario estime — a-t-il reçu des assurances à ce sujet ? — que l'Algérie ne restera pas les bras croisés si l'on tente « d'étouffer un peuple », et qu'elle s'opposera à une invasion militaire étrangère. De toute façon le Front, aidé financièrement par la Libye et matériellement par l'Algérie, est en mesure de se livrer à des harcèlements et à des sabotages économiques, notamment à Bou-Craa, mais aussi s'il le faut, contre le chemin de fer de la Miferma (Mines de fer de Mauritanie). On verrait alors s'installer au Maghreb une guérilla comparable à celle du Dhofar, à l'autre extrémité du monde arabe.

FIN

(1) Cf. le programme de F. Polisario in *le Monde diplomatique*, août 1975.

ASIE

DES PERSONNALITÉS FRANÇAISES LANCENT UN APPEL POUR UNE POLITIQUE D'AMITIÉ AVEC LE VIETNAM

Plus de deux cents personnalités françaises ont signé un appel en faveur d'une politique d'amitié à l'égard du Vietnam. Le texte en a été remis à M. Claude Chayet, ministre plénipotentiaire, qui accompagne M. de Courcel dans sa mission à Hanoï (*le Monde* du 23-24 novembre). Les signataires de l'appel demandent que *« la solidarité populaire si active au temps des combats soit continuée et amplifiée »* et que *« le gouvernement français s'engage vis-à-vis du Vietnam dans une politique d'amitié dégagée de toute ingérence et se concrétisant dans un vaste programme d'aide et d'échanges économiques, techniques et intellectuels »*.

Parmi les signataires de l'appel figurent : M. Jacques Berque, Albert Chambon, Georges Duby, Alfred Kastler, Robert Merle d'Aubigné, Théodore Monod, Francis Perrin, Jean-Pierre Vernant, Louis Bazin, Charles Bettelheim, Alain Touraine, Laurent Schwartz, Bernard Clavel, Michel Leyris, Robert Merle, Vercors, etc., etc.

Laos

● LE PRINCE PANYA, FILS DU PRINCE SOUVANNA PHOUMA, premier ministre du Laos, s'est réfugié, mercredi 26 novembre, en Thaïlande après avoir traversé le Mékong à la nage.

PROCHE-ORIENT

CORRESPONDANCE

APRÈS LE VOTE DES NATIONS UNIES

Un État exclusif d'Israël

M. Gérard Israël, directeur des Nouveaux Cahiers, *revue trimestrielle publiée sous les auspices de l'Alliance israélite universelle, nous écrit :*

M. René Maheu, ancien directeur général de l'UNESCO, et M. Senghor, président du Sénégal, expriment dans la même page (*le Monde* du 20 novembre), l'un dans une longue analyse, l'autre dans une interview, des opinions très voisines sur la question palestinienne et sur la prétendue intransigeance d'Israël.

MM. Maheu et Senghor sont d'accord pour ne souffler mot du programme politique de l'O.L.P., de la fameuse charte qui prévoit la disparition d'Israël et son remplacement par une grande Palestine au sein de laquelle les juifs, s'il en reste, n'auraient aucun droit collectif. M. Maheu a beau jeu d'affirmer que la question palestinienne est *« délibérément ignorée »* par Israël et M. Kissinger, alors que lui *« ignore »* (au sens anglais, c'est-à-dire ne tient pas compte) des intentions explicites et avouées des Palestiniens. L'ancien directeur général de l'UNESCO reprend la formulation de M. Giscard d'Estaing et affirme que les Palestiniens ont droit à une patrie, comme si le mot patrie avait un sens en droit international, comme si la patrie palestinienne souhaitée ne devait pas être un Etat, défini selon le vœu de l'O.L.P., c'est-à-dire un Etat exclusif d'Israël. Il y a tout de même quelque duplicité à affirmer la nécessité d'une patrie palestinienne, à établir concurremment que l'O.L.P. est représentative des Palestiniens, tout en cachant la conception que l'O.L.P. se fait de cette patrie ! Quant au président Senghor, il se fait le prophète de la modération de l'Irak et de la Syrie qui entretiennent les espoirs des quelques Palestiniens réunis autour du *front de refus*, les Habbache, les Hawatmeh, les Djebril, et croit pouvoir affirmer que ceux-là ne veulent pas la destruction d'Israël ni même son exclusion de l'ONU !

● *L'Association française pour les Nations unies*, dans une résolution adoptée à l'unanimité par son comité exécutif, *« déplore la résolution votée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 novembre affirmant que le sionisme est une forme de racisme »*. L'Association, qui souligne que, *« depuis la création de l'ONU, elle se consacre à en défendre et illustrer en France les principes et l'action »*, met en garde les gouvernements qui ont voté cette résolution et ceux qui n'ont pas cru devoir la repousser contre les graves conséquences que l'adoption de telles résolutions risque d'avoir sur la crédibilité de l'ONU dans l'opinion publique et, par voie de conséquence, sur l'existence même de l'Organisation.

Sionisme et racisme

M. J.-P. Bloch, vice-président du Comité d'action de la résistance, et Mme Marie-Madeleine Fourcade, présidente, nous ont adressé la lettre suivante :

Voici ce que nous pensons de la publication par *le Monde*, dans son numéro daté du 22 novembre, des « Deux points de vue sur le vote de l'ONU assimilant sionisme et racisme » :

Effectivement, sur un pied d'égalité avec celle de Pierre Nora, a paru une « Opinion » dont le premier paragraphe reprend, sous une forme *insupportable et atroce*, le plus vieux thème raciste du monde, la vénalité des juifs : « ...les maquignons ont trouvé l'occasion de vendre pour la énième fois les six millions de victimes juives ».

Ainsi, « les membres de la communauté humaine » (termes utilisés par M. Soliman pour éviter ceux de « peuple juif » dont il est pourtant question), lesquels, sans toujours s'identifier au sionisme, ont néanmoins en leur immense majorité une attitude si positive à son endroit que qualifier le sionisme de racisme est une insulte personnelle faite à chacun d'eux. Le « travail juif », bien loin d'être une forme de racisme, représente en particulier une volonté évidente de libération, par le travail ouvrier et paysan, et le refus, parfaitement démocratique, d'exploiter les Arabes.

L. Soliman, qui reproche à d'autres de prétendus amalgames, n'hésite pas, pour sa part, à assimiler à des « demeurés de l'antiarabisme » et à des antisémites devenus pro-Israéliens, et surtout sionistes, les juifs, leurs amis, des millions d'hommes soucieux de justice et les Etats démocratiques indignés. Il ne recule pas davantage devant l'insinuation diffamatoire la plus infâme, bien reconnaissable du fait que le thème de « l'alliance du sionisme et du nazisme » est utilisé sans précaution ni vergogne dans les propagandes arabes *les plus grossières*. En revanche, il est vrai que des sionistes juifs furent épargnés par l'holocauste, ce que déplore ouvertement le chef de l'Ouganda, l'un des initiateurs de la résolution de l'ONU, et précisément nombre d'entre eux le furent parce qu'ils étaient en Palestine ! C'est même l'un des mérites capitaux du sionisme que d'avoir permis ce sauvetage.

Tout est à l'avenant dans cet article, dont il nous paraît inutile de commenter plus avant l'accumulation de contre-vérités et de phrases et faits retirés de leur contexte. Sa conclusion même, dans laquelle M. Soliman se réjouit de ce que l'on ne célébrera plus officiellement, en France, la victoire contre le nazisme, et où il ose en tirer argument pour essayer de museler ceux qui ont lutté contre lui, étant d'une prétention qui dépasse l'imagination.

● *L'ONU et le sionisme.* — Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement mercredi 26 novembre à l'Assemblée nationale, en réponse à M. Pierre de Bénouville (app. *U.D.R.*, *Paris*), M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a rappelé la position de la France lors du vote à l'ONU de la résolution assimilant le sionisme au racisme. Il a ajouté : *« Obtenir une révision de ce vote paraît difficile, mais nous poursuivons nos efforts pour empêcher les Nations unies de persévérer dans une voie si dangereuse. (...) Notre liberté d'action,* a-t-il conclu, *reste entière, notre attitude dépendra de ce qui aura été fait pour rectifier un vote tout à fait condamnable et condamné par la France. »*

Au terme de sa mission au Proche-Orient

M. WALDHEIM SE DÉCL[illegible] OPTIMISTE AU SUJET [illegible] RENOUVELLEMENT DU M[illegible]DAT DES « CASQUES BLEU[illegible] SUR LE GOLAN.

Au terme de sa mission [illegible] Proche-Orient, M. Kurt W[illegible]heim a quitté, ce jeudi m[illegible] 27 novembre, Damas à destina[illegible] de New-York, via Londres, o[illegible] rencontrera le roi Hussein de [illegible]danie. Le secrétaire général [illegible] l'ONU soumettra un rapport [illegible] *les résultats de ses entretien[illegible]* Conseil de sécurité, qui vie[illegible] expiration dimanche.

S'adressant mercredi soir [illegible] journalistes, après une réunio[illegible] près de quatre heures ave[illegible] président syrien, M. Hafez Assad, M. Waldheim a dé[illegible] qu'il avait bon espoir que le [illegible]blème de la prolongation du m[illegible]dat des « casques bleus » s[illegible] résolu, mais que la réunion [illegible] *Conseil de sécurité pourrait* [illegible] *« pendant tout le week-end* [illegible]

Selon le quotidien isra[illegible] *Maariv*, le Conseil de séc[illegible] pourrait inviter l'OLP à p[illegible]ciper en tant qu'observateu[illegible] débat de vendredi. Ce sera [illegible] concession que le Conseil f[illegible] à la Syrie pour qu'elle ac[illegible] le renouvellement du manda[illegible] « casques bleus ».

D'autre part, l'OLP s'app[illegible]rait dans les prochains jou[illegible] *« faire un grand pas ver[illegible] reconnaissance d'Israël »*, sel[illegible] journaliste et ancien député i[illegible]lien, M. Ouri Avneri, qui pr[illegible] qu'il s'agirait d'un geste con[illegible] avec Moscou et Damas. *(A.F.*[illegible]

LES JUIFS ORIGINAIRES [illegible] PAYS ARABES DEMAN[illegible] QUE LEURS DROITS SO[illegible] PRIS EN CONSIDÉRATION [illegible] TOUT RÈGLEMENT AU PRO[illegible] ORIENT.

La convention préparatoir[illegible] l'Organisation mondiale des j[illegible] originaires des pays arabes (WO[illegible] qui a réuni à Paris les [illegible] 25 novembre une centaine de [illegible]gués venus de seize pays, a te[illegible] ses travaux en exigeant que [illegible] droits des juifs des pays [illegible] soient inclus dans le cadre de [illegible] négociation d'un règlement de [illegible] au Proche-Orient ».

Les participants à cette conve[illegible] qui estiment représenter en[illegible] deux millions de personnes viva[illegible] Israël ou dans la « Diaspora », [illegible] adopté, en outre, cinq résolut[illegible] Ils demandent :

1) Que la Syrie et l'Irak acco[illegible] aux juifs leurs droits civ[illegible] humains élémentaires, y compr[illegible] liberté d'émigrer ;

2) Que les pays arabes verse[illegible] indemnité équitable pour les [illegible] « volés, gelés ou expropriés », [illegible] que pour les dommages subis p[illegible] juifs à la suite des persécutio[illegible] de discrimination (les organis[illegible] de cette conférence ont tenu [illegible] fois à établir une distinction [illegible] ces persécutions et la situatio[illegible] juifs « en Tunisie et au Maroc [illegible]

3) Que les pays arabes rest[illegible] tous les biens ayant une valeu[illegible]rituelle, culturelle et religieus[illegible]

4) *Que les juifs* des pays [illegible] bénéficient d'une « part adéq[illegible] de la richesse naturelle des pa[illegible] Proche-Orient (les organisateu[illegible] refusé de préciser s'ils faisaient [illegible]sion au pétrole) ;

5) Que les juifs des pays [illegible] jouissent pleinement de leurs [illegible] y compris des droits politiqu[illegible]

La conférence de presse qui [illegible]turé les travaux de la conven[illegible] été troublée par un groupe de [illegible] séphardes, auxquels on avait [illegible]dit l'accès de la salle. Ces per[illegible]teurs affirmaient que les juif[illegible]ginaires des pays arabes « ne [illegible] pas des réfugiés », n'ayant p[illegible] « chassés des pays arabes [illegible] dénonçaient, en outre, « le [illegible] de misère réservé aux juifs orie[illegible] en Israël ».

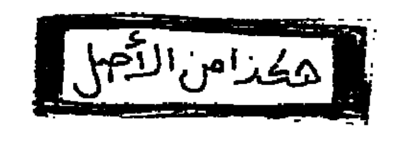
Liban

LE PRÉSIDENT FRANGIÉ ESTIME QU'IL EST IMPOSSIBLE ACTUELLEMENT D'AMENDER LA CONSTITUTION

De notre correspondant

Beyrouth. — M. Couve de Murville a eu un entretien, mercredi 26 novembre, avec le chef de l'Etat libanais, M. Soleiman Frangié. L'émissaire français aurait été informé que, dans la conjoncture présente, un amendement de la *Constitution, exigé* par la gauche libanaise, ne pouvait être envisagé : *« Mon mandat et celui du Parlement expirent dans quelques mois,* a déclaré M. Frangié. *Nous n'avons donc pas le temps matériel pour procéder à une réforme de structure, et mon successeur serait beaucoup plus désigné pour entreprendre les changements dont je reconnais l'opportunité, mais qu'on voudrait m'arracher sous la pression des événements. Je pourrais tout au plus souscrire à une modification de la loi électorale sur la base d'un partage à égalité des 99 sièges de l'Assemblée, dont la répartition actuelle est de 54 pour les députés chrétiens et 45 pour les musulmans. »*

Au terme de sa visite d'amitié et d'information au Liban, l'ancien premier ministre français serait en quête d'une formule de réconciliation nationale, dont il aurait déjà exposé les grandes lignes au chef du gouvernement, qu'il a rencontré mardi. M. Frangié a précisé à M. Couve de Murville que, si les réformes préconisées par la gauche *« soutenue par la résistance palestinienne »* devaient constituer une condition préalable à toute normalisation, celle-ci lui paraîtrait bien aléatoire. On ignore quelle a été la réponse de l'émissaire français.
— E. S.



POLITIQUE

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'attribution de l'allocation-chômage aux détenus libérés : de nombreux députés de la majorité manifestent leur irritation

Mercredi 26 novembre, l'Assemblée nationale examine le projet de loi étendant aux détenus libérés le bénéfice de l'allocation d'aide publique aux travailleurs privés d'emploi.

M. BOURSON (R.I.), rapporteur de la commission des lois, relève que 25 % des détenus récidivent dans l'année qui suit leur libération, surtout pour faute d'emploi ou de revenus.

Pour Mme DORLHAC, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire : *« Si le libéré est sans travail, il apparaît simplement équitable qu'il puisse bénéficier d'une aide analogue à celle apportée par la société aux autres citoyens à la recherche d'un nouvel emploi »*. De plus, *« le mécanisme même de l'allocation chômage constitue pour le détenu libéré une forte incitation au travail »*.

Pour M. FONTAINE (non inscrit, La Réunion), premier orateur dans la discussion générale : *« On oublie qu'il y a des catégories professionnelles qui mériteraient mieux l'attention »*. Il déplore que *« les élans de générosité du gouvernement se cantonnent à la métropole »* et annonce qu'il ne votera pas ce texte. M. VOISIN (app. U.D.R.) exprime son hostilité au projet en discussion. Pour M. HAMEL (R.I., Rhône) *« ce n'est pas parce que des promesses n'ont pas été tenues en faveur d'autres catégories que l'on doit refuser de voter un texte au bénéfice de ceux qui sont peut-être victimes d'un système économique qui les conduit à la délinquance »*. (Approbation sur les bancs de la gauche.) M. GARCIN (P.C., Bouches-du-Rhône) annonce que son groupe votera le projet mais regrette *« que rien ne soit fait pour les milliers de jeunes qui, à la sortie des écoles, se retrouvent sans travail »*. M. AUBERT (U.D.R., Alpes-Maritimes) souligne notamment l'insuffisance des dispositions en faveur des veuves qui devraient bénéficier de l'allocation d'aide publique aux chômeurs.

M. PIERRE WEBER (app. R.I., Meurthe-et-Moselle) estime que l'attitude du gouvernement *« frise l'indécence démagogique »* et il se refuse à l'approuver. *« Il faut satisfaire les vrais besoins »* conclut l'orateur. M. De Poulpiquet (U.D.R., Finistère) plaide en faveur des personnes victimes d'un retrait de permis de conduire.

Pour M. Durafour, ministre du travail, *« ce texte répond à un souci de générosité et ne s'appliquera, pour l'immense majorité des cas, qu'à de jeunes délinquants »*.

M. XAVIER DENIAU (app. U.D.R., Loiret) évoque la situation des *« récidivistes oisifs »* qu'il voudrait voir écartés du cadre de la loi.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée examine un amendement de M. Icart, au nom du groupe des républicains indépendants, qui limite l'octroi de l'aide publique aux détenus libérés dont la détention n'aura pas excédé une durée fixée par décret. *« Aidons ceux qui sont récupérables*, déclare M. Icart, *et non ceux qui sont les plus mauvais »*.

M. FOYER (U.D.R.), président de la commission des lois, remarque que face à ce problème *« politiquement très difficile »*, il ne faut voir dans ce texte qu'une mesure préventive de la délinquance, mesure qui devrait, à son avis, recueillir une large adhésion. Opinion partagée par M. CLAUDIUS-PETIT (réf.).

M. Durafour propose alors de fixer un plancher et un plafond à la durée de détention requise pour bénéficier de la loi. M. Icart conteste le critère de la durée et souhaite un délai de réflexion. Opinion partagée par M. Foyer, qui plaide en faveur d'un renvoi en commission et d'un nouvel examen du texte jeudi en séance publique. M. Durafour accepte cette proposition. Le renvoi est de droit.

Hauts fonctionnaires et magistrats : les limites d'âge seront abaissées progressivement

L'Assemblée nationale procède, mercredi 26 novembre, à une seconde délibération sur le projet de loi portant sur la limite d'âge des fonctionnaires, texte dont les députés avaient examiné les articles la semaine dernière (« le Monde » du 22 novembre 1975).

M. PERONNET, secrétaire d'Etat à la fonction publique, rappelle que *« le gouvernement entend réduire les inégalités et disparités entre agents de l'Etat »*. Il estime que les décisions prises par les députés *« dénaturent le texte gouvernemental en instituant de nouveaux privilèges »*.

Avant l'examen des amendements, M. FREDERIC-DUPONT (R.I., Paris) s'élève contre l'attitude du gouvernement et déclare : *« Vous nous considérez comme des robots. »*

L'Assemblée examine et adopte un premier amendement du gouvernement supprimant la disposition reculant, dans la limite de cinq ans, l'âge de la retraite de deux ans par enfant à charge. Puis elle accepte, contre l'avis de M. FOYER (U.D.R.), un second amendement supprimant une disposition qui permettait le maintien en activité jusqu'à soixante-dix ans des professeurs et des chercheurs de l'enseignement supérieur *« en raison de leurs travaux »*, ainsi qu'un troisième amendement du gouvernement qui supprime la disposition conservant aux membres de l'Inspection générale de l'instruction publique la limite d'âge qui leur est applicable actuellement, c'est-à-dire soixante-sept ans.

Un quatrième amendement du gouvernement supprime les dispositions qui reculent de deux ans par enfant à charge la limite d'âge de soixante-huit ans des membres du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et des membres des tribunaux administratifs. Il est adopté par l'Assemblée.

Puis les députés examinent et adoptent un sinquième amendement du gouvernement qui fixe la limite d'âge à soixante-neuf ans au 1er juillet 1976 et à soixante-huit ans au 1er juillet 1977 pour les fonctionnaires prenant actuellement leur retraite à soixante-dix ans. La limite d'âge des fonctionnaires qui quittaient leurs fonctions à soixante-sept ans est fixée à soixante-six ans le 1er juillet 1977 et à soixante-cinq ans le 1er juillet 1979.

Avant le vote final, M. PERONNET s'engage à étudier le problème de la validation des années d'internat accomplies par les médecins relevant du statut général des fonctionnaires.

L'ensemble du projet ainsi modifié est ensuite adopté par l'Assemblée.

Deux amendements

En séance de nuit, les députés examinent le projet de loi organique relatif au statut de la magistrature. Ce texte, renvoyé en commission le 24 juin dernier, ramène la limite d'âge des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation de soixante-dix à soixante-cinq ans et celle des autres magistrats de soixante-sept à soixante-cinq ans.

M. LECANUET, garde des Sceaux, indique que, compte tenu de l'application éventuelle du projet, il y aurait une centaine de vacances au 1er janvier 1981 pour un total de plus de 5 000 magistrats. C'est tout à fait acceptable, ajoute le ministre, qui estime que la situation ira ensuite en s'améliorant et qu'il arrivera même un jour où le nombre de postes mis au concours pour l'accès à l'Ecole nationale de la magistrature devra être réduit.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée examine un amendement de la commission, sous-amendé par le gouvernement, fixant la limite d'âge des magis- sceaux, indique que, compte tenu trats hors hiérarchie à esoixante-huit ans, au lieu des soixante-cinq ans du texte initial. Le gouvernement limite cette disposition aux magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation. L'Assemblée adopte cette disposition.

Intervenant dans la discussion, M. HAMEL (R.I., Rhône) craint que l'Assemblée ne donne l'impression, *« alors que les chômeurs sont nombreux, de se passionner pour le sort d'hommes que l'on peut considérer comme des privilégiés »*.

M. FREDERIC-DUPONT (R.I., Paris) exprime son désaccord avec le projet en discussion.

L'Assemblée adopte un amendement de la commission fixant, à titre transitoire, la limite d'âge des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation à soixante-dix ans jusqu'au 30 juin 1976 et à soixante-neuf ans jusqu'au 30 juin 1977. Elle adopte également un amendement fixant, à titre transitoire, la limite d'âge des autres magistrats à soixante-sept ans jusqu'au 30 juin 1976 et l'abaissement à soixante-cinq ans par étape annuelle jusqu'en 1981.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du gouvernement qui assure aux magistrats une pension calculée d'après la durée des services qu'ils auraient accomplis s'ils étaient demeurés en fonctions jusqu'à la limite d'âge actuelle.

Puis elle adopte, contre l'avis du gouvernement, deux amendements des groupes socialiste et réformateur, qui maintiennent les dispositions en vigueur *« afin d'assurer la bonne formation des hauts magistrats »*. Les articles 6 et 9 sont supprimés.

Pour terminer, l'Assemblée examine et adopte un amendement de la commission permettant l'intégration directe dans la magistrature des greffiers en chef non licenciés en droit. Un sous-amendement du gouvernement précise que la formation suivie à l'Ecole nationale de la magistrature aura un caractère probatoire.

L'ensemble du projet de loi ainsi modifié est finalement adopté par l'Assemblée. La séance est levée à 23 h. 55.





POLITIQUE

L'EXAMEN DU BUDGET AU SÉNAT

AGRICULTURE : des revenus égaux à ceux de l'an dernier

Le Sénat a adopté, le 26 novembre, les crédits du ministère de l'agriculture.

M. BOSCARY-MONSSERVIN (ind.), rapporteur spécial de la commission des finances, a ouvert la discussion de ces crédits en soulignant que les prix de revient agricoles dépendaient pour une part de la productivité et que celle-ci était grandement fonction de la formation des agriculteurs et de la recherche. Or, note-t-il, dans ce domaine, un grand effort a été fait : 700 millions vont à la recherche, qui occupe sept mille agents, 1 milliard va à l'enseignement, qui en occupe douze mille, et 2 milliards à la vulgarisation, qui en occupe vingt-cinq mille. « *Pour la première fois*, déclare le rapporteur, *le budget introduit une coordination entre ces trois vecteurs de progrès social et nous voyons figurer un « crédit de cohérence* ».

M. SORDEL (ind.) exprime l'« avis » de la commission des affaires économiques et indique *que ce budget ne contient que* 25 % du concours que l'Etat apporte à l'agriculture sous diverses formes.

M. TINANT (Union centr.) traite, au nom de la commission des affaires culturelles, de la question de l'enseignement agricole et déplore la « régression dangereuse » des crédits disponibles. Les mesures nouvelles, précise-t-il, sont absorbées par l'augmentation de la charge salariale et des *frais de fonctionnement*.

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'agriculture, souligne l'ampleur de l'effort accompli par le Crédit agricole : pendant les huit premiers mois de 1975, les prêts nouveaux à moyen et à long terme à l'agriculture ont atteint 9 milliards 684 millions, soit une hausse de 29 % par rapport à la même période de 1974.

M. Christian Bonnet relève aussi la progression des crédits d'équipement qui était restée, ces dernières années, inférieure à la moyenne des autres dépenses. Puis il conclut par une réflexion sur les travaux d'orientation des ministres de l'agriculture des Six.

« *Dans la mesure où le Marché commun agricole est*, déclare-t-il, *avec l'union douanière, la seule concrétisation véritable de l'îlot communautaire, il nous appartient d'en préserver les fondements.* »

Malgré certaines mesures heureuses, les difficultés du monde agricole se sont accrues depuis deux ans, indique M. LEJEUNE (Union centr.). Les producteurs de viande restent les plus mal rémunérés et l'amélioration de leur situation devrait être « *la priorité des priorités* ».

M. MAURICE SCHUMANN (app. U.D.R.) critique l'arrêt des exportations de pommes de terre qui a été décidée le 25 octobre dans des conditions « singulières » et réclame la suppression de la taxe de 4 % qui pénalise les planteurs français de betteraves par rapport à leurs concurrents européens.

M. MEZARD (« pays. »), dénonce l'accroissement du nombre des accidents de tracteur et demande un renforcement du contrôle de l'inspection du travail. M. GUILLARD (ind.) voudrait que l'on aide d'une manière décente l'enseignement agricole privé et M. DAVID (P.C.) fait le procès du Marché commun qui se révèle, dit-il, « *comme un facteur de destruction de l'agriculture* ». M. DURIEUX (P.S.), affirme qu'au niveau actuel des prix, il aurait fallu que la production de betterave fût supérieure de 15 % à ce qu'elle a été pour maintenir le pouvoir d'achat des planteurs. M. KAUFFMANN (Un. centr.) qui associe M. Zwickert (Un. cent.) à son intervention attire l'attention du ministre sur le corps des vétérinaires inspecteurs, dont les effectifs et les moyens sont insuffisants. M. MONICHON (pays.), estime que la survie de l'enseignement agricole privé serait menacée si le gouvernement n'envisageait pas une aide financière supplémentaire. M. D'ANDIGNE (ind.), considère que la baisse du pouvoir d'achat des agriculteurs, notamment des éleveurs, devient « insoutenable ».

M. JARGOT (P.C.) proclame qu'il n'existe qu'une solution à la crise agricole : l'application du programme commun de la gauche, et M. TAILHADES (P.S.) déclare que le viticulteur méridional éprouve l'impression d'être le mal-aimé de l'agriculture.

On entend encore MM. NUNINGER (Un. centr.), YVER (ind.), GARGAR (P.C.), ALLIES (P.S.), JAGER (Un. centr.), DE LA FOREST (ind.), BRÉGÉGÈRE (P.S.), CARON (Un. cent.), PERIDIER (P.S.), ORVOEN (Un. cent.), SOUQUET (P.S.), CHAZELLE (P.S.), qui se font les avocats des producteurs agricoles de leurs régions et évoquent certaines insuffisances, notamment en matière d'enseignement agricole.

En réponse aux orateurs, M. *Bonnet traite du* revenu agricole, qui, indique-t-il, se situera en 1975 à un niveau voisin de celui de l'an dernier en francs constants.

Après les interventions de MM. MOREIGNE (P.S.) et LEMARIÉ (Un. cent.), un amendement défendu par M. TOURNAN (P.S.) visant à faciliter le contrôle du Parlement sur les crédits inscrits au titre de la rénovation rurale et du fonds d'action rurale est repoussé, l'ensemble des crédits est adopté.

Le Sénat examine ensuite le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) sur les rapports de M. MONICHON (ind.) qui refuse de voir dans ce budget « *une aumône* », et de M. GRAVIER (Un. centr.), qui juge le financement de ce budget « *complexe et contestable* » mais note que la participation de l'Etat apparaît véritablement comme « *l'expression de la solidarité nationale* ».

M. EHLERS (P.C.) indique que le groupe communiste ne votera pas un budget qui stagne et même régresse. M. MOREIGNE (P.S.) précise que le groupe socialiste adoptera la même attitude sur un budget « *qui laisse subsister trop d'inégalités* ». Avant l'adoption des crédits du BAPSA, M. Bonnet souligne que « *grâce au mécanisme privilégié — et justifié — de son financement, le BAPSA offre aux agriculteurs une couverture sociale presque égale à celle du régime général et qui nous place, en tout cas, à un rang fort honorable en Europe* ». — A. G.

Changement de cap

(Suite de la première page.)

Qu'il s'agisse encore de la nécessité pour le département de « *recouvrer sa pleine vocation pour l'administration concertée du territoire* » ou de l'hommage rendu à l'institution communale qui est « *le siège par excellence de la démocratie locale* » et doit donc « *voir accroître ses responsabilités* », le procès-verbal des délibérations gouvernementales apparaît, ni plus ni moins, comme le démarquage du discours de Dijon.

Les mesures à mettre en œuvre pour traduire ces principes dans la *réalité concrète et pour relancer la* démocratie locale seront arrêtées avant la fin de 1976. Le gouvernement se prononcera alors en fonction des conclusions d'une « *commission d'étude de l'exercice des responsabilités des collectivités locales* » qui aura, le 1er juillet, fait rapport de ses travaux au président de la République.

M. Olivier Guichard, choisi pour présider cette commission, a plus d'un titre à faire valoir. Député U.D.R. de la Loire-Atlantique, il est aussi maire de La Baule, conseiller général du canton de Guérande, président du conseil régional des Pays de Loire, et il a acquis une bonne connaissance des dossiers comme délégué à l'aménagement du territoire de 1963 à 1967, puis comme ministre responsable dudit aménagement de mai 1968 à juin 1969 et de juillet 1972 à mai 1974.

La tâche qui lui incombe a, de toute évidence, un caractère politique plus qu'administratif. M. Giscard d'Estaing précise que la commission a pour objectif « *l'instauration d'une démocratie locale authentique* » et le communiqué du conseil des ministres indique qu'elle sera composée « *en majorité d'élus reflétant à la fois la diversité des réalités locales et celle des conceptions* ». Si l'on comprend bien, l'influence des « *technocrates parisiens* » ne sera pas prédominante au sein d'un organisme où pourront être représentées toutes les familles politiques qui le souhaiteront, qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition. Aussi bien, M. Guichard a-t-il fait, dès mercredi, quelques « sondages » auprès de divers députés socialistes, parmi lesquels M. Savary et M. Dubedout, maire de Grenoble.

La nomination de l'ancien ministre de Charles de Gaulle et de Georges Pompidou prélude-t-elle à son retour au gouvernement ? Le principal intéressé élude la réponse à cette question, mais il convient de noter que, si une tâche importante lui est confiée pour les sept mois qui viennent, l'accomplissement de cette tâche n'est pas *a priori* incompatible avec l'*exercice d'une fonction ministérielle*. Dès maintenant, la prise en charge par M. Guichard du destin des collectivités locales, qui a toujours été dans le « panier » du ministre de l'intérieur, apparaît comme une *deminutio capitis* de *M. Poniatowski. Le ministre d'Etat* peut se sentir visé par le passage de la lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Guichard, où il est dit que la commission d'étude devra « *définir les obstacles de toutes natures que rencontrent les efforts de décentralisation et qui ont jusqu'ici limité leur efficacité* ». Il lui est difficile de considérer comme un satisfecit le passage du communiqué du conseil des ministres, où l'on peut lire : « *La question fondamentale, celle de l'a[u]tonomie dont peuvent jouir aujou[rd']hui et demain les collectivit[és] locales, principalement les commun[es] et à travers elles les groupe[s] humains dont elles doivent être l'e[x]pression, reste à débattre.* »

Après avoir envoyé en mission [au] Liban MM. Couve de Murville [et] Gorse, M. Valéry Giscard d'Estai[ng] attire dans sa mouvance le mai[re] de La Baule et pratique ainsi, av[ec] un art consommé, la « récupér[a]tion » des personnalités gaulliste[s]. S'agissant de M. Guichard, qui av[ait] été l'un des plus fermes partisa[ns] de M. Chaban-Delmas lors de l'éle[c]tion présidentielle de 1974, l'op[é]ration est particulièrement rem[ar]quable, et l'on comprend qu'e[lle] suscite dans les rangs de l'U.D.[R.] une joie que *la Lettre de la nati[on]* de jeudi ne dissimule pas : le pré[si]dent de la République, écrit-elle, [a] jeté son dévolu sur l'homme qui [est] « *le plus capable de faire preu[ve] d'imagination et de rompre av[ec] les vieilles habitudes* ».

Feu sur le P.S.

Le tout est de savoir s'il ne s'a[git] pas en même temps, aussi pa[ra]doxal que cela puisse paraître, [de] renouer avec un passé récent. Da[ns] le même moment où le chef [de] l'Etat redonne à l'U.D.R. des r[es]ponsabilités qui appartenaient [au] chef de file des républicains ind[é]pendants et où il freine presq[ue] ostensiblement la régionalisati[on,] M. Chirac fait feu des quatre f[ers] au Palais-Bourbon contre le pa[rti] socialiste et lui fait grief de ch[er]cher à « *organiser la désordre [et] la subversion dans les armées* ».

Avec un parfait synchronisme, [la] *Lettre de la nation* lance con[tre] M. Mitterrand des assauts dignes [de] l'extrême droite. M. Pierre Char[py] écrivant par exemple : « *La se[ule] personne qui soit dans l'incapac[ité] totale de rompre avec le parti co[m]muniste c'est lui, parce qu'il lui d[oit] tout. Nous l'avons déjà écrit, m[ais] il faut sans cesse le répéter : Fra[n]çois Mitterrand n'était qu'un pol[iti]cien discrédité jusqu'au jour [où] l'avocat Jules Borker lui a appo[rté] les quatre millions et demi de v[oix] communistes pour se présen[ter] contre le général de Gaulle. Et […] ans plus tard, il n'a pu faire s[on] OPA sur l'ex-S.F.I.O. qu'en jou[ant] sur l'union de la gauche.* »

Alors que, il y a bien peu [de] temps, M. Poniatowski se déchaîna[it] contre le seul P.C.F. et vantait, e[n] revanche, le républicanisme et l'es[prit] foncièrement démocratique d[es] socialistes, c'est au P.S. que s'e[n] prend, et avec quelle ardeur, le pr[e]mier ministre.

Il n'y a pas à s'en étonner out[re] mesure puisque M. Bord, secréta[ire] général de l'U.D.R., avait annon[cé] la couleur mardi, en Avignon, lo[rs]qu'il avait déclaré : « *N'ayons ga[rde] d'oublier que, sur les thèmes f[on]damentaux auxquels nous somm[es] attachés, les conceptions du p[arti] mitterrandiste sont aussi oppos[ées] aux nôtres que les thèses com[mu]nistes.* » Le changement de cap [et] de ton n'en est pas moins impr[es]sionnant, et l'on a quelques rais[ons] de se demander si M. Gisc[ard] d'Estaing n'est pas en train d'opé[rer] un certain retour au pompidolisme.

RAYMOND BARRILLON.

DES POLYTECHNICIENS A L'ÉLYSÉE

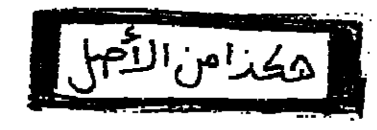
Comme le temps passe !

M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu à dîner, mercredi 26 novembre, deux cent vingt de ses anciens condisciples de l'Ecole polytechnique. Le président de la République avait invité tous ceux qui ont effectué, comme lui, leur scolarité à l'X entre 1946 et 1948, c'est-à-dire, en *fait, la promotion 1945, puisque*, avant d'entrer effectivement à l'Ecole, les polytechniciens accomplissaient alors une année de service militaire : c'était donc le trentième anniversaire de cette promotion.

Paradoxalement, le chef de l'Etat n'en est pas officiellement membre : d'une part, en effet, il a passé le concours d'entrée en 1946, et non pas en 1945, mais, comme il avait déjà fait son service militaire, il a commencé aussitôt sa scolarité ; d'autre part, il est rattaché administrativement à la promotion 1944, année qui aurait dû être celle de son entrée à l'X s'il ne s'était pas engagé alors dans l'armée. Trente de ses anciens condisciples, environ, se trouvent dans le même cas.

L'atmosphère du dîner a été, selon les témoins, très détendue. « *Les tables avaient été dressées dans la salle des fêtes*, a indiqué lui-même M. Giscard d'Estaing, *de telle manière que nous nous retrouvions aux mêmes places que nous occupions dans le réfectoire de l'Ecole polytechnique* ». Au dessert, le président de la République a égrené quelques souvenirs. Avec humour, mais aussi avec nostalgie, à cause « *du temps qui passe* » et de « *la vie qui est une perpétuelle évolution* ». Il a rappelé tout ce que lui a apporté son passage à l'X, en particulier le *sens de l'effort*, avant de conclure : « *Je fais, comme président de la République, le même type d'efforts que j'ai faits dans cette Ecole.* »

● *M. Luis Leone*, sénateur argentin, président du Parlement latino-américain, et M. Andres Townsend-Escurra, secrétaire général permanent de ce Parlement, accompagnés de M. Bertrand Flornoy, député U.D.R. de la *Seine-et-Marne*, président du groupe d'amitié France-Amérique latine de l'Assemblée nationale, ont été reçus mardi 25 novembre par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale et pa[r] M. Alain Poher, président du Séna[t]. M. Jacques Chirac avait reçu l[e] matin les chefs de la délégatio[n] du Parlement latino-américai[n] qui a séjourné au Luxembour[g] du 19 au 21 novembre. Il avait [à] cette occasion indiqué qu'un effor[t] était nécessaire pour mettre su[r] pied avant la fin du siècl[e] une communauté culturelle euro[-] latino-américaine.



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 26 novembre sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. A l'issue de la réunion, le communiqué suivant a été publié :

● AGENTS AUXILIAIRES ANDORRANS.

Le conseil a adopté un projet de loi permettant la titularisation, dans l'un des corps du personnel non enseignant relevant du ministère de l'éducation, d'agents auxiliaires de nationalité andorrane en fonctions dans les établissements français en Andorre. Ce texte permettra aux agents auxiliaires andorrans de bénéficier des possibilités de titularisation que la loi du 3 janvier 1972 avait prévues pour les corps enseignants. Ces agents ne pourront être admis à servir en dehors du territoire andorran.

● LA RETRAITE DES TRAVAILLEURS MANUELS.

Un projet de loi relatif aux conditions d'accès à la retraite de certains travailleurs manuels a été adopté. Pourront bénéficier, dès l'âge de soixante ans, d'une pension au taux normalement applicable à soixante-cinq ans, c'est-à-dire à 50 % et non plus à 25 % du plafond de la Sécurité sociale, d'une part, les travailleurs manuels salariés ayant effectué un travail en continu ou en semi-continu, à la chaîne, au four ou exposé aux intempéries sur les chantiers ; d'autre part, les mères de famille salariées, ayant élevé trois enfants pendant au moins neuf ans avant leur seizième anniversaire et ayant exercé un travail manuel ouvrier.

Pour pouvoir bénéficier de cet avantage qui a pour effet de doubler le taux de leur pension, les intéressés devront remplir trois conditions qui seront précisées par décret : avoir exercé un travail manuel pendant cinq ans au cours des quinze dernières années d'activité ; ne pas reprendre un emploi dans le même établissement; justifier de quarante-deux années d'assurances pour les travailleurs manuels exerçant les travaux les plus rudes et de trente années d'assurances pour les mères de famille.

Ces dispositions seront applicables dès le 1er juillet 1976 aux mères de famille. En ce qui concerne les travailleurs manuels, elles s'appliqueront en deux étapes : dès le 1er juillet 1976 à ceux qui justifieront à cette date de quarante-trois années d'assurances ; le 1er juillet 1977 à ceux qui justifieront, à partir de cette date, de quarante-deux années d'assurances. Par ailleurs, le projet de loi accorde une majoration forfaitaire de 5 % à tous les retraités qui ont obtenu la jouissance de leur pension avant le 1er janvier 1973.

(Lire page 38.)

● L'ECOLE DE ROME.

Le secrétaire d'Etat aux universités a évoqué le centenaire de l'Ecole de Rome. Il a fait à cette occasion le bilan des activités de cette école qui est l'un des éléments essentiels de la présence culturelle française en Italie ; il a défini les orientations qui permettront de lui donner un nouvel essor : une plus grande ouverture sur les universités et sur les centres de recherche français, l'extension du champ de ses travaux et le renforcement de la coopération avec les autorités italiennes.

● C.I.I.-HONEYWELL-BULL.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a exposé le contenu des textes arrêtés pour la constitution de la nouvelle société française d'informatique C.I.I. - Honeywell - Bull. Cette société, où les intérêts français détenus par la Compagnie des machines Bull seront majoritaires à 53 %, sera la plus importante entreprise européenne d'informatique. Le potentiel technique dont elle dispose, la nature de la coopération établie avec la société Honeywell, les engagements pris par l'Etat, doivent permettre à cette société de devenir dans un proche avenir, dans le domaine de la grande informatique, un ensemble compétitif de dimension internationale. Le gouvernement a renouvelé sa volonté de voir régler rapidement les questions relatives aux autres activités de la C.I.I.

● LES RELATIONS FRANCO-GUINÉENNES.

Comme suite à la visite faite en France le 23 juillet dernier par le premier ministre du gouvernement de la République de Guinée, une délégation composée de MM. Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, et Jarrot, ministre de la qualité de la vie, s'est rendue en visite officielle en Guinée. M. Lecanuet a rendu compte de l'accueil exceptionnellement chaleureux qui leur a été réservé. Les déclarations échangées marquent la normalisation des rapports entre les deux pays. Elles permettront l'établissement de nouvelles relations de coopération et de solidarité franco-guinéenne et rendront possible l'échange des ambassadeurs d'ici à la fin de l'année.

● CONVERGENCES FRANCO-CHINOISES.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte du voyage officiel qu'il vient de faire en Chine, où il a reçu un accueil particulièrement chaleureux. Les entretiens qu'il a eus, notamment avec les deux vice-premiers ministres et le ministre des affaires étrangères, lui ont permis de procéder à un large tour d'horizon et de constater le désir de ses interlocuteurs d'entretenir une concertation étroite avec la France et leur souhait de voir se multiplier les échanges entre les deux pays. A ce propos le président de la République a déclaré : « Nous avons été très sensibles à la qualité de l'accueil que les dirigeants de la République populaire de Chine ont réservé à M. Sauvagnargues et de la convergence des analyses et des points de vue que ces entretiens ont soulignée. »

● RELANCE DE LA DEMOCRATIE LOCALE.

Le premier ministre et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, ont fait une communication sur l'exercice des responsabilités des collectivités locales. Au cours de ces derniers mois, le gouvernement a pris ou fait voter par le Parlement diverses mesures intéressant directement les collectivités locales et, en particulier, les finances locales : modification des mécanismes d'évaluation et de répartition du versement représentatif de la taxe sur les salaires, remplacement de la patente par une taxe professionnelle, création du fonds d'équipement des collectivités locales. Mais la question fondamentale, celle de l'autonomie dont peuvent jouir aujourd'hui et demain les collectivités locales, principalement les communes, et à travers elles les groupes humains dont elles doivent être l'expression, reste à débattre.

Le premier ministre et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, ont rappelé qu'il ne paraissait ni possible ni souhaitable de faire coexister dans notre pays quatre échelons d'administration : communal, départemental, régional et national. Ils ont indiqué que, la région représentant un cadre approprié pour la coordination du développement économique, le département devrait recouvrer sa pleine vocation pour l'administration concertée du territoire et l'institution communale, siège par excellence de la démocratie locale, dotée d'un conseil et d'un exécutif élus, organe du pouvoir décentralisé, devait voir accroître ses responsabilités.

La détermination claire des compétences librement exercées par les collectivités locales et celles de leurs rapports avec l'Etat, adaptées aux besoins de notre temps et à l'aspiration de notre société, sera confiée à une commission d'étude de l'exercice des responsabilités des collectivités locales, dont la présidence sera assurée par M. Olivier Guichard, ancien ministre, député de la Loire-Atlantique. Elle se livrera à une réflexion concrète et définira l'image de l'administration locale de la fin du siècle, dont les traits passeront progressivement dans les faits. La commission, composée en majorité d'élus, reflétant à la fois la diversité des réalités locales et celle des conceptions, remettra son rapport au président de la République le 1er juillet prochain, afin que le gouvernement puisse en examiner les conclusions avant la fin de l'année 1976.

(Lire page 37.)

MESURES INDIVIDUELLES

M. Pierre Maillard, ministre plénipotentiaire est nommé conseiller diplomatique du gouvernement pour une durée d'un an.

M. Pierre David, président de chambre à la cour d'appel de Paris, est nommé premier président de la Cour de sûreté de l'Etat (voir *le Monde* du 20 novembre).

M. Michel Pêchère, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est nommé directeur du port autonome de Dunkerque, en remplacement de M. Bœuf.

[Né en février 1935, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Michel Pechere a été affecté tout d'abord au service hydraulique de Bougie (Algérie) en 1960, puis au laboratoire centrale d'hydraulique de Maisons-Alfort comme directeur technique en 1962. Il était au port autonome de Marseille depuis 1964 et y a occupé successivement les fonctions de directeur des travaux neufs, directeur des équipements de Fos et depuis 1972, celles de directeur de l'exploitation.]

JUSTICE

APRÈS UN ACCIDENT DU TRAVAIL

Le directeur d'une entreprise de Châlons-sur-Marne est condamné à quinze jours d'emprisonnement

Le président-directeur général d'une entreprise de maçonnerie de Châlons-sur-Marne, M. Georges Martin, quarante-six ans, a été condamné le 25 novembre par le tribunal de grande instance de Troyes à quinze jours d'emprisonnement et à trente-six amendes pour infractions à la législation du travail. Cette condamnation intervient après qu'un de ses ouvriers, M. Jean-Marc Fami, dix-sept ans, eut été grièvement blessé le 11 décembre 1974 en faisant une chute d'une hauteur de 20 mètres sur le chantier de construction d'un silo.

L'enquête avait établi d'un part que la plate-forme sur laquelle se trouvaient vingt-huit ouvriers n'était munie que de deux cordes en guise de garde-corps, qu'elle était dépourvue de plinthes de protection réglementaires et, d'autre part, que les ouvriers travaillaient parfois onze heures d'affilée. De plus, M. Fami, étant mineur, n'aurait pas dû être affecté à des travaux de nuit.

Le président du tribunal, M. Michel Meyer, n'avait pas parlé à propos de M. Martin *« d'incurie, tant,* avait-il dit, *l'inobservation des règlements, le manquement aux obligations légales et morales de sécurité, étaient flagrants et généralisés »*. Le ministère public, représenté par Mlle Nicole Obrego, après avoir affirmé qu'il s'agissait là *« d'un des accidents du travail les plus graves que le tribunal de Troyes ait eu à connaître »*, avait, pour sa part, déclaré que *« le tribunal avait l'obligation de prononcer autant d'amendes que d'infractions au code du travail, ainsi qu'une peine de prison assortie du sursis »*.

Le tribunal est allé plus loin que le ministère public en prononçant une peine d'emprisonnement ferme. Il a également infligé à M. Martin trente-quatre amendes de 1 000 francs et deux amendes de 500 francs, soit trente-six amendes au total. D'autre part, M. Martin s'est vu condamné à payer 5 000 francs de dommages et intérêts à la victime. M. Martin a décidé, le 26 novembre, de faire appel de cette décision. Prévenu libre, il n'est donc pas incarcéré.

Condamnation à Rennes.

Un autre entrepreneur en maçonnerie, M. Yves Bordini, trente et un ans, domicilié à Fougères (Ille-et-Vilaine), a été condamné, le 26 novembre, par le tribunal de grande instance de Rennes, à un mois d'emprisonnement avec sursis et à deux amendes — l'une de 1 500 francs pour homicide involontaire, l'autre de 500 francs pour inobservation des règles de sécurité, — après un accident mortel du travail qui s'était produit sur l'un de ses chantiers. D'autre part, le tribunal a décidé que le jugement devra être affiché à la porte de l'entreprise et publié dans la presse. Le 18 décembre 1974, M. Yves Ramuel, qui travaillait à la construction d'une cheminée sur un chantier de Fougères, était tombé de son échafaudage, se tuant sur le coup. Les garde-corps de l'échafaudage sur lequel il se tenait n'étaient pas tous à la hauteur exigée par les normes de sécurité.

Un entrepreneur de menuiserie, M. Guy Perron, prévenu d'homicide involontaire et d'infraction aux règles de la sécurité du travail, a comparu, le 26 novembre, devant le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. Le 14 mars dernier, M. Michel Gilain, vingt-huit ans, avait été écrasé par un chargement de panneaux de bois aggloméré de 5 mètres de long qui avait basculé d'un chariot élévateur. Il semble que les chargements n'étaient pas suffisamment arrimés. Le jugement sera rendu le 10 décembre.

« Juger les juges »

A Lyon, MM. Jacques et Louis Casta, respectivement directeur général et chef des travaux d'une entreprise de démolition, qui avaient été incarcérés après un double accident mortel sur l'un de leurs chantiers le 17 novembre à Oullins, dans la banlieue lyonnaise, ont été remis en liberté le 26 novembre (*le Monde* du 20 novembre). Au cours d'une interview accordée à *Europe 1*, M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, a déclaré que, sans vouloir *« juger les juges »*, il considérait que *« certains juges ne font pas toujours preuve de maturité »*. Il a ajouté : *« Je comprends qu'on ait pu faire un exemple parce que les responsables d'accidents du travail ne sont généralement pas poursuivis comme ils devraient l'être Mais il existe maintenant un véritable phénomène de contagion : un juge contamine l'autre. Ils appartiennent, comme par hasard, au Syndicat de la magistrature. »*

D'autre part, le bureau national des jeunes du Centre national des indépendants et paysans s'élève, dans un communiqué, *« contre les nouveaux procédés de justice qui consistent à incarcérer systématiquement des chefs d'entreprise ou des cadres en cas d'accidents graves du travail »*.

Les jeunes du CNIP, indique le communiqué, *« doutent en ce qui concerne l'affaire Louazel* (le chef d'entreprise d'Ille-et-Vilaine inculpé après un accident mortel, — *le Monde* du 26 novembre) *que cette détention soit nécessaire et dénoncent le caractère politique de ces incarcérations qui s'apparentent en réalité à une pré-peine »*.

Le syndicat C.G.T. d'Ille-et-Vilaine a annoncé le 26 novembre, dans un communiqué, qu'il se portait partie civile après un accident du travail qui s'est produit le 19 novembre sur un chantier de Rennes, où un ouvrier, M. Rémy Fauchaux, vingt et un ans, a trouvé la mort. Le syndicat affirme d'autre part que dix ouvriers du bâtiment étaient morts en Ille-et-Vilaine sur des chantiers, pendant les dix premiers mois de 1975. Il a fait de plus état du licenciement de deux ouvriers qui la semaine dernière, sur un chantier d'Iffendic (Ille-et-Vilaine), *« s'étaient préoccupés de questions de sécurité »*.

A Saint-Etienne, un ouvrier de nationalité portugaise, M. Eugenio Lopez, quarante-huit ans, est mort le 26 novembre après l'effondrement de la tranchée dans laquelle il travaillait. Un autre ouvrier a été blessé. Il semble, selon les premiers éléments de l'enquête, que la tranchée n'avait pas été étayée.

La représentation nationale des avocats

LE CONSEIL DE L'ORDRE DU BARREAU DE PARIS FAIT CONNAITRE SON « TOTAL DÉSACCORD »

Réuni mardi 25 novembre, le conseil de l'ordre des avocats de Paris a voté deux résolutions.

Par la première, le conseil, *« informé du projet soumis à l'Assemblée nationale par M. Gerbet, député, tendant à imposer un conseil national des avocats, tient à faire connaître son total désaccord. Il rappelle que la loi du 31 décembre 1971, respectueuse de l'indépendance des ordres, les a investis du droit de mettre en œuvre les moyens appropriés pour régler en commun les problèmes de la profession. Il souligne que, dans cette perspective, ont été notamment créées, à l'échelon national, l'Association des centres de formation professionnelle et l'Union des caisses d'avocats, et qu'a été réalisé enfin un large regroupement des barreaux au sein de la conférence des bâtonniers par l'adhésion du barreau de Paris. Il demande à M. Gerbet de retirer son projet et, dans la négative, au Parlement de le rejeter et de maintenir en vigueur l'article 18 de la loi du 31 décembre 1971 »*.

Dans la seconde résolution, le conseil indique qu'il vient d'être informé du dépôt d'un projet de loi tendant à attribuer au gouvernement le pouvoir de fixer, par décret, les modalités d'attribution de l'aide judiciaire en privant le Parlement de ses prérogatives en la matière. *« Ce projet, s'il était adopté,* note la résolution, *permettrait à l'administration d'imposer à la seule profession d'avocat, par la manipulation sans contrôle des barèmes, des charges qu'elle ne pourrait supporter. Ainsi une profession dont le caractère libéral a été solennellement reconnu et par la loi du 31 décembre 1971, qui en a fixé son statut, et par les plus hautes autorités de l'Etat, se trouverait asservie dans les pires conditions par le fait du prince. Le conseil de l'ordre entend s'opposer par tous moyens à une telle éventualité et s'élève dès à présent contre cette menace. »*

● *Cinq militaires condamnés pour outrages publics à la pudeur à Metz.* — Le tribunal permanent des forces armées de la VIe région militaire, siégeant à Metz, a condamné à la prison avec sursis, pour outrages publics à la pudeur, cinq militaires du 25e régiment d'artillerie de Thionville (Moselle). A plusieurs reprises, le maréchal des logis Philippe Stalin et les soldats Saïd Boukhailla, Michel Kaminski, Bruno Diego et Michel Brillant avaient contraint un camarade de chambrée, M. Jacques Dehenne, à se livrer sur eux à des actes homosexuels.

● *Pour des atteintes à l'intimité de la vie privée* des princesses Grace et Caroline de Monaco contenues dans des articles de décembre et janvier derniers, la revue italienne *Gente* a été condamnée le 26 novembre par la première chambre civile du tribunal de Paris à 5 000 et 10 000 F de dommages et intérêts, tandis que *Novella 2 000*, autre magazine transalpin, était condamné à 10 000 F.

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique a altéré le nom du défenseur du maréchal Jean Bedel Bokassa, cité dans nos éditions datées 23-24 novembre, à propos d'un procès en diffamation contre *Minute* et *le Crapouillot*. Il s'agissait de Me Bucci et non Pucci.

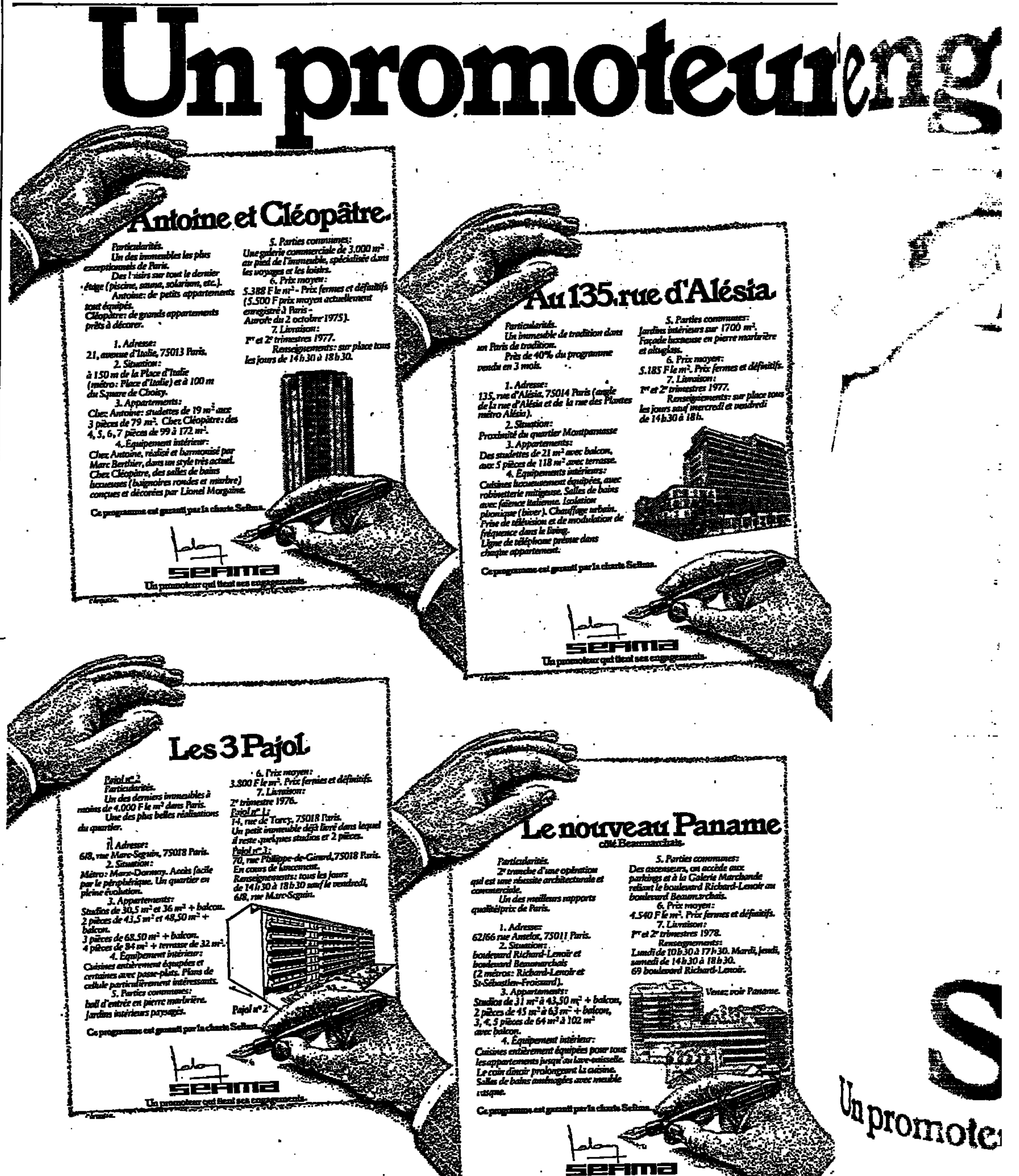
Les chômeurs en prison

En subordonnant l'assurance-vieillesse à l'exécution d'un travail pénal, relève M. Antoine Gissinger, député du Haut-Rhin (U.D.R.), dans son rapport écrit, le projet de loi adopté mardi 25 novembre par l'Assemblée nationale admet comme hypothèse que le plein emploi est atteint dans l'ensemble des prisons. Or, constate le rapporteur, il n'est pas exagéré de parler à l'heure actuelle d'une crise du travail pénal : les chômeurs représentent aujourd'hui environ 39 % de l'effectif total des détenus aptes au travail (11,5 % de l'effectif des maisons centrales et centres pénitentiaires et 44,5 % de l'effectif des maisons d'arrêt), précise M. Gissinger qui rappelle que l'organisation du travail dans les prisons se heurte à des obstacles matériels, humains et juridiques.

Les obstacles matériels, précise-t-il, tiennent à la localisation et à l'aménagement de certaines prisons. Les prisons modernes elles-mêmes ne sont pas toujours conçues en vue du travail pénal. Ainsi, à Fleury-Mérogis, il a fallu procéder à des aménagements coûteux pour permettre aux camions de gros tonnage de pénétrer dans les bâtiments, car les dimension des portes avaient été calculées d'après les normes en usage dans les lycées. Les obstacles humains relèvent, eux, de l'instabilité de la main-d'œuvre pénale, de son insuffisante qualification professionnelle, de sa faible productivité — les horaires de travail sont réduits par les promenades, visites ou séances de gymnastique qui se multiplient (il est difficile d'y travailler plus de six heures par jour) — et de son indiscipline qui se traduit par des vols, des grèves ou des émeutes avec destruction de produits, des machines et des ateliers.

Quant aux obstacles juridiques au travail pénal, ils ne sont certainement pas les moindres. La Régie, note le rapporteur, n'emploie donc que mille détenus sur plus de quatorze mille condamnés, alors qu'en Grande-Bretagne ou en Suède, par exemple, tous les détenus travaillent pour le compte de leur régie.

En conclusion, M. Gissinger estime que, plutôt que d'accorder des droits nouveaux aux détenus sans travail en les assimilant globalement, donc implicitement, à des chômeurs involontaires, mieux vaut s'efforcer d'ouvrir à tous la possibilité d'exercer une activité professionnelle correctement rémunérée. — P. Fr.





L'OFFENSIVE DE M. CHIRAC CONTRE LES INITIATIVES DU PARTI SOCIALISTE

M. Chirac : le P.S. met en cause les principes de discipline

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a estimé, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement mercredi 26 novembre à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. Maurice Schnebelen (R.I., Moselle), que l'appel à la création de comités de soldats est *« à la fois une faute et une erreur »*. Après avoir rappelé que la loi portant statut des militaires interdit aux appelés de participer en tant que soldats à des activités ou manifestations politiques, il a affirmé que *« les initiatives visant à organiser des mouvements de soldats sont, en conséquence, illégales »*. Il a ajouté : *« C'est à bon droit que les services de police ont interrompu la propagande illicite organisée par la fédération de Paris du parti socialiste »* qui a eu lieu à la gare de l'Est le dimanche 23 novembre (*le Monde* du 25 novembre).

Selon le ministre, les cadres de l'armée *« mesurent le danger mortel que les initiatives du parti socialiste représentent pour les institutions militaires et pour la démocratie elle-même »*.

M. Jacques Chirac, prenant alors la parole, a qualifié de *« grave »* la position prise par un parti politique *« qui prétend avoir vocation pour diriger les affaires de l'Etat. Le fait que le P.S.*, a-t-il ajouté, *incite officiellement à la création de comités de soldats dans nos unités compromet gravement l'organisation de notre défense en mettant en cause les indispensables principes de discipline et d'autorité. Cela se fait naturellement au détriment des cadres de notre armée, et plus particulièrement des sous-officiers, dont la tâche ingrate est essentielle »*.

Après avoir souligné qu'on ne peut à la fois prétendre *« vouloir une défense nationale indépendante et organiser le désordre et la subversion dans les armées »*, le premier ministre a déclaré : *« Le gouvernement ne tolérera pas la création de tels comités dans les unités militaires françaises, et il prendra très prochainement une initiative importante en vue de décourager ces entreprises de subversion. »*

M. Charles Hernu : le gouvernement se trompe de cible

« Pourquoi une telle attaque ontre le parti socialiste, alors ue les conventions pour l'armée ouvelle, certes d'inspiration soialiste, ne prétendent pas engaer ce parti? » s'interroge I. Charles Hernu, président de Convention, dans un texte qu'il ous a adressé. *« On peut penser ue le gouvernement est désireux e faire oublier que les missions e nos armées n'ont pas été airement définies, de rassurer n certain nombre de membres e sa majorité, de détourner l'atntion du fait que, le 9 décembre, doit répondre aux ministres de défense européens réunis à Haye le 5 novembre, proposnt à la France la création d'une ence d'armement dépendant de urogroupe.*

» Fallait-il pour autant mobier le premier ministre? Sûreent pas. C'est donc qu'il y a autres raisons. M. Jacques Chic s'inquiète-t-il que les idées cialistes, nos recherches et nos udes rencontrent une grande mpathie dans l'encadrement des mées, officiers et sous-offiers? S'inquiète-t-il que les songes effectués au sein des arées montrent que les cadres, à image de la nation, sont de plus n plus nombreux à être intéreses par ce que disent les sociaistes? Alors il faut lancer une ffensive en direction de ses cares pour leur faire croire, parce u'Armée nouvelle est distribuée are de l'Est, que je tiens, que ous tenons, un double langage, n pour les officiers et sous-officiers, un autre pour les soldats, en exploitant une expression de la dialectique socialiste, en essayant de la vider de son sens.

» Pour nous, s'il y a organisation de soldats, elle est celle de tous, du plus grand nombre, de ceux qui refusent de briser l'outil qu'est notre défense, qui refusent la section syndicale. L'aurait-on oublié? Il y a là à ce sujet double langage. C'est ridicule de l'affirmer quand on sait que j'ai le premier mis en garde sur ce qui s'était passé à Besançon, montrant que la démocratisation ce n'était pas la syndicalisation, conformément d'ailleurs au programme commun de gouvernement, qui préconise les libertés d'association et d'expression ; ridicule de l'affirmer quand on sait qu'à Cachan, toujours, Edith Cresson, « estime qu'il » convient que les jeunes socia» listes n'aillent pas grossir les » rangs de ceux qui sont orga» nisés ou prétendent l'être avec » des mots d'ordre aventuristes » et irresponsables ».

» En attaquant les socialistes, le gouvernement se trompe de cible, et il le sait. Pourquoi donc ? Parce que, essentiellement, le pouvoir s'inquiète de la montée, au sein de l'union de la gauche, du parti socialiste et qu'il lui paraît, surtout après le résultat de Châtellerault, qu'il faut pointer les coups sur notre parti. Face à cela, il importe de ne tomber dans aucune provocation », conclut M. Charles Hernu, membre du comité directeur du P.S.

M. Defferre (P.S.) : l'esprit sommaire d'un homme d'extrême droite

« M. Chirac assiste à la montée u parti socialiste. D'ailleurs, dans s propos très violents qu'il a nus à l'Assemblée nationale, il reconnu implicitement que le S. pourrait gouverner demain », déclaré à Europe 1 M. Gaston efferre, président du groupe soaliste à l'Assemblée nationale. Le eputé socialiste des Bouches-duhône a ajouté : *« Il nous a attaés parce qu'il sait qu'aux proaines élections la gauche peut mporter et que le parti sociate, par exemple avec François itterrand, peut être à la tête du uvernement. Il redoute cette pothèse et fait tout pour essayer nous déconsidérer dans une rtie de l'opinion. Le procès est ssique, et M. Chirac en a usé ec une violence et avec un esprit nmaire qui nous rappelle, en it cas aux hommes de ma généion, la façon dont se comporent les hommes de l'extrême oite, voire les fascistes.*

Le parti socialiste est hostile syndicats dans l'armée. Il est orable aux comités de soldats. is qu'est-ce que c'est qu'un ité de soldats? Voilà la ques. Est-ce que cela existe, est-ce il en est des exemples? Cela ste dans l'armée allemande, qui pourtant réputée pour sa discipline, dans l'armée finlandaise, dans l'armée norvégienne et dans l'armée suédoise. Ce sont des comités que forment des soldats pour discuter de leur sort. Ce sont des comités qui élisent ce qu'on appelle des hommes de confiance — c'est la terminologie qui est employée, notamment en Allemagne — pour étudier avec les officiers les conditions de vie des soldats. C'est parfaitement compatible avec l'organisation d'une armée et ce n'est pas incompatible avec la défense d'une nation, bien au contraire. »

A propos du premier ministre, le maire de Marseille a encore indiqué :

« Cet homme jeune parle comme un vieillard. Il emploie des expressions totalement dépassées. La preuve, d'ailleurs, c'est qu'il n'est pas entendu par les jeunes du contingent, qui continuent à se plaindre et à manifester. Ce que nous proposons, nous, c'est au contraire une solution qui permettrait de régler un certain nombre de problèmes et à la France de disposer d'une armée qui soit à la fois disciplinée, cohérente, et dans laquelle régnerait un état d'esprit qui est indispensable quand on veut qu'une armée rende les services qu'on attend d'elle. »

UNE INFORMATION EST OUVERTE PAR LA COUR DE SURETÉ POUR « DÉMORALISATION »

(Suite de la première page.)

La majorité redoute que l'opinion s'habitue au non-respect de la loi alors que l'inaction des autorités se justifie par la crainte qu'une répression jugée trop sévère n'ait finalement pour résultat de refaire l'unité de toute l'opposition de gauche contre le gouvernement.

Mais dans les milieux politiques de la majorité on estime qu'il serait désormais opportun de considérer la création des « comités de soldats » comme relevant de la Cour de sûreté de l'Etat. En dépit de l'annonce d'une initiative importante par le premier ministre, la réplique gouvernementale demeure à l'étude. Mais il est évident que le pouvoir n'entend plus se priver de la possibilité d'intenter, devant les tribunaux ordinaires et jusqu'à des juridictions d'exception, des procès à des responsables, politiques ou syndicaux, dès lors qu'ils seraient complices ou coupables d'un appel à la désobéissance. L'article 84 du code pénal permet au demeurant de punir de la détention criminelle (cinq à dix ans) quiconque, en temps de paix, aura participé en connaissance de cause à une entreprise de démoralisation de l'armée.

En s'en prenant ouvertement au P.S., le premier ministre cherche aussi à amoindrir le crédit de ce parti auprès de nombreux militaires d'active. La réflexion entreprise de longue date par la commission de la défense nationale du P.S., animée par M. Charles Hernu, recueille des échos favorables dans la société militaire. Et il est de bonne politique partisane, pour M. Chirac, de dénoncer le soutien que des responsables du P.S. sont censés apporter à l'agitation dans les casernes, en pratiquant, comme le fait le premier ministre, l'amalgame avec l'action des gauchistes, qui irrite les cadres de carrière. En ne s'embarrassant pas de nuances, le chef du gouvernement espère ainsi parvenir à « briser » les « comités de soldats » d'où que vienne leur patronage.

L'opération de M. Chirac tend, en outre, à accroître les divisions au sein du parti socialiste dont les thèses sur la défense sont loin d'être définitivement fixées et approuvées, à plus forte raison par tous les militants.

A la gare de l'Est, dimanche 23 novembre, la distribution des tracts, qui dénonçaient le syndicalisme, l'antimilitarisme, mais réclamaient l'institution de comités de soldats représentatifs, a été organisée par la fédération socialiste de Paris, dont on sait qu'elle est contrôlée par le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES). En créant, au début de l'année, une « branche » des appelés au sein de la Convention pour l'armée nouvelle, M. Charles Hernu, proche de M. Mitterrand, a voulu mettre un frein à un courant qui conduisait les appelés socialistes, laissés à eux-mêmes, à rejoindre les « comités de soldats » gauchistes. La manifestation de la gare de l'Est a peut-être dépassé les ambitions de ses initiateurs, et le premier ministre en a profité pour insister sur le fait que le parti socialiste — en raison même de ses rivalités internes — tient deux langages — celui de la réflexion et celui de l'agitation — selon qu'il s'adresse aux cadres ou aux appelés.

JACQUES ISNARD.

POINT DE VUE

Donner la parole aux appelés

par JEAN-LOUIS AUDUC (*)

NOUS vivons dans une société du spectacle. Pour qu'un problème s'empare de l'actualité, il faut créer l'événement, même artificiellement.

Depuis deux ans, dans de nombreuses casernes existent des comités de soldats. De tels comités, clandestins à l'heure actuelle malgré eux, sans remettre en cause une nécessaire discipline au moment du combat, agissent pour prendre le droit à la parole et au contrôle sur tout ce qui intéresse la vie des soldats.

Certes, ils sont très divers selon les casernes, selon ceux qui les animent. Mais, en définitive, ils essaient ensemble de mener une incessante action de propagande pour sensibiliser le plus grand nombre d'appelés souvent davantage tentés par la recherche de la « planque » et du « système D » que par l'action collective.

A l'heure actuelle, ils nous semblent être les seuls organismes permettant une action effective à l'intérieur de l'armée. Il ne s'agit pas de plaquer sur ce corps spécifique, l'armée, une structure qui peut avoir fait ses preuves dans la société civile, mais qui peut se révéler inadaptée à la société militaire.

Nous agissons, à la Convention des appelés, de manière à permettre aux jeunes sous les drapeaux d'exercer leurs droits de citoyens et de choisir les formes d'organisation et de représentation qu'ils jugeront les plus adaptées à la situation et aux rapports de forces existants. Etant, bien entendu, que nous souhaitons, comme c'est le cas pour de nombreux comités de soldats, qu'ils aient des relations suivies avec toutes les organisations ouvrières.

Le problème posé par la carence du pouvoir à mettre en œuvre ses maigres réformes adoptées fin juillet, c'est celui d'instances représentatives des appelés à l'intérieur des casernes.

Que signifie les prometteuses « commissions » annoncées, alors que, par exemple, dans un régiment d'Avignon, il n'existe qu'une commission : celle du foyer, dont les trois membres sont choisis en éliminant *« tous ceux qui font preuve de mauvais esprit »* et que la preuve de ce mauvais esprit est entre autres de lire *le Monde*.

Cette soif d'instances représentatives des appelés est la cause réelle des événements de Besançon. Mais ceux-ci ne sont qu'une réponse spectaculaire et publicitaire qui ne fait pas avancer le débat. Il ne suffit pas de s'autoproclamer syndicat pour résoudre le problème de l'auto-organisation des appelés.

La phase d'organisation des soldats, qui suit, aujourd'hui, la phase de révoltes et d'explosions marquée par Draguignan et Karlsruhe, ne peut s'exprimer que dans des structures spécifiques.

Tout aussi artificielles l'une que l'autre sont donc les commissions gouvernementales où l'on désigne les participants et les structures syndicales plaquées de l'extérieur.

Ne serait-il pas possible de chercher d'une manière originale quelles peuvent être les instances où les militaires, tous les militaires et pas seulement les appelés, puissent faire entendre leurs voix ?

Pourquoi ne pas instituer des comités de gestion chargés de la vie dans la caserne, élus au scrutin secret et constitués de représentants des officiers, des sous-officiers et des soldats ? De tels comités de gestion pourraient avoir le même rapport avec le chef de corps qu'un conseil d'administration dans un C.E.S. avec le principal.

En Suède, par exemple, il existe des structures internes de dialogue et de gestion, à côté desquelles existe un parlement d'appelés qui se réunit périodiquement pour faire des propositions au ministre.

Pour imposer au pouvoir giscardien de telles réformes en profondeur, il faut créer un rapport de forces favorables dans l'armée tout entière. Ce problème d'instances représentatives, en effet, intéresse, tout autant que les appelés, les officiers et les sous-officiers, qui ne sont pas pourvus de telles structures. Emprisonnés eux-mêmes dans des structures régressives héritées d'un autre siècle, certains cadres s'abritent derrière une discipline purement coercitive et trouvent refuge dans le refus de considérer les appelés comme des citoyens responsables. Nous les combattons, car nous combattons l'arbitraire et l'injustice. Mais nous savons qu'ils sont la minorité, les victimes d'un pouvoir qui n'a pour toute réponse au malaise que d'étouffer les moindres libertés démocratiques et de dresser ainsi les militaires les uns contre les autres.

Un rapport de forces

Des comités de soldats qui agissent sur une base de masse, qui ont une pratique syndicale, c'est-à-dire qui défendent d'une manière permanente les intérêts des appelés, et qui sont réellement représentatifs, peuvent nous aider à créer ce rapport de forces.

Bien sûr, c'est un travail de longue haleine, sans gros à-coups spectaculaires ; mais les échos qui nous parviennent des casernes nous montrent qu'il est souvent mieux compris que des opérations publicitaires.

Et que l'on ne nous accuse pas, par de tels comités, de politiser l'armée, parce qu'elle l'est déjà.

Toute politique de défense est, par essence, au service d'un ordre social qu'elle a fonction de protéger. L'effort de défense a, par nature, un contenu politique et la neutralité invoquée par la droite n'est, aujourd'hui, que le principe par lequel le pouvoir se permet de faire la loi et de condamner les autres au silence.

Pour réduire les appelés, et pas seulement ceux de Besançon au silence, le gouvernement veut utiliser les faiblesses, les déviations, les erreurs du mouvement des soldats. Qu'il y prenne bien garde !

Quels que soient les désaccords, et ils sont profonds, qui peuvent exister entre les diverses organisations, les jugements que nous pouvons porter sur telle ou telle initiative, nous pensons que la répression d'un groupe de soldats ne résoud rien et qu'elle n'est qu'une preuve de faiblesse.

Si l'état-major et le gouvernement s'avisaient de prendre cette voie-là, et les incarcérations de soldats du 19e régiment de génie à Metz semblent le prouver, ils ne pourraient aller qu'à un échec retentissant.

(*) Responsable national de la Convention des appelés pour l'armée nouvelle (C.A.A.M.), d'inspiration socialiste.

« LE PARISIEN LIBÉRÉ » : qui manipule les comités de soldats ?

En grandes lettres rouges, la première page du *Parisien libéré* reprend, ce jeudi 27 novembre, la déclaration du général Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, selon laquelle *« les comités de soldats sont manipulés de l'étranger »* (*le Monde* du 27 novembre). Et le quotidien parisien d'interroger : *« Mais par qui? »* Rendant hommage au général, qui *« ne mâche pas ses mots »*, le *Parisien libéré* regrette toutefois *« qu'il n'aille pas jusqu'au bout de son action en désignant les manipulateurs »*.

Le journal poursuit : *« Un commentateur emphatique n'hésitait pas à déclarer hier matin : « Les magistrats commencent à » prendre les chemins empruntés » par les universitaires, les prê» tres, les journalistes et sur les» quels, déjà, s'engagent, timide» ment — mais qui sait ? — les » policiers et les militaires. Tout » se passe, à propos des accidents » du travail, comme si les jeunes » juges militants du syndicat de » la magistrature entendaient » démontrer par l'absurde que » notre société est en train de se » déglinguer. »*

» C'est la mode. Après la famille, après l'Eglise, les démolisseurs s'efforcent aujourd'hui d'atteindre la justice et l'armée. Les « gogos » les suivent. C'est la mode... Et les responsables se taisent (1).

» Le chef d'état-major réagit heureusement. Les observateurs se demandent s'il se trouvera un jour en France un garde des sceaux pour le faire, avec la franchise du général Lagarde. »

(1) « Le Parisien libéré » semble ignorer la vigoureuse déclaration de M. Chirac à l'Assemblée nationale dans l'après-midi du 26 novembre.

DEUXIÈME TIR NUCLÉAIRE SOUTERRAIN DE LA FRANCE EN POLYNÉSIE

Le ministère de la défense a annoncé, mercredi 26 novembre, que venait d'avoir lieu, sur l'atoll de Fangataufa, en Polynésie, un tir nucléaire souterrain. « Ce tir, a précisé le ministère français de la défense, a été réalisé dans des conditions pleinement satisfaisantes » (notre dernière édition du 27 novembre).

C'est le deuxième tir souterrain de la France en Polynésie et le dernier qui doit avoir lieu sur cet atoll. Le précédent essai a eu lieu, sur Fangataufa, le 5 juin. Baptisé « Hector » et enfoui, en principe, à environ 585 mètres de profondeur, ce deuxième essai souterrain est le soixantième tir nucléaire français depuis février 1960.

Après l'expérience Hector, tous les autres tirs nucléaires de la France auront lieu sur l'atoll de Mururoa et il a été, d'ores et déjà, décidé par le chef de l'Etat que ces essais seront systématiquement annoncés, contrairement à la pratique précédemment instaurée par Georges Pompidou. M. Bourges, ministre de la défense, devrait se rendre en Polynésie, le mois prochain, pour étudier sur place la réorganisation du commandement militaire entraînée par le passage à des tirs souterrains en série.

JUSTICE

APRÈS UN ACCIDENT DU TRAVAIL

Le directeur d'une entreprise de Châlons-sur-Marne est condamné à quinze jours d'emprisonnement

Le président-directeur général d'une entreprise de maçonnerie de Châlons-sur-Marne, M. Georges Martin, quarante-six ans, a été condamné le 25 novembre par le tribunal de grande instance de Troyes à quinze jours d'emprisonnement et à trente-six amendes pour infractions à la législation du travail. Cette condamnation intervient après qu'un de ses ouvriers, M. Jean-Marc Fami, dix-sept ans, eut été grièvement blessé le 11 décembre 1974 en faisant une chute d'une hauteur de 20 mètres sur le chantier de construction d'un silo.

L'enquête avait établi d'un part que la plate-forme sur laquelle se trouvaient vingt-huit ouvriers n'était munie que de deux cordes en guise de garde-corps, qu'elle était dépourvue de plinthes de protection réglementaires et, d'autre part, que les ouvriers travaillaient parfois onze heures d'affilée. De plus, M. Fami, étant mineur, n'aurait pas dû être affecté à des travaux de nuit.

Le président du tribunal, M. Michel Meyer, n'avait pas parlé à propos de M. Martin *« d'incurie, tant,* avait-il dit, *l'inobservation des règlements, le manquement aux obligations légales et morales de sécurité, étaient flagrants et généralisés ».* Le ministère public, représenté par Mlle Nicole Obrego, après avoir affirmé qu'il s'agissait là *« d'un des accidents du travail les plus graves que le tribunal de Troyes ait eu à connaître »*, avait, pour sa part, déclaré que *« le tribunal avait l'obligation de prononcer autant d'amendes que d'infractions au code du travail, ainsi qu'une peine de prison assortie du sursis ».*

Le tribunal est allé plus loin que le ministère public en prononçant une peine d'emprisonnement ferme. Il a également infligé à M. Martin trente-quatre amendes de 1 000 francs et deux amendes de 500 francs, soit trente-six amendes au total. D'autre part, M. Martin s'est vu condamné à payer 5 000 francs de dommages et intérêts à la victime. M. Martin a décidé, le 26 novembre, de faire appel de cette décision. Prévenu libre, il n'est donc pas incarcéré.

Condamnation à Rennes.

Un autre entrepreneur en maçonnerie, M. Yves Bordini, trente et un ans, domicilié à Fougères (Ille-et-Vilaine), a été condamné, le 26 novembre, par le tribunal de grande instance de Rennes, à un mois d'emprisonnement avec sursis et à deux amendes — l'une de 1 500 francs pour homicide involontaire, l'autre de 500 francs pour inobservation des règles de sécurité, — après un accident mortel du travail qui s'était produit sur l'un de ses chantiers. D'autre part, le tribunal a décidé que le jugement devra être affiché à la porte de l'entreprise et publié dans la presse. Le 18 décembre 1974, M. Yves Ramuel, qui travaillait à la construction d'une cheminée sur un chantier de Fougères, était tombé de son échafaudage, se tuant sur le coup. Les garde-corps de l'échafaudage sur lequel il se tenait n'étaient pas tous à la hauteur exigée par les normes de sécurité.

Un entrepreneur de menuiserie, M. Guy Perron, prévenu d'homicide involontaire et d'infraction aux règles de la sécurité du travail, a comparu, le 26 novembre, devant le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. Le 14 mars dernier, M. Michel Gilain, vingt-huit ans, avait été écrasé par un chargement de panneaux de bois aggloméré de 5 mètres de long qui avait basculé d'un chariot élévateur. Il semble que les chargements n'étaient pas suffisamment arrimés. Le jugement sera rendu le 10 décembre.

« Juger les juges »

A Lyon, MM. Jacques et Louis Casta, respectivement directeur général et chef des travaux d'une entreprise de démolition, qui avaient été incarcérés après un double accident mortel sur l'un de leurs chantiers le 17 novembre à Oullins, dans la banlieue lyonnaise, ont été remis en liberté le 26 novembre (*le Monde* du 20 novembre). Au cours d'une interview accordée à *Europe 1*, M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, a déclaré que, sans vouloir *« juger les juges »*, il considérait que *« certains juges ne font pas toujours preuve de maturité ».* Il a ajouté : *« Je comprends qu'on ait pu faire un exemple parce que les responsables d'accidents du travail ne sont généralement pas poursuivis comme ils devraient l'être Mais il existe maintenant un véritable phénomène de contagion : un juge contamine l'autre. Ils appartiennent, comme par hasard, au Syndicat de la magistrature. »*

D'autre part, le bureau national des jeunes du Centre national des indépendants et paysans s'élève, dans un communiqué, *« contre les nouveaux procédés de justice qui consistent à incarcérer systématiquement des chefs d'entreprise ou des cadres en cas d'accidents graves du travail ».*

Les jeunes du CNIP, indique le communiqué, *« doutent en ce qui concerne l'affaire Louazel* (le chef d'entreprise d'Ille-et-Vilaine inculpé après un accident mortel, — *le Monde* du 26 novembre) *que cette détention soit nécessaire et dénoncent le caractère politique de ces incarcérations qui s'apparentent en réalité à une pré-peine ».*

Le syndicat C.G.T. d'Ille-et-Vilaine a annoncé le 26 novembre, dans un communiqué, qu'il se portait partie civile après un accident du travail qui s'est produit le 19 novembre sur un chantier de Rennes, où un ouvrier, M. Rémy Fanchaux, vingt et un ans, a trouvé la mort. Le syndicat affirme d'autre part que dix ouvriers du bâtiment étaient morts en Ille-et-Vilaine sur des chantiers, pendant les dix premiers mois de 1975. Il a fait de plus état du licenciement de deux ouvriers qui la semaine dernière, sur un chantier d'Iffendic (Ille-et-Vilaine), *« s'étaient préoccupés de questions de sécurité ».*

A Saint-Etienne, un ouvrier de nationalité portugaise, M. Eugenio Lopez, quarante-huit ans, est mort le 26 novembre après l'effondrement de la tranchée dans laquelle il travaillait. Un autre ouvrier a été blessé. Il semble, selon les premiers éléments de l'enquête, que la tranchée n'avait pas été étayée.

Les chômeurs en prison

En subordonnant l'assurance-vieillesse à l'exécution d'un travail pénal, relève M. Antoine Gissinger, député du Haut-Rhin (U.D.R.), dans son rapport écrit, le projet de loi adopté mardi 25 novembre par l'Assemblée nationale admet comme hypothèse que le plein emploi est atteint dans l'ensemble des prisons. Or, constate le rapporteur, il n'est pas exagéré de parler à l'heure actuelle d'une crise du travail pénal : les chômeurs représentent aujourd'hui environ 39 % de l'effectif total des détenus aptes au travail (11,5 % de l'effectif des maisons centrales et centres pénitentiaires et 44,5 % de l'effectif des maisons d'arrêt), précise M. Gissinger qui rappelle que l'organisation du travail dans les prisons se heurte à des obstacles matériels, humains et juridiques.

Les obstacles matériels, précise-t-il, tiennent à la localisation et à l'aménagement de certaines prisons. Les prisons modernes elles-mêmes ne sont pas toujours conçues en vue du travail pénal. Ainsi, à Fleury-Mérogis, il a fallu procéder à des aménagements coûteux pour permettre aux camions de gros tonnage de pénétrer dans les bâtiments, car les dimension des portes avaient été calculées d'après les normes en usage dans les lycées. Les obstacles humains relèvent, eux, de l'instabilité de la main-d'œuvre pénale, de son insuffisante qualification professionnelle, de sa faible productivité — les horaires de travail sont réduits par les promenades, visites ou séances de gymnastique qui se multiplient (il est difficile d'y travailler plus de six heures par jour) — et de son indiscipline qui se traduit par des vols, des grèves ou des émeutes avec destruction de produits, des machines et des ateliers.

Quant aux obstacles juridiques au travail pénal, ils ne sont certainement pas les moindres. La Régie, note le rapporteur, n'emploie donc que mille détenus sur plus de quatorze mille condamnés, alors qu'en Grande-Bretagne ou en Suède, par exemple, tous les détenus travaillent pour le compte de leur régie.

En conclusion, M. Gissinger estime que, plutôt que d'accorder des droits nouveaux aux détenus sans travail en les assimilant globalement, donc implicitement, à des chômeurs involontaires, mieux vaut s'efforcer d'ouvrir à tous la possibilité d'exercer une activité professionnelle correctement rémunérée. — P. Fr.

La représentation nationale des avocats

LE CONSEIL DE L'ORDRE DU BARREAU DE PARIS FAIT CONNAITRE SON « TOTAL DÉSACCORD »

Réuni mardi 25 novembre, le conseil de l'ordre des avocats de Paris a voté deux résolutions.

Par la première, le conseil, *« informé du projet soumis à l'Assemblée nationale par M. Gerbet, député, tendant à imposer un conseil national des avocats, tient à faire connaître son total désaccord. Il rappelle que la loi du 31 décembre 1971, respectueuse de l'indépendance des ordres, les a investis du droit de mettre en œuvre les moyens appropriés pour régler en commun les problèmes de la profession. Il souligne que, dans cette perspective, ont été notamment créées, à l'échelon national, l'Association des centres de formation professionnelle et l'Union des caisses d'avocats, et qu'a été réalisé enfin un large regroupement des barreaux au sein de la conférence des bâtonniers par l'adhésion du barreau de Paris. Il demande à M. Gerbet de retirer son projet et, dans la négative, au Parlement de le rejeter et de maintenir en vigueur l'article 18 de la loi du 31 décembre 1971 ».*

Dans la seconde résolution, le conseil indique qu'il vient d'être informé du dépôt d'un projet de loi tendant à attribuer au gouvernement le pouvoir de fixer, par décret, les modalités d'attribution de l'aide judiciaire en privant le Parlement de ses prérogatives en la matière. *« Ce projet, s'il était adopté,* note la résolution, *permettrait à l'administration d'imposer à la seule profession d'avocat, par la manipulation sans contrôle des barèmes, des charges qu'elle ne pourrait supporter. Ainsi une profession dont le caractère libéral a été solennellement reconnu et par la loi du 31 décembre 1971, qui en a fixé son statut, et par les plus hautes autorités de l'Etat, se trouverait asservie dans les pires conditions par le fait du prince. Le conseil de l'ordre entend s'opposer par tous moyens à une telle éventualité et s'élève dès à présent contre cette menace. »*

● *Cinq militaires condamnés pour outrages publics à la pudeur à Metz.* — Le tribunal permanent des forces armées de la VI[e] région militaire, siégeant à Metz, a condamné à la prison avec sursis, pour outrages publics à la pudeur, cinq militaires du 25[e] régiment d'artillerie de Thionville (Moselle). A plusieurs reprises, le maréchal des logis Philippe Stalin et les soldats Saïd Boukhailla, Michel Kaminski, Bruno Diego et Michel Brillant avaient contraint un camarade de chambrée, M. Jacques Dehenne, à se livrer sur eux à des actes homosexuels.

● *Pour des atteintes à l'intimité de la vie privée* des princesses Grace et Caroline de Monaco contenues dans des articles de décembre et janvier derniers, la revue italienne *Gente* a été condamnée le 26 novembre par la première chambre civile du tribunal de Paris à 5 000 et 10 000 F de dommages et intérêts, tandis que *Novella 2 000*, autre magazine transalpin, était condamné à 10 000 F.

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique a altéré le nom du défenseur du maréchal Jean Bedel Bokassa, cité dans nos éditions datées 23-24 novembre, à propos d'un procès en diffamation contre *Minute* et *le Crapouillot*. Il s'agissait de M[e] Bucci et non Pucci.

SCIENCES

LA CHINE A LANCÉ SON QUATRIÈME SATELLITE

L'engin aurait une mission de reconnaissance

La République populaire de Chine a lancé, le mercredi 26 novembre, son quatrième satellite artificiel de la Terre. Le précédent tir avait eu lieu en juillet dernier.

Comme son prédécesseur, ce nouveau satellite a été placé sur une orbite dont le périgée est très bas, 173 km seulement, l'apogée se situant à 483 km d'altitude. La durée de vie des satellites sur de telles orbites est assez courte, quelques semaines tout au plus. Par ailleurs, l'inclinaison sur le plan de l'équateur est assez forte, 63 degrés, ce qui fait survoler à l'engin toutes les régions comprises entre le 63e degré de latitude nord et le 63e degré de latitude sud.

Ces orbites sont typiques de celles souhaitées pour les satellites de reconnaissance, et il est probable que la Chine va désormais lancer assez régulièrement de tels engins, en augmentant peut-être leur cadence. Les Soviétiques lancent eux aussi de très nombreux Cosmos de reconnaissance, tandis que les militaires américains préfèrent mettre sur orbite des satellites beaucoup plus lourds, qui restent plusieurs mois autour de la Terre.

La Chine n'a donné aucun indication de poids sur le satellite, mais les observateurs occidentaux estiment que ce pays doit désormais posséder des missiles d'une portée de 5 500 km environ, suffisants pour placer sur les orbites choisies un satellite de plusieurs centaines de kilogrammes.

L'U.R.S.S. LANCE UN SATELLITE INTERNATIONAL DE BIOLOGIE

Les techniciens soviétiques ont placé sur orbite, le mardi 25 novembre, un satellite de biologie, le Cosmos 782, ayant à son bord quatorze appareils d'expérience. Six expériences ont été préparées en commun avec des chercheurs américains, une autre avec des spécialistes français et roumains, et d'autres encore avec des scientifiques hongrois, tchèques et polonais. Ce satellite « international » a été placé sur une orbite inclinée à 63 degrés sur l'équateur, entre 227 et 405 kilomètres d'altitude ; sa mission durera trois semaines.

L'objectif de Cosmos 782 est l'étude des effets des radiations et de la pesanteur sur des organismes vivants. A bord se trouvent des œufs de crevettes, des graines de tabac, de haricots, de cresson, de laitue, des levures, des colonies de mouches drosophiles, des souris blanches... Une centrifugeuse mobile permet de créer une pesanteur artificielle variable. Des chercheurs américains de l'université du Colorado, avec leurs collègues de Moscou, voudraient vérifier que la croissance des cellules malignes est ralentie quand la pesanteur augmente.

● *Le grand prix de la Société des ingénieurs civils de France*, d'un montant de 10 000 F, a été attribué à M. Pierre Plurien, qui dirige le département de génie isotopique au Commissariat à l'énergie atomique.

ÉDUCATION

Lors d'une rencontre « au sommet »

LE PARTI SOCIALISTE ET LA FEN JUGENT POSITIVES LES NÉGOCIATIONS SALARIALES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les dirigeants du parti socialiste et ceux de la Fédération de l'éducation nationale se sont rencontrés récemment au siège de la FEN. Cette réunion marque la volonté des deux organisations de renouer avec des contacts réguliers, interrompus pratiquement depuis 1971 ; une rencontre avait toutefois eu lieu l'an dernier, notamment pour lever les ambiguïtés sur les rôles respectifs du syndicat et du parti.

Deux sujets ont été abordés en détail : d'une part, la proposition de la FEN sur « une formation initiale pour tous jusqu'à dix-huit ans ». Les deux délégations, dans un communiqué commun, estiment qu'une telle proposition « jette les bases d'une véritable politique de l'éducation conforme aux aspirations des jeunes, de leurs familles, aux intérêts des travailleurs pour lesquels il ne peut y avoir de véritabe formation permanente sans une formation initiale de haut niveau ». D'autre part, « le P.S. considère, comme la FEN, que l'existence de négociations salariales dans la fonction publique constitue un acquis positif des luttes syndicales de 1968 ». Cette convergence dans l'analyse peut être considérée comme un soutien des socialistes à la FEN, alors que les centrales ouvrières C.G.T. et C.F.D.T. ont vivement contesté la signature par celle-ci, en 1975, des accords pour la fonction publique.

A l'initiative de M. Soisson

Les autres universités parisiennes pourraient accueillir le «trop-plein» de Vincennes

Les enseignants et les étudiants de l'université de Vincennes (Paris-VIII) continuent à tenir un peu partout dans Paris des « cours sauvages » destinés à alerter l'opinion sur le manque de locaux et de postes dont ils souffrent. Un cours de psychologie pathologique, rassemblant une soixantaine d'étudiants, a eu lieu mercredi 26 novembre dans le hall du music-hall Bobino, rue de la Gaîté, où se produit l'acteur Coluche. Le parvis de la Bourse et le hall de la Bibliothèque nationale avaient connu le même sort mardi. Successivement, depuis le début de la semaine, des halls de mairies, de gares, de journaux et jusqu'au jardin du Luxembourg (pour un cours de bio-énergie) ont été choisis par les manifestants. Il n'y a pas eu d'incident jusqu'à présent.

Une manifestation est d'autre part prévue, ce jeudi 27 novembre, à l'appel de l'Union nationale des étudiants de France, (UNEF, ex-Renouveau), devant l'Hôtel de Ville de Paris.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a condamné, mercredi 26 novembre, au cours d'une conférence de presse, les « cours sauvages » tenus par les étudiants de Vincennes. « *Je ne pense pas que ces pratiques renforcent la crédibilité de l'institution universitaire* », a-t-il affirmé. Evoquant l'afflux des étudiants dans cette université, il a notamment déclaré : « *Environ seize mille premières inscriptions* (concernant les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois) *ont été enregistrées cette année à Vincennes, contre sept mille l'an dernier. Or une grande partie de celles-ci ont été effectuées après la date limite du 25 septembre 1975.* » M. Soisson a ajouté qu'il n'était pas dans ses intentions de refuser ces inscriptions « irrégulières » puisque les étudiants avaient acquitté leurs droits, mais il a précisé qu'il n'en tiendrait pas compte pour l'attribution des crédits en 1976.

D'autre part, selon M. Soisson, la « sectorisation », c'est-à-dire l'obligation dans certains cas pour les étudiants de s'inscrire à une université en fonction de leur lieu de domicile n'est pas toujours respectée à Vincennes. Cette sectorisation, si elle ne touche pas les enseignements originaux, qui n'existent pas en dehors de Vincennes, est, en effet, théoriquement la règle pour les DEUG (diplômes universitaires d'études générales) normaux.

L'université de Vincennes, en raison de ces diverses irrégularités, est en partie responsable, aux yeux du secrétaire d'Etat, de l'engorgement qu'elle connaît actuellement. M. Soisson a néanmoins exposé les diverses actions qu'il a entreprises pour y remédier. D'une part, des négociations ont lieu avec la Ville de Paris pour que soient mis à la disposition de l'université les bâtiments désaffectés de l'ex-arsenal tout proche (et qui sont d'ailleurs « occupés » par les enseignants et les étudiants de Vincennes depuis le 20 novembre). D'autre part, une réunion rassemblant autour de M. Robert Mallet, recteur de l'académie de Paris, les présidents des universités parisiennes se tient ce jeudi 27 novembre pour examiner « *dans quelles conditions des étudiants inscrits à Vincennes pourraient être admis dans leurs établissements* ». « *La communauté des universités parisiennes* » est ainsi appelée à recueillir le « trop-plein » de Vincennes, estimé par le secrétaire d'Etat à environ cinq mille étudiants. M. Soisson ne fait pas mystère néanmoins des réticences des universités parisiennes qui ont appliqué les délais réglementaires d'inscription à accueillir des étudiants irrégulièrement inscrits ailleurs.

M. Soisson a enfin annoncé l'envoi d'une mission d'inspection à Vincennes, qui a été confiée à M. André Becane, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.

L'ACCUEIL EN FRANCE DES ÉLÈVES ET DES ÉTUDIANTS LIBANAIS

Le ministre de l'éducation doit diffuser prochainement des instructions aux recteurs d'académie pour faciliter l'accueil des élèves libanais arrivant en France à la suite des événements tragiques qui ont lieu dans leur pays. Des dispositions analogues à celles qui avaient été prises pour les enfants vietnamiens seront conseillées aux chefs d'établissement.

D'autre part, le secrétariat d'Etat aux universités conseille aux étudiants libanais — il en arrive plus de trente par jour en raison de la fermeture de l'université de Beyrouth — de s'adresser au Centre national des œuvres universitaires et scolaires (1) pour leur accueil, leur hébergement et une aide financière. Les universités parisiennes n'ayant pas répondu à la demande de recensement faite par le rectorat de Paris, il semble que ces étudiants seront envoyés en priorité vers les universités de province.

(1) Centre national des œuvres universitaires et scolaires, CNOUS, centre Albert-Chatelet, 6-8, rue Jean-Calvin, 75005 Paris, tél. 331-96-16, 331-88-12 et 331-03-53.

Du 28 novembre au 13 décembre

GRÈVES ET MANIFESTATIONS D'ENSEIGNANTS VONT SE SUCCÉDER DANS LA RÉGION PARISIENNE

A partir du vendredi 28 novembre, plusieurs mouvements de grève et des manifestations d'enseignants vont se succéder dans plusieurs départements de la région parisienne. Le calendrier des actions est complexe : celles-ci sont, en effet, organisées à l'appel de sections départementales du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) et du Syndicat national des enseignants du second degré (SNES) — tous deux affiliés à la Fédération de l'éducation nationale, — animés par des militants de la tendance Unité et Action (proche du parti communiste). C'est pourquoi, dans certains cas, le mouvement concerne à la fois l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, dans d'autres seulement un des deux niveaux d'enseignement.

Le calendrier des grèves est le suivant :

28 novembre : Val-d'Oise (S.N.I. et SNES) ; 4 décembre : Yvelines (S.N.I. et SNES) ; 5 décembre : Hauts-de-Seine (S.N.I. et SNES) et Essonne (SNES) ; 9 décembre : Seine-Saint-Denis (S.N.I.).

Les revendications portent notamment sur le remplacement des enseignants en congé, qui n'est pas assuré chaque fois que cela est nécessaire ; les créations de postes destinés à permettre la stagiarisation des instituteurs remplaçants ; le réemploi et la titularisation des maîtres auxiliaires ; « le « respect des libertés et droits syndicaux ».

D'autre part, le 3 décembre, à l'appel de la Fédération de l'éducation nationale, des directeurs et directrices d'école manifesteront de la rue de Solferino, à Paris, au ministère de l'éducation pour demander un abaissement des effectifs à partir desquels ils sont totalement ou partiellement déchargés de faire la classe.

Enfin, le 13 décembre, les sections de la région parisienne de la Fédération de l'éducation nationale et de la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec) appellent à une manifestation à Paris pour « réclamer un budget à la hauteur des besoins ».

A Paris

ENVIRON CINQ CENTS LYCÉENS ONT PARTICIPÉ AU RASSEMBLEMENT DE L'UNCAL

« Unité » tel aura été le thème principal du rassemblement d'environ cinq cents lycéens de la région parisienne, organisée par l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL), mercredi 26 novembre à la Bourse du travail à Paris.

Chanteurs, musiciens, lycéens, représentants de l'UNCAL mais aussi de la C.G.T., de la Fédération des parents d'élèves Cornec, du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), de l'UNEF (ex-Renouveau), du SNEP (Syndicat national de l'éducation physique) et de la Coordination permanente des C.E.T. se sont succédé sur la tribune.

Une élève du lycée Colbert à Paris est venue témoigner de la vétusté de son établissement centenaire : le toit de la cantine comme le plafond de certaines classes, a-t-elle dit, ne résistent pas aux orages : « *C'est l'inondation les jours de pluie.* » Des lycéens sont intervenus pour dénoncer le manque de professeurs dans leurs établissements, le cas du lycée Jean-Jaurès à Argenteuil a été donné en exemple.

« *Nous ne sommes pas là pour détruire et contester*, a déclaré M. Frédéric Petit, président de l'UNCAL. *Nous voulons un enseignement moderne et adapté : la gratuité de l'enseignement, l'amélioration de nos conditions de vie et d'étude au lycée, de véritables droits démocratiques. Nous voulons également bannir la sélection sociale à l'école.* »

● *M. René Haby*, ministre de l'éducation, en réponse à M. Hector Rolland (U.D.R., Allier), a indiqué au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 26 novembre à l'Assemblée nationale, que neuf plaintes avaient été déposées contre des contrevenants à l'interdiction formelle de toute réunion politique ou organisée par un parti politique à l'intérieur d'un établissement scolaire. M. Haby a ajouté : « *C'est par un véritable abus de langage — dont il est coutumier — que le parti communiste appelle réunions d'information des réunions de propagande faites pour recruter de jeunes élèves.* »

● *Au lycée de Corbeil (Essonne)*, l'intersyndicale (SNES et SGEN-C.F.D.T.) des professeurs reprend le jeudi 27 novembre et vendredi 28 l'action « effectif-emploi » qu'elle avait entreprise il y a une semaine et qui avait été interrompue par la fermeture de l'établissement, ordonnée par le recteur de l'académie de Versailles. Une journée « portes ouvertes » avec les parents d'élèves, qui était prévue pour le samedi 22, doit aussi avoir lieu le samedi 29.

● *Grève à la cité scolaire Edouard-Vaillant de Gennevilliers (Hauts-de-Seine).* — A l'appel de l'association des parents d'élèves Cornec, soutenue par les sections du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et du Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (SNETP-C.G.T.) de l'établissement, la plupart des cours n'ont pas eu lieu le mardi 25 novembre. Parents, élèves et enseignants entendaient, notamment, protester contre l'absence d'intendant depuis la rentrée, et contre des conditions de travail régnant dans un atelier déclaré insalubre, il y a sept mois, par le contrôleur de sécurité de la Caisse régionale d'assurance maladie de Paris.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

LA PARTICIPATION SANS ÉTUDIANTS

La lettre de M. Jean Bastié, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, à propos de la participation des étudiants aux élections universitaires (« le Monde » daté 16-17 novembre), en réponse à un « point de vue » de M. Paul Leroy, président de l'université des sciences sociales de Grenoble (« le Monde » du 22 octobre), a provoqué à son tour diverses réactions, notamment de M. Leroy, mis en cause par M. Bastié, et de M. Escarpit, président de l'université de Bordeaux-III, à laquelle se référait aussi M. Bastié. Nous les publions ci-dessous.

Il n'entre pas dans mon intention d'analyser la thèse que présente M. Bastié et je laisse les lecteurs du *Monde* apprécier la faveur qu'elle accorde à cette participation des étudiants. Mon propos n'est pas, non plus, de contester la présentation de l'université sur laquelle cette thèse s'appuie : « *climat d'intimidation et de violence* » qui présiderait à de nombreuses élections, étudiants « *soumis* (déjà !) *au régime de la liste unique* », « *multiples irrégularités* » électorales, soin apporté, en certains cas, à ce que les étudiants ne s'expriment pas..., ou la crédibilité de propos attribués à « certains » ou « d'autres » présentés comme étant mes « amis ». Les lecteurs du *Monde* sont heureusement suffisamment informés de la réalité universitaire pour prêter à ces assertions l'intérêt qu'elles méritent.

Mais je ne puis laisser totalement sans réplique certains développements de cette correspondance. Selon M. Bastié, j'aurais déclaré « *quelque part* » dans mon texte que « *les élections à main levée en assemblée générale peuvent donner des résultats meilleurs que des élections à bulletin secret* ». Il n'est décidément pas recommandé de manier le paradoxe. Mais le lecteur non prévenu n'aura pas, à la lecture du texte, commis un contresens aussi énorme.

Mais surtout la lettre de M. Bastié s'achève par un paragraphe dont la rédaction souffre certes de la passion qui anime son auteur, mais cette rédaction garde néanmoins assez de clarté pour que l'insinuation injurieuse y soit évidente.

M. Bastié écrit : « *Le système que défend l'auteur de l'article est en réalité ségrégatif et élitiste. Pour lui, les 5 % d'étudiants qui votent ont forcément raison contre les 95 % qui refusent de jouer à un jeu truqué. En réalité, il est le fruit d'un système qui permet au premier politicien démagogue venu de se faire élire président dans la plupart des universités par une majorité constituée pour les deux tiers par les élus de 5 % des étudiants, et souvent bien moins. Comment ne défendrait-il pas ce système ?* ».

Comment, en effet, l'auteur, président d'université, ne défendrait-il pas ce système pour lui si avantageux ?

Pareille incrimination ne peut être combattue, sauf à se donner le ridicule d'exposer publiquement sa morale personnelle ou les principes qui guident son comportement professionnel et civique. Pareille incrimination ne mérite, en outre, pas d'être combattue venant d'un homme qui, selon toute vraisemblance, ignore tout de celui qu'il cherche à discréditer.

PAUL LEROY.

Le cas de Bordeaux-III

N'étant pas un de ces « *politiciens démagogues* » qu'évoque M. Jean Bastié et qui se font élire présidents d'université « *par une majorité constituée pour les deux tiers par les élus de 5 % des étudiants* » (ce qui serait d'ailleurs un vrai miracle arithmétique), je ne me sens pas visé par les remarques de mon collègue.

Cependant, comme il fait à mon université l'honneur de la prendre pour exemple, je lui répondrai que je trouve comme lui absurde et déplorable que si peu d'électeurs désignent tant d'élus. Je me garderai cependant de considérer la chose comme antidémocratique, car je risquerais de passer pour avoir des préjugés contre la démocratie américaine telle que je l'ai vue naguère fonctionner dans certains Etats du Sud ou encore même contre l'Assemblée générale des Nations unies.

Cela dit, la solution passe évidemment par une participation électorale accrue et par une conscience civique de tous les étudiants au moins égale à celle des organisations représentées, plutôt que par une loi hâtivement votée qui met le comble à l'absurde en refusant, par exemple, toute représentation à une U.E.R. qui, n'ayant qu'un siège à pourvoir, atteindrait la participation assez rare de 49,9 %.

La vraie question est de savoir si l'on veut que les étudiants siègent aux conseils d'université — et surtout quels étudiants. Comme l'a montré la récente exclusion de la seule profession enseignante parmi toutes les professions qui sont représentées aux conseils d'université, c'est une question politique. On renouvelle actuellement les présidents d'université. Ce n'est pas la première fois après tout qu'un gouvernement se préoccupe d'avoir de bonnes élections.

Il faut se faire une raison : l'autonomie des universités implique que leurs présidents soient des élus politiques au même titre que les maires des communes avec lesquels ils ont plus d'une analogie. Pas plus que les maires, ils n'ont besoin pour cela d'être des politiciens. Il leur suffit de prendre au sérieux le double et difficile rôle qui fait d'eux à la fois des gouvernants locaux et des agents publics. Le moindre de ces devoirs n'est pas, comme nous tentons de le faire à Bordeaux, de respecter la loi dans son esprit ni plus ni moins que dans sa lettre, et de faire en sorte pour que soit assurée de manière digne et efficace la participation étudiante à la gestion de l'université, quelle que soit la formation majoritaire et quelle que soit sa couleur politique.

ROBERT ESCARPIT.

● ERRATUM. — Dans le texte de M. Bastié, les résultats des élections de l'U.E.R. de « Langues, littératures et civilisations étrangères (A) » et de celle de « Lettres et arts » de l'université de Bordeaux-III, ont été intervertis. Voici comment il fallait les lire :

— *U.E.R. de « Langues, littératures et civilisations étrangères A »* : inscrits, 3 692 ; votants, 116 ; exprimés, 106 ; sièges à pourvoir, 14 ; sièges pourvus : 2. — Conseil de l'université : sièges à pourvoir, 6 ; électeurs, 2 ; votants, 2 ; sièges pourvus : 6 (tous UNEF) avec 3 % des voix.

— *U.E.R. de « Lettres et arts »* : inscrits, 1 675 ; votants, 39 ; exprimés, 37 ; sièges à pourvoir, 19 ; siège pourvu, 1. Conseil de l'université : sièges à pourvoir, 6 ; électeur, 1 ; sièges pourvus, 6 (tous UNEF) avec 2,2 % des voix.

— Témoignage —

« FUROR TEUTONICUS » à l'agrégation d'allemand ?

par PIERRE-SIGFRID VILAIN (*)

IL est des moments où le silence n'est pas permis. Il y a le silence de la gêne, celui de la stupéfaction et aussi celui de la complicité. Quand, pendant de très longues années, on a soutenu, partagé et suivi les efforts des candidats qui, pour la très grande majorité, mènent de front la préparation au concours d'agrégation et l'exercice de leur métier, sacrifiant, parfois plusieurs années de suite, loisirs, intérêts familiaux et — ce n'est pas rare — leur santé, on est gêné et stupéfait devant la décision du jury de l'agrégation d'allemand de limiter, pour 1975, l'admission à environ 6,1 % des candidats présentés, soit un reçu sur seize (au lieu de 14,3 %, chiffre moyen de l'ensemble des jurys, soit un sur sept). Devant ce jeu de massacre ravageant les rangs des agrégatifs d'allemand, avec l'acharnement, le « *furor teutonicus* » prêtés aux anciens germains, l'on n'a pas le droit de se taire si l'on ne désire pas en paraître complice.

Pour mieux comprendre ce que l'on n'hésitera pas à qualifier de scandale, jetons un bref coup d'œil sur le passé : de 1965 à 1969, à peu de chose près, les jurys d'allemand avaient pourvu intégralement le nombre de postes proposés par le ministère. Or, depuis 1970, la statistique révèle une nette augmentation des postes non attribués : 8 %, 20 %, 47 %, 40 %, 34 %, et, pour 1975... 61,9 % (1). Comment ne pas croire à la volonté déterminée de raréfier le titre d'agrégé d'allemand, à la nostalgie des temps passés où, déjà, l'extrême sévérité des jurys d'allemand faisait que, dans les grandes administrations, le seul titre d'agrégé d'allemand ouvrait toutes les portes, sans que l'on s'enquît du rang auquel ce titre avait été accordé ? Mais, aussi, comment justifier une telle hauteur, une telle morgue devant les autres types d'agrégation (seul le jury de philosophie a eu un comportement semblable : 4,2 % d'admis pour les candidats présentés en 1974) ? Inversement, comment expliquer que, bon an mal an, beaucoup de jurys, par exemple celui d'espagnol, équilibrent parfaitement le nombre des postes proposés et celui des postes pourvus ? Manqueraient-ils de « sérieux » ? Et les physiciens — qui passent pour être gens rigoureux ! — par quel mystère peuvent-ils s'accommoder, depuis huit ans, du même régime ?

***

Disons ici que mon intention n'est nullement de mettre en doute la qualité ou la conscience professionnelle du jury d'allemand : il suffit, pour s'en assurer, de lire le rapport très circonstancié de 1974. Cependant, ni l'une ni l'autre ne mettent à l'abri d'un véritable abus de pouvoir. Certes, le caractère souverain du jury implique qu'il n'est nullement obligé, selon les règles actuelles, de pourvoir *tous* les postes offerts. Toutefois, la pratique malthusienne de 1975 soulève une foule d'objections et de questions qui, réunies, me semblent bien prouver que le jury d'allemand représente un « cas ».

Le programme proposé, très varié, était très complet aussi, et même trop. Quant à la version, il ne fallait pas moins que le sempiternel Thomas Mann, réputé difficile. Pour couronner le tout, en thème, un passage pris dans un essai de Roland Barthes. Le moins que l'on puisse dire est que même le bon candidat, au lieu de prouver ses talents par l'expression, sinon élégante, au moins très correcte en allemand — et c'est de cela qu'il doit s'agir, au concours ! — a dû passer son temps, très limité, à déchiffrer les rébus et les arcanes du style de l'auteur. Ce programme ambitieux, ces exercices de traduction difficiles auraient dû inciter les correcteurs à établir un système de notation assez large pour permettre à un très grand nombre de candidats de faire leurs preuves à l'oral. Hélas ! tout au contraire, on a placé la barre plus haut que jamais ! On peut citer ainsi, en thème — ô sainte cuistrerie ! — un quart de point infligé à une candidate pourtant connue pour ses possibilités ; en dissertation française, un 3 à un candidat bi-admissible avec, chaque fois, un 12 !

Le plus grave me semble la méconnaissance des réalités. Les étudiants s'inquiètent, très légitimement, de la situation de l'emploi ; le gouvernement diminue d'environ 20 % l'ensemble des postes mis au concours ; miraculeusement, l'agrégation d'allemand ne subit que 10 % de cette réduction. Et que fait le jury ? Il réduit les possibilités offertes de 61,9 %...

Bien sûr, il invoquera la baisse du niveau. Il dira qu'elle s'aggrave, paradoxalement, avec le nombre croissant des candidats. Mais pourquoi alors en allemand seulement ? Doit-on admettre que les autres jurys soient moins « sérieux » ou encore que les capacités ès lettres allemandes, tant des candidats que des professeurs qui les préparent — et presque tous les membres du jury le font ! — se soient brusquement évanouies ?

Comment les étudiants garderaient-ils confiance devant un pareil gâchis, un pareil gaspillage d'énergie ? Comment ne se décourageraient-ils pas de poursuivre leurs études ? Ne les pousse-t-on pas à se « contenter » de l'auxiliariat, véritable prolétariat de l'enseignement secondaire, avec le vague espoir de décrocher un jour, à force d'ancienneté, non seulement le traitement, mais aussi — autre scandale ! — le titre d'agrégé ?

***

Le jury d'allemand, de façon tout à fait involontaire sans doute, aura contribué au sabordage de l'agrégation. A moins que l'arrêté ministériel du 29 juillet 1885, qui a institué le concours dans sa forme actuelle, ne soit modifié en ce sens que, désormais, les jurys se contenteraient de présenter au ministère la liste complète de tous les candidats, classés par ordre de mérite : l'administration, elle, n'aurait plus qu'à nommer, dans ce même ordre, un nombre de professeurs correspondant aux besoins qu'elle avait fixés ; ce serait la conséquence logique de la scandaleuse politique malthusienne que les jurys d'allemand poursuivent, avec acharnement, depuis 1970.

(1) Il y a eu quarante-huit postes attribués en 1975 pour cent vingt-cinq mis au concours (*le Monde* du 23 août). — N.D.L.R.

(*) Agrégé d'allemand, professeur au lycée Voltaire de Paris et chargé de cours à la Sorbonne.

La Fédération nationale des étudiants de France (FNEF) et les mouvements d'étudiants modérés

M. Thierry Granger, président de la FNEF (Fédération nationale des étudiants de France) nous écrit à propos du compte rendu du dernier congrès de son organisation, paru dans *le Monde* du 12 novembre 1975. Nous avions indiqué en titre : « *La FNEF rejette une alliance avec les autres mouvements modérés* ». « *Nous sommes opposés à toute union ou alliance structurelle au niveau national* », confirme M. Granger. Mais il précise que son organisation est favorable « *à une alliance ou à une union avec tous les mouvements indépendants au niveau local, et sur des thèmes ou des actions bien précis* ».

Le Monde DES LIVRES

« L'EXIL INTÉRIEUR », DE ROLAND JACCARD

Sur les chemins de la désillusion

★ L'EXIL INTERIEUR, de Roland Jaccard. P.U.F. 159 p., 29 F.

LE plaisir du voyage — de la vie comme un voyage — s'est perdu. On ne découvre plus les paysages ni les cités : on les traverse hâtivement, sans les voir. Roland Jaccard sait encore voyager, non seulement dans les villes, mais dans les livres, et de ses visites dans les propriétés de Nietzsche et de Freud, comme de ses flâneries sur les avenues d'Europe, il a tiré un journal philosophique, dont l'irrespect, le naturel, la liberté, ne laissent pas de séduire. Stephan Zweig disait de Nietzsche, qu'il portait « *le drapeau noir de l'immoraliste* ». Jaccard, lui aussi, s'emploie à « *troubler les endormis* ». Il leur indique les chemins de la désillusion. Désespérez de tout, recommandait Roger Nimier ; ensuite, essayez de vivre.

La province des sentiments

Dans le train qui le ramenait de Zurich à Lausanne, durant l'été 1974, Jaccard a rencontré le dernier homme de Nietzsche. C'est le passant des villes modernes : on peut aussi le croiser, craintif et maussade, dans le métro de Paris, de New-York ou de Moscou. « *La terre*, écrivait Nietzsche, *sera devenue plus exiguë et sur elle sautillera le dernier homme, qui amenuise tout.* » « *... Il promène autour du monde sa névrose*, dit Jaccard, *ses petites angoisses et sa grande solitude* » : c'est l'homme de l' « *exil intérieur* ». Au « *visage figé et cadavérique* », enfermé dans un glacis de gestes, de sentiments, de fantasmes (une carapace, selon Reich), il a perdu le contact avec la réalité. « *Absent au monde* », et de son corps, séparé des autres et de lui-même par un « *mur invisible* », comme les personnages de *l'Ange exterminateur*, de Bunuel, c'est dans l'angoisse qu'il prend conscience de soi comme d'un fantôme.

Michel Foucault a défini la modernité comme le règne de « *l'enfermement* » : dans l'asile, la prison, l'école, la caserne, l'usine ; mais c'est aussi le temps de la réclusion dans « *l'espace intérieur* ». « *Autisme généralisé* », écrivait Guy Debord, dans *la Société du spectacle*. La passion s'est détruite, l'amour a disparu : comment se nouerait-il entre des fantômes ? Comment l'abstrait saurait-il aimer l'abstrait ? L'Amérique, l'Europe, la Chine deviennent un grand désert, où se rétrécit la province des sentiments.

Quelle mésaventure nous a jetés dans cette misère, cette absence ? C'est, selon Jaccard, « *le processus de civilisation* » qui restreint, réprime les désirs de l'individu, et surtout les désirs agressifs, en dirigeant ceux-ci vers le *moi*, au lieu qu'ils soient tournés vers l'extérieur. « *L'homme de la modernité* » est gouverné par un *surmoi* destructeur, qui le menace et le tourmente lorsqu'il veut sortir de la *norme* et projeter ses désirs vers le monde. Ennemi de lui-même, il ressent, dans le même temps, la peur d'être soi et l'angoisse de n'être pas soi.

La civilisation ne saurait se construire, en dehors d'un tel processus, affirme Jaccard. D'où son pessimisme. Nous ne sortirons pas du nihilisme, dit-il. « *... Je vous prédis... une pauvreté glaciale* », écrivait Nietzsche.

La misère moderne

Cet essai, qui se lit avec un plaisir à chaque instant renouvelé — car l'intelligence et la sensibilité s'y marient toujours — fait, avec beaucoup de justesse, le portrait de la misère moderne. On mettra seulement en doute l'argument qui soutient le pessimisme de l'auteur. Une civilisation ne peut, certes, se bâtir sans contenir l'agressivité. Mais la nôtre désarme le désir de vivre et renforce la pulsion de mort qu'elle prétend maîtriser. L'agressivité, qui varie selon les sociétés, s'accroît en proportion de la misère qui sévit, de la contrainte, extérieure et intérieure, que subissent les individus. Dans les Etats modernes, cette contrainte augmente sans cesse, malgré les apparences, et « *la passion détruite se transforme en passion de détruire* » (Raoul Vaneigem).

FRANÇOIS BOTT.

Dessin de JEAN-PIERRE CAGNAT

Célébré par Alphonse Boudard

AUGUSTE ET SA JACTANCE

★ L'ARGOT CHEZ LES VRAIS DE VRAI, d'Auguste Le Breton. Presses de la Cité, 512 p., 45 F.

TOUTES les classes sociales, tous les milieux, possèdent des expressions qui leur sont particulières. Chaque corps de métier a son argot. Argot des gens du monde, argot de la Bourse, argot des médecins, des comédiens, des journalistes, des écoles et des facultés.

Il s'agit de ne pas être compris des non-initiés et de jouir d'un sentiment de supériorité.

Pour les marginaux, les gens de la pègre ou de la cloche, l'argot est une nécessité vitale. Il s'agit d'employer un langage propre à « brouiller les pistes ». Un langage de reconnaissance. L'homme du milieu, au bout de quelques minutes de conversation, sait si son interlocuteur est digne de confiance, comme une baronne de Marcel Proust, en deux répliques, discernait un homme du monde.

En publiant des dictionnaires d'argot, les écrivains spécialistes vendent, en quelque sorte, la mèche. La langue secrète des taules et des tripots n'a plus de secret pour le cave qui peut débourser 30 ou 40 francs. Et pourtant l'argot se porte bien !

Il faut croire que le cave reste cave et que l'argot ne s'apprend pas dans les livres.

Voici qu'Auguste Le Breton récidive. En 1960, il avait publié, aux Presses de la Cité, « Langue verte et noirs desseins », un dictionnaire qui fit date. Aujourd'hui, il réédite ce livre sous le titre « l'Argot chez les vrais de vrai », revu et corrigé et surtout augmenté d'environ six cents mots qu'il a été glaner aux meilleures sources, c'est-à-dire dans les rades de malfrats (1), les quarts de perdreaux (2), à la *décarrade des centrouses* (3), et aussi... pourquoi pas... chez quelques collègues de plume (4) qui pratiquent la jactance verte dans leurs œuvres complètes.

Le résultat est juteux à souhait, croustillant, coloré d'exemples pris sur le vif... de sortes d' « *instantanés* » de langage. Il devient un de ces livres d'utilité première pour tous les gens qui s'intéressent à la langue verte : scénaristes, romanciers, philologues, psychologues *et*, bien entendu, les dames du seizième désireuses de s'encanailler l'adjectif.

Le sel et le poivre de la langue française

Depuis que Louis-Ferdinand Céline dans « Mort à crédit » a ouvert toutes grandes les portes de la littérature à la syntaxe argotique, je crois qu'il n'est plus permis d'ignorer délibérément l'argot. Il est le sel, le poivre, le cari, j'en passe et des muscades, de la langue française.

Le dictionnaire d'Auguste Le Breton nous permet de faire le point sur la question. Dans ce qu'il a de plus sérieux, de plus utile aux truands, l'argot n'évolue que très lentement. Pour l'essentiel, un bijoutier du clair de lune de Vidocq s'expliquerait très vite avec un loubar roulottier (5) de 1975. Mais, là où l'argot se déverse dans la langue populaire, les choses vont beaucoup plus vite... Les mots se déforment, changent de sens, passent en une mode ou se fixent, on ne sait trop pourquoi, jusqu'à finir dans un fauteuil académique.

Auguste Le Breton nous montre tout ça dans la bonne humeur, en ajoutant dans ses notes des anecdotes où il exprime sa nostalgie des fortifs, des bals musettes et des voyous qui savaient se conduire en « hommes ».

Eh bien, bravo Auguste !...

ALPHONSE BOUDARD.

(1) Les bars des malfaiteurs.
(2) Les commissariats de police.
(3) A la sortie des prisons centrales.
(4) Ne pas confondre avec la plume : pince-monseigneur. Il s'agit ici bel et bien de l'instrument de travail d'André Gide et de Montherlant.
(5) Un voleur nocturne de Vidocq se comprendrait très vite avec un jeune voleur à l'intérieur des voitures de 1975.

LE MOELLEUX DES MOTS

« Morale élémentaire », de Raymond Queneau

Par Bertrand Poirot-Delpech

L'ENNUI, avec les mots, qu'on parle ou qu'on écrive, c'est qu'il faut toujours les placer bout à bout, à la queue leu leu. Depuis le temps, on aurait pu trouver autre chose. Mallarmé a bien secoué le cornet à lettres, mais après ? Il y a quelques mois, le déconstructeur chef Derrida a rangé Hegel et Genet en colonnes par deux, ça faisait gigoter le sens, rigolo. Queneau y avait pensé avant lui. « On aurait envie de mettre les mots les uns à côté des autres », confiait-il à Georges Charbonnier en 62. Il a de la suite dans les idées. Voilà qui est fait. Cela s'appelle *Morale élémentaire*. Pourquoi ? Allez voir !

Les poèmes — appelons-les ainsi puisque chaque lecteur y comprend ce qu'il veut — se présentent sur trois colonnes. Plutôt trois petits tas. Celui du centre est le plus fourni, en lettres et en sens commun ; une action, ou presque, s'y trame. Les deux autres, en forme d'ailettes aérées, palpitent. La gauche se spécialise dans les assertions fermes, noms savants, couleurs exactes. La droit hérite des détails languis, des états lents, un nid à participes présents. Mais rien n'est sûr. L'œil saute comme à un match de tennis, et confond les petites brûlures des mots qu'il a croisés. Il en conçoit des scrupules, des remords. Un vieux besoin de logique le fait cligner et rebrousser chemin : des fois que Queneau ait caché derrière ses piles verbales une fortiche loi mathématique, potentielle ou exponentielle, et qu'il se marre de nous voir sécher, ... en vrille, hennissant de son bon ... !

MAIS non. S'il y a quelqu'un avec qui il convient de bannir de la lecture la méfiance envers l'auteur et soi-même, c'est bien ... A chacun de dire de quoi ça parle. Un cataclysme ? Il se pourrait qu'un ... dénominateur ait passé les mots à l'échafaud et les pages au feu. Il ... rait de porter de nouveaux vocables rustiques à dos de mulets, de se consoler avec des truismes bleutés, de ... sser les cygnes ignifiants, de re... ter du puits aux vérités le seau ... podagre amer... Enfin, supposons. La beauté n'a que faire de voyager ... du papier journal. Qu'elle vole ... us, voilà tout !

AUX poèmes succède de la prose poétique, compacte cette fois, un seul paragraphe au centre de chaque page, bien rectangulaire et gris. Le lecteur retrouve ses habitudes de souris. Il entre par l'alinéa du haut, grignote de la syllabe, et ressort en bas à droite, avec du sens en papillote dans la tête. Mais il ne sera pas plus avancé quand les gens sembleront lui demander : « Vous qui en revenez, c'est quoi le dernier Queneau ? Ça promène où ? Y a quoi à manger dedans ? »

On peut répondre qu'il « flotte de l'ardoise dans l'air » ou que les « teintes smaragdines tournent au céruléen », mais cela risque de dérouter. On peut trouver que la réalité tremble sur ses bases comme dans les *Illuminations*, mais cela reste du domaine frelaté des jugements. Quid du contenu, cette nouvelle idole ?

D'un sens, *Morale élémentaire*, son titre l'indique assez, est un ouvrage grave. Raymond Queneau y livre comme qui dirait sa vision du monde. Quelle est-elle ?

Au centre, la reconnaissance de l'inconnaissable. « Que de mystères, on peut bien le dire ! » Leurs lois ont l'air de pyramides cadenassées. L'homme s'y casse la nénette, empêtré dans les marais de la dialectique et la patinoire du temps.

Ce qui ne veut pas dire que des vérités ne se cachent pas quelque part. Non pas du côté des feux d'artifice qui ont remplacé la foudre, ni des nuages, ces chefs-d'œuvre baroques — disent les experts — qui dérivent à la vitesse des empires, mais dans l'infiniment petit des grains de sable, où les siècles, sûrement, s'inscrivent, et dans l'infiniment sérieux des étoiles, qui « savent se tenir à leur place ».

COMMENT atteindre à ce moindre désastre des astres ?

L'idéal serait, *of course*, qu'un « œil lucide écrase les balbutiements » ; et pourvu qu'il « ne tarde pas trop » ! Mais en attendant ? Comment obtenir que la certitude « souffle au sommet des connaissances acquises » ? C'est là que se dévoile la *Morale élémentaire* de Queneau, distincte de la justice immanente mais point si éloignée.

Deux principes la gouvernent. Le premier est de l'ordre de l'hygiène scientifique : se comporter comme si on ne savait rien (Eluard, les bons manuels) ; « ne pas se départir de son calme » ; « réchauffer les théories naissantes, les nourrir d'exercices, les baigner dans la vérification, les laver de l'erreur ». L'autre principe est de soumission gentille aux lois de la nature : « à l'aube tout repart du pied droit » ; « la sève, ça repousse », tiens « voilà qu'un zinnia fleurit ». Surveiller une grenouille ne croquant une pomme, un verre de vin vieux sur la table : « se comporter autrement impliquerait quelque danger »...

POUR l'écrivain, par exemple : guetter le moment où l'inspiration revient comme la feuille ou la pomme au bout de la branche, trouver des rimes riches — « voilà qui est bien positif, ce semble » ! — s'obstiner sur la peau de chagrin d'une œuvre aléatoire, s'interroger, comme si le sort de la galaxie en dépendait, sur ce qui vaut mieux, de l'euphémisme ou de la litote. La conscience professionnelle des stoïciens, en somme. Cela rappelle la bouleversante notation de Montherlant imaginant — imaginant, vraiment ? — qu'un écrivain change un mot pour éviter une assonance... dans la lettre où il prévient de son suicide imminent le commissaire de police...

Se peut-il que Queneau dise tant de choses en cent quarante-six pages pleines de blancs ? Pourquoi pas ? Il y a des facondes sèches, au sens où on le dit des guitares. C'est l'honneur et le luxe des prompts de courir au vivace, de tailler dans le quartz. Une plaquette posthume de Saint-John Perse le rappelle ces jours-ci en quelques mots lisses comme des os rejetés par la mer. (*Chant pour un équinoxe*. Gallimard.)

AU reste, le monde de Queneau ne se découvre pas, on se le remémore. Dès la première page de cette *Morale*, on reconnaît la voix amie des textes sans lesquels l'après-guerre n'aurait pas eu son drôle de petit air. L'envie saisit d'y retourner voir. Vaut le détour.

L'humour joue des tours, par les temps mornes et classificateurs qui courent : Queneau l'a éprouvé, à qui on a indûment refusé le sérieux, alors qu'il peut en avoir un, de pape. Gabriel le dit bien, dans *Zazie* : « Il n'y a pas que la rigolade, il y a aussi l'art ». Et Goethe ne manque pas de jugeote, non plus, quand il flaire un « problème caché » sous toute plaisanterie.

L'axiome pataphysique, qui veut que les contraires s'équivalent et qui conduit Zazie à confondre tous les monuments, est-ce si frivole ? Le refus qui s'ensuit de tout exotisme recèle une vraie sagesse, et rend disponible pour le seul merveilleux qui vaille, le non-signalé, l'absent des guides, celui qu'on se fabrique soi-même à partir de rien.

RELIRE Queneau, c'est réapprendre à voir l'insolite partout, selon le précepte surréaliste. Loin des vues imprenables et de la « cambrousse dans toute son horreur » : dans les bistrots de banlieue, les guinguettes, les foires.

Condition préalable : renoncer à la singerie des chères terres natales, imiter notre Normand du Havre, qui ne se reconnaît de racines que carrées. S'il a une patrie, c'est celle de la science exacte, par quoi passent à la fois le rire de Cosinus — ajoutez-y les *Pieds nickelés* — et l'art de la fugue. Avec lui on n'est jamais loin de Rueil, mais jamais à Rueil non plus. L'ailleurs des poètes ; rien à voir avec celui des politiques.

Les lieux ordinaires ne sont pas seuls à briller d'éclat neuf. Chez les gens, aussi, le quotidien prend du pimpant, et les élans du cœur s'enguirlandent d'irréel, d'épique. Poème et roman se font la niche et la bise. Une morale naturelle du brave type pas emmerdant se dessine, autour du principe sacré de la non-intervention chez le voisin. « La connerie n'est pas grave tant qu'elle n'est pas militante », assurait Vian. Le héros de Queneau n'a pas toujours inventé le papier anusique, mais il n'est pas le genre à s'immiscer. Ou alors il l'avoue froidement, avec l'excuse exquise de Zazie qui a résolu, plus tard, de « faire chier les mômes ».

ET son langage, toujours aussi incongru-cocasse ? Toujours autant, en effet. Avec le mérite rétroactif d'avoir prévu tout ce qui se pérore aujourd'hui. Le grand doute linguistique a eu son prophète : le perroquet Laverdure, lançant dans la jacasserie encore sûre d'elle-même des années 60 le meurtrier et tonique « tu causes, tu causes », dont nous ne sommes pas encore remis !

Inquiéteur, Queneau ? A sa façon : en mathématicien qui n'aime pas qu'on se gourre, mais pas péremptoire pour un sou, ni théoricien froid. *Morale élémentaire* le prouve une fois de plus : son amour du langage est celui du jardinier pour l'arbre à fruit, et de l'ébéniste pour l'arbre à planche. Plaisir de cueillir vivant, de manier la varlope.

Ainsi doivent se comprendre ses facéties phonétiques, les padutou, mézalor, polosilacru et skeutadittaleur. Ce ne sont pas des pieds-de-nez à l'arbitraire de l'orthographe, mais autant d'hommages au parler populaire, auprès duquel les dictionnaires ressemblent à des cimetières, avec travées, concessions et fleurs de porcelaine mauve.

Les mots, semble-t-il dire, ça se renifle comme un cigare, ça s'écoute craquer, ça se choisit à l'odorat, au fumet. *Morale* n'est peut-être là que pour son M et la promesse de moelleux que refuserait le vocable sec d'éthique. Mourmèche, Mouaque, Mouilleminche : Queneau aime que la parole fonde en bouche.

On a bien tort de ne pas revenir davantage à sa cuisine. J'en connais peu d'aussi loyales, d'aussi royales.

★ MORALE ELEMENTAIRE, de Raymond Queneau. Gallimard, 146 pages, 29 F.

CONTROVERSES

Lendemains de prix...

UN DÉMENTI DE ROMAIN GARY

J'affirme que je ne suis pas Emile Ajar et que je n'ai collaboré en aucune façon aux ouvrages de cet auteur.

Romain Gary

DEPUIS qu'Emile Ajar a fait connaître, le vendredi 21 novembre, sa décision de refuser le Goncourt, la « rumeur d'Orléans » chuchote d'un air entendu le nom de Romain Gary. C'est en effet ce jour-là qu'on a appris, en même temps que le nom véritable d'Ajar, les relations de famille éloignée et les rapports de voisinage qui liaient entre eux, depuis de longues années, le prix Goncourt de 1956 pour *les Racines du ciel* et l'auteur de *Gros câlin* et de *la Vie devant soi*. De là à dire que Romain Gary avait obtenu deux fois le Goncourt... On a vite franchi le pas.

Malgré les dénégations de Romain Gary à la radio, démentant le jour même qu'il soit pour quoi que ce soit dans les livres d'Emile Ajar, la rumeur persista. Comme les paroles volent, nous produisons ici une déclaration de Romain Gary, signée de sa main : « *J'affirme que je ne suis pas Emile Ajar.* »

D'un Goncourt accepté à un Goncourt refusé

LE Goncourt 1975 — puisqu'il l'est de toute manière, ayant été proclamé — n'accordera pas d'interviews. On ne le verra pas sur les petits écrans. Il ne signera pas son livre à l'entresol des grands magasins, à côté du rayon « lingerie » ou du rayon « bricolage », et les ménagères à cabas ne pourront pas compléter leurs emplettes de sa signature.

Moi qui ai perdu un an d'écriture à ce jeu-là, j'avoue qu'il m'énerve un peu, Emile Ajar. C'est trop facile, tout de même ! Un écrivain, ça signe, ça répond quand on lui cause, et ça bouffe poliment quand on l'invite. Surtout quand on a décroché la timbale d'argent !

Mais si on n'aime pas faire le pitre ? Ajar n'a peut-être pas tort, au fond. C'est un vilain égoïste, un malappris, mais il n'a peut-être pas tout à fait tort.

Oh ! je sais ! Ça vous paraît tout naturel, si vous rencontrez un poète ou un romancier, de l'agresser de vos questions, pourquoi pas sur sa vie intime, et puis de lui demander sa petite signature, et puis de l'exhiber à vos amis. Car il vous doit tout, n'est-ce pas, l'écrivain ?

Telle est la situation actuelle. Elle est profondément odieuse ! Et je sais de quoi je parle, je sors d'en prendre.

Mais sachez ceci : l'écrivain, l'artiste en général, n'a rien à faire avec le « public », cette entité monstrueuse créée par le cinéma, la télé, la chanson, les « hit-parades ». Quand j'écris, Dieu merci ! il n'est pas encore temps de complaire. L'empoigne, les sourires photogéniques, les mots d'esprit, le Tout-Paris, c'est pour après.

Et c'est contre le « public », en ce sens, que les lecteurs, que les amateurs véritables, un à un, rencontrent leur artiste. J'ai reçu quelques dizaines de lettres, pas plus, qui ont été ma vraie récompense.

Mais nous sommes livrés, auteurs et lecteurs, aux aléas de la mode et de la publicité. Voyez-vous, je n'ai rien contre les prix littéraires, on n'a pas trouvé mieux pour nous jusqu'à présent, mais tout de même, tout de même, pourquoi faut-il que nous allions ainsi à la mangeoire ?

Imaginez une situation analogue dans le monde scientifique. Imaginez que les chercheurs aient besoin de vendre leurs résultats dans les kiosques de gare, pour survivre !

On parle volontiers du « stupide dix-neuvième siècle ». Que dira-t-on d'une société qui ne sait consacrer une œuvre littéraire que par sa lourde sollicitude fiscale, à l'heure d'après la bagarre où les carabiniers viennent compter les cadavres. Bravo ! messieurs de la culture ! Téléphonez vite à vos collègues des finances !

Notre époque a perdu l'orgueil de ses artistes ! Quelle importance ? Après nous le désert !

PASCAL LAINÉ
prix Goncourt 1974.

Vient de paraître

Romans français

MAURICE CURY : *De Gaulle est mort.* — Quatrième roman de l'auteur de *la Route de Salina.* (Editions de l'Athanor, 23, rue Vaneau, 180 p., 25 F.).

YVES COURRIERE : *Les Excès de la passion.* — Un roman traditionnel par l'auteur du *Roman des hauts de Saint-Jean.* (Plon, 315 p., 45 F.)

Autobiographie

OLIVIER CLEMENT : *L'autre soleil.* Autobiographie spirituelle d'un athée converti au christianisme à l'âge de vingt-sept ans. Aujourd'hui professeur à l'Institut de théologie orthodoxe de Paris. (Stock, 175 p., 32 F.)

Biographie

RENE NELLI : *Joë Bousquet, sa vie, son œuvre.* — Une étude biographique et critique du poète aveugle de Carcassonne, auquel l'auteur a été lié de 1928 jusqu'à sa mort, en 1950. (Albin Michel, 250 p., 35 F.). En même temps paraissent, également chez Albin Michel, les *Lettres à Stéphane et à Jean* (Mistler), préface de René Nelli. (175 p., 35 F.)

Essais

ALEXANDRE DUMAS FILS : *Les femmes qui tuent et les femmes qui votent.* — Une lettre de l'auteur de *la Dame aux camélias* à Jules Claretie (1880) sur la libération de la femme. (Guy Authier, 192 p., 28 F.)

PHILIPPE JULLIAN : *La Brocante.* — La passion de l'objet. Avec des illustrations de l'auteur. (Julliard-Idée fixe, 160 p., 28 F.)

DIDIER DECOIN : *Il fait Dieu.* — L'auteur du *Policeman* se situe face à Dieu. (Julliard-Idée fixe, 125 p., 22 F.)

EDGAR MORIN : *L'Esprit du temps, 1 et 2.* — Paru en 1962, le texte sur la « névrose » de notre culture est réédité en même temps qu'un second volume, sous-titré « Nécrose », rassemble les articles de l'auteur publiés ces dix dernières années. Avec la collaboration d'Irène Nahoum. (Grasset, 288 et 272 p., 36 F chaque volume.)

Philosophie

JEAN BOLLACK : *la Pensée du plaisir.* — Après *la Lettre d'Epicure* (1971), l'édition intégrale des textes d'Epicure sur les dieux, la société et les fins de l'existence. Accompagnés d'un essai sur la figure du philosophe dans la tradition lettrée et ses avatars propres. (Editions de Minuit, 637 p., 70 F.)

Histoire

FELIX NATAF : *L'Indépendance du Maroc.* — Témoignage d'action : 1950-1956. Pour le vingtième anniversaire de l'indépendance du Maroc. Préface de M. Alexandre Parodi. Avant-propos de M. Abderrahim Bouabid. (Plon, 270 p., 30 F.)

Documents

A. S. NEILL : *Journal d'un instituteur de campagne.* — Quand le fondateur de Summerhill était un jeune enseignant perdu en Ecosse. Préface et traduction de Micheline Laguilhomie. (Petite bibliothèque Payot, 160 p., 10 F.)

ALAIN ROY : *le Cheval à bascule.* — — Souvenirs d'un agent double qui, pour le compte des services français, parvint en 1944 à devenir rédacteur en chef des radios secrètes du Troisième Reich. (Presses de la Cité, 314 p., 43 F.)

PIERRE DARCOURT : *Vietnam, qu'as-tu fait de tes fils ?* — Un journaliste français raconte la fin du Sud-Vietnam, la chute de Saigon et la mise en place du nouveau régime. (Editions Albatros, 261 p., 40 F.)

Nature

KARL VON FRISCH : *Architecture animale.* — Le célèbre zoologiste, prix Nobel de médecine 1973, présente les créations architecturales complexes du monde animal. Traduit de l'allemand par Paul Kessler. (Albin Michel, 352 p., 65 F.)

Archéologie fiction

LE vendredi 28 novembre, à 21 h. 30, aura lieu un débat télévisé dans le cadre du magazine littéraire « Apostrophes » sur le thème : « Explorateurs des secrets de l'univers ou bricoleurs de l'impossible ? » *Le sujet mérite de retenir l'attention : il existe, en effet, bon nombre de collections de livres où les hypothèses les plus fantaisistes concernant les extra-terrestres et l'origine de l'homme sont présentées, dans un langage pseudo-scientifique, comme des certitudes. La plus populaire de ces collections, véritable entreprise de mystification de masse, s'appelle « Les énigmes de l'univers » (Robert Laffont, éditeur). Son directeur, Francis Mazière, ainsi qu'un des auteurs de cette série, Maurice Chatelain, seront présents à l'émission. Il y aura également Jacques Bergier, co-auteur du* Matin des magiciens. *Ces trois amateurs de mystère ne trouveront en face d'eux qu'un seul homme, l'archéologue Jean-Pierre Adam, qui vient de publier* l'Archéologie devant l'imposture, *où il dénonce avec virulence les faussaires du passé.*

L'exemple suivant, appuyé sur une information récente et, sauf erreur, encore inédite en France, montre bien dans quel esprit travaillent les auteurs des « Enigmes de l'univers » :

Dans l'Enigme des Andes, *paru à la fin de l'an dernier, Robert Charroux parle abondamment d'une collection de dix mille pierres gravées que possède un médecin d'Ica, au Pérou. Les dessins, plutôt naïfs, qui y figurent (certains sont reproduits dans l'ouvrage) représentent des hommes aux prises avec des dinosaures et, ce qui est plus surprenant encore, des opérations chirurgicales des plus difficiles : greffe du cœur et même greffe du cerveau !*

Robert Charroux ne connaît pas le doute : Ces pierres, dit-il, sont vieilles de quarante mille ans et prouvent que nos ancêtres les plus lointains étaient très en avance sur leur temps. Mais d'où viennent ces pierres ? Leur propriétaire, le docteur Cabrera, les achète chez certains indigènes qui prétendent les trouver dans la nature. Ni le médecin ni notre auteur ne cherchent à en savoir plus. Il faut dire aussi que Robert Charroux n'a pas beaucoup d'estime pour les habitants actuels du Pérou. Or, les dessins en question sont de toute beauté.

Ce sont évidemment les fournisseurs du docteur Cabrera qui ont gravé les pierres. L'un d'eux vient de le reconnaître officiellement. Il a même révélé une des sources de son inspiration : un almanach illustré. Il a fait cet aveu à la presse péruvienne probablement pour pouvoir continuer à exercer son commerce car une loi interdit la vente des antiquités. Il était aisé de deviner la vérité. Mais la vérité n'intéresse pas beaucoup les auteurs de cette série où la fiction l'emporte très nettement sur la science.

V. A.

(1) Laffont.

ÉCHOS ET NOUVELLES

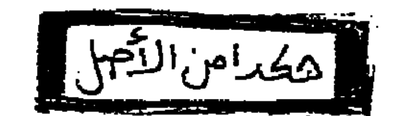
Prix

— LE PRIX EDMOND-MICHELET [a] été attribué à André Fross[ard] pour son dernier ouvrage, « [la] France en général » (Plon), d[ont] Pierre Viansson-Ponté a pa[rlé] dans « le Monde » du 1er oct[o]bre 1975.

Édition

— UNE NOUVELLE COLLECTI[ON] « LEXIK'ELP », dirigée par Den[ise] Escarpit, paraît aux Editions E[LP], 17, rue Saint-Séverin, Paris. [Il] s'agit d'une collection de lexiq[ues] multilingues (anglais : G.-B. [et] U.S.A., français, espagnol et al[le]mand) des professions et [des] techniques. Le premier volu[me], signé par Denise Escarpit, [est] consacré à la presse écrite [et] audiovisuelle, le second, par Nic[ole] Aymard Lapalu, traite de la séc[u]rité du travail et du contrôle [de] la pollution. Chaque vol. 350 [p.], 28 F.

— L'HISTOIRE GENERALE [DE] L'AFRIQUE, préparée [par] l'UNESCO, dont la mise en cha[n]tier avait été décidée en 1971 [par] la conférence générale de ce[tte] assemblée, commencera à ê[tre] publiée en 1976. L'ouvrage com[prendra] huit volumes, chac[un] d'eux traitant de l'ensemble [du] continent africain dans l'asp[ect] plus particulièrement retenu [de] son évolution historique. L'œuv[re] a été élaborée par un com[ité] scientifique international réun[is]sant des personnalités et des sp[é]cialistes africains et non africai[ns].



Sciences humaines

Claude Lévi-Strauss sur «les Sentiers de la création»

Quand les masques parlent

★ **LA VOIX DES MASQUES** de Claude Lévi-Strauss. Editions Albert Skira, coll. « les Sentiers de la création », 2 vol. de 148 et 152 pages sous boîtier cartonné, 118 F.

IL y a longtemps que Claude Lévi-Strauss entretient *« un lien presque charnel »* avec les objets provenant de la côte ouest du Pacifique. En 1943, il



★ *Masque swaihwé.*

décrivait déjà *« un lieu magique où les rêves de l'enfance se sont donné rendez-vous »*. C'était la vaste galerie consacrée à *l'American Museum of Natural History* de New-York, aux tapisseries, statues et masques de cette région qui s'étend de la Colombie britannique à l'Alaska.

Depuis le début du XIX[e] siècle, un art étonnant de diversité, d'invention, de renouvellement y a été découvert : *« D'un objet à son voisin, d'un coin à l'autre du même objet, on croirait passer de l'Egypte à notre XII[e] siècle, des Sassanides aux carrousels des foires suburbaines, du palais de Versailles (...) à la forêt congolaise. »*

Avec Max Ernst, André Breton, Georges Duthuit, Lévi-Strauss constitue, au hasard des trouvailles chez les antiquaires de New-York — où il fut conseiller culturel de 1945 à 1948, — sa collection personnelle. Même s'il dut la vendre peu de temps après, sa passion, au fil des ans, ne s'est pas estompée.

Elle anime le beau texte qu'il signe aujourd'hui dans la série des « Sentiers de la création ». Mais cette fois le savoir de l'anthropologue et la méthode de l'analyse structurale viennent résoudre une énigme posée par l'esthétique. Parmi les nombreux masques rituels des groupes indiens de cette région, certains se remarquent, en effet, par un style et une forme étranges. Une langue pendante, des yeux cylindriques protubérants, surmontés de têtes d'oiseaux en guise de cornes, leur donnent un aspect presque démoniaque — unique dans ces cultures, et sans justification apparente.

Pour lever ce mystère, une hypothèse : les mythes qui racontent l'origine, la signification, le pouvoir des masques, les actes religieux et sociaux où ceux-ci interviennent (mariages, transmissions des biens, etc.) et leurs formes plastiques sont liés. D'autre part, on ne peut interpréter le sens d'un masque *isolé*, pas plus qu'on ne peut considérer un mythe, une fête, voire un mot en dehors de l'ensemble où ils s'insèrent.

A quoi s'oppose donc la forme incompréhensible du masque des Indiens salish ? A la forme d'un autre masque, qui lui correspond trait pour trait, mais « en creux », chez les Kwakiutl : le visage lisse, la bouche ronde et ouverte, les yeux largement évidés, il est le symétrique exact et inversé du premier. Or ces deux masques remplissent un même rôle rituel : dispensateur de richesse, mais les mythes, qui, dans chaque groupe le justifient, révèlent à l'examen des traits également opposés. D'où cette « loi » : quand la signification d'un masque reste la même, sa forme — et les mythes qui lui sont liés — s'inverse d'un groupe à l'autre. Exorbités dans un cas, les yeux sont enfoncés dans l'autre.

Mais pourquoi les yeux ? L'éclat intense du cuivre — le métal précieux des Indiens — est mentionné par tous les mythes racontant son origine. Chez les Salish, le masque en garantit l'obtention : la robustesse de ses yeux saillants montre que rien ne l'éblouit. Au contraire, mi-clos au fond de leurs orbites, les yeux de Dzonokwa, l'être surnaturel que figure le masque des Kwakiutl, supportent mal l'éclat du métal qu'il possède en quantité — et que les hommes peuvent lui dérober. L'opposition entre les deux visages correspond donc à des caractères différents (don ou rapt) de la distribution mythique des richesses.



★ *Masque Dsonokwa.*

La loi énoncée a sa réciproque : quand la forme d'un masque reste identique d'un groupe à un autre, c'est sa signification qui change. Ainsi les Kwakiutl possèdent-ils, eux aussi, un masque aux yeux saillants et à la langue pendante. Mais, à l'inverse de leurs voisins, il est chez eux « avare » et empêchent ceux qui le regardent de s'enrichir.

En menant une enquête détaillée sur un exemple précis, Claude Lévi-Strauss, avec la rigueur qu'on lui connaît, montre comment l'univers des formes n'a rien de gratuit ou d'arbitraire. Il est partie prenante de cette rhétorique complexe où s'engendrent, à travers les règles de parenté, les mythes et le rituel, le jeu des échanges économiques et symboliques. La facture même de ce livre le rappelle à sa manière : une remarquable iconographie poursuit, en contrepoint au texte, son discours muet et lumineux.

ROGER-POL DROIT.

Le sorcier et l'ethnologue

HISTOIRES DE POUVOIR, de los Castaneda, trad. de l'anglais Carmen Bertrand. Gallimard, émoins », 288 p., 39 F.

BRILLANT, roublard, inspiré. Tel est le quatrième et dernier titre du cycle de don an : *Histoires de Pouvoir*. C'est terme d'un jeu de pistes, d'un man d'initiation, qui court sur ès de quinze ans et qui aura eu mérite d'introduire une notion usqu'ici inconnue en ethnologie : suspense. L'affaire n'est pas dinaire. Ni trop claire.

Durant l'été 1960, dans une petite ille d'Arizona, Carlos Castaneda, lors étudiant en ethnologie, rencontre un vieil Indien yaqui, don uan Matus. L'homme est réputé our sa connaissance des drogues allucinogènes. Un peu clochard, n peu brahmane, c'est un plausible sorcier. Carlos Castaneda en it son informateur.

1961, 1962, 1963, 1964. Au fil des ncontres et des entretiens, des reuves, l'ethnologue prend fi- ure d'innocent. De profane. Si en qu'à partir de septembre 1965 vant et sauvage — toute raison onfondue — se retrouvent frères schizophrénie. Leur aventure itiatique va commencer. A son su, Carlos Castaneda est devenu prenti-sorcier.

Ce parcours Carlos Castaneda le conte dans *l'Herbe du diable et petite fumée*. L'expérience des ogues hallucinogènes (la Jimn weed, le peyotl et un champignon du genre Psilocybe) y tient la plus grande part. Etonnants récits à la manière du « new journalism », étrange parabole (la raison de l'homme blanc qui vacille devant l'univers symbolique du sorcier), mise en scène à la fois simple et somptueuse. Enfin, et surtout, des dialogues à la mode antique, avec ce qu'il faut d'humour et de profondeur, de dérision, de vie, pour que le lecteur s'identifie à l'apprenti et qu'avec lui il expie ce crime impuni de l'Occident : la science...

Voir, le second livre, est encore une suite de conversations et d'expérience. Un montage. Il précise seulement la stratégie visionnaire du sorcier. Avec *le Voyage à Ixtlan*, le schéma se complique. Il faut maintenant faire taire le bavardage intérieur, *stopper le monde*. Il faut comprendre que le monde qu'on dit réel n'est qu'une description parmi d'autres, une représentation unanime, un consensus. Il faut apprendre à en sortir. Et, comme le sorcier, mener une vie spirituelle double. Osciller. Se tenir entre la réalité ordinaire et la réalité non ordinaire. Car il est un lieu d'où l'on *voit*...

Entre-temps les drogues ont été rangées au magasin des accessoires. Carlos Castaneda a même affirmé : *« Mon hypothèse, quant aux rôles des plantes psychotropiques, était erronée. »* Leur usage lui semble aujourd'hui secondaire, voire inutile. A peine recommandable. Il multiplie les attaques contre Timothy Leary et Baba Ram Dass. Les gens du Narcotic Bureau ne doivent pas en être mécontents...

Au fil des livres, le ton a changé. Le personnage de don Juan s'est précisé. Dégrossi. D'autant qu'un compère, don Genaro, apparu dans *le Voyage à Ixtlan*, prend avec lui le devant de la scène. Moins bricolé, plus construit, *Histoires de pouvoir* se lit comme un roman de science-fiction. C'est — à la manière de Philip K. Dick — une fugue sur les paradoxes de la perception. Mais ici les sophismes abondent. Et les faux-semblants. Les mirages.

Le décor aussi a changé. Loin de Sonora et du désert, les séquences où le maître disserte dans les rues de Mexico ont une anachronique beauté. Incursions insolites. Exotisme feutré. Arrière-salle de café où l'enfant professionnel qu'est Carlos Castaneda découvre, entre deux sermons relativistes et une tortilla, l'explication des sorciers.

L'explication des sorciers ? Don Juan l'expose avec une rigueur inattendue. Phénoménologue aux pieds nus, tout en parlant, il dessine dans les cendres un invraisemblable diagramme.

Ne développons pas la leçon. Un lecteur rencontrera chez Carlos Castaneda d'autres bonheurs.

Quel conteur, en effet ! Quel funambule ! Quand il se met à l'écoute de l'ésotérisme quotidien, sa voix se fait proche et surréelle. Précise. Convaincante. Ce pourrait être celle d'un spectateur impartial de soi-même et de tout le reste. Mais, sournoisement, malgré le brio, malgré le charme, une petite question vient se glisser entre les exploits qui nous sont contés : qui parle ? Un mythologue ou un mythomane ?

JACQUES MEUNIER.

Joseph Breitbach
DERRIÈRE LE RIDEAU

Dans une comédie de caractères dont on n'oubliera ni les personnages ni l'action amusante, Joseph Breitbach a réussi à démonter une hypocrisie certaine de l'intelligentsia marxisante qui se complaît dans les privilèges d'une société qu'elle prétend rejeter.

Le lecteur se demandera pourquoi les théoriciens communistes n'ont jamais défini clairement à partir de quel revenu ou de quels privilèges matériels on devient voleur de la plus-value du travail des autres.

La pièce, préfacée par Jean Cau, est suivie d'un texte de Paul Chambrillon, qui analyse la réaction de la critique lors de sa représentation (25 F).

EMILE AUL

TEXTE

Roger Caillois

PICASSO

DEPUIS que Picasso a rompu avec *l'art de peindre*, la peinture, sinon l'art, ne s'en est pas remise. Certes, la crise ne se réduit pas à Picasso seul, et il est certain que, d'autre part, elle ne concerne pas uniquement le domaine artistique.

L'œuvre de Picasso, par sa variété, par son retentissement, par le prestige et les cotes dont elle bénéficie, par le rayonnement de la personnalité de l'artiste lui-même, offre incontestablement, de la révolution dont elle fait partie, l'illustration la plus significative.

Ainsi semble l'avoir compris André Malraux, qui, dans *la Tête d'obsidienne*, apporte au peintre sur le plan de l'esthétique une consécration symétrique de l'hommage que sur le plan de l'histoire, il avait auparavant rendu, avec *les Chênes qu'on abat*, au général de Gaulle : même fascination, même importance accordée tant à l'œuvre qu'à l'homme, même recours au dialogue et au commentaire de confidences relayées, enfin même suspension délibérée ou mise sous un boisseau temporaire de tout esprit critique.

La Tête d'obsidienne attaque le problème de front et s'efforce de montrer en quoi il constitue un tournant décisif de l'histoire de l'art. Au cours de l'ouvrage, l'admiration pour le peintre est rarement exprimée. On n'y trouve d'ailleurs presque aucune appréciation proprement esthétique sur l'œuvre. Cette réserve, à la réflexion si anormale, est selon moi parfaitement admissible, sinon inévitable, dans la perspective adoptée par l'auteur. Elle explique sans doute en partie l'absence d'analyses et de discussions dont l'ouvrage a souffert lorsqu'il est paru. Tout au long du volume, l'auteur ne se préoccupe guère de montrer le talent ou le génie du peintre, il développe l'étonnement croissant qu'il éprouve à l'égard d'un irrespect d'une espèce nouvelle.

Un irrespect d'une espèce nouvelle

L'IRRESPECT, d'ordinaire, s'en prend aux dogmes, aux mœurs, aux institutions, aux Eglises, aux pouvoirs, c'est-à-dire à tous établissements issus de l'homme et dont, par conséquent, un homme est habilité à dénoncer le manque de sérieux. L'irrespect, par définition, conteste les valeurs établies, en premier lieu la légitimité ou le sacré : il les dégrade d'un prestige usurpé pour les rendre à la médiocrité humaine. L'irrespect inauguré par Picasso est tout autre : le peintre s'estime en droit de modifier à sa fantaisie les modèles anatomiques qu'il a devant lui, c'est-à-dire l'ordre auquel lui-même appartient. Le symbole de son art reste, après plusieurs décennies et parmi tant d'autres altérations, un œil installé au centre d'un visage.

Je suppose qu'un chirurgien ait réussi l'intervention aberrante : il n'aurait fait que créer un monstre saugrenu. Il aurait transplanté des organes, relié des artères et des veines, greffé des nerfs, restauré avec science et patience mille connexions délicates. Picasso, irresponsable et s'en tenant à l'idée seule, ne se soucie pas de la réaliser autrement que par une simple *représentation* sans importance ni influence, sinon, le cas échéant, pour la peinture. Pourquoi le visage humain ne serait-il pas ainsi ? L'auteur est comme protégé par la gratuité de sa facétie. Le secret de son succès : une peinture ne tire pas à conséquence. Elle attire l'admiration ou le dédain. Picasso a derrière lui le passé d'un grand peintre, qu'il demeure virtuellement. On ne retient que son audace.

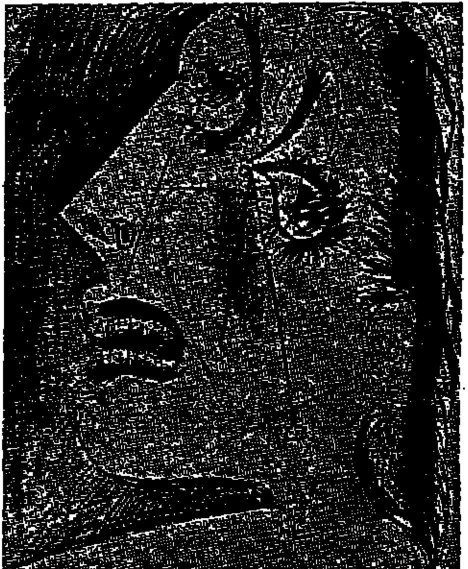
Ses prédécesseurs entendaient reproduire la nature, la rectifiant ou la forçant au besoin. Ils en accentuaient tel ou tel caractère, mais en préservant la ressemblance. Picasso s'acharne à peindre ce que la nature ne saurait en aucun cas produire. Lui-même l'a déclaré cent fois. Miguel Angeles Ortiz m'a rapporté à cet égard un aveu révélateur. Les deux hommes admiraient l'harmonie de la vallée de Chevreuse. « *C'est un paysage comme celui-ci que j'aimerais peindre* », s'écrie Picasso. Puis, après quelques secondes de réflexion : « *Il est vrai que je changerais tout.* » Peut-être convient-il d'expliquer par ce biais la quasi-absence de paysage dans l'œuvre de Picasso.

En même temps qu'il se conduit volontiers en simple *atrevido*, comme on dit en espagnol, en garnement qui tient à mettre partout son grain de sel, seulement pour montrer qu'il est là, il hausse cette fantaisie, certes *arbitraire*, certes *dérisoire*, comme André Malraux le porte à son crédit, à une sorte d'orgueil cosmique qui le pousse à altérer, à rectifier toute apparence ou faciès de la nature pour en proposer une variante qui soit la plus incompatible avec ses lois. Il disloque corps et visages de façon qu'ils ne puissent visiblement plus répondre à la moindre nécessité ou au moindre équilibre organique. Mais un paysage disloqué n'est pas un anti-paysage ou un paysage impossible, c'est bien plutôt, à première vue du moins, quelles que soient les bizarreries qu'on y accumule, un autre paysage. C'est que le paysage n'a pas de structure propre, permanente et reconnaissable. Il est par lui-même déjà changeant.

Aussi le génie métamorphique de Picasso s'attaque-t-il de préférence à de plus stables proies, et de plus de rendement immédiat. Homme, il démantibule l'apparence humaine. Peintre, il démonte, découpe les chefs-d'œuvre antérieurs, qu'il quadrille plutôt qu'il ne les déchiquette (sa démarche est cérébrale), soumet chaque détail de chaque personnage à son lit de Procuste, aux normes en effet délibérément *arbitraires* et *dérisoires*, pour reprendre à nouveau les termes récurrents de Malraux, de son anatomie ou tectonique particulières. Il en tire une série de gnomes et de simulacres soigneusement grotesques, avec pour unique justification : « J'aurais pu faire ce que j'ai défait. »

Seulement, il est une différence entre faire et défaire. « L'art de la guerre est simple et tout d'exécution », affirme Clausewitz, à quoi Malraux ajoute : « Comme tout art d'ailleurs. » Picasso laisse choir, quant à lui, la seconde partie de l'adage, celle qui lui donne sens et portée. Toutefois, dans ses premiers tableaux, Picasso a pris soin sinon d'apporter d'abord la démonstration, du moins de laisser la présomption légitime qu'il aurait pu effectivement avoir fait ce qu'il a défait.

Le malheur est que défaire est travail toujours postérieur, accompli à partir d'un acquis préalable, que la gageure dilapide pour ainsi dire, laissant après elle des tessons qu'il est devenu sans signification de briser à leur tour, des sarcasmes qui sont autant d'impasses : à aucun degré des semences d'avenir. Lorsque l'exécution est remplacée par le crédit, par un blanc-seing accordé à l'exécutant, l'art se trouve réduit à une décision ponctuelle et, à l'extrême, disparaît. Il disparaît en devenant idée, quasi son contraire.



Picasso : dessin pour Guernica.

Quoi qu'il en soit, Picasso, à tort ou à raison, a estimé que pour lui en la conjoncture présente, défaire avait plus d'importance ou était plus profitable que faire.

EN face de ce choix surprenant et pour le bien situer, André Malraux a devant les yeux, il ne faut pas l'oublier, le panorama entier de l'histoire de l'art, sinon davantage, car sa vision s'étend bien au-delà du domaine de l'art. Visiblement, il se demande s'il n'a pas affaire, plutôt qu'à l'annonciateur d'une nouvelle ère, à quelque jongleur de grand format, à un gymnosophiste sans vergogne. Il attend le verdict de l'histoire. Il voudrait du moins comprendre la nature du spectacle. Si saltimbanque il y a, il *s'interroge* sur ce que laisse prévoir une sorcellerie aussi destructrice. Certes, il se garde de cette dernière épithète, mais il se défend parfois si manifestement de l'employer que le lecteur attentif ne cesse de l'avoir en tête. C'est au point que l'ouvrage pieux, à résonances de panégyrique, pourrait bien passer à l'heure des yeux dessillés, malgré les apparences, pour la première des critiques pertinentes adressées, je *ne dis* pas à un illusionniste, mais à un homme qui a fait illusion sur le rôle qu'il s'était probablement, sans s'en rendre compte, à lui-même assigné.

Arbitraire et dérisoire

Il est temps que j'essaie de préciser le sens des deux qualificatifs qui, dans *la Tête d'obsidienne*, comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner, reviennent le plus souvent, soient *arbitraire* et *dérisoire*. Chacun d'eux, je m'empresse de le préciser, est pris en bonne part. « Arbitraire » implique le rejet souverain d'une motivation asservie à la justice ou à la logique en même temps qu'un sursaut contre une nature des choses mal supportée ; « dérisoire » renvoie à un sarcasme à l'égard d'un sérieux récusé dont on a percé le néant.

Le recours à l'arbitraire (comme au dérisoire, qui en découle souvent) n'est pas particulier à Picasso. Il colore, pour une part, dans le monde contemporain, les forces vives de l'art. L'arbitraire est essentiellement ici l'absence de toute justification consciente. La vacance de motif érigée en valeur libératrice apparaît comme une des consignes permanentes de l'époque. Pour s'en convaincre, il n'est que de relire la définition de l'acte gratuit dans *les Caves du Vatican* ou celle de l'écriture automatique dans le *Manifeste du surréalisme*. Il s'agit d'un arbitraire très particulier, non pas considéré comme ingénu, jaillissant, naturel pour ainsi dire, mais cultivé, second, sciemment, méticuleusement, parfois à grand-peine élagué de tout ce qui semblerait dépendre d'une des valeurs ou conventions traditionnelles comme la morale, la raison ou, justement, l'art.

Le fait du prince règne sans partage ni limite, à ceci près qu'il ne saurait s'exercer que dans un seul sens, le dérisoire, sans quoi il serait soupçonné de rester dupe ou asservi. De fait, les formes peintes par Picasso ne sont jamais formes reproduites ni spontanées, elles se présentent comme déformateurs ou des combinaisons has deuses ou calculées d'autres formes. E sont des formes éclatées, malmenées, m pulées. Elles monnaient ou brisent des fi res procurées par la nature, ici bafouée encore que concurrencée, ou par la cession des arts antérieurs avec lesq il s'agit de rompre.

ARBITRAIRE et *dérisoire* qualif nécessairement des valeurs déri Leur dissymétrie agressive témo dans le même sens. La dissymétrie vé ble n'est jamais atteinte par caprice, accident, par décision, encore moins dérision. Elle apporte avec elle un indis sable enrichissement. On n'improvise une dissymétrie.

L'exaspérer est téméraire ; en faire principe, dangereux et quasi un non-. C'est au point qu'à l'extrême une diss trie totale est inconcevable : elle serait putée de l'équilibre antérieur qui juste lui donne sa valeur de dissymétrie.

Chez Picasso, la dissymétrie est si ac tuée qu'elle fait basculer l'œuvre à profit. On ne voit qu'elle : sa référence à s'effacer, de sorte que le phénomène produit que dans l'arbitraire et le déri avec la différence que le point de d peut ici devenir purement allusif ou disparaître entièrement. Le degré su consiste pour le peintre à s'emparer totalité, à en disjoindre les éléments, à les réajuster en quelque composition piégée, ingénieuse, où l'arbitraire en se conjugue de soi-même avec le déri Mais la totalité nouvelle obtenue au t de l'opération n'est pas de la même e que la première : elle en dépend ab ment, car elle n'existe que par ce qu reconnaît de la totalité démembrée, le ou le visage humain la plupart du t Pareille tenace résurgence ne surpr d'ailleurs pas de la part de l'auteu nombreux portraits.

Aucune semence d'avenir

L'ESPRIT se heurte ici à une diff qui tient à une hiérarchie essen irréductible, à laquelle André Ma ne saurait rester insensible. Pour la dre, il fait appel à la notion *d'engl* Celle-ci n'apparaît qu'à peine et seu en fin de volume. Elle ne semble pas la clé de l'argumentation. Si j'ai bien pris, *l'englobant* désigne la valeur su inconsciente ou manifeste suivant les lisations, par rapport à laquelle toute autres se trouvent ordonnées, celle reflète et que révèle l'art, entendu au très large d'ensemble des moyens d'ex sion du réel ou des voies qui donnent à l'inconnu. Aujourd'hui, ou plutôt de *l'englobant* (faute d'un meilleur te devrait se substituer à la beauté, com beauté s'est substituée au sacré, pour curer aux hommes une nouvelle aim tion générale de leurs aspirations. Un vel *englobant* succéderait à la beauté prement dite, c'est-à-dire à la beauté ment laïque et désaffectée de la foi comme la religion de l'art a remplacé les artistes au moins la religion tout

Je ne discute pas la conception, q aventureuse et grandiose, mais je dis fort nettement en revanche ce qui em d'apercevoir le germe d'un nouvel *engl* dans une œuvre telle que celle de Pica dans celles — auxquelles le mot convient de moins en moins — don a déclenché l'épidémie. En premier même si le mot *englobant* est estimé e (l'art n'a jamais été un *englobant* sau un milieu restreint, sinon marginal) l'on adopte de préférence le terme de *nante* au sens musical du mot, même cas, l'*englobant* postulé — ou la *dom* désirée — ne saurait être ni annonc l'art ni en sortir, puisqu'il aura pour for de lui substituer une attitude qui lu aussi radicalement hétérogène que le du beau le fut au culte des dieux.

Il surgira au terme d'un chemin long et souterrain. Il n'émergera pa débris ou des aberrations d'un style p ou moqué, même si l'impatience, la dé geaison provoquées par son attente ont tribué à faire brûler les temples, à bris vases et à déchirer les images ou à le vertir. L'effronterie et la faconde louses à quoi se réduisent fréquem hélas, les propos de Picasso, rapporté Malraux, ne font pas le poids qu'il fau pour un messianisme — même esthé

L'ARGUMENT des valeurs dérivées, subsidiaires, joue ici plus que la Continuité, encore plus renouvelle s'oppose à détérioration. La beauté ex déjà, si elle n'était pas isolée, dans les lacres sacrés. Elle est issue de la désaffe du fétiche, du divorce avec l'effigie du De la même manière, la nouvelle réfé générale existe déjà, invisible dans la b si elle n'en est pas encore dégagée. T fois, elle ne consistera sûrement pas beauté simplement démontée, comme par un enfant rageur ou curieux des sorts. Elle surgira radicalement étra à la chrysalide défroquée.

La croissance d'un cristal, d'un arb d'un homme sont lentes : la tech change rapidement. La forme du bu est plus stable que celle d'accessoire vélocipède ou de tout objet manufac Picasso, malgré qu'il en ait, continue d'a tenir à l'histoire de l'art, s'il en a acc jusqu'au vertige la « successivité ». J crois pas une seconde à la vertu fonda des distorsions des *Ménines* et autres n

r Cai[l]... et la fin de l'art

PICA[SSO] LE LIQUIDATEUR

quetaires, toreros et lames de cartomancie. Je ne suis pas moins sceptique devant l'équarrissage minutieux, anxieux de ne pas perdre un centimètre carré, de quelque imagerie elle-même succédanée et locale (à l'échelle du monde), accompagnée d'une même constante et consternante négligence à l'égard des formes et données de l'univers, dont la révélation constitue pourtant le grand cadeau du siècle. J'insinuais tout à l'heure que la selle et le guidon de bicyclette ne sont pas une promotion pour le bucrane. Ils ne témoignent que de la plaisante et passagère ingéniosité d'un homme. Il y a plus grave.

(Vénus de Lespugue Musée de Saint-Germain)

...aille se ...d'aver...

Quand Picasso, devant la *Vénus de Lespugue*, questionne (ou affirme) : « *Je pourrais la faire avec une tomate traversée par un fuseau, non ?* », il oublie que sa trouvaille n'a d'intérêt et n'est même concevable qu'à cause de l'existence antérieure de la *Vénus de Lespugue*. Chez lui, tout est suspendu au passé. Je ne le vois à l'origine de rien : sa curiosité se confond avec son bagage. Il ajoute : « *Il faudrait aussi faire de la peinture (comme de la sculpture) sans âge. Il faut tuer l'art moderne. Pour en faire un autre.* » Je ne crois pas que jamais peintre ou sculpteur ait pensé ou senti autrement. Picasso formule une attitude plus personnelle en proclamant : « *On a le droit de tout faire à la condition de ne jamais recommencer.* » Mais le principe apparaît vite contradictoire dans les termes : tout faire, c'est faire n'importe quoi, en sorte que, quoi qu'on fasse, on recommence, non pas certes à faire la même œuvre, mais à obéir à la même consigne invétérée.

Le monde est continu et répétitif. La faiblesse majeure du parti pris de toujours faire du nouveau n'est pas seulement qu'il détruit toute continuité, par conséquent tout style, c'est son caractère de consigne négative : l'obligation de toujours s'écarter au maximum de tout précédent. Quand Malraux affirme que, à l'inverse des autres peintres, Picasso a approfondi non son art mais sa révolte, je retrouve là une conséquence de la même contradiction : on n'approfondit pas une révolte, qui ne sera jamais plus « profonde » qu'en son premier sursaut. On ne peut que l'étendre, c'est-à-dire la diluer ; la raisonner, c'est-à-dire la justifier, ce qui la consolide, mais en apaise la violence ; lui donner peu à peu je ne sais quel caractère de réflexe, qui risque de la transformer en routine, en système, peut-être en conformisme, au pire d'en faire une ...é.

Malraux, chemin faisant, se déclare troublé par un aveu de Menuhin relatif à la louange. L'admirateur de Picasso a raison d'être arrêté par cette confidence. Si l'on accepte comme critère essentiel, quelque *englobant* que ce soit, nul doute de la précellence de l'éloge sur la contestation. La louange ajoute et exalte. La contestation, la dérision retranchent, du fait qu'elles dénigrent ou saccagent. La résultante des ...s, dans un cas, se trouve accrue, dans l'autre, diminuée. Il suit d'ailleurs que la contestation est nécessaire et féconde, chaque fois qu'elle va dans le sens de *l'englobant*. Elle ne l'est pas en soi, je veux dire si on la choisit pour elle-même.

J'ai songé, moi aussi, il y a environ cinq ans, à rapprocher les deux pensées parallèles de Pascal et de Picasso sur ce qu'il arrive à la découverte de précéder la recherche. Il ne s'ensuivait nullement selon moi l'idée que la recherche est inutile, ni surtout qu'un des chemins d'accès à l'inconnu passe en peinture par la ...e, comme Menuhin estime qu'il passe en musique par la louange.

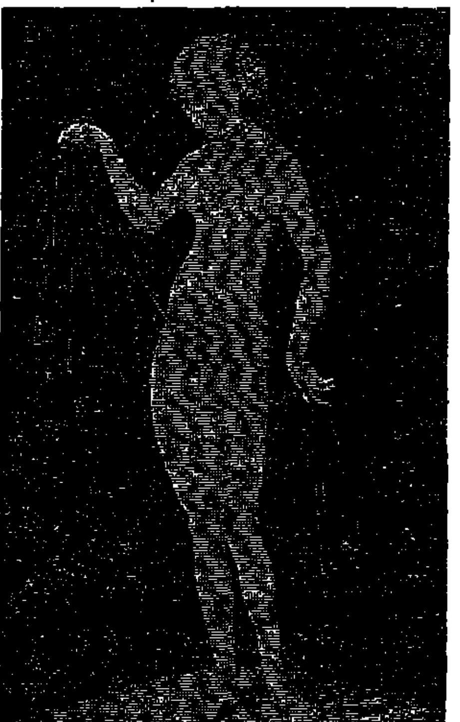
Le paradoxe n'est qu'apparent : après un ... temps la recherche demeure ou ...t confuse. Elle embrouille ou égare, ... que la découverte, dans cette brume, ...ait tout soudain et avec éclat. Elle ... alors la première. Désormais, elle gouverne la recherche et la prend en charge, de sorte que l'investigation ne sert plus qu'à vérifier et à confirmer. J'en donne volontiers pour exemple Newton travaillant durant des années à concilier pesanteur et gravitation et trouvant la solution en voyant tomber une pomme (ce n'était assurément pas la première fois) : ce qu'il cherchait et qu'il venait de comprendre, c'est la raison pour laquelle une pomme tombe quand la Lune ne tombe pas. Il s'en préoccupait depuis des années.

La planète vulnérable

En sens inverse, trouver non pas *avant*, mais *au lieu* de chercher, dans la bouche de qui préconise le droit à l'arbitraire, et tient pour obligation de sans cesse faire autre, ne constitue pas un paradoxe ni même une vantardise. C'est simple lapalissade. Nulle ouverture sur *l'englobant* à venir, plutôt une liquidation de patrimoine, plus roublarde qu'inspirée. Malraux s'en doute d'ailleurs quand il signale l'aspect « meunier matois » du peintre. J'ignore de quoi sera fait *l'englobant* ultérieur, la *dominante* future, peut-être du sentiment d'être réduit à la planète, de ne pouvoir plus nous situer au centre de l'Univers ni même pouvoir espérer subsister toujours sur un astéroïde en voie d'épuisement. Il reste à l'homme sa complicité croissante avec un globe vulnérable. Il le connaît mieux, de façon plus détaillée, plus intime. Il s'en éprouve davantage solidaire. Il se connaît chétif. Il n'ignore pas que son habitat est précaire comme lui. Si j'apercevais une issue, c'est du *côté* d'un pareil tressaillement que je la chercherais.

MAIS me voici qui me surprends en flagrant délit d'humeur apocalyptique ou hypocondriaque, à quoi je suis d'ordinaire si peu enclin. Certes, plusieurs symptômes trahissent une des lentes maturations qui demeurent quasi insensibles jusqu'au moment où l'iceberg bascule et où nombre de valeurs se trouvent inversées, où des tabous disparaissent et où d'autres prennent naissance. D'une telle transformation, quelles conséquences peut-on inférer pour ce qu'on appelait jusqu'à présent l'art ? Le fétiche n'était pas un beau fétiche : il a été estimé beau, à partir du moment où il a pu être apprécié indépendamment de la force surnaturelle dont on le croyait chargé. Il devint objet d'art quand il cessa d'être objet de foi et de prières.

André Malraux, me semble-t-il, a fort bien aperçu que l'art est devenu autonome lorsqu'il s'est détaché du sacré. L'autonomie de l'art, aidée par la solidarité croissante du monde habité, s'est actuellement conjuguée avec la confrontation des styles et avec leur renvoi dos à dos, qui a fait éclater la notion de beauté. Toute beauté est désormais jugée convention supersti-



Cranach : Vénus.

tieuse et rejetée à ce titre par chaque créateur qui entend aller de l'avant et cesser d'être dupe d'un décor ou de foire ou de salon. L'attitude esthétique était déjà marginale, sorte de filiale ou de substitut par rapport à la religion dont elle demeurait imparfaitement détachée. A partir de la Renaissance, de l'idée d'un saut en arrière en conservant l'acquis de l'intervalle, peintres et sculpteurs continuent de traiter des sujets religieux ; même s'ils sont croyants, ils ne créent plus que des œuvres d'art. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour transposer cette situation à celle qu'il est loisible de constater à notre époque.

La multitude des artistes contemporains qui, à la suite de Picasso, prennent l'innovation pour la valeur suprême, ne font plus (et n'entendent plus faire) des œuvres d'art, même si par la force de l'habitude et faute du vocabulaire approprié, ils persistent à s'appeler artistes, et si la critique continue à les tenir pour tels. En réalité, ils liquident l'art et la beauté. La notion d'œuvre, et encore moins de chef-d'œuvre, n'a plus cours. Ce sont plutôt des idées que les artistes mettent en circulation avec une



Picasso : la Femme à la fleur.

fièvre essoufflée. Le bucrane de Picasso n'est rien qu'une idée, encore davantage le porte-bouteille de Marcel Duchamps, ou sa transformation, d'un flacon d'eau de *toilette* ou d'eau de *violette* en flacon d'eau de *voilette* ; à l'extrême, par Yves Klein, la vente contre un chèque en blanc d'un peu d'air de la galerie, où il n'exposait rien devant un public émerveillé.

Une partie de l'art prolonge sans doute une tradition, en même temps une profession. Elle intéresse à peine le public averti, les amateurs, les revues spécialisées. C'est *autre chose* qui est appelé du nom d'art et qui semble réclamer quelque absolu, sinon témoigner d'une irrémédiable vacuité. C'est à se demander si l'art, aussitôt dénoué de l'émotion sacrée, dont il n'était jusque-là qu'une réverbération aléatoire ne doit pas être considéré à partir de ce moment et vu de l'extérieur, c'est-à-dire du côté de la réception, non de la création, comme une des parures hyperboliques de l'argent et du pouvoir. Dans l'histoire de la civilisation occidentale, à prédominance sacrale, puis technologique, le phénomène prend naissance dès le haut Moyen Age et ne commence à s'effriter qu'à l'époque contemporaine, d'où la nécessité de ranger alors (pour une part au moins) demeures d'apparat, tableaux et sculptures, certes à un niveau supérieur, mais sous la même rubrique que bijoux, objets de collection, orfèvrerie, favorites ou courtisanes célèbres, bateaux de plaisance et, en général, tous signes extérieurs de puissance politique ou économique. Que l'art, dans ses aspects « sublimes » se soit, tardivement d'ailleurs, retourné contre le pouvoir et l'argent n'est que passagèrement probant, car le pouvoir et l'argent non seulement l'ont vite récupéré, alors qu'il s'insurgeait contre eux, mais l'ont encouragé à enchérir constamment sur ses propres audaces — qui n'en étaient plus.

La beauté cachée

La question décisive reste justement de savoir si ce nouvel *englobant* fera place à quelque chose qui aurait *quoi que ce soit* de commun avec l'art, à l'ancien ou au nouveau sens du mot. L'art en tant que tel n'existait pas quand l'*englobant* était le sacré du réceptacle. Hors du Dieu, il n'existait que l'ornement ajouté à la poterie, à l'ustensile, à l'arme, les dessins qui agrémentaient le tissu, la calebasse ou le panier. Jamais rien d'autonome. Je pense que l'époque est dès maintenant engagée dans un cheminement semblable, c'est-à-dire dans une voie qui aboutit nécessairement à la disparition totale de l'art comme activité spécifique, une voie qui implique au contraire sa fusion dans l'ensemble des industries, son retour à la technique et au savoir-faire, en un mot, à l'exécution ennuyeuse et soignée, dont par prétérition parlait Clausewitz. Dès lors, il convient d'envisager pour lui la perspective d'une *occultation* prononcée durant une nouvelle ère, dont la durée est imprévisible.

Des choses belles continueront d'être créées, mais on ignorera de nouveau qu'elles le *sont*, sinon par une émotion diffuse et surnuméraire, toujours mélangée à quelque intérêt mieux défini : ainsi ces choses à la beauté cachée seront d'abord tenues pour utiles (par exemple, des outils ou des ponts), pour symboliques (des emblèmes), pour didactiques (des modèles mathématiques ou physiques, ou biologiques), on y verra en premier lieu des instruments de travail ou de plaisir, des jouets, en un mot, mille objets ou images dont émane une beauté qui n'est pas artistique au sens étroit du terme : la beauté faite exprès, qui ne couvre qu'elle-même.

En effet, quelle fonction nécessaire l'art remplit-il ? A quoi répond-il à la fin ? Un esprit brutal, comme il s'en forme de plus en plus, peut se poser la question, de la même manière qu'il s'en est trouvé plus d'un naguère pour se demander à quoi pouvait bien être utile le sentiment du sacré, qui fut, lui, *englobant* authentique. L'art autonome n'aura peut-être été qu'une parenthèse, une sorte de mode dans l'histoire de l'humanité.

J'EN reviens à Picasso, que je n'ai encore une fois considéré ici que comme symptôme. Je ne le vois nullement comme un semeur prodigue des germes du futur, mais comme le liquidateur avisé et sardonique d'une entreprise plusieurs fois séculaire dont il pressentait, comme les rats qui quittent le navire, la dissolution prochaine et dont il hâta, par ses spéculations lucides, la déposition de bilan.

GALLIMARD

ROMANS, RECITS, NOUVELLES

Domaine français

Collections Blanche,
Le Chemin, dirigée par Georges Lambrichs,
Hors série.

Jacques ALMIRA
Le Voyage à Naucratis.
Marianne ALPHANT
Grandes "O".
Florence ASIE
Une sacrée bonne femme.
M. BALKA
Les Mains nues.
Christiane BAROCHE
Les Feux du large
Germaine BEAUMONT
Le Chien dans l'arbre.
Daniel BERTRAND
Nathalie.
Corinna BILLE
La Demoiselle sauvage.
Jean-Louis BORY
Voir les passants ou les miettes célibataires.
Jacques de BOURBON BUSSET
Laurence de Saintonge
Michel BUTOR
Matière de rêve.
Martine CADIEU
L'Amoureuse en secret.
Jean CAU
Les Enfants.
Jean-Pierre CHABROL
Le Bouc du désert.
Florence DELAY
Le Aïe Aïe de la corne de brume.
Jean DEMÉLIER
Le Sourire de Jonas.
Michel DÉON
Le Jeune Homme vert.
André DHÔTEL
Le Train du matin.
Jean DUTOURD
2024
Jean FOUGÈRE
Les Passagers.
Romain GARY
Au-delà de cette limite votre ticket n'est plus valable.
Pierre GASCAR
Les Sources.
Bruno GAY-LUSSAC
Thérèse.
Roger GRENIER
Le Miroir des eaux.
Pierre GUYOTAT
Prostitution.
Ludovic JANVIER
Face.
Henriette JELINEK
Dans la nuit des deux mondes.
Joseph KESSEL
Les Temps sauvages.
Jean LAHOUGUE
La Visite du château.
J.-M.G. LE CLÉZIO
Voyages de l'autre côté.
Félicien MARCEAU
Le Corps de mon ennemi.
Jean MAXIME
Un amour sans importance.
Natacha MICHEL
La Chine européenne.
Patrick MODIANO
Villa Triste.
Michel MOHRT
Les Moyens du bord.
Elisabeth de NEYRAT
Les Badauds de l'enfer.
François NOURISSIER
Lettre à mon chien.
RACZYMOW Henri
Scènes.
Pierre-Jean RÉMY
Rêver la Vie.
Jacques SERGUINE
Les Russes et les Bretons.
Jean SULIVAN
Je veux battre le tambour.
Mustapha TLILI
La Rage aux tripes.
Michel TOURNIER
Les Météores
Jean-Loup TRASSARD
L'Ancolie.
Jean-Bernard VÉRON
Joao Thassos.

Domaine étranger

Collections Du Monde entier,
Littératures soviétiques dirigée par Louis Aragon,
Connaissance de l'Orient dirigée par Etiemble,
Hors série.

Tara Shankar BANERJI
Râdhâ au lotus et autres nouvelles.
Saul BELLOW
Mémoires de Mosby et autres nouvelles.
Alejo CARPENTIER
Le Recours de la méthode.
Ann CHARTERS
Kerouac le vagabond.
Joseph DI MONA
La Dernière Cible.
Hans Magnus ENZENSBERGER
Le Bref Été de l'anarchie.
Shelby FOOTE
L'Enfant de la fièvre.
Peter HANDKE
Le Malheur indifférent.
William HUMPHREY
Les Liens du sang.
Saikaku IHARA
Vie d'une amie de la volupté.
Uwe JOHNSON
Une année dans la vie de Gésine Gresspahl.
Yachar KEMAL
Mémed le mince.
William KUHNS
Le Clan.
NAGAÏ KAFÛ
La Sumida.
Flannery O'CONNOR
Le mystère et les mœurs.
Flannery O'CONNOR
Pourquoi ces nations en tumulte ?
Vladimir PARAL
Tornade dans un bocal.
John Cowper POWYS
Les Enchantements de Glastonbury. Tome I : le Testament.
Philip ROTH
Le Sein.
Adolf RUDNICKI
Le Matin d'une coexistence.
Nestor SANCHEZ
Pitre de la langue.
Alberto SAVINIO
Toute la vie.
Iouri TRIFONOV
Bilan préalable.
John UPDIKE
Des musées et des femmes et autres nouvelles.
Mario VARGAS LLOSA
Pantaléon et les Visiteuses

MEMOIRES, SOUVENIRS

Collections Blanche, Le Chemin, Du Monde entier.

Raymond ABELLIO
Les militants, 1927-1939.
Marcel JOUHANDEAU
Orfèvre et sorcier ou Invraisemblable et vrai (Journaliers XXI).
Parousie (Journaliers XXII).
André MALRAUX
Hôtes de passage.
Pablo NERUDA
J'avoue que j'ai vécu.
Jacques PERRET
Grands chevaux et dadas.
André PIEYRE DE MANDIARGUES
Le Désordre de la mémoire.
Antoine de SAINT-EXUPÉRY
Carnets.

ESSAIS

Collections Blanche, Le Chemin, Pratique du Théâtre, dirigée par André Veinstein,
Idées, dirigée par François Erval,
Voies ouvertes, dirigée par Jean Sulivan.

Jean-Louis BARRAULT
Comme je le pense.
BRASSAÏ
Henri Miller, grandeur nature.
Robert BRESSON
Notes sur le cinématographe.
José CABANIS
Saint-Simon l'admirable.
Roger CAILLOIS
Pierres réfléchies.
CASAMAYOR
La Tolérance.
Henri MESCHONNIC
Le Signe et le poème.
Henry de MONTHERLANT
Tous feux éteints.
Péter NAGY
Libertinage et révolution.
Jacques RIGAUD
La culture pour vivre.
Jean RISTAT
Qui sont nos contemporains ?
Hans SELYE
Le stress de la vie.
Jean VILAR
Le Théâtre, service public et autres textes.
Charles WACKENHEIM
Christianisme sans idéologie.

TEMOIGNAGES

Collections Témoins, dirigée par Pierre Nora,
L'Air du Temps, dirigée par Jean Ferniot,
Hors série.

Richard BERDIN
Nom de code Richard
Eugène K. BIRD
Rudolph Hess dévoile son mystère.
Carlos CASTANEDA
Histoires de pouvoir.
Sonia GRASSET et Anne de VOGÜÉ
SOS Hôpitaux.
Nadejda MANDELSTAM
Souvenirs, tome III.
Jean PASQUALINI
Prisonnier de Mao.
Eva RUCHPAUL et Anne PHILIPE
La demeure du silence.

POLITIQUE, ECONOMIE

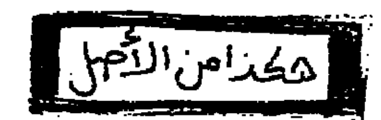
Collections L'Air du Temps, Bibliothèque de Philosophie, dirigée par Jean-Paul Sartre et Pierre Verstraeten
Hors série.

Jean-Claude COLLI
L'Inégalité par l'argent.
Jean FERNIOT et Michel ALBERT
Les Vaches maigres.
Antonio GRAMSCI
Écrits politiques, tome II.
Marcio MOREIRA ALVES
Les Soldats socialistes du Portugal.
Michel ROCARD et Jacques GALLUS
L'Inflation au cœur.
Mario de SOUZA CLINGTON
L'Angola libre ?

SCIENCES HUMAINES

Collections Bibliothèque des Sciences humaines, dirigée par Pierre Nora,
Voies ouvertes, Idées.

Georges DUMÉZIL
Fêtes romaines d'été et d'automne.





NOUVEAUTÉS 1975

Ouvrage collectif
Les femmes s'entêtent
Jacques RANCIÈRE
La Leçon d'Althusser.
Llyod G. REYNOLDS
Les Trois Mondes de l'Économie.
Marcel JOUSSE
La Manducation de la Parole.

HISTOIRE, IDEES

Collections Bibliothèque des Histoires et Bibliothèque des Idées dirigées par Pierre Nora, **Archives** *(en collaboration avec les éditions Julliard)* dirigée par Pierre Nora et Jacques Revel, **Idées.**

Maurice AGULHON
Les Quarante-huitards.
Serge BERSTEIN
Le 6 février 1934.
Michel de CERTEAU
L'Ecriture de l'histoire.
Michel de CERTEAU, Dominique JULIA, et Jacques REVEL
Une Politique de la langue. (La Révolution française et les patois).
André-Clément DECOUFLÉ
L'an 2000.
Jean-Louis FLANDRIN
Les Amours paysannes.
Michel FOUCAULT
Surveiller et punir.
David S. LANDES
L'Europe technicienne.
Jean LECERF
La Communauté en péril.
Emmanuel LE ROY LADURIE
Montaillou, village occitan 1294 à 1324.
Louis MASSIGNON
La Passion de Hallaj.
Émile NAMER
L'Affaire Galilée.
Frances A. YATES
L'Art de la mémoire.

PHILOSOPHIE ET PSYCHANALYSE

Collections Connaissance de l'Inconscient, dirigée par J.B. Pontalis, **Bibliothèque des Idées, Œuvres philosophiques complètes, Idées.**

Charles FOURIER
Vers la liberté en amour.
Marion MILNER
Les Mains du Dieu vivant.
Pierre NAVILLE
La Révolution et les intellectuels.
Friedrich NIETZSCHE
Œuvres complètes: tome VIII, vol. 2.
Dithyrambes de Dionysos: tome III, vol. 2.
Écrits posthumes: tome I, vol. 2.
Max SCHUR
La Mort dans la vie de Freud.
D.W. WINNICOTT
Jeu et réalité. L'espace potentiel.
Ludwig WITTGENSTEIN
Remarques philosophiques.

THEATRE ET CINEMA

Collections Blanche, Manteau d'Arlequin, Théâtre du Monde entier, Hors série.

Jean AUDUREAU
La Lève.
François-Marie BANIER
Hôtel du Lac.
Ingmar BERGMAN
Scènes de la vie conjugale.
Carlos FUENTES
Cérémonies de l'aube.
Eugène IONESCO
L'homme aux valises
Eduardo MANET
Madras, la nuit où...
Friedrich NIETZSCHE
Ainsi parlait Zarathoustra. (adaptation Jean-Louis Barrault).
Jean TARDIEU
Théâtre, tome III: Une soirée en Provence ou Le Mot et le cri.
Jean-Jacques VAROUJEAN
Les Baracos.

POESIE

Collections Blanche, Le Chemin, Du Monde entier, Poésie, Poètes russes contemporains, fondée par Elsa Triolet. **Hors série.**

Robert DESNOS
Destinée arbitraire.
Joachim DU BELLAY
Les Regrets, *précédé de* Les Antiquités de Rome *et suivi de* La Défense et Illustration de la langue française.
Jacques DUPIN
Dehors.
Edmond JABÈS
Je bâtis ma demeure - Poèmes 1943-1957.
Ossip MANDELSTAM
Tristia et autres poèmes.
Ouvrage collectif
Anthologie de la poésie danoise contemporaine.
Raymond QUENEAU
Morale élementaire.
Jacques RÉDA
La Tourne.
Yannis RITSOS
Hélène, *suivi de* Conciergerie.
SAINT-JOHN PERSE
Chant pour un équinoxe.
VERLAINE
Sagesse, Amour, Bonheur.
William SHAKESPEARE
Sonnets.

LITTERATURE CLASSIQUE

Collections Bibliothèque de la Pléiade, Du Monde entier.

Anthologie du Théâtre du XVIIe siècle, tome I.
BAUDELAIRE
Œuvres complètes, tome I.
Victor HUGO
Notre-Dame de Paris - Les Travailleurs de la mer.
NOVALIS
Œuvres complètes, tome I: Romans - Poésies - Essais.
Œuvres complètes, tome II: Les Fragments.
Jules VALLÈS
Œuvres, tome I (1857-1870).
VOLTAIRE
Correspondance, tome III.

ENCYCLOPEDIES, OUVRAGES D'ART

Collections Encyclopédie de la Pléiade, dirigée par Raymond Queneau. **Univers des Formes,** dirigée par André Parrot et André Malraux.

La géographie régionale, tome I
Les Phéniciens.

REVUES ET CAHIERS

CAHIERS DU CHEMIN n°s 23, 24 et 25. dirigée par Georges Lambrichs.
CAHIERS GIDE n° 5.
CAHIERS JEAN COCTEAU n° 5.
CAHIERS RENAUD BARRAULT n° 88.
Numéro spécial:
La musique en projet
CAHIERS MARCEL PROUST:
Etudes proustiennes n° 2.
CAHIERS PAUL VALÉRY n° 1.
DIOGÈNE n°s 89, 90, 91.
NOUVELLE REVUE FRANÇAISE n° 265 à n° 276. dirigée par Marcel Arland.
Numéro spécial:
Les Journaux intimes.
NOUVELLE REVUE DE PSYCHANALYSE n° 11 et n° 12. dirigée par J.B. Pontalis.
REVUE CONTINENT n°s 1 et 2.

LIVRES POLICIERS

Collections Série Noire dirigée par Marcel Duhamel, **Carré Noir, Super-Noire.**

40 titres inédits.

LIVRES D'ENFANTS

Collections dirigées par Pierre Marchand et Jean-Olivier Héron.

Collection 1000 Soleils

12 titres.

Collections Exploits, Reporters du passé

10 titres.

Collection Snoopy

4 titres.

Collection Albums.

Michel DEON, et Etienne DELESSERT
Thomas et l'infini.
Etienne DELESSERT
La Souris et les Papillons.
La Souris et les poisons.

Collection Kinkajou.

Maurice PIPARD
Jouer en voyage.
Jouer à la maison.
Vera BRODY, M.F. HÉRON
En un tournemain.
Christiane NEUVILLE
71 tours de magie.
J'imprime en couleurs.
TANAKA, RIVOL, HÉRON
Joyeux papiers.
Marc BERTHIER
Des nœuds pour tout faire.
Alain KERDUDO
A L'école de la voile.
Jean GIROUSSE, Philippe DOLLIN
Cyclomoteurs: mécanique, pratique et évasion.
Sophie LAVERRIÈRE
Photo: trucages et photogrammes.
Paul BOYER
Guide du jeune pêcheur.
Elisabeth NOSSERT
Guide des arbres.
Jean-Paul MOUVIER
Moteurs à faire soi-même.
Sois l'inventeur.
Anne et Michel POLITZER
Vivre en Indiens.
Vivre en Robinson.
Claude-Marcel LAURENT
50 tours et jeux de Cartes.
Bernard NOMINE
Sifflets, flûtes et percussions.
C. DE CONINCK, M. DAVIDOVICI
Les gestes qui sauvent.
A. de CRAC
Manuel des farces et attrapes.
Marie-Rose et Jacques LORTET
Décorez votre chambre.

Lettres américaines

Entretien avec Steven Millhauser

PRIX MÉDICIS 1975

★ LA VIE TROP BREVE D'EDWIN MULLHOUSE, ECRIVAIN AMERICAIN, 1943-1954, RACONTEE PAR JEFFREY CARTWRIGHT, de Steven Millhauser, trad. de l'américain par Didier Coste. Albin Michel. 385 p., 39 F.

DANS une petite ville du Connecticut vivait un jeune écrivain de génie, Edwin Mullhouse, un rêveur romantique. Il vient de mourir en 1954 à l'âge de onze ans. Jeffrey Cartwright, son voisin et ami intime, un passionné à l'esprit « normalien », écrit sa biographie: Jeffrey, lui, a onze ans et demi. Cette biographie parodique nous révèle une enfance américaine, les premiers balbutiements, la découverte des mots, des objets, des jeux, et aussi de la création littéraire. Vision de l'enfance par un œil enfantin, ce premier roman nous plonge dans un monde où règnent le jeu et les passions.

L'auteur, Steven Millhauser, est né à New-York en 1943. Il est diplômé de l'université de Brown et de l'université de Columbia. Lorsque la langue anglaise l'ennuie, il lit en français ou en allemand.

C'est un long garçon, très girafe, avec le teint pâle d'un homme qui travaille la nuit, des yeux bruns inquiets qui interrogent.

«Une biographie fictive»

● *Avez-vous pensé à un auteur particulier en écrivant la vie d'Edwin Mullhouse ? Ou bien vous retrouviez-vous enfant ?*

J'ai bien sûr utilisé ma propre enfance, mais j'avais en tête un genre littéraire précis : la biographie fictive. Il y a *le Docteur Faustus*, de Thomas Mann, l'histoire d'un artiste génial racontée à la première personne par un homme qui manquait de talent ; il y a *la Vraie Vie de Sebastian Knight*, de Nabokov, et *Roderick Hudson*, de Henry James. Camus a dit cruellement un jour que James était un voyeur pédéraste. Le mot voyeur est assez juste. C'était un observateur qui regardait un personnage. Méthode intéressante pour une narration à la première personne. Et moi je voulais écrire une biographie fictive à la première personne.

J'aime énormément les biographies. Il existe un extraordinaire *Joyce* de Richard Ellmann. Joyce est fascinant, mais son intérêt n'apparait qu'à l'adolescence. Les biographes ne donnent de détails sur leur personnage que quand celui-ci arrive à l'âge de vingt et un ou vingt-deux ans. J'ai pensé d'abord à écrire une vie qui s'étendrait sur vingt-cinq ans, puis je me suis rendu compte que cette vie se terminait lorsque l'enfance se terminait.

● *Mais ce n'est pas une autobiographie ?*

Si j'avais voulu consigner les détails de mon enfance avec une précision absolue, j'aurais écrit une autobiographie. J'ai écrit un roman.

● *Est-ce que vous écriviez lorsque vous étiez enfant ?*

J'ai eu un véritable épanouissement vers ma onzième année. A ce moment j'écrivais un poème par jour.

● *Pourquoi une biographie parodique ?*

Le danger pour un livre qui dépend des souvenirs, c'est la sentimentalité. La parodie est nécessaire pour garder une distance. Bien que j'aime les biographies en cinq volumes, elles ont quelque chose de si comique et de si solennel ! Et puis c'était une façon ironique de m'observer moi-même.

● *Pourquoi avoir choisi un enfant pour narrateur ?*

Je ne m'intéresse pas spécialement aux petits enfants, mais je m'ennuie facilement et j'ai voulu observer le monde sous un angle particulier.

● *Edwin dit que le langage adulte est très exclusif ?*

Je ne suis pas forcément d'accord avec Edwin et Jeffrey. J'aime un langage adulte très élaboré. Edwin ironisait. Le langage adulte exerce une contrainte que je déteste. Je déteste toute contrainte dans l'écriture : Edwin n'aime ni le pompeux ni le solennel, il joue. Tandis que Jeffrey ne joue pas. Il est passionné par Edwin, par le roman qu'écrit Edwin, par son propre livre. Oui, je suis autant Jeffrey que Edwin.

● *Dans votre roman, toutes les filles sont des pestes. Pourquoi ?*

Jeffrey est un pseudo-pompeux, souvent professoral. Peut-être aussi est-il jaloux de Rose Dorn. Mais Edwin aime les filles, il aime Rose Dorn.

● *Il y a beaucoup de morts dans votre livre. Que représente la mort pour un enfant ?*

La mort est un comportement extrême. Edwin, qui mène une vie innocente, est attiré par tout ce qui est extrême, par les gens qui poussent à l'extrême toutes sortes d'attitudes. Ecrire un livre, c'est aller jusqu'à l'extrême, les gens raisonnables ne le font pas. Jeffrey aussi écrit un livre, il est donc le plus extrême de tous.

● *Mais la mort ?*

Le thème mort-revolver-violence revient dans le livre comme une phrase musicale. Il y a de la violence dans l'enfance. Il n'y a pas forcément meurtres et morts. Dans mon enfance, je n'ai jamais connu de gens qui aient été assassinés. Mais les enfants sont brutaux et ils songent souvent à la mort. Edwin n'est pas préoccupé par elle. Il est simplement attiré par trois personnes qui disparaissent.

● *Edwin aime les jeux...*

Les jeux sont importants, vitaux. Quelquefois, je juge les gens selon leurs jeux. Mais jouer ne demande pas nécessairement de l'humour : cela peut être solennel et sérieux. L'humour des mots est une forme de jeu adulte absolument nécessaire.

● *Vous avez collectionné les mots comme Edwin collectionnait les objets ?*

J'aime les mots. Ils sont diaboliques, mais ils sont aussi merveilleux. Ils peuvent faire apparaître les choses, ramener ce qui a disparu. Donner un nom aux choses, c'est étonnant. Les mots rendent les choses visibles. Si vous avez le mot, vous n'avez plus besoin de la chose. C'est de la magie : posséder les choses sans les avoir. Mais c'est aussi sinistre : ils ne sont rien et ils peuvent sembler plus réels que la chose qu'ils remplacent.

● *Avez-vous lu la traduction de votre ouvrage en français ?*

Cette traduction me produit un effet étrange. Les mots français me permettent de voir le livre à nouveau, et cela est extraordinaire. Que « cotton candy » se dise « barbe à papa » me ravit. Cette bizarre langue française a aussi la possibilité d'exprimer la mélancolie d'une façon qui m'émeut. Je suis fasciné par les romans français du dix-neuvième siècle. Je m'imagine Paris comme en 1865, sous la lumière bleue du gaz, et si j'y viens j'espère rencontrer Baudelaire.

Propos recueillis par
M.-C. DE BRUNHOFF.

Écrivains

UN écrivain d'Afrique du Sud, le poète Breyten Breytenbach, longtemps exilé à Paris, vient d'être jugé à Pretoria et condamné, mercredi 26 novembre, à neuf ans de prison pour infraction à la loi contre le terrorisme. A son procès, il a prononcé une autocritique, assurant s'être laissé aller à des actes « ridicules et stupides » et allant jusqu'à présenter des excuses au premier ministre pour un poème « insultant et injustifié ». Plusieurs personnalités françaises et la Ligue des droits de l'homme viennent de demander à Paris la création d'une « commission d'enquête sur l' « apartheid », tandis que le M.R.A.P. attend le retour d'un observateur au procès pour mieux connaître les conditions dans lesquelles l'autocritique a été rédigée.

C'est une voix afrikaans. Venue de cette extrême Afrique, elle aurait pu tout aussi bien être anglaise ou bantoue, puisque là-bas, importées, acclimatées ou tribales, les langues sont multiples. Mais Breyten Breytenbach est un afrikaner.

Pour mesurer la portée du sort que lui réserve aujourd'hui son pays, il faut connaître les conditions dans lesquelles survit là-bas actuellement la littérature. Claude Wauthier, un des meilleurs spécialistes, nous en donne ici une vue d'ensemble.

UNE LITTÉRATURE TRIPLE

Un seul thème : l'apartheid

A proprement parler, il n'y a pas de littérature sud-africaine, pas plus en tout cas qu'il n'y a de nation sud-africaine. L'Afrique du Sud est un conglomérat de peuples : Blancs de souche hollandaise (afrikaners) ou d'origine britannique, Noirs de tribus aux langues différentes (sotho, xhosa, zoulou, etc), sans parler des métis et d'une petite communauté indienne. De surcroît, les Africains de ces différents groupes raciaux n'écrivent pas toujours — loin de là — dans leur langue maternelle. De nombreux auteurs africains et métis s'expriment en anglais, plus rarement en afrikaans. Des Afrikaners préfèrent aussi parfois l'anglais, tandis que quelques très rares Européens se piquent se rédiger en langue vernaculaire, à l'instar des premiers missionnaires qui traduisirent la Bible dans les idiomes de leurs ouailles africaines.

Par-delà cet imbroglio linguistique qui donne la mesure de l'interpénétration culturelle au niveau de l'intelligentsia, la préoccupation première des auteurs sud-africains demeure la séculaire et souvent sanglante confrontation entre la minorité blanche actuellement au pouvoir et les masses africaines. L'apartheid, qui règle aujourd'hui leur coexistence difficile, constitue la toile de fond — quasi-obsessionnelle — de leurs écrits.

L'afrikaans

L'afrikaans est la plus jeune des langues germaniques. Les premiers colons qui débarquèrent au Cap en 1652 parlaient le néerlandais du XVIIe siècle. L'arrivée de huguenots français, le contact avec les Hottentots, la présence d'esclaves malais et l'utilisation d'un bas-portugais dans les ports africains contribuèrent à « créoliser » cette langue. Elle ne devint littéraire qu'après la défaite des Boers en 1902. L'afrikaans, langue maternelle des 5 millions de Sud-Africains, moitié métis, moitié blancs (les « Afrikaners »), sur une population totale d'environ 20 millions, est depuis 1925 langue officielle au même titre que l'anglais.

G.-M. L.

L'amour tabou

Ainsi le tabou qui pèse sur le mélange des races — consacré en 1927 par la loi dite sur l'immoralité, qui punit d'emprisonnement les relations sexuelles et interdit le mariage entre Blancs et non-Blancs — demeure un sujet littéraire de prédilection. Au point qu'il n'est guère d'écrivain qui ne se soit laissé tenter par ce thème où s'articulent si commodément l'amour et la politique.

La prohibition du métissage a trouvé d'illustres défenseurs. D'abord Sarah Gertrude Millin, qui en a fait une malédiction dans son *God's stepchildren*, où la « faute » d'un missionnaire protestant qui épouse une Hottentote retombe sur ses descendants jusqu'à la quatrième génération. Puis Stuart Cloete (un Afrikaner paillard écrivant en anglais), qui décrit dans *Turning Wheels* l'avilissement d'un Boer tombé dans les rêts d'une maîtresse-servante de couleur.

Pour les écrivains « d'opposition » au régime, la loi sur l'immoralité est au contraire le stigmate le plus voyant d'un système qui ne préserve à leurs yeux la pureté de la race blanche que pour lui conserver ses privilèges. C'est pour en dénoncer l'absurdité que tour à tour les meilleurs d'entre eux ont mis en scène ces liaisons réprouvées, - ainsi William Plomer dans *Turbot Wolfe*, Peter Abrahams dans *Path of Thunder*, Alan Paton dans *Too late the phalarope*, Nadine Gordimer dans *Occasion for loving*. Dan Jacobson dans *The evidence of love*, Athol Fugard dans sa pièce *The blood-knot*, et enfin André Brink dans *Kennis Van die Aand*.

Tous ces écrivains, de souche et de langue anglaises à l'exception d'Abrahams, qui est métis, et de Brink, qui est afrikaner, ont eu des ennuis avec les autorités, ou ont préféré quitter l'Afrique du Sud. Abrahams vit aux Antilles britanniques, et plusieurs de ses livres sont interdits. Plomer et Jacobson se sont installés en Angleterre. Parmi ceux qui y sont restés, le gouvernement a privé pour un temps de passeport Paton et Fugard. Deux romans de Nadine Gordimer, *A World of strangers* et *The late Bourgeois world*, ont été interdits par la censure, ainsi que le *Kennis van die Aand* d'André Brink.

La nuit des longs couteaux

L'interdiction du roman d'André Brink, en 1973, a été la première jamais édictée à l'encontre d'un auteur afrikaner. Jusque-là, les écrivains afrikaners avaient bénéficié d'une particulière indulgence de la part des censeurs. C'est que l'afrikaans, dialecte créole dérivé du hollandais devenu une langue littéraire qui se prête admirablement à la poésie, est le ciment culturel de la communauté boer. Sa défense et son illustration ont toujours été, face à l'envahissement de l'anglais, au premier rang des préoccupations du parti nationaliste au pouvoir depuis 1948.

Dans Kennis Van die Aand, le héros, un métis, est non seulement coupable d'avoir une maîtresse blanche, mais aussi d'appartenir à un mouvement révolutionnaire africain, et la police le torture. Le titre (Connaissance du soir) est tiré d'une citation de l'écrivain américain LeRoi Johnes : *« Le jour ne les sauvera pas, car la nuit nous appartient »*. Cette citation a sonné en Afrique du Sud comme l'annonciation d'une nuit africaine des longs couteaux qui mettrait fin dans le sang au « pouvoir pâle ».

La censure de ce roman a marqué en fait le début de la rupture depuis longtemps latente entre la communauté afrikaner, prude et conservatrice, et sa jeune intelligentsia, dont Brink, avec le poète Breyten Breytenbach, était l'un des chefs de file au sein du groupe dit des *« Sestigers »* (écrivains) de la génération 1960. L'arrestation de Breytenbach pour activités terroristes en août dernier risque de la consommer.

Mais ce sont les auteurs de couleur qui ont été le plus durement frappés par la censure, parce qu'ils militaient le plus souvent dans les rangs des partis nationalistes noirs interdits depuis 1960, le Congrès national africain (A.N.C.) ou le Congrès pan-africaniste (PAC). Plusieurs ont été emprisonnés, comme le romancier Alex La Guma et le poète Dennis Brutus, pour leurs activités politiques.

Le thème central des écrits de ces écrivains militants demeure l'oppression dont le peuple noir est à leurs yeux la victime : la misère des Africains, la répression policière, les humiliations de l'apartheid. Au demeurant, ces ouvrages sont le plus souvent des récits autobiographiques, comme *Blame me on history* de Bloke Modisane, *Down Second Avenue* d'Ezekiel Mphahlele, *The ochre people* de Noni Jabavu, ou *Chocolates for my wife* de Todd Matshikiza. Tous ceux-là ont pris le chemin de l'exil comme Brutus et La Guma dans les années 60. Seul ou presque de cette génération reste en Afrique du Sud un des rares métis écrivant en afrikaans, Adam Small, dont les ouvrages violemment hostiles à l'apartheid ont jusqu'ici échappé à toute censure.

Cette littérature de témoignage et de protestation est presque tout entière en anglais et la plupart du temps éditée en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis. Il n'y a pas de grandes maisons d'édition en Afrique du Sud, et celles qui existent ne tiennent pas à prendre de risques avec la censure.

Contre la négritude

La préférence des écrivains de couleur pour la langue du colonisateur — parce qu'ils tiennent à toucher l'opinion publique étrangère — est allée de pair avec l'étiolement de la littérature en langue vernaculaire. Celle-ci était pourtant florissante entre les deux guerres mondiales, avec entre autres le romancier, sotho Thomas Mofolo, dont le chef-d'œuvre, *Chaka* (une histoire du grand conquérant zoulou), a inspiré à Senghor un admirable poème.

En même temps qu'ils choisissent l'anglais et rejettent tout tribalisme culturel — qu'ils accusent le gouvernement d'encourager par sa politique des Bantoustans, — les écrivains militants s'inscrivent en faux contre la négritude. Non seulement ils n'éprouvent aucune des affres des romanciers et poètes d'Afrique francophone, déchirés d'avoir à exprimer leur africanité dans la langue du colonisateur mais encore ils tiennent (notamment Mphahlele d[ans] son essai, *The African image*) la négritude p[our] un jeu d'esthètes inventé par une intelligent[sia] intégrée à la nouvelle bourgeoisie noire. A l'[in]verse, en Afrique du Sud, disent-ils, l'écriv[ain] de couleur, malgré sa culture, reste un pro[lé]taire parce que, tout comme le travailleur [des] mines ou le paysan des réserves tribales, demeure soumis à l'apartheid.

Succédant aux exilés, une nouvelle générati[on] d'écrivains noirs vient d'apparaître. Parmi [les] quatre poètes qui écrivent en anglais, de[ux] Noirs, Oswald Mtshali et Wally Serote, et de[ux] métis, James Matthews et Don Mattera, d[ont] les vers traduisent à nouveau le désespoir [des] ghettos africains. Quelques mois après sa pa[ru]tion, le recueil de Matthews, *Cry Rage*, a [été] arrêté par la censure, et les œuvre de Matt[hews] sont frappées d'interdit en raison de ses o[pi]nions politiques.

La fin du mal

Ainsi la littérature sud-africaine reste-t-e[lle] une littérature engagée. Cependant, la situat[ion] des écrivains blancs et celle des auteurs [de] couleur présentent une différence essentie[lle]. Les seconds peuvent à juste titre prétendre [être] les porte-parole des communautés noire et [mé]tisse. Les premiers, au contraire, vont à con[tre-]courant de l'opinion publique de la mino[rité] européenne. En prenant la défense des N[oirs] opprimés, ils se sont exposés à un double [ris]que : celui d'être rejetés par les Blancs [et] d'être mal compris par les Africains, prom[pts] à les accuser de paternalisme. Tel Mphahl[ele] qui a reproché à Alan Paton de donner [une] image trop soumise de la population [de] couleur.

Et pourtant cette communion même dan[s la] protestation contre l'apartheid donne [une] unité à cette littérature d'opposition dont [les] auteurs sont de langue et de race si di[ffé]rentes. Nadine Gordimer avait bien posé [le] problème dans un de ses essais, *The No[velist] and the Nation* : en fait de littérature sud-a[fri]caine, il y a d'abord une littérature [de] l'apartheid qui se nourrit du mal dont e[lle] réclame la fin.

CLAUDE WAUTHIER.

QUELQUES ŒUVRES TRADUITES EN FRANÇAIS

PETER ABRAHAMS : « Rouge est le san[g] des Noirs » (Mine boy), Casterman, 1960 « Je ne suis pas un homme libre » (Te[ll] freedom), Casterman, 1956.

EZEKIEL MPHAHLOLO : « Au bas de [la] seconde avenue » (Down second avenue[)], Présence africaine, 1964.

ALAN PATON : « Pleure, ô pays bien-aimé ! » (Cry, the beloved country), éditions G.P. 1962 ; « Quand l'oiseau disparut » (Too la[te] the phalarope), Albin Michel, 1954.

STUART CLOETE : « le Grand Trek » (Turning wheels).

Deux courts recueils de poètes noirs viennent de paraître :

« La Poésie du monde noir d'Afrique du Sud » traduite et présentée par Florence Vaillan[t], Présence africaine, 1975.

« Poètes engagés sud-africains », texte e[t] présentation de J. Alvarez-Pereyre, Maiso[n] de la culture, Grenoble, 1975.

Nadine Gordimer, dont aucun ouvrage n'[a] été traduit, a obtenu le grand prix de l'Aigl[e] d'or du Festival de Nice, en 1975, pour l'ensemble de son œuvre.



d'Afrique du Sud

UN POÈTE SOUS LES VERROUS

L'homme maigre au chandail vert

Il y a dans l'histoire des Boers — ces paysans — une tragique destinée : pour affirmer leur existence, ils ont choisi de se « séparer » : de leurs origines métissées, de leurs métropoles coloniales (1836-1900), de leurs voisins africains eux-mêmes. Séparations se dit, en afrikaans, « apartheid » (1948).

Breyten Breytenbach, de vieille famille boer, est celui qui contredit et transgresse cette fatalité. Il reprend à son compte la vieille insulte raciste : « kaffirboetie », petit-frère de Cafre. Peut-être parce qu'il est né, en 1939, dans cette vieille province du Cap, où se conservent quelques bastions de la tradition libérale, Breyten s'est immunisé contre toutes les ségrégations. C'est un jeune homme insouciant et curieux qui débarque en Europe, en 1959, pour y faire son apprentissage de peintre. Mais il porte en lui, malgré lui, le poids d'horreur et d'absurdité d'un monde où tout sépare violemment l'homme de son prochain. C'est d'abord par la peinture qu'il expulse ses démons trop familiers : humanoïdes morbides, singes crapuleux, couleurs sombres d'un monde tordu et scandaleux.

Breyten s'est marié avec une très charmante Vietnamienne de nationalité française. Le temps des vaches maigres, dans la petite chambre, près d'Alésia, n'est pas dur à vivre. Il ne lui manque que le pays natal, objet d'amour et de honte, auquel bien peu des gens à Paris s'intéressent.

C'est peut-être pour resserrer ce lien distant qu'au pinceau s'ajoute alors la plume. Il donne libre cours à l'ironie, propre à masquer les déchirements intérieurs. Un recueil de poèmes et un autre de courts textes en prose paraissent, à Johannesburg en 1964. Sa renommée est tout de suite établie. Il s'impose même aux milieux les plus conservateurs par la seule force du verbe. Les thèmes qui apparaissent sont pourtant bien loin de l'idéologie officielle. Ils attaquent, de façon douce et féroce, le conformisme épais des frères boers. C'est tantôt le fleuret du dérisoire qui les asticote, tantôt le gros sabre du grotesque qui les culbute. Jusque-là, ils aiment ça.

Breyten continue. A peindre, et il expose à Paris, Bruxelles, Amsterdam, etc. A écrire ses petits textes de plus en plus caustiques, qui émeuvent la censure et posent des problèmes à ses éditeurs. En 1970, « Lotus » est publié sous pseudonyme (Jan Blom) et « Oorblyfsels » hors commerce. En 1972, « Skryt » ne passe pas. Le recueil sort en Hollande. En août dernier, il cherchait au Cap un éditeur pour son dernier livre, encore inédit, « Une saison au paradis ».

L'exil volontaire ne l'a pas fait penser autrement. De l'Afrique du Sud, de l'impasse mortifère où s'enfonce la nation afrikaner, Breyten dit toujours la même chose depuis quinze ans. Mais le ton a changé. En lui comme au pays natal, la tension est montée de plusieurs degrés. Il est retourné en Afrique du Sud clandestinement, alors qu'il avait le droit de le faire légalement. Il est parti sur une brusque impulsion. Breyten avait le sentiment urgent qu'il fallait faire quelque chose, régler des comptes avec une histoire qui lui faisait inopinément une place, avant de reprendre, apaisé, les linéaments d'un grand œuvre pictural pour lequel il se sentait prêt.

Cet homme bon, d'une extrême générosité, s'est vu poussé par la morale et tiré par l'action politique. Il est aujourd'hui sur le banc des accusés, au tribunal de Pretoria, inculpé pour terrorisme. Pour les Afrikaners, disait Breyten, l'écrivain est le grand-prêtre de la tribu. Si la tribu le chasse, comment gardera-t-elle son âme ?

SERGE THION.



Ce que chante Breyten

L'EXIL

Mesdames et messieurs, permettez-moi de vous présenter
à Breyten Breytenbach,
l'homme maigre au chandail vert ; il est pieux
et presse et martèle sa tête oblongue
pour vous fabriquer un poème, comme par exemple :
J'ai peur de fermer les yeux
je ne veux pas vivre dans le noir et voir ce qui se passe
les hôpitaux de Paris sont remplis de gens blêmes
qui, debout devant les fenêtres, gesticulent de façon menaçante
comme les anges dans le four
la pluie rend les rues glissantes et vides.
Mes yeux sont empesés
ils (vous) m'enterreront un jour humide
quand le gazon devient de la viande noire et crue
et les feuilles et les fleurs trop fleuries
sont colorées, cassées d'humidité
avant que la lumière ne les ronge
l'air sue du sang blanc
mais je refuserai de recroqueviller mes yeux. (...)

(Extrait du poème « Menace des malades ». publié dans « Die Ysterkoei » [Pretoria 1964].)

LE RETOUR AU PAYS

Maman
j'ai pensé
si je rentre un jour à la maison
que ce sera de façon inattendue au petit jour
avec la richesse accumulée des ans
sur le dos des vaches de fer
tout est encore bleuté
j'ouvre tout doucement la barrière de l'arrière-cour
le vieux Wagter aboie
puis me reconnait de la queue
Fritz Kreisler jouera tendrement du violon
tu sais bien maman
ce genre de valses viennoises
et surprises les fenêtres commencent à écouter
des gens que je ne connais pas
ou seulement de très loin
se penchent en chemise de nuit pleins de sourires et de coudes
des gens sur les genoux desquels j'ai piaillé un petit temps
à l'intérieur le cœur de maman s'arrête
(et où sont ses lunettes ?)
papa s'éveille brusquement ahuri par le vent
mais maman est déjà dehors
en robe de chambre et les joues rouges.

Maman
j'ai pensé que je serai là comme ça
comme un chœur de métis le matin de Noël
maman
j'ai pensé que nous pleurerons alors
et boirons du thé.

(Extrait de « la Main pleine de plume », même recueil.)

LA FEMME

Ma femme d'hiver est un oiseau tout petit
tit tit tit
qui jongle avec des rêves

je l'ai attrapé en automne
dans une forêt morte
décontenancé
par la façon dont ce petit délice blanc
reste accroché aux arbres vides

maintenant derrière les vitres
c'est la saison bleue de faim
il est posé
sur ma table et
ses petites jambes me réjouissent

Ma femme d'hiver est un oiseau tout petit
tit tit tit
qui jongle avec des rêves.

(Même recueil.)

LA MORT DE NERUDA

Quelques couronnes rouge-sang
comme des drapeaux de travailleurs sur le cercueil :
nous avons suivi ta mort de jour en jour, Neruda —
oh, tu as marché longtemps pour arriver jusqu'au bord de la terre :

(était-ce le ciel ? était-ce l'enfer ?)
à travers les rues éventrées de Madrid
où gît Lorca avec des plombs comme des semences dans le corps —

devant les enfants gris de Barcelone
et les terribles bêtes mortes
toujours vers la frontière
l'Espagne au cœur —
issu d'une civilisation antique mais toujours vivante
avec les pulsations de roc et de métal dans tes veines
au-dessus des pics des Andes
par-delà les autels du soleil
vers une nouvelle aurore plus humaine

nous les connaissons aussi — les généraux et banquiers
avec leurs ongles bien soignés et leurs trous parfumés
et les soldats de minuit qui jurent en cognant contre les portes
effeuillent les livres en hurlant
pour déchirer les petites flammes de savoir, de liberté, de dignité

et de fierté
pauvres bêtes — comme si l'on pouvait couper
la queue des étoiles !
Notre climat chaud produit lui aussi, dans l'ombre,
les psychopathes respectables qui assassinent et martyrisent
sous couvert de « sécurité »,
les chiens de garde des exploiteurs,
les esclaves du dollar et les oppresseurs,
les gorilles lamentables au cerveau de chewing-gum
et les fines moustaches et les lunettes de soleil
et les appareils d'écoute et les micros
comme des cafards dans des recoins et des lézardes.

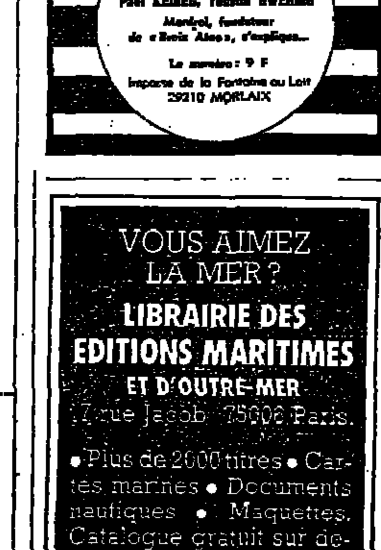
(Extrait du poème inédit « Isla nègre ».)

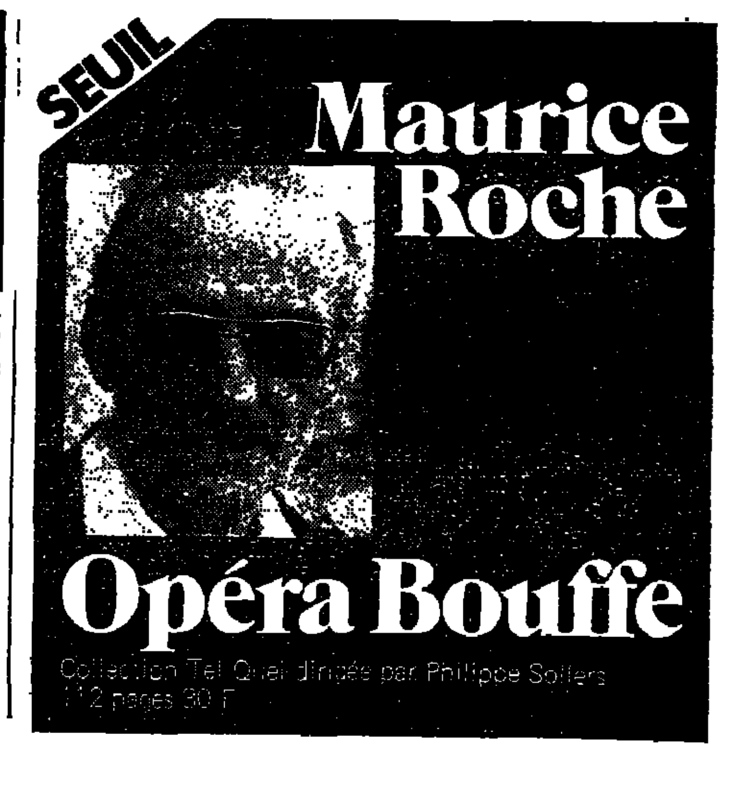
Ces poèmes ont été traduits de l'afrikaans par Georges-Marie Lory.











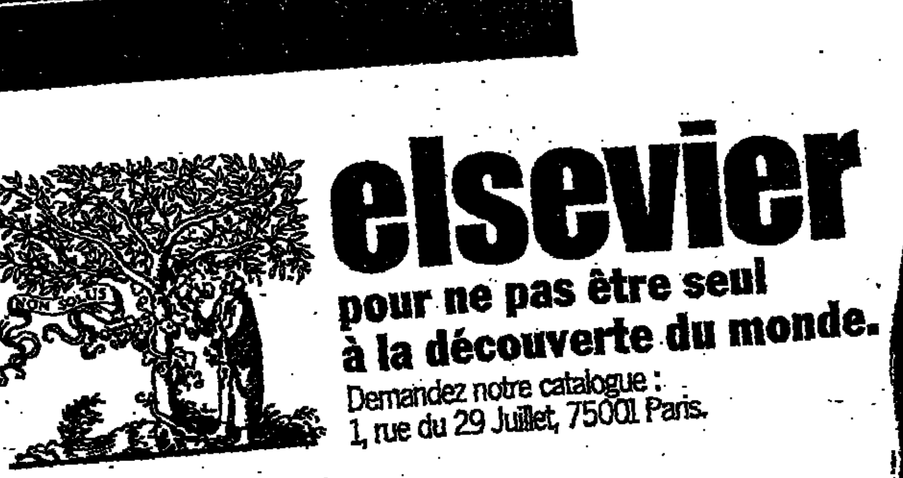


elsevier :
des livres nature
dont chaque page est
un cadeau
Le dictionnaire en couleurs des animaux : 110 F
Le grand livre de la forêt : 98 F
Le livre des animaux familiers : 46 F
Le grand livre de l'aquarium : 86 F
Tous les oiseaux d'Europe : 39,50 F
Les minéraux, roches et fossiles : 39,50 F
Les coquillages marins : 44 F
Tous les chiens : 39,50 F – Tous les chats : 34 F.
Le dictionnaire en couleurs des animaux
Le monde des animaux
Les animaux du monde
Un multiguide nature
Tous les oiseaux d'Europe en couleurs
Le grand livre de la forêt

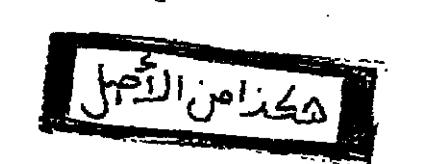


Le livre des animaux familiers
Un multiguide nature
Les minéraux roches et fossiles du monde entier en couleurs
Le monde des arbres
Les arbres du monde
Un multiguide nature
Tous les chats du monde en couleurs
Un multiguide nature
Les coquillages marins du monde en couleurs
Le grand livre de l'aquarium
Un multiguide nature
Tous les chiens du monde en couleurs
En couleurs:
300 poissons tropicaux grandeur nature
le guide complet de l'aquariophile

L. MEYS



elsevier
pour ne pas être seul
à la découverte du monde.
Demandez notre catalogue :
1, rue du 29 Juillet, 75001 Paris.



مكذا من الآمال

Paysans de l'Hexagone

LES BRETONS DE PLOZÉVET

La fin des petits pois

★ BRETONS DE PLOZÉVET, d'André Burguière, Paris, Flammarion, 384 pages, 46 F.

IL y a des villages alpins qu'ont rendus célèbres leurs goitres, ou la fréquence des pieds à six doigts, parmi les malformations dont furent affligés leurs habitants. A Plozévet (baie d'Audierne et pays « bigouden », en Finistère), la luxation congénitale de la hanche représentait l'anomalie locale, née des mariages consanguins. Cette anomalie justifia, voici quinze ans, la mise en train d'une enquête scientifique « pluridisciplinaire » menée par des biologistes, des anthropologues, des démographes...

Un jeune historien, André Burguière, a été chargé, par les responsables de cette vaste entreprise, d'opérer la synthèse conclusive.

Les *Bretons de Plozévet* se situent au terme de tout cela. Le livre qui leur est consacré représente le contrepoint sérieux, savant, de l'admirable *Cheval d'orgueil* (1) qui traite, lui, sur le mode narratif des mêmes régions de l'Armorique. Comme nous voilà loin, au bout de ces recherches, de la luxation congénitale de la hanche... Prétexte initial, elle n'occupe qu'une place restreinte dans l'ouvrage dense, mais pas démesuré, d'André Burguière.

Plozévet, c'est d'abord une démographie : vers 1800-1820, dans cette localité, la « pyramide des âges » est aplatie au sommet, étalée à la base, comme une glace qui s'est démoulée depuis trop longtemps ; car les jeunes fourmillent, et les vieillards sont en petit nombre. Un siècle et demi plus tard, les proportions se renversent. Le génocide militaire, en 1914-1918, est un massacre de paysans, tellement néfaste pour la Bretagne, chargée de fournir la piétaille. Les décennies qui suivront seront démographiquement négatives elles aussi : émigration, dénatalité, vieillissement... Aujourd'hui Plozévet est une citadelle du troisième âge.

Au XIXe siècle pourtant, l'explosion démographique avait pulvérisé le terroir en un morcellement de type flamand ou chinois. Les champs s'étaient partagés à l'infini ; sur ces parcelles minuscules, les fermiers locaux, appelés *domaniers*, demi-serfs, végétaient dans une quasi-pauvreté. Les fils étaient plus misérables que les pères, du fait même du morcellement successoral...

Au XXe siècle, la vapeur se renverse : la population se tasse, et les activités se diversifient. Les Plozévétiens quittent le plancher des vaches : ils cueillent le goémon, pêchent la langouste, fabriquent le pain de soude. Ateliers, foyers, jardins, usines, commencent à produire respectivement la dentelle, les petits pois et le maquereau au vin blanc. L'épicerie-buvette et la vente des journaux symbolisent l'enrichissement, ou plutôt le désappauvrissement général. L'acculturation s'accompagne parfois d'alcoolisation : *Ouest-France* et la cirrhose du foie colonisent la bourgade.

L'essentiel dans tout cela, c'est l'élévation du niveau de vie : même dans les foyers les plus pauvres, on note des améliorations progressives ; elles sont à la mesure, sans doute, de la pauvreté d'ancien type. Au plus bas de l'échelle sociale, par exemple, trois frères célibataires à Plozévet dans les années 30 vivaient sur un sol en terre battue et couchaient dans des lits clos, rembourrés par des matelas de balles d'avoine. Or ces frères s'achètent une bicyclette en 1935, une arracheuse de pommes de terre en 1947, un réchaud à gaz en 1950. Innovations dérisoires, dira-t-on... Mais depuis 1950 et surtout 1960, tout le confort actuel (eau sur l'évier, machines ménagères...) a fait une entrée triomphale au bourg, et puis dans les hameaux, amateurs de modernisation.

« Rouges-petits-vieux » contre « blancs-gros-jeunes »

Plozévet, c'est aussi le conflit des rouges contre les blancs. Et plus précisément, s'agissant des agriculteurs, c'est le conflit des *rouges-petits-vieux* contre les *blancs-gros-jeunes* (le renouveau de l'agriculture, localement, est en effet passé par les jeunes agriculteurs, catholiques et jadis « de droite », qui cultivent les domaines les plus substantiels, tandis que les petits exploitants de gauche, eux, ont longtemps stagné dans l'arriération technique). D'une façon générale, depuis la Révolution française, Plozévet est un îlot rouge-républicain, dans une Bretagne qui demeura longtemps royaliste et blanche. D'où viennent ces « rougeurs » locales ? Est-ce la faute à l'Eglise ? Peut-être bien. Sous l'Ancien Régime, elle tondait les Plozévétiens, et leur imposait de lourdes dîmes, qui les écorchaient jusqu'à l'os. De là venaient les frustrations populaires...

Et puis Plozévet, avant 1789, était indépendant, peuplé de mauvaises têtes ; le bourg n'obéissait point à un seigneur. Le peuplement, depuis belle lurette, a donc fait front contre le clergé, qui, en riposte, de 1814 à 1914, s'est montré incroyablement maladroit : l'évêque privait les Plozévétiens « sans Dieu » de curés, de messe de minuit, de sacrements. Il croyait, par là, les mater... L'effet, bien sûr, était celui du boomerang. Qui plus est, une dynastie de notables rouges, les Le Bail, députés et maires, a su cristalliser sur place, à son profit, le vieil anticléricalisme des mangeurs de curé. Les Le Bail ont implanté l'école laïque, depuis le primaire jusqu'au C.E.G.-C.E.S. ; ils ont fait, jusque vers 1920, leurs propres affaires en réglant pour le mieux celles de la gauche ; ils sont devenus, dans la foulée, propriétaires terriens d'importance. Ils ont arraché Plozévet à ce qui restait d'« obscurantisme ».

Pour le meilleur ou pour le pire ? La commune, du coup, a perdu, sans douleur mais non sans dommage, l'usage de la langue bretonne, déracinée par les instituteurs (eux-mêmes bretons !) et par les *mass media*.

Quant aux paysans, ils se sont réveillés pour quelque temps, grâce aux initiatives audacieuses et syndicales des militants venus de la Jeunesse agricole chrétienne. Mais les militants se lassent, et les paysans disparaissent. La scolarisation, peu à peu, a drainé les cerveaux de Plozévet vers le fonctionnariat parisien. La commune produisait des petits pois. Elle s'est mise à fabriquer des agrégés. Les anciennes plantations de fraisiers se sont couvertes de pavillons de banlieue et de résidences secondaires. Sur la côte découpée, le béton a évincé la chlorophylle. Débâcle créatrice dans laquelle survit en filigrane le conflit des rouges contre les blancs ; lutte adoucie, mais toujours durable. Elle donne à a vie plozévienne ses tonalités automnales.

Sur un petit groupe humain, Burguière a donc écrit un livre alerte, solide et, parfois, puissant. Il a aimé tendrement Plozévet. Trop, peut-être. Au point de n'en pas dire assez de mal. La bourgade « bigouden » attend-elle encore son Zola ? Avec Burguière, elle a trouvé, en tout cas, son sociologue-historien de première force. Et qui sait éviter, mérite qui n'est pas mince, le charabia trop fréquent des sciences humaines (2).

EMMANUEL LE ROY LADURIE.

(1) Pierre Jakez Helias, *le Cheval d'orgueil* (Plon, 1975).

(2) Sur Plozévet, voir aussi le beau livre d'Edgar Morin, *Commune en France*, Paris, Fayard.

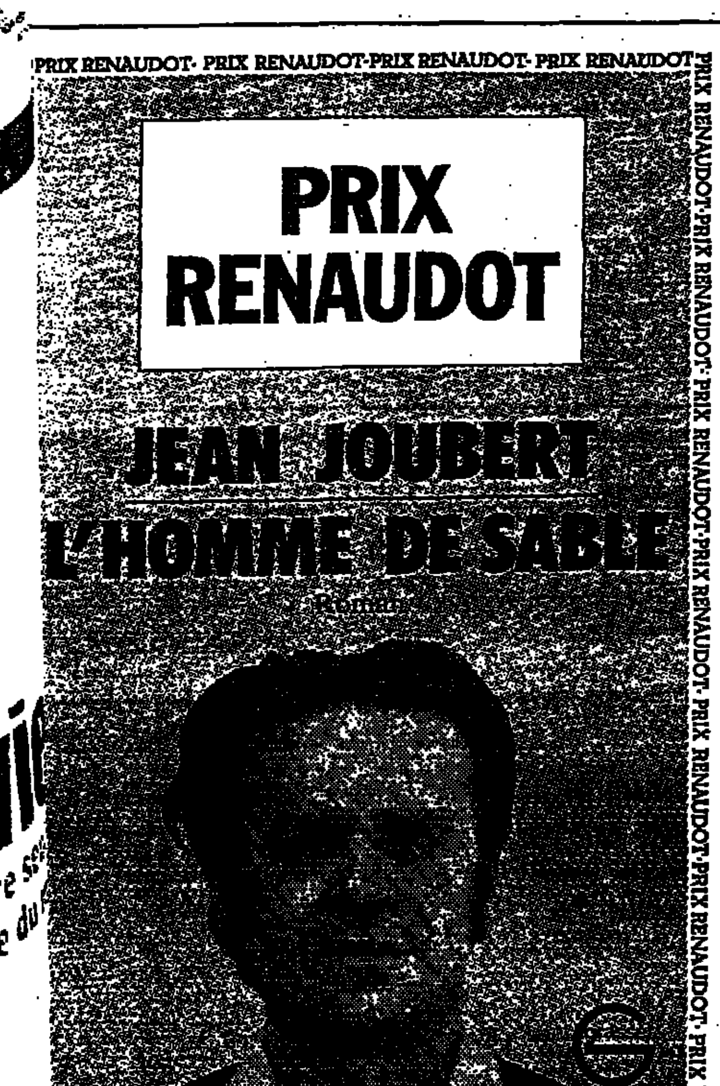
Retour au pays natal

★ LA VOIE BRETONNE, radiographie de l'EMSAV, d'Olivier Mordrel, Ed. Nature et Bretagne, 208 pages.

CONDAMNE à mort par contumace à la Libération, en raison de l'attitude du mouvement breton qu'il dirigeait à l'égard de l'occupant, M. Olivier Mordrel est rentré de son exil sud-américain en 1972. Depuis, il a beaucoup observé l'état actuel de l'EMSAV — le courant nationaliste breton — et il a eu quelque peine à le reconnaître. Ce sont ses réflexions qu'il livre dans « la Voie bretonne » (1), sorte de cahiers d'un retour au pays natal.

Pour M. Mordrel, le train, sur la voie bretonne, est « hors des rails » — c'est le titre de sa première partie. Dans la seconde moitié de l'ouvrage, il rappelle les principes qui permettraient, selon lui, de le remettre « sur les rails ». Comment et pourquoi un tel déraillement a-t-il pu se produire ? Parce que les animateurs de l'EMSAV actuel, à la fois pour se laver du péché originel de collaboration avec l'ennemi et par mode, snobisme, lâcheté ou inconscience, se sont mis à la remorque des marxistes, qui ne les accueillent d'ailleurs pas toujours très bien (le P.C. surtout).

Sur ce péché originel, M. Olivier Mordrel reprend les explications qu'il avait déjà fournies, notamment dans sa volumineuse « Histoire du nationalisme breton ». — B. B.



UNE GRANDE ENTREPRISE

« Histoire de la France rurale »

★ HISTOIRE DE LA FRANCE RURALE - Publiée sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon - Tomes 1 et 2, Le Seuil, chaque volume, 640 pages, 120 F.



Les Rétifs à la charrue (Extrait de Rétif, « La vie de mon père », édition de 1788).

UNE entreprise immense et déjà, sur les quatre qu'elle doit compter, deux livres majeurs d'une lecture à la fois difficile et indispensable, irritante et fascinante. En 1789 encore, au terme du second volume, la France rurale c'est, à peu près, la France tout court, et son histoire est notre histoire, beaucoup plus que celle des châteaux et des héros. Les auteurs y ouvrent des perspectives parfois déjà soupçonnées, souvent nouvelles, toujours étonnantes.

Tel est le tableau de la Gaule romanisée, en son âge d'or, autour de l'an 200 de notre ère. Voici seulement vingt ans, on croyait la « Gallo-romanie » couverte, en grande partie, de forêts, peu peuplée et peu cultivée. La Beauce, par exemple, ou l'Artois, n'auraient été défrichés que beaucoup plus tard, par les Francs ou par les moines. Or, la photographie aérienne y a révélé récemment une densité stupéfiante de routes (seize voies romaines partaient d'Arras), de constructions, d'exploitations agricoles gallo-romaines, de fermes, de théâtre, d'auberges, de sanctuaires.

Ces fermes, les « villas » romaines, sont, en fait, des palais ; les façades ont 130, (l'Hostée en Brabant), 175 (Anse-sur-Saône) et jusqu'à 350 mètres de long (Mouzeuil en Vendée). Les bâtiments seuls couvrent 2, 3, 5 et jusqu'à 12 hectares clos de murs ; ils comprennent des piscines, des temples, des grottes artificielles ; 50, 100, et pour la plus grande des « villas » actuellement connues, deux cents pièces d'habitation, pour plusieurs centaines de résidents (de 3 à 500), maîtres et esclaves, au travail sur des lots de terre, immenses pour l'époque, de 3 à 600 hectares et plus.

Il y a mille huit cents ans, la France rurale était donc aussi (et souvent plus) peuplée qu'aujourd'hui. Et infiniment plus civilisée, toutes choses égales d'ailleurs. L'eau abondante, froide et chaude, les bains, des spectacles sur place, des techniques agricoles « de pointe », (en grande partie d'origine gauloise), des mosaïques et des fresques, du pain et du vin pour tous, et la paix, la grande paix romaine ! Le paysan de France ne retrouvera jamais plus cet âge d'or.

Grandeurs du Moyen Age

Viennent, à partir de 250 après Jésus-Christ, les siècles noirs. La France rurale retourne à l'âge de pierre. Il ne s'agit plus de bien vivre ni même de vivre : survivre est déjà un exploit. Ce sont (de 250 à 950 environ) sept siècles de cauchemars, coupés de rares et brèves éclaircies. Puis la reprise, magnifique du Moyen Age : une expansion continue jusqu'en 1250.

Progrès techniques, commerciaux, sociaux, culturels, cumulent leurs efforts avec ceux d'une croissance démographique foudroyante. La population rurale de l'Hexagone (qui constitue, en fait, 90 à 95 % de la population totale) va plus que doubler en trois cents ans. En 1328, sur son territoire actuel, la France compte autant de paysans (20 millions) qu'elle en comptait sans doute à l'apogée de l'âge romain. Elle n'en aura pas davantage en 1850. Et ces paysans du Moyen Age sont loin d'être ces miséreux, ces animaux pitoyables que décriront La Bruyère et Vauban. Ils vivent, pour l'époque bien sûr, plutôt bien ou très bien.

D'où, au moins pour partie, le grand effondrement des années 1350. La loi de Malthus a joué, implacablement. Dans les meilleures conditions sociales et techniques traditionnelles, c'est-à-dire jusqu'en 1830-1850, l'Hexagone ne peut pas, n'a jamais pu, nourrir plus de 20 millions d'hommes. C'est assez, au demeurant, pour en faire la plus riche et la plus puissante nation d'Europe.

Restons sur ce tableau qui, s'il n'est pas sans ombres, nous offre au moins une belle et ample vision de la paysannerie française. C'est sur la vitalité, le dynamisme et l'équilibre de cette paysannerie médiévale que s'établit le rayonnement de la France des cathédrales et de la douceur de vivre. La peste noire (1348), le début de la guerre de Cent ans, le royaume saigné à blanc pour payer la rançon de Jean le Bon (1356), la première jacquerie (1358), rythment l'effondrement rapide du Moyen Age français. A partir de là, le calvaire de la France rurale ne cessera plus guère.

On se félicitera de voir enfin des milliers de documents « paysans » rassemblés et présentés au public. Mais la mariée est souvent trop belle : cette documentation immense s'étouffe dans un texte trop dense ; et ce qui est pire, elle étouffe sous sa masse des analyses dont nous ne suivons plus (ou trop difficilement) le mouvement. Cette masse de fichiers déversés sans ménagement aux pieds du lecteur pour aérée qu'elle soit et éclairée par une iconographie abondante, on la souhaiterait mieux organisée par des tables des matières plus fouillées et plus claires, des tableaux chronologiques, des récapitulations statistiques ; et pourquoi pas par des résumés en tête de chapitres. C'était autant de moyens, bassement pédagogiques, d'encourager le lecteur à se plonger hardiment dans l'œuvre, à y avancer, à revenir commodément en arrière. Bref, à « lire ». Rien de cela, hélas ! D'où le sentiment qu'aura le lecteur moyen d'affronter sans préavis trois ou quatre thèses juxtaposées plutôt qu'une œuvre d'ensemble.

Ces thèses ont leur vocabulaire, leur terminologie. Encore faudrait-il les livrer au lecteur, ce que ne fait guère le seul tableau des pages 112-113, élémentaire et rudimentaire. Il n'éclaire pas ce que sont un modèle « climacique », un agro-système « incipient », une pelouse « sous-pécorée », un stock « faunistique », le tout dans la seule page 106 ! Est-ce trop demander à des chercheurs qui souhaitent être lus (on le suppose du moins) que d'être d'abord lisibles ?

Et pourquoi avoir fait la place si belle (un tiers du premier volume) aux âges préhistoriques ? Une « Histoire de la France rurale » suppose « une certaine idée de la France », et un certain état de « ruralité » : on ne discerne ni l'une ni l'autre dans l'existence des tribus pré-gauloises, vivant de la cueillette et de la chasse.

Il est bon que le lecteur soit prévenu de ces inconvénients. Il sera très largement récompensé de passer outre. Monument de science, d'intelligence, et plus encore de sympathie humaine, « l'Histoire de la France rurale » est de ces livres qui font date.

JACQUES CELLARD.

Bonne bibliographie. Les livres cités par les auteurs sont souvent disponibles (quand ils sont épuisés par ailleurs) à « La Roue aux livres », librairie spécialisée d'ouvrages régionaux ou ethnographiques, 12, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.



Survivants et survivance du nazisme

LE nazisme se porte bien, du moins par littérature interposée. Au nom de l'histoire et de ses droits, c'est à croire que les éditeurs ont maintenant la certitude que l'horreur se vend bien. Ainsi, de semaine en semaine, sont publiées, avec une belle régularité, de nouvelles biographies de Hitler — la dernière en date nous ayant été laissée par Raymond Cartier, une histoire de plus de la Gestapo, tandis que monte inexorablement la pile des souvenirs ou des récits sur l'univers concentrationnaire, consciencieusement exploité comme on exploite un domaine.

Tout peut toujours se justifier. Il y a toujours un « secret » à révéler, un « mystère » à éclaircir, même si tout a pu être depuis longtemps utilisé ici ou là des archives exploitables. Le lecteur, Dieu merci, n'est pas censé tout savoir et ne se trouve pas dans l'obligation de tenir un fichier.

Dans quelle mesure cependant ne cède-t-il pas aussi à l'attrait malsain, sinon morbide, de récits voués aux atrocités, dont on lui explique qu'ils sont encore plus « surprenants » que les précédents ? Et comme pour en rajouter fleurissent sur les « jaquettes » ou sur les « dos », en grand ou en plus petit, en large et en travers, en rouge sang ou en or sur champ de sang, les croix gammées ainsi réhabilitées, consciemment ou non, sous couleur d'histoire. On arrive à se demander si bientôt le nazisme ne sera pas matière à livres d'étrennes dorés sur tranche, en attendant, pourquoi pas ? les livres de prix.

Dans cette inflation marchande qui prend l'histoire pour alibi, il convient cependant de savoir reconnaître, sans pour autant prétendre à une distinction sans appel du bon grain et de l'ivraie, ce qui, malgré tout, apporte encore à un dossier qu'il ne saurait être question de refermer, ou ce qui, trente ans après, peut apparaître comme la mise à jour de tout un acquis.

C'est le cas à la fois, nous a-t-il semblé, du livre de Gitta Sérény interrogeant l'ancien commandant de Treblinka jusqu'à la veille même de sa mort et de ceux de Ladislas Farago et William Stevenson remémorant que, s'il y a aujourd'hui « Confrérie Bormann » et « Quatrième Reich », la « guerre froide » y fut aussi pour quelque chose et que, sur ce chapitre beaucoup depuis les années 1940-1945 n'ont, malgré les apparences, pas beaucoup vieilli.

J.-M. Th.

L'IMPOSSIBLE AVEU DU MAITRE DE TREBLINKA

★ AU FOND DES TENEBRES, de Gitta Sereny. Traduit de l'anglais par Colette Audry. Denoël, 486 p., 58 F.

GITTA SERENY a-t-elle vraiment obtenu de Franz Paul Stangl, qui fut commandant du camp d'extermination de Treblinka en 1942 et 1943, un véritable examen de conscience ? Elle n'a, en tout cas, pas ménagé sa peine pour y parvenir. Il en résulte un livre fort, peu ordinaire, remarquablement traduit et qui mérite qu'on s'y arrête.

Le lecteur doit être prévenu d'entrée : ce dialogue que Gitta Sereny a pu engager à la prison de Düsseldorf où Stangl, condamné à vie, était alors détenu et où il devait décéder n'occupe malheureusement pas les quatre cents pages serrées du livre. Celui-ci est complété par d'autres témoignages, d'autres recherches, une autre quête qui ne concerne plus seulement un homme mais toute une période historique. Ces parties-là instruisent — même si elles répètent, — intéressent, ne sont pas à rejeter. Pourtant, c'est bien lorsque l'on retrouve Stangl questionné par Gitta Sereny que l'on est pris, épouvanté parfois, ahuri souvent. Mais oui, c'est cela, pris, empoigné, fasciné.

N'a-t-il rien retenu, tout en ayant l'air de livrer beaucoup, devant l'étrangère curieuse, exigeante et tourmentée, celui qui fut tenu pour responsable du meurtre de neuf cent mille personnes ? Qui le dira ? Au reste qu'importe ! Ce qu'il a livré est suffisant, même s'il a triché : l'impossibilité, par peur ou par honte, d'un aveu sans réserve.

Il n'est pas allemand mais autrichien. Trente ans au moment de l'Anschluss. Paul Stangl s'en défend, mais avant l'entrée des nazis dans son pays tout indique qu'il était déjà, clandestinement, membre de leur parti. En dépit de cela, ou avec cela, bon policier, soucieux d'ordre et de légalité. Pourtant, dans son plus jeune âge, ce futur SS avait éprouvé de l'aversion pour l'uniforme. Tout cela parce que son père — homme âgé et dur, — veilleur de nuit, exaspérait l'enfant dans les soucis apportés à repasser, brosser cette tenue de veilleur de nuit. Tout compte fait, la police lui avait quand même paru préférable au métier de tisserand sans avenir, faute d'un diplôme professionnel qui n'avait pas été obtenu. Au début, Franz Stangl « chasse la crapule » et le fait bien. Il fera toujours tout bien.

L'Autriche annexée, il reste dans cette police désormais allemande et nazie. Il y reste « dans l'ordre et la légalité ». C'est son argument. Et c'est pourquoi, lorsqu'en 1940, pour l'application du « programme d'euthanasie » — mise à mort de tous les handicapés, aliénés ou déclarés tels, — il sera affecté à l'institut spécial dit « T 4 ». Chargé de la besogne, il acceptera, car on lui demandait seulement là aussi d'« assurer l'ordre et la légalité ».

Ne pas avoir vu

C'est le leitmotiv. Il explique, il annonce, des réponses extraordinaires pour la suite. A Sobibor, premier camp d'extermination où il commande avant Treblinka, il ne voit rien parce qu'il ne veut rien voir, parce qu'« on pouvait très bien ne rien voir ». Il s'entretient, se fortifie dans cette idée qu'il n'est là que pour organiser, pour conduire l'intendance, assurer le bon fonctionnement de l'entreprise. L'entreprise, c'est la mise à mort quotidienne, par trains entiers, de ceux qu'on amène de l'Est comme de l'Ouest.

Il y avait dans les témoignages contre lui d'étonnants détails. Sa présence au déchargement des trains, à cheval et en tenue blanche. Réponse ou excuse : « Le cheval était le meilleur moyen de transport » ; quant au blanc choisi pour le costume : « Il faisait chaud... »

A ces réponses, Gitta Sereny ajoute le ton sur lequel elles furent données, les silences, les attentes, les lassitudes ou les colères réprimées. En contrepoint, parlent aussi dans son livre les rares rescapés. Avec eux on retrouve l'horreur, les fosses où les corps n'arrivent pas à se consumer, les abominations de l'accoutumance qui fait dire à ces malheureux détenus condamnés à détruire : « Ceux-là brûleront mal, ils sont trop gras. »

Cela, Franz Stangl ne le voit pas, ne l'entend pas, ne veut pas l'avoir vu ni entendu. Malgré tout, quand Gitta Sereny lui demande s'il n'aurait pas pu dire non, il répond en deux temps. D'abord dire non, c'était se vouer à la mort. Ensuite : « Me sacrifier ? Ça n'aurait rien changé. Ça aurait fait une minuscule ride, une fraction de seconde. »

Alors, il demeure. Et il se souvient d'un tel ou d'un tel, enfant un moment épargné, femme nécessaire à l'entretien de son appartement. Que leur est-il arrivé après ? Il ne sait pas.

Malgré tout, il l'avoue : ces malheureux amenés par millions, il les voyait, mais ce n'était plus des êtres humains. C'était « une cargaison ».

Et les fosses pleines de cadavres bleus, noirs, « ça n'avait plus rien d'humain, ce n'était qu'une énorme masse ». Est-ce à dire qu'il ne pensait plus en homme, jamais ? « Bien sûr, admet-il, les pensées venaient. Je les obligeais à partir. Je me forçais à me concentrer sur le travail, le travail, encore le travail. »

Plus tard, au Brésil, où il avait réussi à s'enfuir lui aussi via Rome et le Vatican — il ne fut extradé qu'en 1967, — il verra devant un abattoir des cochons dans des wagons. « Je me suis dis : Regarde ! Ça ne te rappelle pas la Pologne ? C'est comme ça que les gens regardaient, avec confiance, juste avant d'entrer dans les boites. »

Là, Gitta Sereny a noté : « A cet instant, il a paru vieux, fatigué et vrai. »

De ce qu'il faisait à Sobibor puis à Treblinka, Franz Stangl n'aurait rien voulu dire à sa femme. Celle-ci, malgré tout, a su. Tout au long du livre elle parle, elle aussi. Et elle parle avec amour de son mari, comme lui parle d'elle avec le même amour. Sans honte. Il lui avait dit : « Il n'y a rien à faire. Il faut seulement être là. » Elle ne semble pas avoir été dupe, ni lui d'ailleurs. Mais puisqu'ils s'aimaient tant, si elle, Thérésa Stangl, avait exigé le choix : Treblinka ou moi ? C'est la dernière question de Gitta Sereny. Elle a obtenu de Mme Stangl deux réponses. La première, faite de vive voix : « Oui, si je lui avais donné à choisir, c'est moi qu'il aurait choisie. » La seconde a suivi plus tard, par lettre, pour démentir la première. Ou plutôt pour essayer d'écarter un remords.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

DE L'ALLEMAGNE A L'AMÉRIQUE DU SU

Bormann et sa confrérie

★ LE IVe REICH, de Ladislas Farago, traduit de l'américain par Maud Sissung. Belfond, 448 pages, 45 F.

★ LA CONFRERIE BORMANN, de William Stevenson, traduit de l'anglais par Jean Joba, France-Empire, 350 pages, 35 F.

DEPUIS pratiquement trente ans la querelle ou, pour le moins, la controverse est entretenue. Et périodiquement le feuilleton Bormann s'enrichit d'un nouveau chapitre. Celui qui fut le chef de la chancellerie du IIIe Reich, l'intime d'Adolf Hitler, est-il mort à Berlin en mai 1945 ? ou parvint-il à fuir la capitale allemande déjà investie par l'armée rouge et à gagner avec d'autres, comme Klaus Barbie et Joseph Mengele, les havres d'une Amérique du Sud parfois complice et toujours complaisante ?

Simultanément deux livres sont publiés, dans leur traduction française, qui, l'un et l'autre, optent pour la seconde réponse à la vieille question. Il faut à la fois les distinguer et les situer. Sous-titré « Martin Bormann et les rescapés nazis en Amérique du Sud » *le IVe Reich*, de Ladislas Farago, est incontestablement plus centré sur le personnage du Reichsleiter après 1945, sur la recherche de ses itinéraires tant européens que sud-américains, que ne l'est l'ouvrage de William Stevenson : *la Confrérie Bormann*.

Du même coup, il en paraît plus clair et à l'occasion plus convaincant. Il est vrai que Ladislas Farago met un point d'honneur à faire prévaloir non pas un point de vue, mais ce qu'il estime pouvoir être tenu pour une certitude historique. De Martin Bormann, il pense être devenu un spécialiste. C'est pour cela qu'il a ressenti avec amertume l'attitude des autorités allemandes ou alliées, affectant, en cette affaire, d'ignorer ses recherches et travaux.

Il n'a pas oublié que, le 11 avril 1973, le procureur général de Hesse proclamait que des ossements découverts en décembre 1972, à Berlin, étaient les restes de Martin Bormann et que dès lors on pouvait affirmer « avec une certitude absolue » que le secrétaire de la chancellerie du Reich « *était décédé dans la nuit du 2 mai 1945 entre 1 heure et 3 heures du matin sur le pont de chemin de fer de la rue des Invalides à Berlin, quelque temps après la mort de son complice Hitler* ».

Cette affirmation est restée en travers de la gorge de M. Farago. D'emblée, il y avait flairé matière à suspicion. L'identification de Bormann n'était pas fondée, comme on l'avait dit ou cru, sur les fiches du dentiste, mais seulement sur les souvenirs qui avaient pu être gardés de ces fiches en réalité disparues.

Un petit vieillard grabataire

Dès lors on pouvait, on devait continuer les recherches, poursuivre l'enquête. Celle menée par Ladislas Farago n'apporte pas que de l'inédit, loin de là. L'infrastructure en demeure constituée par les travaux de quelques bons auteurs en la matière : Michel Bar Zohar, Simon Wiesenthal, le procureur Fritz Bauer.

Cependant, *le IVe Reich* apporte au dossier deux éléments. Ladislas Farago produit d'abord les résultats d'une perquisition qui fut opérée par la police péruvienne à Santa-Clara, dans la banlieue de Lima. C'était le 12 avril 1972. Là vivait, rescapé lui aussi de la chute du nazisme, Fredrich Schwend. Ce colonel SS avait été l'artisan de « l'opération Bernhard », c'est-à-dire de la fabrication et de la mise en circulation par les nazis pendant la guerre de fausses livres sterling. A son lieu d'asile péruvien on découvrit non seulement une liste des nazis de marque réfugiés en Amérique du Sud, mais encore une correspondance qu'il échangea avec Martin Bormann en vue de l'acquisition d'un domaine au Chili. Ladislas Farago a vu ces documents. Il a raison de les tenir pour essentiels et complémentaires de trois lettres adressées, elles, par Eichmann à Bormann en 1952 puis en 1957.

Son deuxième élément de preuve est apporté tout à la fin du livre : il nous dit qu'il a vu Martin Bormann en février 1973 dans un couvent du sud de la Bolivie, « *petit vieillard soutenu par trois gros oreillers* ». Le grabataire demandait à « mourir en paix ». Pour Farago il a toujours la santé.

De cette prouesse, qui a exigé peine et persévérance, Ladislas Farago se plaît à ne vouloir tirer ni trop d'orgueil ni trop de mérite. C'est une façon de coquetterie. Il reste que le livre mérite son titre. Ce *IVe Reich* c'est celui que les nazis impénitents, survivants du Berlin en feu de 1945, rêvèrent très tôt de mettre sur pied, avec Bormann pour dauphin désigné. C'est ici que Ladislas Farago et William Stevenson se rejoignent et, à l'occasion, se complètent.

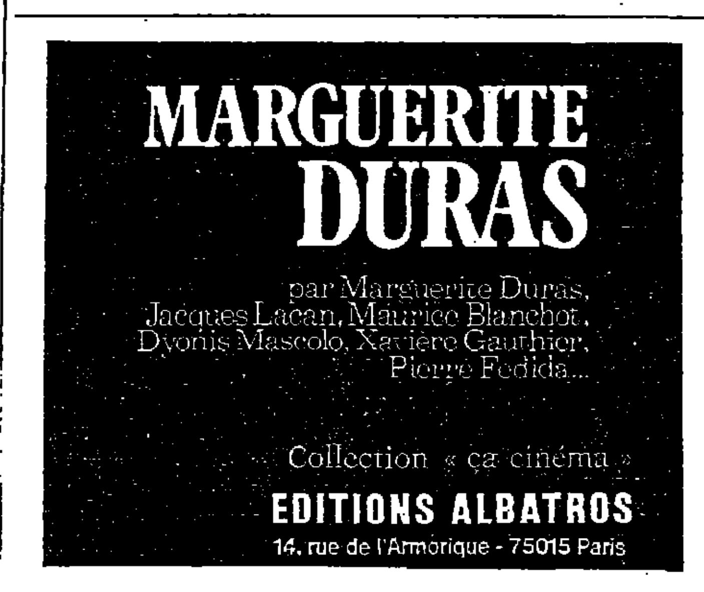
Pour mettre en place ce nouveau Reich il fallait la « confrérie Bormann ». Elle ne règne pas seulement en Amérique du Sud avec ou sans Bormann, de toute façon « parrain » usé et démissionnaire. Elle est en Allemagne même où rares furent les véritables antinazis. Stevenson, par exemple, ne tient pas pour tel Adenauer. Elle fut en Argentine au temps de Peron et même au Vatican, que Ladislas Farago, comme William Stevenson, remet en cause, rouvrant le dossier des « filières » et de « l'itinéraire des couvents ». Elle est partout où demeurent les nostalgiques. Elle est parmi nous.

Une poire pour la soif

Et l'on retrouve aussi dans ces deux livres, précisée, complétée, l'histoire des investissements nazis commencés avant la chute. D'où venaient l'argent et les biens ? Des vingt-quatre livres d'or que fournissaient quotidiennement les dentures des morts d'Auschwitz, de tous les pillages, des fausses livres ster troquées en Suisse contre bonne belles devises. Dès 1943 les malins, dont Bormann, avaient acheminer vers l'Amérique du une « poire pour la soif ». Elle mit la survie des plus importa parmi les fugitifs. Elle finança organisations d'entraide dont tou ne furent pas mythiques.

Tant de détours, et parfois c pliqués au point de se brouiller d'embrouiller, font perdre de vue personnage de Bormann. Il ne d'ailleurs jamais tant parler de qu'à la faveur de ces mystèr Ladislas Farago ne cherche pas lement à restituer l'homme dans dimension historique et politiq A Nüremberg, où il fut condamn mort par contumace, on parla as peu du Reichsleiter. Assez, tout même, pour le tenir pour un hom en fuite bien que dès ce temp Goering ait pu dire : « *J'esp qu'il grille en enfer.* » C'est c qu'il eut des ennemis, et solid William Stevenson consacre à rivalités une bonne place. Les é nences grises sont toujours fas nantes.

J.-M. Th.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« LA SONATE DES SPECTRES », de Strindberg

L'allure d'ensemble de *la Sonate des spectres* est celle d'un rêve.

Parodier le rêve est une tentation. La stylisation du rêve, son climat, sa vitesse, son indice de révélation, ont des charmes.

Ces charmes présentent, au créateur, un danger : le trop de facilité, le trop de velours, de cette exploitation d'un minerai fabuleux.

Chez les peintres, les écrivains, le rêve est souvent gênant. Le doute nous prend devant ces œuvres belles ténébreuses qui ont peut-être les yeux trop faits, tout au moins trop cernés, à la démarche de danseuses anesthésiées. C'est trop beau.

C'est pourquoi les œuvres de rêve demandent, plus que les autres, l'honnêteté, une sûreté de main, et aussi une raison d'être qui confère à ces ensorcellements presque un caractère de force majeure : l'auteur n'a pas pu, franchement, ne pas écrire ça.

L'écrivain de rêve insoupçonnable, dont l'œuvre garde la nudité, le rugueux, d'une littérature de non-rêve, c'est Franz Kafka. Et Kafka avait lu sans doute telle ou telle chose de Strindberg, écrivain de rêve « mové » par ses humeurs, ses angoisses.

La Sonate des spectres est en fait, à l'état de veille, un règlement de comptes : Strindberg s'en prend à des histoires d'amour, des échecs, des jalousies, des mensonges, des trahisons. Enfants illégitimes, femmes et maris trompés, meurtres plus ou moins prémédités, c'est un déballage de saletés auxquelles Strindberg oppose ingénument une idylle bleue : deux jeunes gens s'aiment pour de vrai.

Si Strindberg fait glisser, dès le début de la pièce, l'état de veille dans l'état de rêve, c'est un peu pour fouiller les racines de la chose, mais c'est aussi, sans doute, par besoin d'enjoliver, de tendre des perches au public, aux critiques, et ça, *c'est* moins sympathique, mais il le fait avec beaucoup de classe, son rêve est sec, froid, sobrement dessiné, il ne met aucun flou charmeur à la vision des événements, il correspondrait plutôt à une mise au point de la distance focale, et c'est parce que les personnages et les faits sont si cernés, si crus, qu'ils paraissent rêvés. Comme si Strindberg était, avec de l'alcool pur, la patine du vrai.

Telle est du moins *la Sonate des spectres* à la lecture. Dans la mise en scène d'Henri Ronse, les intentions de Strindberg sont prises à contre-pied, exprès. L'amertume et l'aigu de Strindberg sont immergés dans l'onirisme ultra-féerique du décor et des costumes de Beni Montresor, l'un des décorateurs les plus inspirés d'aujourd'hui, qui a le secret d'emporter d'un coup tout un public dans une caverne de diamants, dans une grotte de sirènes. Beni Montresor, c'est la poésie des contes métamorphosée en murailles transparentes, en armures poudreuses, en mirages.

Dans ce tournoiement de fantasmes sitôt vus sitôt disparus, les lames de couteau de Strindberg sont comme des carpes dormantes. Henri Ronse les manipule comme un alchimiste qui trouverait plus smart de transformer l'or en plomb, et il est vrai que cette cuisine est plus fascinante. L'action se désagrège, le dialogue bat la campagne, les personnages sont autant de solitudes rongées d'absence.

Les acteurs du Théâtre-Français, Jean-Luc Boutté, Fanny Delbrice, François Chaumette, Bruno Devoldère et leurs camarades, maintenus ainsi dans l'acide sulfurique, font, autant que se peut, bonne figure.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h. 30.

En bref

« La Caverne d'Adullam »

La vie de famille selon Jean-Jacques Varoujean : une intimité chaleureuse, charnelle, dans un nid, dans un œuf, dans une caverne tapissée d'amour. On s'aime, on se fait mal, on vit l'innocence animale, les plaisirs barbares (qui ne sont pas contaminés par la morale civilisée). Seul, le grand-père travaille, se fait exploiter, se tue à la tâche. Une étrangère arrive, qui rompt le lien familial.

Familles, la société vous hait, dit l'auteur Jean-Jacques Varoujean, et il le déplore. La mise en scène d'Etienne Bierry insiste sur le pittoresque truculent de personnages non plus mythiques, mais artificiels, enfermés dans un gourbi crasseux. Elle fait basculer ainsi le sens de la pièce, la transforme en une sorte de pastiche de Tennessee Williams, en limite l'intérêt. — C. G.

★ Théâtre de Poche, 20 h. 30.

« Rose des sables »

L'Arche de Noé, groupe théâtral « nomade au midi de la France » s'exprime comme beaucoup de groupes semblables, adhérents de la pop culture, par des rythmes, des musiques battantes qui touchent aux nerfs, par des images où se mêlent Bosch, Goya, Breughel, évocations surréalistes d'un monde de féerie apocalyptique, peuplé d'hommes-oiseaux, de prophètes hurlant dans le vide, de noirs soldats furieux.

Morts, renaissances, métamorphoses. Guillaume Lagnel, leader de l'Arche de Noé, se réclame des Bread and Puppet. (En 1969, Peter Shumann lui a adressé une lettre admirative dont il se sert comme caution.) Mais il n'en possède ni la rigoureuse simplicité ni l'invention. Il dispose des tableaux soignés, d'une poésie sobre, mais ne les développe pas, mais ne parvient pas à casser les barrières, à se « brancher loin ». Il reste en surface de l'œil, de la sensibilité.

L'Arche de Noé s'exprime, mais qu'exprime-t-elle au juste ? Toute la question est là. — C. G.

★ Espace Cardin, 21 h. A partir du 10 décembre : « Sacrilèges ».

« L'Ombre de Verdi sous les ormes de ma mère »

Selon le témoignage de l'auteur, Marc'O, *l'Ombre de Verdi sous les ormes de ma mère* aurait pour cause lointaine un cas rapporté par Michel Foucault dans *Histoire de la folie* : un couple d'amoureux, pour échapper à des gens qui les poursuivent, se cachent parmi des aliénés, feignant d'être fous eux-mêmes.

Dans la pièce en un acte que présente Marc'O au Petit Orsay, une jeune fille, Victoire, qui se croit actrice, se réfugie un soir dans un théâtre. Nous ne savons pas trop si l'acteur Victor, avec qui elle va ébaucher un pas de deux linguistique, est un mirage.

Mirage serait aussi le public, constitué apparemment par des spectateurs vivants, vous par exemple.

Si l'on dépouille le dialogue de cet appareil culturel, nous entendons en fait un acte pas tellement éloigné du *Pain de ménage* de Jules Renard, mais contemporain, c'est-à-dire « relax ». Le langage employé ici présente souvent des déboulés-ratés-calembours se réclamant ouvertement de Jacques Lacan.

La mise en scène a pour singularité d'imposer aux comédiens des soubresauts, comme si les mots prononcés, et même les syllabes étaient autant de stimuli déterminant de brusques contractions musculaires.

L'Ombre de Verdi sous les ormes de ma mère est interprété par Michèle Moretti et Pierre Baillot, deux acteurs qui ont pris part, depuis quelques années, à plusieurs aventures attachantes de théâtre et de cinéma. — M. C.

★ Petit Orsay, 22 h. 15.

Cinéma

« LE SAUVAGE »

de Jean-Paul Rappeneau

Un scénario poli, poncé, limé, ajusté au quart de tour ; un dialogue également fignolé où l'on retrouve l'humour de Jean-Loup Dabadie ; deux comédiens irrésistibles : Yves Montand au mieux de sa forme, avec sa barbe de loup de mer, ses yeux rieurs, sa gouaille, sa faconde et ses coups de gueule ; Catherine Deneuve dénouée, libérée, le feu désormais remplaçant la glace, éclatante de beauté, de santé, de drôlerie ; une mise en scène qui utilise avec brio les ressources du scénario et l'exotisme du décor : Jean-Paul Rappeneau n'a rien laissé au hasard pour que son nouveau film soit une réussite. Le voilà payé de ses efforts. *Le Sauvage* devrait valoir à l'auteur de *la Vie de château* et des *Mariés de l'an II* un troisième grand succès populaire.

L'histoire est inracontable. Disons seulement qu'elle naît du choc de deux personnages explosifs. Lui, la cinquantaine, créateur de parfums, a brusquement quitté ses laboratoires et ses usines, abandonnant par la même occasion sa femme, une richissime Américaine, P.D.G. de l'affaire pour laquelle il travaille. Il est parti se réfugier dans une île déserte, au large du Venezuela, où il respire à pleins poumons l'air de la liberté, sans se douter qu'il reste sous la surveillance et la dépendance de sa toute-puissante épouse.

Elle, complètement farfelue, instable, ayant mené une vie de bâton de chaise avant d'échouer dans les bras d'un Italien encombrant, absolument fou d'elle et qui veut à toute force l'épouser. Apparemment obsédée par l'argent, mais en fait ne rêvant que d'aventures nouvelles et courant après le bonheur comme une petite fille après sa balle.

Tous deux se rencontrent, ou plus exactement se téléscopent, à Caracas (ville déjà tumultueuse), et aussitôt c'est la déflagration. Mêlé malgré lui à une affaire à laquelle il ne comprend goutte, Robinson flaire le danger. Son premier réflexe est de se mettre à l'abri. Mais il n'y a pas d'abri qui vaille contre cette femme-ouragan, cette diablesse déchaînée, qui maintenant colle à ses trousses et ravage son petit paradis tropical. Il ne sait qu'inventer pour se débarrasser d'elle. La colère, les menaces et les coups se révèlent aussi inefficaces que les discours et les caresses. D'autant que l'amour — il fallait s'y attendre — se mêle de la partie. Après bien des bagarres et bien des catastrophes, après un naufrage, un incendie et un séjour en prison, c'est lui d'ailleurs qui finit par avoir le dernier mot. L'amour et le calme retrouvé d'un petit village de la province française.

Le film ressemble un peu à un feu d'artifice. Ça craque, ça jaillit, ça fait « boum », ça fuse dans toutes les directions. Rappeneau et ses deux comédiens ne nous laissent pas une seconde de répit. Certaines scènes sont très drôles et d'autres (comme l'invitation à dîner dans l'île) ravissantes. S'il fallait vraiment formuler une critique, on pourrait dire que, par moments, le mécanisme de la fantaisie et du comique devient trop apparent, que ces folles journées manquent un peu de spontanéité. Mais c'est une réserve que l'on oublie vite dans les tourbillons du maelström. *Le Sauvage* est un film-divertissement à l'état pur. Avec quatre semaines d'avance, il annonce Noël. Ce sera certainement un des plus appréciés de nos cadeaux de fin d'année.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Gaumont-Colisée, Français, Clichy-Pathé, Montparnasse-Pathé, Gaumont-Convention, Gaumont-Gambetta, Hautefeuille, Quartier Latin, Pauvette, Victor-Hugo-Pathé.

Musique

Les anniversaires de Karl Münchinger

Avec les deux concerts qu'il vient de donner à Paris, Karl Münchinger fêtait trois anniversaires : ses soixante ans, les trente ans de son fameux Orchestre de chambre de Stuttgart et, avec quelque retard, les vingt-cinq ans (en réalité vingt-six) de son premier concert à Paris ; il a gardé en effet une particulière gratitude pour le public parisien qui, quatre ans après la guerre, accueillait avec tant de cordialité un orchestre allemand. Mais les Français avaient eu, salle Gaveau, le coup de foudre pour ces Concertos brandebourgeois *que leur « révélait » ce chef exceptionnel avec un ensemble très réduit et dans un style d'une rigueur toute particulière.*

Depuis, le visage maigre s'est arrondi, les yeux qui regardaient au loin dans une sorte d'infini abstrait se sont adoucis et comme rapprochés de nous, la chevelure de jais est devenue blancheur soyeuse et une bonté débonnaire attendrit d'un sourire ses traits qui gardent une sorte de retrait mystérieux.

Münchinger, en 1949, était un peu le prophète de cette rigueur qui allait marquer l'interprétation après la guerre, en réaction contre une conception trop romantique, de Bach comme des autres musiciens. Il pense aujourd'hui que cette discipline correspondait à une exigence de la jeunesse après l'écroulement, la table rase de la guerre, de même que le recours à Webern et au sérialisme chez les compositeurs de l'époque.

Ce goût de la perfection absolue dans l'exécution du texte, on le lui a parfois reproché, allant jusqu'à l'accuser de froideur ou de lourdeur germanique. L'audition intégrale des Concertos brandebourgeois *qu'il avait choisis pour ces anniversaires a montré que nul reproche n'était plus injustifié, aujourd'hui surtout, où l'âge, l'expérience, une si longue pratique ont entièrement dépouillé son style et celui de son merveilleux orchestre, où l'on ne s'étonne pas de découvrir un Gottfried Bach au clavecin. Tout est ramené à l'essentiel, à l'allégresse, à la vivacité, à la pureté des lignes, où le frémissement intime jamais ne déborde les limites d'une « épure » qui est sagesse classique, équilibre, fruit de la méditation. Münchinger, c'est l'architecte, mais aussi l'aquarelliste qui procède par touches de nuances infinitésimales, sans qu'une note dépasse ou empâte le texte.*

Et l'on se laisse bercer et prendre par cette musique inusable, par ce rebondissement incessant, par ce sentiment d'éternité, de mouvement perpétuel, qui a le calme, la sérénité et le mystère de la mer en son flux et reflux.

Souhaite-t-il s'évader de Bach ? Non, s'il aime Mozart, Haydn, et joue volontiers Vivaldi ou Strauss, c'est toujours avec le désir de revenir ensuite à l'essentiel, là où il trouve « l'unité et l'universalité ». Il garde pourtant un vœu secret : celui de diriger un jour les symphonies et les messes de Bruckner ; sans doute reconnaît-il en celui-ci un autre parent de sa lignée spirituelle, celle du maître de chapelle de la Martinkirche de Stuttgart qu'il fut et reste dans l'âme.

JACQUES LONCHAMPT.

★ La tournée de l'Orchestre de chambre de Stuttgart en France se poursuit avec des concerts à Montpellier (le 28), Saint-Etienne (le 29), Lyon (les 1er et 4 décembre), Grenoble (les 2 et 3), Sochaux (le 5) et Strasbourg (le 6 décembre).

Culture

M. AKLI KHIDER DEVIENT CHEF DE CABINET DE M. MICHEL GUY

M. Akli Khider, sous-préfet hors classe et ancien conseiller technique au cabinet de M. Michel Guy, vient d'être nommé chef de cabinet du secrétaire d'Etat à la culture, en remplacement de M. Hubert Astier, qui sera désormais chargé de mission.

[Agé de cinquante ans, ancien chargé de mission (entre 1968 et 1969) au secrétariat d'Etat à l'éducation nationale, puis chef de cabinet de M. Pierre Billecocq, ancien ministre (de 1969 à avril 1973), M. Akli Khider est successivement, à partir de mai 1974, conseiller technique au ministère de l'industrie puis au ministère de la défense. Il était entré au cabinet de M. Michel Guy en avril 1975, où il était chargé plus spécialement des relations avec le Parlement.]

Peinture

La mort de Serge Charchoune

Le peintre Serge Charchoune vient de mourir à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

En tant que peintre russe, Serge Ivanovitch Charchoune est un cas à part : il est, pour ainsi dire, le seul, dans la meute expressionniste, à exprimer plutôt le silence.

Ayant quitté sa Russie natale, en suivant l'invincible courant migrateur des artistes de l'époque, qui les portait vers l'Ouest, à Paris, Charchoune n'a plus peint par la suite que pour s'en souvenir, et comme pour poursuivre un dialogue murmurant et nostalgique. Sa peinture a irrésistiblement tendu vers une représentation de ces grandes étendues vierges, souvent d'une pâle blancheur, souvent vides et silencieuses. Il disposait de plusieurs cordes à son arc pour faire vibrer. Il était écrivain et mélomane. Secret aussi.

Charchoune est à Paris en 1912, au moment crucial du cubisme, qui atteint les hauteurs « analytiques ». Et, comme tous les autres venus de l'Est, il en subit l'influence. Lorsqu'il quitte Paris, en 1914, puis se réfugie en Espagne, il fait une double rencontre qui va détourner son orientation : Picabia, l'agitateur dadaïste, et l'art hispano-mauresque des céramiques Azulejos. Il est ouvert à tous les vents : cubiste peu convaincu et convaincant, sa peinture tourne à l'ornemental.

Rien ne va : il veut retourner au pays et entreprend le voyage. Le voilà, en 1919, dans le Berlin de la défaite, qui vit une période d'agitation contestataire. Charchoune tombe dans les rets des dadaïstes, lesquels cassent l'art et ses dogmes. Mais, fasciné par « la révolution », qu'il voulait rejoindre, il n'est pas par nature un antipeintre et encore moins un agitateur. Il peint toujours « pour ». Il retourne donc au nouveau cubisme des années 20, qui a connu une radicalisation formaliste : le purisme d'Ozenfant, à la stylisation quasi abstraite.

Il n'est pas sorti indemme des mains du théoricien fougueux qu'était Ozenfant. Mais, durant toute sa vie, l'œuvre de Charchoune n'avait cessé de s'épurer, de se raffiner, devenant de plus en plus introspective dans un invincible « retour aux sources ». Le paysage « musical » qui s'organise par touches sensibles comme les notes d'un immense clavier bien tempéré et sans fin. Depuis longtemps, Charchoune avait cessé de voyager. Il ne se déplaçait plus qu'à l'intérieur de sa toile. — J. M.

Expositions

PEINTRES DU SALON D'AUTOMNE A MOSCOU

Une exposition intitulée « Peintures d'artistes contemporains » vient de s'ouvrir au musée Pouchkine de Moscou. Elle sera à partir du 10 décembre exposée au musée de l'Hermitage à Leningrad.

Organisée directement par le ministère de la culture de l'Union soviétique et une association privée d'artistes français dirigée notamment par M. Georges Cheyssial, président de l'Académie des beaux-arts et du Salon d'automne, et M. Paul Sonnenberg, directeur d'une galerie parisienne, cet accrochage se compose d'une centaine de toiles des Salons d'automne 1974 et 1975 ; le choix a été effectué par les Soviétiques, parmi lesquels le directeur de la section des beaux-arts du ministère de l'U.R.S.S., M. Haltourine.

La qualité très moyenne des œuvres exposées ainsi que leur non-représentativité d'un art contemporain ont provoqué une vive déception parmi les premiers visiteurs soviétiques, qui attendaient visiblement autre chose de l'art français en général et des échanges franco-soviétiques en particulier. Ils ont été nombreux à s'étonner qu'une manifestation aussi mineure puisse s'auréoler du prestige des deux plus grands musées de l'U.R.S.S. : le Pouchkine et l'Hermitage. « *Tout de même, les couleurs sont de bonne qualité en France* », remarquait un artiste soviétique, laconique.

NICOLE ZAND.

Petites nouvelles

■ Une vingtaine de films réalisés par des cinéaste nigériens, ivoiriens, malgaches, camerounais et sénégalais seront présentés au cours de la rétrospective du cinéma africain organisée par le Centre d'études et de documentation sur l'Afrique et l'outre-mer. (Salle de conférences de la Documentation française, 31, quai Voltaire, jusqu'au 19 janvier.)

■ M. Georges Dancingers vient d'être élu président d'Unifrance-Films, organisme national de promotion du cinéma français à l'étranger. Fondateur et président-directeur général adjoint de la société les Films Ariane, M. Georges Dancingers a produit un grand nombre de films.

■ Le danseur Rudolph Noureev commence à trente-cinq ans une carrière cinématographique : Ken Russel l'a choisi pour interpréter le rôle de Rudolph Valentino dans un film consacré au célèbre acteur du muet.

■ La Bibliothèque nationale vient d'acquérir un manuscrit inédit de Jean-Sébastien Bach. Ce document, qui contient quatorze « canons », dont douze sont inédits, a été découvert par M. Olivier Al:in, inspecteur de la musique. L'exécution au clavecin de ces douze morceaux fera prochainement l'objet d'une retransmission télévisée.

■ Le Cuarteto Cedron donnera un récital au Théâtre d'Orsay le dimanche 30 novembre, à 18 h. 30.

■ Le haut comité de la langue française crée un prix de la chanson qui sera décerné chaque année à un artiste français et à un interprète francophone. Organisé par l'association « Echanges musicaux francophones », ce prix a pour but, notamment, d'aider à l'exportation de la chanson française sur le marché des Etats-Unis.

■ L'Opéra-Studio de Paris organise une audition les 10, 11 et 12 décembre afin de recruter des stagiaires. Les candidats doivent être âgés de moins de vingt-cinq ans.

■ Une exposition Maurice Ravel, organisée par la Ville de Paris, a lieu jusqu'au 6 décembre à la Bibliothèque Picpus, 70, rue de Picpus.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 27 novembre

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra-Studio, 20 h. 30 : Monteverdi.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Partage de midi (salle réservée).
Odéon, 20 h. 30 : la Sonate des spectres.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Vingt-quatre heures. — Grande salle, 18 h. 30 et 21 h. 30 : Hubert Pagani.
TEP, 20 h. 30 : Coquin de coq.
Petit TEP, 20 h. 30 : Tribune des critiques variétés.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 21 h. : J.-F. Manzone, violon, et B. Ringeissen, piano (Haydn) ; 20 h. 45 : Folk (New Lost City Ramblers).
Lluis Llach ; 20 h. 30 : La guerre de Troie n'aura pas lieu.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : Mary Marquet.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Ah-Klou.
Centre culturel du Marais, 19 h. : la Compétition-Théâtre Image III ; 21 h. 15 : les Saltimbanques ; 23 h. 30 : Mutation.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle, elle et elle ; 22 h. : l'Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Européen, 21 h. : Jean's ou le Fou d'Assise.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Gymnase, 20 h. 30 : le Black Mikado
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir on fait les poubelles ; 22 h. : Sade.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 14 h. 30 : le Malade imaginaire ; 18 h. 30 : Chant profond de la Bretagne ; 21 h. : Félix Leclerc.
Mouffetard, 20 h. 30 : Feux de rouille ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Nouveautés, 21 h : les Deux Vierges.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Olympic-Entrepôt, 22 h. : A toutes les gloires de France.
Palace, 22 h. 30 : la Pyramide.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Moby-Dick.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : la Caverne d'Adullam.
Ranelagh, 20 h. 15 : Mea Culpa.
Récamier, 14 h. 30 : Jacques le Fataliste et son maître.
Salle Valhubert, 20 h. 30 : le Distrait.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Besoin d'ailleurs
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Andromaque.
Tertre, 22 h. 30 : Aristide Bruant.
Théâtre Campagne - Première, 20 h. 30 : Catherine Lara ; 22 h. : Zouc.
Théâtre de la Cité universitaire, la Resserre, 21 h. : Mademoiselle Julie. — Grand Théâtre, 21 h. : Rashomon.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : les Poings crispés dans l'ombre.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Bilitis.
Théâtre de l'Etincelle (église américaine), 20 h. 30 : Richard II.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres. — Petite salle, 20 h. 30 : C'est beau ; 22 h. 15 : l'Ombre de Verdi sous les ormes de ma mère.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : les Deux Orphelines (dernière).
Théâtre de la péniche, 20 h. 30 : Un Farré peut en cacher un autre ; 22 h. 30 : Julos Beaucarne.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 45 : Hamlet.
Théâtre Treize, 14 h. 30 et 20 h. 30 : l'Avare.
Théâtre Tristan-Bernard (ex-Charles-de-Rochefort), 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Troglodyte, 22 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. 45 : Negro Spirituals.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 14 h. 30 : Cinna.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : I[...] Escudero.
Créteil, Maison des arts, 20 [...] Lear.
Nanterre, Théâtre des Amand[...] 14 h. et 21 h. : Voyage au ce[...] de la Terre.
Pantin, Conservatoire, 20 h. 30 [...] piano et l'électro-acoustique, M. Joste (Cage, Ferrari, Lenf[...] Vandenbogaerde).
Saint-Quentin-en-Yvelines, Ma[...] pour tous, 21 h. : Ballets [...]dernes du Québec.
Versailles, Théâtre Montan[...] 17 h. 30 : les Ménestriers.
Ville-d'Avray, Gymnase, 21 [...] Orchestre lyrique de Radio-Fr[...] dir. V. Kovic (Haydn, Mo[...] Schubert).
Villejuif, Théâtre Romain-Roll[...] 15 h. : Mort d'un commis v[...]geur.

Les cafés-théâtres

Abbaye, 20 h. : Kennedy's Child[...]
Au Bec fin, 20 h. 45 : Nadine M[...] 22 h. : les Amours de Jacque[...] Fataliste ; 23 h. : Corinne Cou[...] 18 h. 30 et 24 h. : Blue Bell B[...]
Blancs-Manteaux, 18 h. 30 : J. [...]lin ; 20 h. 30 : A. Scoff ; 21 h. [...] Yvan Dautin ; 23 h. : Mari[...] Sergent.
Café d'Edgar, 21 h. : Opéra-Sa[...] 22 h. 15 : Frissons sur le sec[...]
Café de la Gare, 20 h. et 22 h. [...] la Graphique de Boscop.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. [...] l'Architecte et l'Empereur [...]syrie.
Coupe-Chou, 21 h. 30 : Néo-Cid[...]
Cour des Miracles, 23 h. : Do[...] 20 h. et 24 h. : Max Guiguett[...]
Fanal, 20 h. 45 : Jacques le F[...]liste ; 22 h. 30 : Marie la Rose.
Hotel Hérouet, 20 h. 30 : A[...] toujours.
Petit Casino, 21 h. : Monte[...] 23 h. 30 : Cami.
P'tit Théâtre, 22 h. : Frank En[...] à Paris ; 23 h. 30 : La pipe ne pipe plus.
Sélénite, salle 1, 20 h. 30 : la J[...]sière ; 22 h. 30 : la Grimac[...] Salle 2, 20 h. 30 : Jean de l'C[...] 23 h. 30 : Peau d'homme.
Vieille Grille, 21 h. 30 : Si ce[...] l'oule, c'est donc ton père.

Festival d'automne

Chapelle de la Sorbonne, 22 [...] le Grand Prisme, spectacle a[...]visuel.

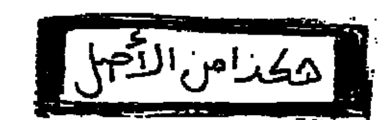
Les concerts

Voir Nouveau Carré et Théâtr[...] banlieue.
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Qu[...] Vegh (Beethoven).
Théâtre des Champs-El[...] 20 h. 30 : Orchestre de chamb[...] Rouen, dir. J.-C. Bernède, H. Boschi, piano (Mozart).
Salle Pleyel, 21 h. : Cl. He[...] piano (Bach, Beethoven, Brah[...])
Eglise allemande, 21 h. : P. D[...] flûte, et B. Delorme, orgue ([...] Haendel, Telemann, Vivaldi).

On se rappelle la performance d'Annie Girardot et le succès prolongé remporté par « Madame Marguerite » au Théâtre Montparnasse. Aujourd'hui, Madame Marguerite - Annie Girardot s'apprête à partir en tournée pour trois mois dans toutes les grandes villes de France, en Suisse et en Belgique.

Mais, juste avant de sillonner les routes, Annie Girardot donnera une série de représentations exceptionnelles de « Madame Marguerite » au Théâtre Montparnasse où elle a créé la pièce de Roberto Athaydo, adaptée par Jean-Loup Dabadie. Ces représentations auront lieu du 15 décembre au 3 janvier.

« Le violoncelliste Jean-Marie GAMARD » jouera trois Concertos pour violoncelle : de C.-Ph.-E. BACH (La majeur) ; BOCCHERINI (Si bémol majeur) ; HAYDN (Ut majeur), samedi 29 novembre, à 21 heures, à la Salle Gaveau, avec l'Orchestre KUENTZ.



SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Au-delà des grilles, de R. Clément ; 18 h. 30 : Ma femme est une sorcière ; 20 h. 30 : Voyage en Italie, de R. Rossellini ; 22 h. 30 : Freud, passions secrètes, de J. Huston.

Les exclusivités

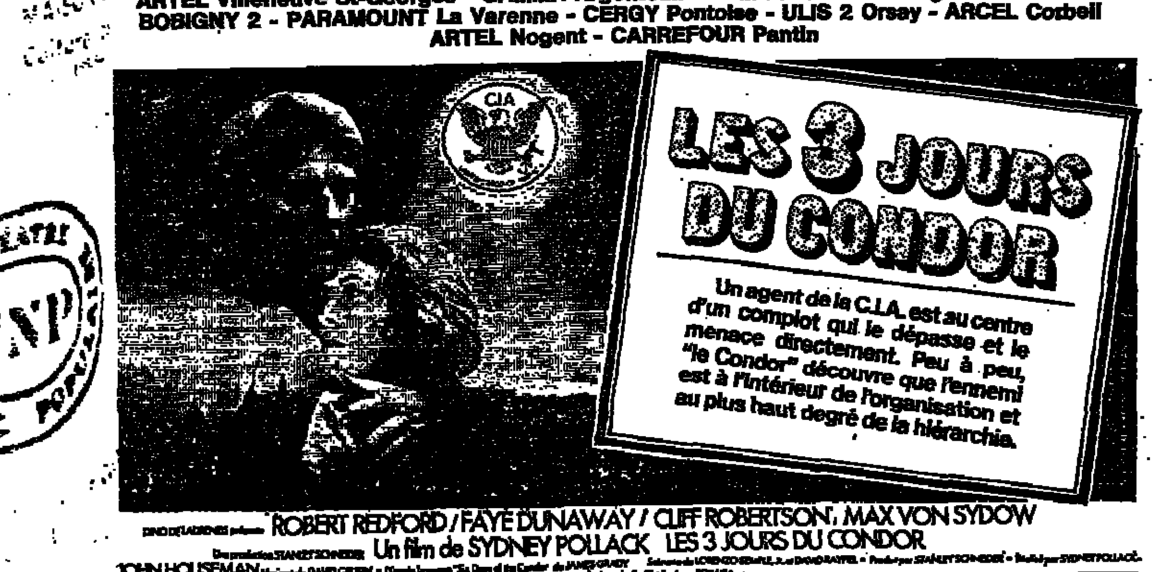
IGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ILLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 15 h. 40, 22 h. 10.
'ARBRE DE GUERNICA (Fr.) (*) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) (sous réserves) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Plaza, 8e (073-74-55).
A BATAILLE DU CHILI (Chil., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LACK MOON (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).
ATHERINE ET Cie (Fr.) (*) : Royal Passy, 16e (527-41-16) ; Marignan, 8e (359-92-82).
E CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
E CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinoche-de-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio République, 1e (805-51-97).
A CHEVAUCHEE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29).
HORIZENESSE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
A COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Wepler, 18e (387-56-07) ; Diderot, 12e (343-19-29).
OUSIN, COUSINE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-82), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Panthéon, 5e (033-15-04), Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
A DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Vendôme, 2e (073-97-52). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Capri, 2e (508-11-69).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
H MUSIC (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HISTOIRE D'ADELE H (fr.) : Biarritz 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse 15e (544-25-02), Murat 16e (288-99-75).
HISTOIRE D'HOMMES (A.) (**) (v.o.) : Bilboquet 6e (222-87-23), Hollywood-Boulevard 9e (770-10-41), Studio Galande 5e (033-72-71).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : la Clef 5e (337-90-90).
HU-MAN (Fr.) : Templiers 3e (272-94-56).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A.) (v.o.) : Ermitage 8e (359-15-71) (en soirée). v.f. : Ermitage 8e (en mat.), Rex 2e (236-83-93), Miramar 14e (326-41-02), U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19), Mistral 14e (734-20-70), Terminal-Foch 16e (704-49-53), Cambronne 15e (734-42-96), Images 18e (522-47-94), Cinémonde-Opéra 9e (770-01-90).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19), Cluny-Ecoles 5e (033-20-12), Bretagne 6e (222-57-97), Normandie 8e (359-41-18), Rex 2e (236-83-93), Paramount-Maillot 17e (758-24-24), Paramount-Opéra 9e (073-34-37), Paramount-Montmartre 18e (606-34-25), Paramount-Orléans 14e (580-03-75), Publicis-Saint-Germain 6e (222-72-80), Magic-Convention 15e (828-20-64).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine 5e (325-92-46) à 14 h. 45 et 17 h. 15.
JANIS JOPLIN (A.) (v.o.) : La Clef 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19).
MILESTONES (A.) (v.o.) : Action-Christine 6e (325-85-78).
LA MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19).
NASHVILLE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Luxembourg, 6e (633-97-77), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72). V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES ONZE MILLE VERGES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Murat, 16e (288-99-75).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40), Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), ABC, 2e (236-55-54), Calypso, 17e (754-10-68).
PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Français, 9e (770-33-88), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Nations, 12e (343-04-67), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
POUR ELECTRE (Hong., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
QUAND LA VILLE S'EVEILLE (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 9e (236-83-93), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38). V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROYAL FLASH (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
SHAMPOO (A., v.o.) : Biarritz, 8e (deux salles) (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).
LE SECRETAIRE AUX MILLE ET UN TIROIR ou LE SUJET (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 17 h. 10, 18 h. 50, 20 h. 30.
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TOILE D'ARAIGNEE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : George V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Action-Lafayette, 5e (878-80-50) ; Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) (les deux époques) : Dominique, 7e (551-04-55) (sf mardi).
LIMELIGHT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

Les films nouveaux

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE, film algérien de Lakhdar Hamina, avec Jorgo Vayagis, Larbi Sekkal, Cheik Nourredine, Lakhdar Hamina. — V.o. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Caméo, 9e (770-20-89), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SAUVAGE, film français de Jean-Paul Rappeneau, avec Catherine Deneuve et Yves Montand — Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
ATTILA 74, film grec de Michael Cacoyanis. — V.o. : La Pagode, 7e (551-12-15).
T'AS PAS 100 BALLES ? (BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ?), film anglais de Philip Mora — V.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Mayfair, 16e (525-27-06), 14 Juillet, 11e (700-51-13).
TANT QU'Y A DE LA GUERRE, Y'A DE L'ESPOIR, film italien d'Alberto Sordi, avec Alberto Sordi. — V.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
DEHORS - DEDANS, film français d'Alain Fleisher, avec Catherine Jourdan. — Le Seine, 5e (325-92-46).
FILM, film américain de Samuel Beckett, avec Buster Keaton, et JEU, film irlandais de Reginald Grey, avec Laurent Terzieff — Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h.
LE LIBAN DANS LA TOURMENTE, film de Jocelyn Saal et Jorg Stocklin. — Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
SAO BERNARDO, film brésilien de Léon Hirszman, avec Othon Bastos, Isabel Ribeiro — V.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).





RADIO-TÉLÉVISION

GRÈVE DES QUATRE SOCIÉTÉS DE PROGRAMMES LE MARDI 2 DÉCEMBRE ?

● Les préavis de grève déposés par les syndicats S.N.R.T. (C.G.T.), S.U.R.T.-C.F.D.T. et F.O. pour ce jeudi 27 novembre à Radio-France et à T.F. 1 ont été levés, les négociations devant se poursuivre avec les directions ce jeudi et le vendredi 28 novembre, dans l'ensemble des sociétés de télévision et de radio. Cependant les syndicats ont déposé un nouveau préavis, de durée non déterminée, pour le mardi 2 décembre, qui affecterait les quatre sociétés de programmes, T.F. 1, Antenne 2, F.R. 3 et Radio-France. Il semble donc que le personnel et les syndicats envisagent une action commune qui pourrait se durcir si la situation ne progressait pas au cours des rencontres prévues.

D'autre part, les journalistes (S.N.J.) de T.F. 1 ont également déposé un préavis de grève pour le mardi 2 décembre, les négociations étant rompues avec la direction. Au cours de l'assemblée générale des délégués syndicaux (S.N.J.) de F.R. 3, les journalistes ont décidé de *« saisir les parlementaires et les conseils régionaux des difficultés d'exercice de leur profession dans les régions »*, les négociations étant suspendues avec la direction.

A Antenne 2, la situation évolue de façon plus satisfaisante. Les journalistes ont établi un système de concertations avec la direction sur les recrutements, la structure de l'information, la marche du service et les différentes promotions. A Radio-France, quelques propositions ont été faites par la direction. Toutefois, le S.N.J. estime que la direction de Radio-France pratique *« la politique des tous petits pas »*.

Enfin, le syndicat des organismes de radio et de télévision (ancien SCORT) *« souhaite que les autorités de tutelle et les directions, en proposant des dispositions acceptables par le personnel, ne conduisent pas les cadres à soutenir de façon plus active les mouvements lancés par les autres syndicats »*.

M. Jean-Charles Édeline : la S.F.P. doit trouver son équilibre à l'extérieur

M. Jean-Charles Edeline, président-directeur général de la Société française de production (S.F.P.), a dressé, mercredi 26 novembre, au cours d'une conférence de presse, le bilan de la première année d'exercice de la société. Il a déclaré avoir rempli le contrat prévu avec les trois sociétés de programmes de télévision *« dans un bon climat commercial de marchands de tapis »*.

En 1976, la S.F.P. gardera son rôle de coproducteur ou de prestataire, en matière de cinéma comme de télévision, se contentant de collaborer avec *« des partenaires plus dynamiques »*. *« La créativité est un élément essentiel*, a déclaré M. Edeline, *mais nos clients ont tendance à ne pas nous concéder cette possibilité. Nous nous dispensons donc d'avoir des idées trop créatives, mais, un jour, on fera appel à nous. »*

M. Edeline s'est défendu de pratiquer des tarifs différents suivant ses clients et a répondu à l'accusation de certains parlementaires qui estiment que la S.F.P. exerce le pouvoir d'un monopole. Il a prétendu que sa gestion était aisément contrôlable.

La S.F.P., qui a coproduit cette année huit films pour le cinéma, en coproduira vingt-cinq l'an prochain, l'objectif étant de cinquante films par an. D'autre part, une expérience de télédistribution devrait être entreprise avant la fin de l'année prochaine.

Enfin, M. Edeline a rappelé que la vocation de la S.F.P. était dans la *« diversification de l'audio-visuel »* et qu'elle *« devait trouver son équilibre à l'extérieur »*. *« Il est impensable*, a précisé M. Edeline (désignant la première et la deuxième chaîne de télévision) *de ne garder à l'avenir que deux clients. »*

M. JULLIAN RÉPLIQUE AUX ATTAQUES

● Pris à partie, ainsi que les autres responsables de la nouvelle radio-télévision, par les membres de l'opposition et du gouvernement, à l'ocasion du débat budgétaire, M. Marcel Jullian, président-directeur général d'Antenne 2, s'est exprimé ces jours-ci à plusieurs reprises.

« Attaquée de toutes parts, sous des prétextes contradictoires, accusée uniformément par la gauche et la droite (...), la télévision vient d'acquérir ce après quoi elle courait depuis sa naissance : la dignité », a-t-il déclaré dans une interview publié dans *France-Soir* daté du 25 novembre.

« Désormais, la voici majeure. N'étant plus forcée d'être docile, il lui sera plus aisé d'être honnête... »

Revenant sur les rapports de la politique et de la télévision au cours de l'émission « R.M.C. Choc » qui l'opposait mardi 25 novembre à M. Chinaud, républicain indépendant, ancien rapporteur de la commission de contrôle de l'ex-O.R.T.F. et membre du conseil d'administration d'Antenne 2, M. Jullian a souligné que les attaques dont il était l'objet lui semblaient *« diablement encourageantes »*. *« Je crois que l'on devrait aborder en face le grave problème de la privatisation*, a-t-il ajouté. *(...) Si on ne l'aborde pas, il ne cessera jamais d'être cuisant. »*

« Quand le moment des bilans viendra, eh bien, nous verrons », a répondu M. Chinaud.

M. Jullian a enfin déclaré le même jour, sur Europe 1, au cours de l'émission d'Ivan Levaï, qu'il ne se démettrait de ses fonctions que si on l'en priait. *« Quand je fais un travail*, a-t-il dit, *je le termine. »*

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 27 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Shaft (l'Enlèvement), avec R. Roundtree ; 21 h. 40, Spécial IT 1 : Soixante minutes pour convaincre, avec Mgr Elchinger ; 22 h. 40, Allons au cinéma, d'A. Halimi ; 23 h. 10, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Le grand échiquier, de J. Chancel : Serge Lama ; 23 h. 30, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), Un film, un auteur : « l'Inconnu du Nord-Express », d'A. Hitchcock (1951), avec F. Granger, R. Roman, R. Walker et L. G. Caroll (N.).

Un mystérieux personnage propose à un champion de tennis de tuer l'épouse qui le gêne en échange du meurtre de son père à lui. Le champion repousse cette proposition, mais sa femme est assassinée... et il se trouve pris au piège.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5 (S.), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Si nous parlions de Peter », de F. Bertrand, avec R. Coggio, G. Lartigau, F. Berge, A. Ferjac, réalisation A. Barroux ; 22 h. 35, Les fictions contemporaines : leurs enjeux (4) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 55, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Festival de Lucerne. Orchestre symphonique du Sudwestfunks Baden-Baden, direction E. Bour, avec J. Starker, violoncelliste : « le Prince de bois », ballet (Bartok), « Symphonies pour violoncelle et orchestre en mi mineur » (Prokofiev), « Daphnis et Chloé » (Ravel) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux : La cirque et la musique ; 24 h., Non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

VENDREDI 28 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 15) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or ;

20 h. 30 (R.), Au théâtre ce soir : « Lorsque l'enfant paraît », d'A. Roussin ; avec G. Casadesus, A. Luguet, J.-M. Roussin, M. Pascal.

Un sous-secrétaire d'Etat fait voter des lois sur les maisons de tolérance et sur l'avortement le jour où naissent deux enfants indésirés dans sa famille. Comment conciliera-t-il ses principes et ses intérêts ?

22 h. 45, Variétés : Le club de dix heures, de L. Feyrer et J. Chabannes ; 23 h. 15, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série : les Incorruptibles (Jeux d'échecs) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : l'imagerie populaire ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Feuilleton : Ces grappes de ma vigne (l'hérésie) ; avec J.-L. Boutté ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Explorateurs des secrets de l'univers - bricoleurs de l'impossible) (voir tribunes et débats).

22 h. 35, Ciné-club (R.) : « Au cœur de la nuit », de A. Cavalcanti, Ch. Crighton, B. Dearden et R. Hamer (1945) ; avec M. Johns, S. A. Howes, G. Withers, A. Baird, M. Redgrave.

Un architecte, invité pour le week-end dans un cottage, y retrouve le décor et les personnages d'un cauchemar qu'il fait régulièrement. Quatre autres invités et le maître de maison racontent alors, chacun, une histoire extraordinaire.

0 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Docteur Doolittle et Des livres pour nous ; 19 h. 40, Tribune libre : Force ouvrière ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, Magazine vendredi : « De quoi avons-nous peur - La solitude ».

21 h. 20, Documentaire : « Civilisation », de Sir Kenneth Clark (dernière partie) : « Le matérialisme héroïque » ; 22 h. 10, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les hommes, par M. Bernard (Schubert) ; 22 h. 35, Les fictions contemporaines : leurs enjeux (5) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Festival de Lucerne... Orchestre philharmonique de New-York, direction P. Boulez. Avec Ph. Entremont, pianiste : « Roméo et Juliette », extraits, Berlioz ; « Concerto en ré majeur pour la main gauche » (Ravel) ; « le Mandarin merveilleux » (Bartok) ; 22 h. 30, Dossier disque ; 23 h., Cabaret Jazz ; 24 h., Musiques marginales, par D. Caux.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 27 NOVEMBRE

— *M. Jean-Michel Cattala*, secrétaire général du Mouvement des jeunesses communistes, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— *Me Isorni* est l'invité de Jean-Michel Desjeunes sur Europe 1, à 17 h. 30.

— *L'Accueil des villes françaises* expose son opinion à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Mgr Elchinger*, évêque de Strasbourg, a « soixante minutes pour convaincre » sur TF 1, à 21 h. 40.

VENDREDI 28 NOVEMBRE

— *M. Jean Foyer*, ancien garde des sceaux, et *M. Costa-Gavras* répondent aux questions de Jean-Pierre Defrain sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— *Force ouvrière* exprime son point de vue à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *Christine Dequerlor, Jean-Pierre Adam, Maurice Chatelain* et *Francis Mazières* participent au magazine « Apostrophes », qui a pour thème : « Explorateurs des secrets de l'univers », sur Antenne 2, à 21 h. 30.



SPORTS

BASKET-BALL

EN COUPE D'EUROPE DES VAINQUEURS DE COUPE

Tirana battu par Tours avec les circonstances atténuantes

Tours. — Deux jours avant de recevoir Villeurbanne dans un match capital du championnat de France, les basketteurs de l'ASPO (Association sportive préparation olympique) de Tours *craignaient quelque peu, le* mercredi 26 novembre, leur match retour des huitièmes de finale en coupe d'Europe (clubs vainqueurs de coupes) contre les Partizans de Tirana, vainqueurs chez eux la semaine précédente par 83 à 80. Cette crainte ne dura pourtant que 4 min. et 15 sec. et les quatre mille spectateurs du palais des sports Robert-Grenon purent respirer. Après que les Albanais eurent égalisé à 10 partout, Agim Fagu, le maître à jouer et meilleur réalisateur des visiteurs, se fit une entorse à la cheville en tombant à faux. C'était un handicap insurmontable pour les Partizans de Tirana, rapidement menés d'une vingtaine de points et finalement défaits par 101 à 76, malgré une totale déconcentration des Tourangeaux.

Lilliputiens du basket-ball avec leur pivot de 1 m 92, les Partizans de Tirana avaient suscité la curiosité en maîtrisant chez eux les goliaths tourangeaux comme Dewitt Menyard (2 m 08), Raymond Reynolds (2 m 05), Christian Albert (2 m), Jean-Louis Vacher (1 m 97) ou Randle Bowen (1 m 96). Conscients de leur infériorité de taille, les Albanais travaillent en effet les vertus de base du basket-ball : virtuosité technique, vitesse d'exécution, rythme de jeu, détente et agressivité.

Aussi peu à l'aise dans ce jeu que des éléphants dans un magasin de porcelaine, les géants tourangeaux n'avaient même pas pu profiter au match aller de leur supériorité au rebond du fait de l'exceptionnelle réussite des Albanais dans leurs tirs. Entraîneur de Tours et de l'équipe de France, M. Pierre Dao s'avouait d'ailleurs séduit et surpris par la pureté de ces tirs qui, comme ceux de Fagu, auteur de 30 points à Tirana, s'élèvent très haut pour éviter les « contres » des défenseurs adverses.

De notre envoyé spécial

L'exercice du sport en Albanie

Comme tous les sportifs albanais appelés en équipe nationale, Agim Fagu, qui est professeur d'anglais, bénéficie de deux heures sur les huit heures de travail quotidien pour s'entraîner et se perfectionner. S'il refuse tout autre privilège, surtout financier, à ses champions, le gouvernement albanais s'est aussi inspiré du modèle chinois pour développer la pratique sportive au niveau des masses dans les industries, les coopératives ou les écoles en instituant pour hommes et femmes quinze minutes de gymnastique quotidienne sur les lieux du travail.

Peut-être parce qu'il répond à l'un des objectifs fixés aux Albanais : études, travail et défense de la patrie, le tir est la discipline sportive la plus développée et la plus compétitive au niveau international. Dans ce pays qui vit en autarcie, le sport est aussi un moyen privilégié de contacts avec l'extérieur. Toutefois, par souci idéologique, le gouvernement autorise seulement la participation aux rencontres internationales des équipes « en forme » et susceptibles de faire bonne contenance.

Ainsi, dans un passé récent, l'équipe d'Albanie de football (quatre mille licenciés) a-t-elle, en 1967, inquiété le « onze » de l'Allemagne de l'Ouest (plus de trois millions de pratiquants) en championnat d'Europe des nations, après un match nul 0 à 0, tout comme Tirana avait réussi à domicile, en 1970, à tenir en échec (2 à 2) l'Ajax d'Amsterdam, qui allait remporter sa première Coupe européenne. Cette année, *le niveau des footballeurs albanais* n'a pas été suffisant pour les engager dans les grandes épreuves de clubs ou nationales. Tenus au résultat, les basketteurs du Partizan de Tirana manifestaient quelque regret de ne pas avoir pu normalement disputer leurs chances à Tours, mais au moins ont-ils eu droit dans la défaite aux circonstances atténuantes qui sauvegardent tout ou partie de leur mystère.

GÉRARD ALBOUY.

FOOTBALL

METZ SE RAPPROCHE DE NICE

Les Niçois ont peiné mercredi 26 novembre devant leur public pour venir à bout de Valenciennes (1-0). Du coup, Metz, en battant Bastia largement (4-1), s'est rapproché du leader du championnat de France de première division, tandis que Saint-Etienne (devant Sochaux, et Marseille devant Strasbourg) ont réalisé d'honnêtes performances.

RESULTATS

*Nice b. Valenciennes	1-0
*Saint-Etienne b. Sochaux	2-0
*Metz b. Bastia	4-1
*Nîmes b. Lyon	2-0
*Marseille b. Strasbourg	1-0
*Bordeaux et Nancy	0-0
*Paris-S.-G. b. Nantes	2-1
*Lille b. Troyes	3-0
*Reims b. Avignon	4-1
*Lens b. Monaco	3-0

Classement. — 1. Nice, 27 pts ; 2. Metz, 23 ; 3. Saint-Etienne, 22 ; 4. Marseille, 20 ; 5. Lyon, Bastia, Bordeaux et Lille, 19 ; 9. Sochaux, Paris S.-G., Reims et Lens, 18 ; 13. Nîmes, 17 ; 14. Nantes et Nancy, 16 ; 16. Valenciennes, 15 ; 17. Strasbourg et Monaco, 13 ; 19. Troyes, 11 ; 20. Avignon, 8.

CARNET

Naissances

— M. Yves Buchsenschutz,
Mme, née Isabel Branson,
Sabine et Benoit, sont heureux d'annoncer la naissance de
Matthieu.
Lyon, le 13 novembre 1975.
Amareins, par Thoissey 01140.

— Mme Jean Vieuxtemps a la joie de faire part de la naissance, le 16 novembre, de son premier arrière-petit-enfant,
Julien HOURDÉ,
fils de Philippe et d'Anne, née Béquart.

Décès

Samy SIRITZKY

— Nous apprenons de décès de
Samy SIRITZKY,
survenu le 24 novembre.

[Né le 24 juin 1911, à Mélitopol en Russie, M. Samy Siritzky avait été administrateur de la société Athos-Films, avant de devenir président-directeur général de Paris-France Films, la troisième firme française de distribution de films et d'exploitation de salles de cinéma, qui contrôle les circuits Publicis et Paramount.]

— On nous prie d'annoncer le décès du peintre
Serge CHARCHOUNE,
survenu le 24 novembre 1975, dans sa quatre-vingt-huitième année.
L'inhumation aura lieu le vendredi après-midi 28 novembre au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois. Réunion à 15 heures à l'église orthodoxe proche du cimetière.
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris en l'église cathédrale russe de la rue Daru.

[*Lire page 29 la biographie de M. Charchoune.*]

— Mme Anita Koskas et sa fille Sophie,
M. et Mme Victor Koskas,
Mme et M. Gilbert Setbon,
ont la douleur de faire part du décès de
Gaston KOSKAS,
survenu le 11 novembre 1975 en son domicile, à El Ariana.
Jardins Bessis, El Ariana (Tunisie).

— M. et Mme André Bénard,
M. et Mme Jean-Marie Bénard,
Mlle Germaine Lohr,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Julien PREISS,
née Georgette Walter,
survenu le vendredi 21 novembre 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église Sainte-Famille de Strasbourg-Schiltigheim.

— Mme Andrée Scognamiglio, née Françoise Altieri, et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de
André SCOGNAMIGLIO,
conseiller à la cour d'appel d'Agen, le 5 novembre 1975, après une courte maladie.
Montpellier, 34000, 140, rue Ploch-de-Boutonnet, bat. C.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort du docteur
Edmond THEILLIER,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
Une messe à son intention sera dite le samedi 29 novembre, à 11 h. 30 en l'église Saint-Dominique, rue de la Tombe-Issoire, Paris (14e).
De la part de Mme Edmond Theillier et sa famille.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le lundi 1er décembre 1975, à 18 h. 30, à Paris, en l'église des Etrangers, 35, rue de Sèvres, pour le repos de l'âme de
Marie DENIS,
rappelée à Dieu le 18 novembre 1975 au Centre de réadaptation des jeunes lépreux de Kovilloor (Inde).
De la part de
M. et Mme Pierre Denis et leur fils,
Mlle Madeleine Denis, ses frères, belle-sœur et sœur,
Lourdessami, Raja, Babu, ses fils adoptifs.
6, mail Clousseau, 41000 Blois.
167, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

— A l'occasion du onzième anniversaire du décès de
Ernest DUFFO,
une messe sera célébrée en sa mémoire, en la mémoire de
Michel ROBINET,
et celle des collaborateurs de la Garantie médicale et chirurgicale et des membres de leur famille, en l'église de la Sainte-Trinité, 3, rue de la Trinité, Paris (9e), le lundi 1er décembre 1975 à 12 heures.

— Une messe sera dite à la mémoire de
Mme Monique KEMPF,
le jeudi 4 décembre 1975, à 19 heures, en l'église Saint-Sulpice de Paris, chrypte du Rosaire, rue Palatine, 75006 Paris.
Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souvienne d'elle en ce jour.

— L'Association des anciens du 2e Bataillon de choc nous prie d'annoncer que la messe annuelle à la mémoire de ses morts sera célébrée samedi 29 novembre 1975, à 18 h. 30, en la chapelle du lycée Janson-de-Sailly, entrée face au numéro 23 de la rue Decamps, Paris (16e).

Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire de leur disparition, une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé
Georges et Jacqueline CHAFFARD.

Bienfaisan[ce]

● L'Association Champion[...] organise sa vente annuelle d'entra[...] et d'amitié au profit de ses ins[...]tuts médico-pédagogiques, foyer [...] jeunes travailleurs et œuvres [...] jeunes, les vendredi 28, de 14 heu[res] à 22 heures : samedi 29, de 11 heu[res] à 22 heures : dimanche 30 novemb[re] de 9 heures à 13 heures.
Fondation Abbé J. Berna[...]
16, rue Georgette-Agutte, 75018 Pa[ris]
C.C.P. : Paris 309 12.

— L'Amicale des Corses et a[...] des Corses du Val-de-Marne organ[ise] le samedi 29 novembre, à 21 heu[res] dans la salle des fêtes de la mai[rie] de Saint-Mandé, un bal de bienf[ai]sance au profit de l'enfance han[di]capée en Corse.

Communications diver[ses]

— Jean Chenevier et Pierre Ma[...] signeront leurs œuvres au cours [de] la vente de charité Notre-Dame [de] Chatou, rue du Général-Col[...] (R.E.R.), les samedi après-midi [et] dimanche 29-30 novembre.

Visites et conféren[ces]

VENDREDI 28 NOVEMBR[E]

VISITES GUIDEES ET PRO[ME]NADES. — Caisse nationale [des] monuments historiques. — 14 h. [...] 42, avenue des Gobelins, Mme P[hi]lippe : « La manufacture des Go[be]lins et ses ateliers ». — 15 h., 63, [rue] de Monceau, Mme Bouquet [...] Chaux : « Collections du mu[sée] Camondo ». — 15 h., entrée [de] l'hôpital, Mme Pennec : « Bicê[tre], le puits et le réservoir de Boffra[nd], les cachots ».

CONFERENCES. — 14 h. 30, C[ol]lège de France, M. le profess[eur] Ioan Matei, de Bucarest : « Proce[ssus] de développement et l'aménagem[ent] du territoire en Roumanie ». [—] 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. [...] Werlings : « Shankara et la tra[di]tion védantique » (L'homme et [...] connaissance).

VENTES

A l'hôtel Drouot

660 000 F POUR LES ARCHIVES PISSARRO

Les libraires vendeurs d'autographes et les collectionneurs particuliers, sans oublier les représentants de plusieurs Bibliothèques (nationale, arsenal, art et archéologie qui firent de nombreuses préemptions) se sont unis pour payer 660 000 francs les centaines de lettres, la plupart inédites, écrites et reçues par Camille Pissarro (Etude Ader, Picard, Tajan ; expert M. Michel Castaing).

Dans ces correspondances signées Cézanne, Claude Monet, Renoir, Signac, Sisley, entre autres, la naissance et l'évolution du mouvement impressionniste escorté de l'incompréhension et de la misère ont une large part ; c'est la rançon de leur foi et de leur talent reconnu plus tard, trop tard pour eux, par le public ; les quarante-huit lettres de Paul Gauguin — qui ont produit à elles seules 240 600 F — sont à ce point de vue exemplaires ; écrites certaines sur du papier commercial à en-tête de la fabrique spéciale de toiles imperméables et imputrescibles Dillies et Cie à Roubaix (avec l'indication « P. Gauguin, représentant ». — G. V.

VENTES

Vendredi

S. 1 - Tableaux anc., orfèvrerie anc. Beaux meubles. MM. Lebel, Baur, Prost. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 2 - Bibl. d'un amateur timbres. Objets d'ameublem. Me Paschetean.
S. 4 - Bibel., meubles. Mes Ribault-Menétière, Marlio.
S. 5 - Atel. Fiebig : 150 peintures. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 7 - Bijoux, objets de vitrine, argenterie XVIIIe. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 8 - Livres anciens et modernes. M. Leconte. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 10-11 - Meubles et objets d'art du XVIIIe estampillés, porcelaine. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12 - Estampes, tableaux modernes. Me Delorme.
S. 13 - Bib., meub. Me Deurbergue.
S. 14 - Timb. faïences, porcelaines, mobilier rustique et de style. M. Robineau. Me Oger.

PALAIS GALLIERA
Vente SAM. 29 NOV., 14 h. 30, 21 h.
Exposition le 28 de 10 h. à 23 h.
ANTIQUITES MEXICAINES
Mes LOUDMER, POULAIN.

VENTE A VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, commissaires-priseurs associés - Tél. 950-58-08
DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1975
PALAIS DES CONGRES, place d'Armes
A 14 heures : IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES
Renoir, Sisley, Corot, Domergue, Van Dongen, etc.
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS, 6 bis, avenue de Sceaux
A 11 heures : SOMPTUEUSE ORFEVRERIE - BEAUX BIJOUX
A 14 heures : OBJETS D'ART D'EXTREME-ORIENT
Exposition : vendredi et samedi.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

ETABLISSEMENT FINANCIER NATIONAL
recherche

JURISTE

pour participer à l'élaboration et au suivi des procédures juridiques, administratives ou notariées afférentes aux actes de prêt, pour effectuer la mise en place et la levée des sûretés.

FORMATION NOTARIALE
ou expérience acquise dans un établissement de crédit souhaitée.

Adr. curric. vitae, photo et prét., sous le nº 4.542, COFAP, 40, rue de Chabrol. — 75010 PARIS.



emplois régionaux

Société de Construction
de Biens d'équipements
(C.A. 1 milliard de francs)
recherche

INGÉNIEUR
RESPONSABLE B.E. PROJETS

(OFFSHORE, équipements maritimes, nucléaires.) capable de prendre en charge les études de grands projets d'ensembles clés en main en vue des remises d'offres.
Expérience des études de structures métalliques et chaudronnerie lourdes, connaissance du génie civil ou maritime.
Lieu de travail : grande ville du Nord.

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous le nº 1.378 à : PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire. 75011 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE A FORT DEVELOPPEMENT
BRANCHE D'UN GROUPE EUROPEEN
recherche pour compléter son équipe

; CADRES ATTACHÉS COMMERC. EXCLUSIFS

(hommes ou femmes)

ans les secteurs suivants :
ORD, résidence souhaitée LILLE.
ST, résidence souhaitée NANCY.
UD, résidence souhaitée MARSEILLE.
UD-EST, résidence souhaitée LYON.
UD-OUEST, résidence souhaitée BORDEAUX.
LIENTELE : hôpitaux et collectivités.
EMUNERATION : fixe-intéressement et frais de éplacement.

ne bonne introduction hospitalière sera appréée. Ecrire avec C.V. et photo à J.-B. SOROLA, 55, rue Jouffroy, à PARIS (17e).

VILLE DE TOURS
recrute au 1er Mars 1976

un ANALYSTE

responsable de la section d'études et de programmation.
Pour tous renseignements et retrait de notices, s'adresser au Service du Personnel de la Mairie, Tél. : 05-41-98 - poste 625.
Les candidatures y seront reçues jusqu'au 15 Janvier 1976.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS DE MATERIEL HYDRAULIQUE RECHERCHE

INGÉNIEUR
DE FABRICATION

.e candidat devra avoir reçu la formation d'une cole supérieure technique (diplôme souhaité).
Avoir une grande expérience des méthodes moder-es de production.
Être libre rapidement. Connaissance de la langue nglaise souhaitée.
ieu de travail VIERZON (CHER).
nvoyer curric. vitae détaillé et prétentions au hef du Personnel, B.P. 149. — 18104 VIERZON.

IMPORTANTE SOCIETE
RECHERCHE POUR SON USINE
DE VIERZON (CHER)

UN CHEF COMPTABLE
DE GESTION

:périence comptable 5 ans minimum si bonne rmation théorique. Langue anglaise souhaitée.
eu de travail VIERZON (CHER).
ıvoyer curric. vitae détaillé et prétentions au ıef du Personnel, B.P. 149. — 18104 VIERZON.

S.F.E.N.A.
CHATELLERAULT
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Pour ETUDES
: DEVELOPPEMENT
e circuits analogiques et numériques
dans des automatismes de grande précision.
Expérience souhaitée.

sser C.V. + photo à
.N.A., B.P. 59, 78140
IZY - VILLACOUBLAY.

E DE COSMETIQUES
iée à 100 kilomètres
OUEST PARIS
recherche pour son
rtement PRODUCTION

INE INGENIEUR

entrale-I.D.N.-E.N.S.I.
ou équivalent)

e avec C.V. à HAVAS
CT. 156, bd Haussmann
PARIS. Référ. 58.037.

EF DE FABRICATION
: bon praticien de la
ITURE recherché pour
usine SUD-OUEST.
crire E 9.948 HAVAS
AUX, qui transmettra.

IMPORTANTE
SOCIETE

recherche
dans le cadre
de son expansion

2 COLLABORATEURS

pour
NANTES
VALENCE

Leur mission :
Recherche de clientèle et négociation à haut niveau.

Nous demandons :

— 30 ans au moins ;
— Niveau secondaire minimum;
— Expérience commerciale souhaitée.

Nous offrons :

— Formation totale rémunérée + aide constante de la Société ;
— Rémunération progressive et importante comportant un intéressement très stimulant.
— Situation stable et d'avenir.

Envoyer C.V. et photo à
Mlle VAQUIN, réf. 6.817
105, bd Pereire,
75017 PARIS.

offres d'emploi

UNILEVER recherche pour une de ses sociétés spécialisée en DETERGENTS INDUSTRIELS son

CHEF DE VENTE blanchisseries

Dépendant de l'adjoint du Chef des Ventes, il aura la responsabilité des négociations commerciales à haut niveau avec les blanchisseries industrielles et les hôpitaux sur l'ensemble du territoire national.

Il devra avoir une bonne expérience commerciale ou technique de ces marchés, acquise en blanchisserie industrielle ou en sociétés commercialisant soit des équipements, soit des produits spécifiques.

La rémunération, qui sera fonction de l'expérience, se situera entre 70.000 et 90.000F par an.

Le poste implique des déplacements fréquents (70 % du temps).

Ecrire avec C.V. à
Département Central
du Personnel (Réf. XXI/75)
8, Avenue Delcassé
75384 PARIS Cedex 08.

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

recherche

UN TRADUCTEUR

de langue maternelle française

pour son Bureau régional du Pacifique occidental, Manille, Philippines

Le candidat possédera une connaissance approfondie de l'anglais lui permettant de traduire de cette langue en français, et quelquefois l'inverse des textes variés et complexes.

Les candidats sont priés d'adresser leur demande avec curriculum vitae détaillé au Chef du Personnel de l'O.M.S., 1211 Genève, 27, dans les dix jours, sous référence VN P 75/TRA.

Ils préciseront leur rémunération actuelle, prétentions et date exacte de disponibilité.

Seuls les candidats retenus pour examen recevront une réponse, la sélection n'intervenant qu'après examen écrit.

SOCIETE FONDERIE

Importance nationale en progression constante recherche pour assister Direction Générale
Dans un premier temps : PARIS (6 mois + env.) dans un deuxième temps résidence définitive région ORLEANS

DIRECTEUR DE COMPTABILITÉ ET ADMINISTRATIF

— Il organise, adapte et dirige son service en fonction des besoins de l'entreprise et de ses dirigeants.
— Veille au respect, à la compréhension par les utilisateurs et au suivi des systèmes comptables, administratifs et financiers tels qu'ils ont été établis.
— C'est un gestionnaire prévoyant, sensibilisé à l'informatique, organisateur avec un sens inné de la rentabilité.
— C'est un homme rayonnant, à l'esprit positif et ayant une capacité de diplomate sachant « vendre » ses idées.
— Sa formation : issue de l'enseignement supérieur spécialisation comptabilité et finances, ou expertise comptable nécessaire.
— Expérience 4 à 5 ans environ dans la fonction au sein d'une entreprise performante et dynamique.
— Anglais indispensable.
— Perspectives carrière évolutive.

Adresser C.V. manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel, sous référence GY 10.110

MORENO CONSEIL
8, cité d'Hauteville, 75010 PARIS.
17, rue Courmeaux, 51100 REIMS.

GROUPEMENT INTERNATIONAL D'ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS RECHERCHE POUR CHANTIER DE TRÈS GRANDE ENVERGURE EN AFRIQUE NOIRE (DURÉE PRÉVUE 6 ANS).

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

POSTE DE PREMIER PLAN
pour candidat très confirmé, minim. 40 ans, H.E.C. ou équivalent (ayant si possible une expérience Outre-Mer), capable de superviser les services comptables, financiers, informatiques et administratifs et assumant directement les relations extérieures avec les administrations et les tiers.

La réussite dans ce poste implique une personnalité très affirmée.
Ordre de grandeur de rémunération :

200.000 F net d'impôts.

Ecrire sa référence VK 267 AM
4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE.

etap

offres d'emploi

Un groupe industriel dynamique leader dans sa branche pour la France recherche

un jeune VENDEUR ENTREPRENANT

ayant le sens du travail sur le terrain, pour relations avec de GRANDES ENTREPRISES.

Ses interlocuteurs : les Services Achats.
Son environnement : une équipe commerciale jeune.
Son expérience : l'aura familiarisé avec les ventes à caractère technique et les relations avec des industries de production grande série (type automobile ou équivalent).

Allemand ou Anglais apprécié — Position Cadre.
Rémunération et possibilités d'évolution à la mesure du candidat.
Résidence : région Parisienne.

Envoyer C.V. et photo à Cie INDUSTRIELLE DE MECANISMES - B.P. 168. — 92203 Neuilly/s./Seine.

DIRECTEUR EXPORTATION (120.000 F)

Une Société française, C.A. approximatif 160.000.000 F dont 50.000.000 à l'EXPORTATION, spécialisée dans la fabrication de produits de grande consommation textile,
recherche pour son siège à Paris un

DIRECTEUR EXPORTATION

rendant compte au Directeur Général, il mettra en œuvre avec le Comité de Direction les moyens de la politique commerciale auprès des différents circuits de distribution, agents, filiales de distribution.

Il synthétisera les besoins MKG dans les différents canaux, participera à l'élaboration de la politique MKG animera le service exportation et gérera les budgets correspondants.

Ce poste intéresse un candidat de formation ccIale supérieure ayant acquis une pratique de l'exportation appliquée aux produits de grande consommation ou produits de luxe.

La rémunération annuelle, de l'ordre de 120.000 F, sera fonction du candidat retenu.

Ecrire nº 1377 PUBLICITES REUNIES
112, boulevard Voltaire, 75011 Paris, qui transm.

Société Travaux Publics

Filiale d'un grand Groupe
recherche pour PARIS

UN INGÉNIEUR OU CADRE ADMINISTRATIF DIPLOMÉ

- Il aura une expérience de quelques années dans le domaine du contrôle de gestion.
- Il participera à la liaison comptabilité analytique - comptabilité générale.
- Il prendra à terme la responsabilité du suivi de l'ensemble de la gestion budget de la société.

Une expérience professionnelle de quelques années dans l'activité T.P. est souhaitée.

Envoyer C.V., photo et rémunér. souh., nº 31.520, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Important Organisme
(plus de 2.000 personnes)
recherche

RESPONSABLE DU PERSONNEL ET DES SERVICES GÉNÉRAUX

recouvrant l'ensemble des missions habituelles (formation, carrières, recrutement, paye et administration services généraux).

Cependant, l'accent est mis sur une bonne pratique des relations avec un service informatique, jointe à de bonnes connaissances de base en matière législative et comptable.

Lieu de travail : PARIS.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous nº 31.399.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

GFC

CONSEILS EN RECHERCHE D'HOMMES NOUVEAUX
103, rue de la Pompe - 75116 PARIS

Une grande maison de
CHAMPAGNE
RECHERCHE

LE DIRECTEUR

de sa filiale distribution sur la région parisienne
115.000/135.000 F. AN
• 40 ans minimum
• D'abord animateur de premier plan, habile négociateur, homme de terrain
• Egalement gestionnaire
Une expérience de direction régionale paraît la plus proche du profil souhaité.
écrire sous réf. 413

GROUPE MULTINATIONAL
Comprenant 200 centres de profit et 40 centres d'activité fonctionnels dans le monde entier
RECHERCHE

INGENIEUR EN ORGANISATION

100.000 F. AN
• 28 ans minimum. • Ayant au moins 5 ans de pratique en organisation (spécialistes informatique s'abstenir)
ANGLAIS COURANT
• 25% du temps en déplacements. Basé à Paris.
écrire sous réf. 417

Envoyer C.V. en précisant la référence du poste.
Discrétion et réponse assurée.

offres d'emploi

HEWLETT PACKARD FRANCE
(ORSAY) recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— Spécialiste TRAITEMENT DU SIGNAL ou bonnes connaissances mathématiques;
— solides expériences en informatique et vente appréciées ;
— bonnes connaissances anglais.

NOUS OFFRONS :
— intéressement aux ventes ;
— voiture ;
— ambiance dynamique dans une branche en pleine expansion.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à
HEWLETT-PACKARD-FRANCE
Boîte Postale nº 6 - 91401 ORSAY.

INGÉNIEUR COMMERCIAL TÉLÉCOM

Chargé de la promotion de systèmes télécommunication maritime dans leurs applications civiles et militaires.

30 ans minimum, plusieurs années expérience, sens des relations commerciales et de la négociation de contrats à un niveau élevé.

Bon niveau langue anglaise demandé.
Diplômé navale, Télécom. ou Ingénieur en électronique.

Lieu de travail région parisienne ; Déplacements courte durée France et étranger à prévoir.

Envoyer C.V., prétentions, sous nº 45.446 B à BLEU, 17, rue Lebel. — 94300 Vincennes, qui tr.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
PROCHE BANLIEUE OUEST
(150 personnes)
recherche

INGÉNIEUR EN CHEF III C

POUR DIRIGER
UN GROUPE D'INGENIEURS D'ETUDES

Envoyer C.V. et prétentions
à C.G.P., nº 389,
25, rue Cavendish,
75019 PARIS, qui transmettra.

Sté Accumulateurs
Industriels recherche pour
service après-vente

AGENT TECHNIQUE

Formation électricien ;
voyages province. Ecr. ou Tél.
C.E.Ac, 18, quai de Clichy
(92111) Clichy. Tél. : 737-65-90,
poste 252.

MANPOWER
TRAVAIL TEMPORAIRE

recherche
pour Missions longue durée

AT 2 ou AT 3

ELECTRONICIENS
Niveau BTS.

3 ans expér. laboratoire
pour maintenance
matériel diversifié.

Travail Région Palaiseau.

1 bis, avenue de la République,
(93) ROSNY-SOUS-BOIS.

197, bd Voltaire, PARIS-11e,
Mo BOULETS-MONTREUIL.

108, avenue Denfert-Rochereau,
14e. Mo Denfert-Rochereau.

226, rue de la Convention,
Paris-15e. Mo Convention.

37, avenue Anatole-France,
(94) CHOISY-LE-ROI.

1, rue du 8-mai-1945,
(92) BOURG-LA-REINE.

96, rue La Fayette, PARIS-10e.
Mo POISSONNIERE
ou GARE-DU-NORD.

Pour CORBEIL
et VELIZY

REDACTEUR TECHNIQUE

AT3 - QUALIFIE.
Ecrire sous réf. 3.365 à
ORGANISATION et PUBLICITE,
2, rue Marengo, 75001 PARIS.

Urgent pour MALAKOFF

DESSINATEURS

Schémas électriques et électroniques. Ecr. réf. 3.385 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr.

SOGENOR

Société générale d'organisation scientifique,
13, bd Haussmann, Paris-9e,
recherche

ANIMATEUR
FORMATION Réf. 75.11.1
spécialisé dans la Banque.
Bonnes connaissances des techniques bancaires exigées.

ANIMATEUR
FORMATION réf. 75-11-2,
pour le secteur P.M.E.
Bonnes connaissances de la gestion d'entreprise demandées.

Pour ces 2 postes : expérience pratique de l'animation demandée et compétence en organisation très appréciée.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à SOGENOR qui traitera les candidatures confidentiellem.

Couple Franco-Espagnol, 2 enfts (5 et 1 an), résidant à Teaneck (près New-York), ch. baby-sitter. Urgent. Tél. à 553-13-59 Paris.

CLINIQUE MEDICALE
IMPORTANTE
région parisienne
cherche
SURVEILLANTE GENERALE
diplômée Ecole des cadres. Expér. en cardiologie appréciée. Poste tr. intéressant pr personne ayant sens de l'organisation et de la direction du personnel para-médical. Tr. beau logement de fonct. Avantages des cadres. Ecrire avec C.V. et prétent. : nº 31.479 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

IMPORTANTE
SOCIETE
INDUSTRIELLE
NORD - NORD-OUEST
DE PARIS
recherche
une

ASSISTANTE SOCIALE

ayant quelques années d'expérience en usine

Ecrire à Monsieur ROGER,
195, fg Saint-Antoine,
75011 PARIS, qui transmettra

Travail temporaire

Kelly Girl

recrute
- STENODACTYLOS et Dactylos
- DACTYLOS bilingues
- SECRETAIRES - STENO-DACTYLOS bilingues
- COMPTABLES et AIDES-COMPTABLES
- TELEXISTES
- MECANOGRAPHES
- PERFORATRICES
5, rue du Helder (9e) - 770-95-49
83, bd de la Gare (13e) - 589-87-20
Tour Maine Montparn. - 538-52-03

ORGANISME CH. FORMATION de Formateur Français langue étrangère. - Initié pédagogie audio-visuel, Beauvais.
Env. C.V. et prétent. Irap. 48, r. de Lagny, 93100 MONTREUIL.

C.C.E. AIR FRANCE recherche urgt AGENT ADMINISTRATIF bac + notions droit, très bonne expér. professionn. dans gestion dossiers assurance, corporel et matériel. - Ecrire avec C.V. : C.C.E. Air France, Europa 103, 94532 Rungis Cedex.

BANQUE SPECIALISEE
recherche
pour assurer sa direction

PERSONNALITE HAUT NIVEAU

possèd. expér. marché monétaire
Réponse au nº 0898 « le Monde », 5, rue des Italiens. 75427 Paris.

GROUPE DE PRESSE
recherche
ANALYSTES FINANCIERS
et
REDACTEURS SPECIALISES
avec sérieuse formation économique et expérience professionnelle pour études et informations sur l'activité des sociétés financières et industrielles françaises et étrangères.
Adr. C.V. détaillé avec réf. à S. G. P.
13, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Sté de commerce pétrole, pétrochimie et chimie, ch. pour siège Paris-La Défense

1 ATTACHE DE DIRECT.

Min. 30 a., bil. angl., form. jur. et fiscale, qui sera chargé d'assister le P.D.G. dans les domaines suivants : administration du personnel, baux, assurance, contentieux, organisation.
Ecr. av. C.V.+photo à Caroline Gérard, Les Mésanges, Domaine St-François-d'Assises, 78170 La Celle-St-Cloud, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	28,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE proche PORTE-VERSAILLES

1 CHEF DE SECTION

ADMINISTRATION COMMERC. chargé de coordonner l'action d'une équipe administrative.

Il lui sera demandé :
— En liaison avec nos agents commerciaux et par contacts directs auprès des services de nos clients : de traiter toutes les opérations administratives concernant les livraisons et la facturation de nos produits.

Expérience dans la fonction ou formation supérieure souh. (niv. DUT gestion ou équival.).

Perspectives d'évolution pour candidat ayant forte personnalité et sens des responsabilités.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, s/réf. 1.668, SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Centre de Recherches Industrielles et Techniques recherche

INGENIEUR

RADIO
Connaissances matériels Type : Bendix, Sunair.
BILINGUE ANGLAIS.
Déplacement Moyen-Orient.
Env. C.V. et prétent. à B.P. 55, 92300 Levallois-Perret.

Important organisme financier parisien du secteur immobilier recherche son

CHEF COMPTABLE

niveau D.E.C.S.
Il sera chargé de l'organisation et du contrôle de la comptabilité en liaison avec les autres services, sous la responsabilité directe du directeur général. Rémunération de très bon niveau pour candidat de valeur. Poste évolutif.
Adresser C.V. et prétentions à PUBLI-BOURSE, référence 586, 7, place de Valois, PARIS (1er).

IMPORT. SOCIETE LEADER DOMAINE TRAITEMENT DES EAUX recherche pour Paris

INGENIEUR CCIAL

30 ans minimum, formation ingénieur technique (Arts et Métiers) ou commercial (E.S.C.). Avant expérience technico-commerciale dans établiss. contrat de prestations de serv. et négociat. à niveau très élevé de clientèle :
— Administration ;
— Collectivités publiques ;
— Grandes industries.
Nombreux déplacements France de courtes durées.
Env. C.V. détaillé avec photo, prétentions et disponibilité.
Ecr. n° T 78.983, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Administration Sociale en pleine expansion cherche pour service étude.

STATISTICIEN E.N.S.A.E.

Ayant sens organisation. Connaiss. d'informatique et si possible quelques années d'expér. Ecrire M. CAILLAUD, 42, rue de la Belle-Feuille 92 Boulogne ou Tél. : 825-64-20.

STE D'ENGINEERING Thermique et Mécanique recherche

2 INGENIEURS PROJET

Formation mécanique ou électrique ou thermique ou chimique
Anglais courant
Débutants ou 3 à 4 années d'expérience.
Poste à pourvoir immédiatement
Adresser C.V. détaillé à n° 939, ZENITH PUBLICITE 36, av. Hoche - PARIS 8e qui transmettra.

Important Bureau National d'Etudes à Abidjan rech., pour janvier 1976 :
1 INGENIEUR de contrôle de travaux de bâtiment pour importante opération de construction, expérience min. 6 ans. Ecrire C.V. n° T 079.792 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. t.

DIRECTEUR LABO SCIENTIFIQUE UNIVERSITAIRE

recherche

COLLABORATRICE DIRECTE

avec licence ou maîtrise.

— Très bonnes connaissances anglais, dactylographie.
— 9 semaines congés annuels.

Ecrire HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous référence 37.948.

secrétaires

Secrétaires de direction

Société immobilière recherche une Secrétaire de Direction bilingue anglais, expér. immobilière souhaitée. Libre rapidement. Ecr. av. C.V. BUROPA 26, rue de Miromesnil, Paris-8e.

SOCIETE INTERNATIONALE recherche pour LE BLANC-MESNIL (93)

SECRETAIRE DE DIRECTION

25 ans minimum
BILINGUE ANGLAIS

Expérience Import/Export souhaitée. Libre de suite.

Adr. C.V., photo et prétentions, à n° 31.913, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Sté PROMOTION IMMOBIL. quart. SAINT-AUGUSTIN (8e) recherche :

SECRETAIRE DIRECTION

TRES QUALIFIEE
Sens organisation (2.800 X 13)
D. BOURGEOIS. T. : 522-62-14.

Secrétaire

SECRETAIRE BIL.

pr remplacement 3 mois ou 1 an excellente dactylo, méticuleuse, ordonnée, bonne mémoire, ayant expér. Secrétaire, parfaitement bilingue angl., capable assimiler règlements administ. complexes, pour : courrier, dactylographie, classement, travail administratif (commandes, factures, tenue comptabilité). Ecr. en joignant C.V. à : Centre de Recherches s/l'Information des Consommat. CNRS 82, r. Cardinet 75017 Paris.

Sténo-dactylo

Pour MALAKOFF TRES BONNE

STENODACTYLO

BILINGUE ALLEMAND
30 ans, expérience pour service commercial et petit secrétariat.
Ecrire sous référence 3.383 à ORGANISATION & PUBLICITE 2, r. Marengo, 75001 Paris q. tr.

représent. offre

Cadre, 35 ans, forte personnalité, 15 ans expér. dans la vente et encadrement, cherche poste avec responsabil., rég. Alsace. Ecrire Mme Dreyfus-Willm, 19, RUE DU BASSIN, 68210 DANNEMARIE.

enseignem.

A L L E M A N D
Séminaires à Berlin-Ouest pour cadres, hommes d'affaires...
CELEC, 8, rue H.-Matisse, 10300 LA RIVIERE-DE-CORPS.

CLUB ANGLAIS à Paris, cours, conversation, stages linguistiques - 038-01-73.

automobiles

Part. vd AMI 8, 1969, très bon état général, prix sous Argus, à débattre. T. 567-56-00, P. 362.

occasions

LIVRES. Achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci, Paris (6e). TEL. 326-68-28.

Vd ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS 20 volum. Prix à débat. Téléph. après 19 h. : 902-04-18.

ACHETONS PIANOS
DAUDE, 75 bis, av. Wagram-17e. WAG. 34-17 - Vente-Location.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re, 6 à 7 mois - 180 h. de cours :
Exploitation
Gestion - Analyse - GAP 2

FAX

6, rue d'Amsterdam - 874-95-69
94, rue Saint-Lazare-9e. 874-56-60.

demandes d'emploi

COLLABORATRICE DE DIRECTION

Dame 47 ans de formation universitaire (licence) Totalement BILINGUE FRANCAIS-ANGLAIS Bonnes connaissances d'Allemand. Epouse de diplomate, habituée aux relations sociales et publiques à très haut niveau, parfaite présentation. Organisatrice, et ayant dirigé société commerciale. Libre de tout engagement et de voyager.
Apporterait sa collaboration à :
- Personnalité, Groupement, Association ou Société

dans les domaines :
- relations publiques
- organisations sociales
- réceptions, etc...

à temps complet ou partiel.

Adresser 1ere lettre à No 31661 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

CHEF COMPTABLE ET DU PERSONNEL

cherche place
EN AFRIQUE DU NORD PRINCIPALEMENT TUNISIE AYANT RESIDENCE SUR PLACE
40 ans en poste - ACTUELLEMENT EN FRANCE
— RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE ET ANALYTIQUE ;
— RESULTAT COMPTABLE ET FISCAL ;
— GESTION DU PERSONNEL ;
— FINANCEMENT - TRESORERIE - CONTENTIEUX.

ETUDIERAIS TOUTES PROPOSITIONS.
Téléphoner LE HAVRE : (35) 46-14-83.
ou écrire 915 HAVAS LE HAVRE.

X et M.S. STANFORD

37 ans, ex-chercheur informaticien, anglais lu et parlé.

Souhaite reconversion dans une activité consistant en de courtes missions d'étude ou d'intervention (en France ou à l'étranger) à caractère général et non informatique auprès d'entreprises, d'administration, d'organismes de recherche, de sociétés de presse, etc.

Téléphone : 707-32-75.

DIRECTEUR MARKETING

d'une Société secteur Metall.
C.A. 120 M.F. - Formation E.S.C.P.
37 ans - HOMME de contact
Négociateur à haut niveau
esprit de groupe
Etudierait toutes propositions

Ecrire HAVAS NIMES N° 595 745

---

38 ans, secrétaire direct. génér. et administrative, cadre, 20 a. expér., excell. réf., ch. poste à respons. Prétent. 60.000 F/ann. Ecr. Régie Pr., n° T 79.880 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR AGENCE

SOCIETE DE SERVICES
35 ans, 10 ans d'expérience gestion, administration, comptabilité, lic. angl., espagn. courant, dipl. math. élément., tr. bonnes relations cciales, rech. poste similaire (transport, tourisme ou autres) Paris ou région paris. Prétentions 6.000 mens. X 13. Libre de suite.
Ecrire MICHEL PRINTEMPS, 4, avenue Henri-Sellier, 91130 RIS-ORANGIS.

J. H., 24 ans, libéré O.M., 1 an médecine, apte acqu. connaiss. techn., ch. empl. intér., de préf. br. médic. ou para-médic. Barat, 196, rue Tolbiac. — Paris (13e).

H., 34 a., inst. spéc. CAEI, gde expér. anim. art-format. adult., ch. empl. à resp pédag., Paris, banl. N° 874, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C.
Officier méc. marine march. de 1re classe, 53 a., 9 a. prof. mach. et électric., suite à accid. cordes voc., ch. place serv. entret. ou dépan., bil. fr., all., not. angl., sérieuses réf. appareils électromécaniques complexes. Ecrire, n° 899, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 8 ans d'expérience, spécialiste distribution produits de grande consommation en Afrique francophone et anglaise : étudierait tout poste de responsabilité dans sa spécialité. Faire offre à HAVAS, B. P. 503, DAKAR, référence 2.982.

Femme, 24 a., cherche place stable, dactylo ou dactylo fact. Ecr. n° 6.107, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 24 a., ch. empl. secrét. dact., st., pr rempl. plus. mois, lib. de ste, 6 a. exp., rég. Est Paris, banl. St-Maur, limitrophe. S'adresser Mlle GUENIN, 16, r. F.-Adam. — 94100 Saint-Maur.

J. Fille, 25 ans, licence et maîtrise de lettres modernes, bonnes connaissances espagnol, 2 ans d'expérience professionnelle ds l'enseignement, cherche emploi intéressant, de préférence dans branches littéraires. Libr. imm. Ecr. n° 27.011 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

Cadre supér., tr. haut niveau, spécialisé négociat. contrats et marchés sous-traitants pour clé sur porte export, connaissance réelle financement, PREFI, C.A. et C.F., COFACE, douane, trans. Ecr. n° 891, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOTESSE DIPLOMEE
Bne présent., franç., espagnol, Tél., de 14 à 18 h. : 227-14-35.

J. F., secrétaire de direction, arabe, angl., franç., rech. empl. rég. indiffér., si possib. logem. Ecr. n° 7.788, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Concepteur - Réalisateur
JOURNAL D'ENTREPRISE
(Publicitaire et informatif)
ou tous organes d'information internes, semi-externes et externes très expérimentés, offre ses services à industrie, firme commerciale, agence touristique ou grande administration à temps complet ou partiel. Ecrire sous le n° 210.633 à Agence Havas, 136-140, aven. Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

Maître d'hôtel, 35 ans, référ. Jacques Borel, connais. gérance, rech. club direction Paris ou banl. Lib. ste. Tél. : 962-33-84, M. ADINOLFI, 28, r. des Côtes, 78-MAISONS-LAFFITTE.

Homme, 33 ans, sens initiative, organisation, EXPER. PRESSE TRES COMPLETE (rédaction, fabrication, publicité), cherche : situation évolutive, 80.000 F/an. Région indifférente, toutes propositions étudiées. Ecrire sous n° 31.294, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. H., 26 a., ESC, doctor. gest., DECS CSJF + CS REEI, rech. poste ds sté exp. compt. et cons. en gest., étudierait ttes propos. Ecr. n° 855, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 31 a., lic. en droit, expér. administrat. et financ., compt., contentieux et immobi., cherche situation, position cadre. Ecrire n° 7.728, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Espagnol, 34 a., format. univ., Sc. Eco., actuell. trav. organis. internation., parf. connaiss. du franç., parl. angl., all., ital., désir. s'établ. définit. en France, étudie ttes propositions. Ecrire, n° 26.592 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. H. cherche place photo ou tireur labo. - Tél. : 700-73-62. APRES 18 HEURES.

J. F., 28 ans, cherche une place de disquaire dans un club féminin. — Téléphone : 266-64-49.

H., 26 a., lic. en droit public, expér. 6 m. organ. soc., ch. sit., intéres. pr mairies ou organ. soc. Etud. ttes autr. propos. en rapp. Lib. imm. Ecr. Yannick Leclève, 14, r. E.-Boissier, 44000 Nantes.

Inspecteur Ccial, 31 ans, très bonne connaissance prestations de services, recherche situation, accepte poste preneur d'ordres. Branche alimentaire ou autres, Paris, province. — Téléphoner : 205-59-90, ou écrire M. FRAISSE, 39, rue des Vinaigriers, PARIS-Xe.

ORGANISATEUR
15 ANS DE METIER.
Téléphoner à Paris : 229-56-97.

Chaque vendredi, nos lecteurs trouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par tél. au 233-44-21, p. 364 et 392.

L'immobilier

appartements vente

Pour vivre votre 3e âge à plein temps

Club Résidence DRAGONNIERE

Au bord de la Méditerranée face à MONTE-CARLO un lieu privilégié conçu pour le repos et l'activité

- Votre repos : tous les services à Votre Service, pour vous dégager des servitudes de la vie quotidienne.
- Vos loisirs, actifs : piscine, tennis, salles de jeux... et un parc magnifique, d'un hectare et demi.

Pour devenir résident de la DRAGONNIERE, 2 formules vous sont proposées :
- l'achat en toute propriété
- l'acquisition du droit d'usage et d'habitation votre vie durant.

Renseignements et vente :
sur place : CLUB RESIDENCE DRAGONNIERE
16 avenue Paul Doumer
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN FRANCE Tél. (93) 35.42.07
à Paris : LA PROVIDENCE
51 rue de Provence 75009 PARIS - Tél. 285.06.53

Paris-Rive droite

S/PARC MONCEAU même imm. ht stdg, ét. élevé. Except. 135 m2 env. Gde terrasse + serv. Tt cft. Gar. 742-06-68 et 05-87.

BUTTES-CHAUMONT S/parc Séjour dble, 2 chbres, imm. récent, cft. 280.000 F. Jeudi, vendr., sam. a.-midi : 58, rue des Alouettes.

SEGONDI S.A. - 874-08-45
18e PRES METRO. Im. récent Tout confort - 3e étage Sur square - Living double + 2 chambres, cuisine, w.-c., salle de bains, 78 m2, parking. Visite vendr./samedi, 14/17 h., 14, PLACE DE LA CHAPELLE.

DAUMESNIL - 2 pces, tt cft, tél., ds bel imm. P. de T. Samedi, 14-17 h., 24, rue de LOMBARDIE, ou : 346-76-93.

16e PRES TROCADERO
IMMEUBLE RENOVE
Occupés, 2 pces. Dépendances. Tél. : 622-16-98, P. 26

11e STUDIO 25 m2. Exc. état Tt cft - Tr. clair Soleil. 6e ét. sans asc. 85.000 F. 260-35-30 p. 4576 h. bureau.

Xe Bel imm. Vds mon 4 pces. Entrée, cuis., bns, w.-c. Etat nf. Chf. cent. 5e ét. Asc. SUD. 2, square Jean-Falk, 10 à 19 h.

RUE DE L'ECHIQUIER STUDIOS tt confort
Avec téléphone - PLACEMENT
Livraison immédiate.
A part. 65.000 F - 343-97-15.

16e - RANELAGH
Dans imm. récent et de luxe 6e ét. av. terrasse - 9 pièces 320 m2 - 742-05-87 et 06-68

---

105 m2
ITALIE - 20e ét. - 5 p., living, 4 chbres, cuis. équipée, 2 bns, park. 458.000 F. — Tél. 371-09-58.

LOUVRE - RIVOLI
2 PIECES - Haute décoration
Livraison immédiate
Grand confort - 343-97-23

FACE SQUARE
STUDIOS - 2 PIECES
Petit imm. résidentiel. Vente : 34, R. EMILE-LEVEL. 627-78-84.

ALFRED-ROLL TERRASSE 100 m2 + appt 120 m2
Exposition sud. Entrée, galerie. Très belle réception, 2 chbres, grande cuis. 730.000. ANJ. 98-73.

ILE DE LA CITE Toutes fenêtres sur Seine et Notre-Dame. Vds ss interm. mon appt et studios. Tél. 633-32-54 et 15 (50) 71-02-88, sauf de 12 h. à 15 h.

Mo NATION Dans bel imm. 2 p. 50 m2. Confort. Prix 165.000 F. Tél. 343-32-67.

ETOILE - HOCHE
4 P. 110 m2. 6e. Asc. Tt cft. Standing. Tél. Service. Foncière St-Honoré - 267-26-30.

NATION SUR BD VOLTAIRE Imm. grand standg Beau 4 p., s. de bns, s. d'eau, cuis. amén. 8e ét. Asc. 343-62-14.

RUE DAMREMONT
Propriétaire vd studio, cuisine, douche, tél., chauf. central. 85.000 F. Tél. RIC. 95-17, de 10 à 18 h.

16e GEORGES-MANDEL.
Imm. 1910, 8 appartements libre de 125 à 400 m2, ch. de serv. Achat en totalité possible. Renseig., visible SINVIM et Cie 18, av. George-V. Tél. 704-72-00.

BUTTES-CHAUMONT. Près Parc Atelier artiste 40 m2, confort sur jdin. Prix. 140.000. 326-08-94.

BEAUBOURG. Bel immeuble 17e S. 2 P. TT CONFORT. 150.000 F. 924-74-85.

Part. vend Montmartre, Atelier d'Artiste + 3 P. cft. Vue Sacré-Cœur. 100 m2, Ascens. Soleil. ORN. 45-72.

17e, 3 p., cft., 3e ét. sur grande cour. Px. 178.000. Vend., samedi de 14 à 17 h., 10, rue Nollet.

24, RUE CORTAMBERT.
5e ét., asc. Reste 1 Studio et 2 chbres de serv. 224-00-10.

AV. ST-MANDE, 9e ET. SUD. 135 M2. Gd luxe, balc. 640.000 + service et park. 551-96-95.

81, RUE BELLIARD
Propriétaire vd dans bel imm. brique apparente, beau 2 pces cuis., entrée, w.-c., salle d'eau, grand débarras. 45 m2. Avec 20.000 F + long crédit. Visite jeudi, vendredi, samedi de 14 h. à 19 h.

Unique à 6.000 F le M2.
Splendide 6e ét., soleil, agencé grande réception pour un couple 2 chbres, 2 s. de b. sur 200 m2. PRONY. Imm. 1906 P. de T. Visite sur R.-Vs. : 208-52-43.

MARAIS-HALLES
STUDIOS et 2 PIECES gd cft. Me voir sur place de 14 à 18 h. jeudi, vendredi, samedi, 72, rue Quincampoix.

EXCELLENT PLACEMENT
9e, RUE DU DELTA.
Studio jamais habité.
7e étage. 138.000 F.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

NATION
Récent, ét. élevé, 4 P., verdure. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

NATION. Boulevard Picpus. Imm. Pierre de Taille ravalé, beau séjour, salon, 3 ch., ent., cuis., w.-c., s. de bs + 1 ch. serv., asc., ch. 520.000 344-71-97.

9e. PRES DE LA RUE LAFAYETTE.
Propriétaire vend directement UN GRAND STUDIO.
De caractère entièrement refait à neuf, tout confort (moquette, salle de bains, cuisine équipée, poutres apparentes, cheminée...). Jamais habité. Livrable immédiatement.
M'appeler : 531-85-56.

16e. MIRABEAU. ODE. 95-10. SQUARE, VERDURE, SOLEIL. 160 m2. ASC. TEL. PARK.

Part. à part., chbre Mo Anvers. Tt cft. 22.000 F. Tél. 842-41-41.

BD MAGENTA. Beau 4 P., cuis., s. de b., imm. P. de T. ravalé. 320.000. TUR. 97-81.

MARCEAU-ETOILE. Imm. P. de T., clair, calme, stand. 430 m2. Px intéress. 622-59-18.

PRES PARC MONCEAU.
5e ét., soleil, balc., 7 P., 220 m2 2 ptes pal., 2 ch. serv., gd box. SION. 887-64-66.

S/PARC BUTTES-CHAUMONT
Splend. 5/6 P., 2 bns, 135 m2, 5e, balc., stdg, 2 boxes. RIC. 67-56.

Proche NOTRE-DAME, pptaire vend dans imm. P. de T., joli studio tt cft., caractère. Prix intéressant. 387-59-79.

Prenant ma retraite, je cède Buttes-Chaumont, appt. 3 P., 5e ét., construction 1968, très bien situé, très agréable avec park. et cave. 350.000 F. Téléphoner : 206-27-12.

Paris Rive gauche

PRES LUXEMBOURG
3 petites pièces à moderniser, surf. 35 m2. Prix total 90.000 F. Sur place le 28, de 13 h. à 16 h. 17, rue des Feuillantines, (5e). Téléph. WAG. 96-17, poste 42.

XVe Résidentiel, bel imm.
VUE SEINE IMPRENABLE
Appt. style Atelier Artiste, Liv. 35 m2 + 2 ou 3 chbres, tt cft. VERNEL. 526-81-50.

PROX. LUXEMBOURG.
ODE. 42-70, SEJ. + CHBRE GD CONFORT. 60 M2. BONBONNIERE. Sam., lundi, 13 à 17 h. 11, RUE VAVIN.

ST-GERMAIN-DES-PRES.
Calme. 2 P., 38 m2.
Sur rendez-vous : 222-22-80.

123, RUE DE RENNES.
Liv. dble + 2 chbres + 2 bns, balc. dble exposit. Livré état neuf, moquet., tél. Soleil. Vis. : Mercredi, jeudi de 14 à 17 h.

Près MONTPARNASSE. Imm. stdg. Appt. 150 m2, idéal profes. libérale. Prix intér. 566-80-31.

PORTE DE VERSAILLES
Calme, imm. récent, gd studio tout confort, balcon. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

15e PARNASSIUM.
Vue exceptionnelle, imm. réc., ét. élevé, 5 p. tt cft., park. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

SUR CHAMP-DE-MARS
Luxueux appt. duplex, 10 P., 4 s. de bains. R.-de-ch. et 1er ét. Jardin 250 m2, parfait état. Profession libérale. Prix élevé. Michel et Reyl. 265-90-05.

116, rue de Lourmel-15e.
STUDIOS, 3 et 4 P., neufs.
Ce jour 14 à 18 h. Tél. 277-97-26.

13e, MONTSOURIS. Part. vend magn. 2 + 3 P., 73m2 + 2 logg. 10e ét., sol., imm. 68, 330.000 F. Tél. : 589-18-25.

PROX. PANTHEON. ODE. 95-10 Séjour, chbre tt confi. LUXE. JDIN PRIVE, CAVE AMENAG.

PROX. ST-SULPICE. ODE. 42-70 230 m2
3 SEJ., 4 P., 5 SANITAIRES. GRAND LUXE.

PANTHEON. Imm. 73. Duplex Séj. + ch., 40 m2, tél. Calme, charme. 260-39-11, poste 242.

13e, 78-94, boulevard MASSENA, métro Pte IVRY. Appart. neuf, 3 pièces, 70 m2, cave et parking. 250.200 F tout compris. Exonéré impôt Foncier 20 ans. M. DEROANY, S.O.F.A.P., 766-51-03, 64, r. de Lisbonne-8e.

VIIe IMMEUBLE ANCIEN 5e étage - 144 m2
6 PIECES, confort, téléphone + chbre service.
TEL. 566-02-85.

SUPER ITALIE Etage élevé Superbe appt 160 M2 + BALCON, PARKING. PRIX : 700.000 F - G. PLISSON 589-29-05 ou 331-83-77

Rue Saint-Dominique - Petites garçonnières refait à neuf. Prix 35.000 à 50.000 F. 233-94-98.

Mo Pte-Versailles Imm. réc. Séjour, 3 chb., tt cft, 180 m2 + loggia, 6e étage, park. dble. 480.000 F. Jean FEUILLADE - 579-24-39.

RUE BONAPARTE
DS IMMEUBLE CARACTERE 3e ETAGE - TAPIS
5 PCES, cuis., bains, chauff. central, TELEPH.
BEAU PARQUET ANCIEN
UNIQUE PUBLICITE avant RENOVATION
PRIX 685.000 F
Me voir, ce jour, 13 h à 17 h :
20, RUE BONAPARTE ou 723-96-05

MONTSOURIS Au soleil. Récent 5 pièces, 2 sanitaires, 3 balc. Parking. 568.000 F. - 577-88-68.

14e Vue exceptionnelle sur verdure
Magnifique duplex 290 m2 5e et 6e étages. 2 terrasses. Prix élevé justifié. - 567-22-88.

Région parisienne

LOZERE Immeuble de standing Exp. sud - Appart. compr. entr., sél., cuis., 2 chb., bains, w-c, balcon, cave, park. Prix : 766.000 F, larges facilités. Tél. : 928-42-87

VAUCRESSON Près gare
Résid. standing. Beau 3/4 pces, tt cft. 95 m2 + loggia, cuis. éq. Rangements. Tél. Cave. Garage. TIFFEN, 924-93-33 et après 18 h. : 460-35-60.

CHATOU Imm. récent Près R.E.R.
Vue imprenable. Séj. + 3 ch., cuis., s. bains, 100 m2, libre. Orpi Durand. 966-00-48.

PLACEMENT
CHOISY-LE-ROI IMMEUBLE RENOVE
STUDOS 55.200 F
Loyer brut annuel 5.520 F
OMEGA PROMOTION
217, rue St-Honoré-1er. 260-38-31.

VAUCRESSON 7' gare Appart.
Ds imm. très bon standing, 1958, gde entrée, 4 PIECES + loggia, 100 m2 habitab., cuis., w-c, séchoir, salle de bains. 390.000 F - 950-14-68

ST-GERMAIN-EN-LAYE 5' RER. Très bel appt 91 m2, 1er ét. Etat neuf. Dans immeuble très bon standg. 423.000 F - 950-14-68

CHATOU - 3' R.E.R.
Partic. vd appart. 5 p., 102 m2, standing, 500.000 F. — 973-27-29.

MONTREUIL - MAIRIE
14, AVENUE PASTEUR
IMM. NEUF pierre de taille.
RESTE A VENDRE
un 4 pièces 83 m2 + balcon et un 5 pièces 95 m2 + balcon.
LIVRAISON IMMEDIATE.
PROMOTEUR : 858-34-30.

LA DEFENSE
STUDIOS - PLACEMENT
Immeuble qualité - Standing
Qq. studios livr. juillet 1976
GARANTIE BANCAIRE ACHEV.
A part. 78.000. Ferme et définit.
Haute rentabilité
« Les JARDINS de PUTEAUX » 15, rue des Pavillons. 774-67-80. E.C.I. 700-97-55.

Bois-Colombes, Bourguignon. Stud. 2 et 3 P. tt cft. de 54 à 149.000. Crédit total. CAR. 19-75.

NEUILLY, 5, rue Angélique-Vérien, standing, 220 et 200 m2, chbre de serv., box. S/pl. vend. et samedi de 14 h. à 17 h.

BOULOGNE. 3 P., lingerie + gde terrasse, garage poss. 5, r. Vauthier, les après-midi jeudi, samedi, lundi.

NEUILLY - MAIRIE
Immeuble pierre de taille, 1925
APPARTEMENTS OCCUPES
Tt cft. Chff central imm. Asc.
4 PCES 80 m2 env. + chbre de service et cave.
5 PCES 110 m2 env. + chbre de service et cave.
Pr rens. et visite : 755-98-57.

SAINT-CLOUD VAL-D'O
Site préservé vue part. 2
75 m2 + logg., tél., gar. 30

Part. vend CACHAN
« La Plaine », imm. 72, 4
cft., étage élevé, vue im
plein Sud, 84 m2 + balcon
8 m2. Park. sous-sol.
270.000 F. Tél. : 657-37-

BECON 2e ETG. SUR R
4 P. cuis., bains, chauf.
200.000, crédit. 789-49-

BD MAILLOT. Face au
Imm. 1969. Très gd sta
270 m2. Balc. 45 m2, salon
manger, 4 ch., 3 bains, 1
chbre serv., 2 gar. 22

MAISONS-LAFFITTE
Neuf, séjour + 2 chamb
71 m2 + 6 m2 balcon.
PRIX : 258.000 F.
IMMOBILIERE FRIEDL
41, av. Friedland. 225-93

COURBEVOIE
NEUF. Dble liv. + 2 c
81 m2 + 18 m2 balcon,
PRIX : 364.000 F.
2 parkings et cave comp.
IMMOBILIERE FRIEDL
41, av. Friedland. 225-93

Porte Pantin. Mo Hoche,
neuf ens., asc., cuis. éq
1 s. de bs, 1 s. dche, moq
Fac. crédit. Tél. 260-38-
Bernard Pytel, heures b

A VANVES. Bel APPAR
3 P. P. ds imm. anc., bon
asc., loyer 1.000 F mois
80 F. Lib. 1-1-76. S'adres.
SPIRITO à POISSY. T. 965

Chennevières (93) 3 P.
tt cft., 2e ét. Imm. réc. b
park. esp. V. tennis. 129.
C.F. 27.000. 958-18-73, ap.

NEUILLY STUDIOS - 2
Tout conf
266-84-29

LE PECQ Dans immeu
pierre de ta
Bel APPARTEMENT tt
Séjour, 3 chambres.
cuisine, bains = 95 m2
AGENCE DE LA TERR
Le Vésinet - 976-05-98

VINCENNES
50 m. Métro, Château,
Dans bel imm. entièr.
tout confort.
STUDIOS : 69.000
2 PIECES : 118.000
3 PIECES : 250.000
balcon.
Sur mesures moquet., tissu
murs, finitions soign. au
du client. Me voir sur pl
Jeudi, vendredi, samedi, 1
31, av. de PARIS (Vince

MONTROUGE Gd 3 p., 9e ét. As
Park. 170.000 F. - 53

SAINT-GERMAIN-EN-LA 5' RER. Tr
appt 91 m2, 1er ét. Etat
Ds imm. très bon stan
423.000 F - 950-14-60

Province

AVORIAZ
vend appartements 70 et
meublés Barbier - le - Ron
60240 CHAUMONT - EN - VE
Téléph. (4) 449-01-95.

COTE D'AZUR
baie Sanary, 30 m. plage
standg F 3, séjour, 2 ch.,
cave, gde loggia, finit. lux
mer impren. 190.000 F. A
Mollard, 37, les Arcades-du
83110 SANARY-SUR-ME
Téléph. (94) 74-25-03.

AFFAIRE EXCEPTIONNE
ANTIBES - JUAN-LES-P
Dans petite résidence de
grand luxe, parc, piscine,
150 m2, 4e et dernier
séjour 55 m2 avec cher
calme, vue, proximité
et commerce, 2 caves,
rage. Très grande te
circulaire multi-expositi
Fr. 735.000. Tél. (93) 34

CANNES. Près Croisett
Port-Canto. Propriétair
vend appart. luxueux.
séjour, 2 ch., 2 bains, c
équipée. Air condition
2 terrasses sur verdure
754-22-96.

Part. préf. à part. vd ds
gd stdg, 77-Fontainebleau
très beau STUDIO 43m2, 1.
+ possib. acquisition ga
Tél. heures repas : 422-

BEL APPT. Cannes Fes
100 m2 + 60 m2 terrasse
29 u. Ecr. N° 48.847,
Havas Saint-Etienne.

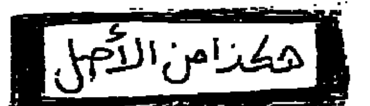
APPT LE CANNET. 67 m2,
74 u., 4e étage. Ecrire
48.848, Havas Saint-Etienn

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements: **233.44.21**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



L'immobilier

appartem. achat

locations non meublées Demande

Paris

Ch. ss agence 4 à 6 p. PARIS ou PAVILL. banlieue. 742-53-24.

Région parisienne

RECH. LOCAT. SUR LIGNE SCEAUX 2/3/4 P., tt confort et standing. 1.P.S. - 660-08-65

locations meublées Offre

Paris

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Studio, kitchen., bains, chauff. central. 750 F net. — 566-50-46.

Sur jardins PALAIS-ROYAL Exceptionnel, 3 pièces, 90 m², tél. 3.700 net - ELY. 32-45.

bureaux

CONCORDE. A louer, divisib., 1.043 m2 + park., ss commiss. IMMO BALZAC : BAL. 12-14, PROMO BUREAU : KLE. 90-54.

BUREAUX TOUTES SURFACES LOCATION OU VENTE AG. MAILLOT : 293-45-55.

RECH. PAIEMENT COMPT Immeubles import., de qualité. Libres ou occupés, préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf. Téléphone : 225-09-21 - 359-82-67.

A LOUER - NORD PARIS 781 m2 divisibles en 45 bureaux, 300 F le mètre carré, charges, chauff., air condition. compris, 8 lignes téléph. Tél. : 260-57-20.

7e RAPP - A LOUER 1.272 m² Bureaux divisibles FONCIP - ANJ. 90-73

LES HALLES - Imm. standing 7 bureaux, 5 lignes téléph. 25.000 F annuel, petite cession. Franck LEBAUPIN - 266-59-05

PALAIS-ROYAL

186 m² neufs en location sans pas-de-porte. Equipements et prestations de luxe.

359-99-70

constructions neuves

Ce n'est pas parce que le 20e arrondissement devient résidentiel que les prix doivent devenir inabordables.



Dans un quartier en pleine rénovation, Floréat propose des appartements en prestations exceptionnelles allant du studio au 5 pièces, dans un immeuble de standing à des prix fermes et définitifs encore très raisonnables. Pour investir ou pour habiter : LA CROIX MESNIL (réalisation Michel Bernard) 15-17, rue de Ménilmontant - 75020 Paris Tél. : 797-01-88. Visite sur place tous les jours même le dimanche.

floreat 19, rue des Martyrs - 75009 Paris Tél. 285-09-64

Je désire recevoir une documentation CM
NOM ....
ADRESSE ....

PARIS 11e
30, rue de Montreuil, à 50 mètres du métro Faidherbe-Chaligny

dans petit immeuble gd standg Façade pierre de taille.

Il reste 5 appartem. de 2 pièces, cuis. équipées, chauf. ind. gaz. A partir de 170.000 F. FERME ET DEFINITIF. Livraison immédiate.

Sur place visites tous les jours (sauf mercr.), de 14 h. à 18 h.

ARAGO - Résidentiel
Petit imm. grand luxe Reste 12 APPARTEMENTS Prix élevés - Livr. printemps 76 COMEPRIM 727-40-86 ou 704-32-38

PANTHEON
GRD STANDING. Magn. 3/4 p. soleil, parking. Tél. : 522-92-10.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING

Grand jardin. Tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30. Livraison 1er trimestre 1976 PRIX FERME ET DEFINITIF. P. DOUX. Tél. : 553-16-62.

pavillons

Le Bois de Maurepas, lux. dble livg av. cheminée + 3 ch., cuis. équip., tél., gar., terrain 600 m². Prix 295.000 F + C.F. 874-56-59.

NOISY-LE-ROI Agréable pavillon sur 400 m2 terrain. 80 m2 habit. 4 P., bains, cuis., entrée. 250.000 F + petit crédit vendeur. — Tél. : 950-14-60.

ORSAY Prox. S/1.800 m2 parc Vaste mais., ss-sol tot. Ent., liv. 40 m2 avec cheminée, gde cuis., 3 chbres, bains, w.-c., chff. cent., cave, gar., à sais. Prix : 445.000 F. — D. P. M., 39, rue Louis-Scocard - 928-72-33.

VAUCRESSON. - Petit Pavillon, calme, verdure, 5' ts commerc. et gare St-Lazare, 4 P., gar., jard. campagnard. Px 400.000 F à débattre. J.M.B. : 970-48-10.

A vendre, Mont-Saint-Aignan, près de Rouen, pavillon type F4. Téléphoner pour renseignements, Constructions Loiseau : 464-04-42.

ETRECHY, 30 MIN. SUD PARIS Neuf, 120 m2 seul tenant, grenier, garage, jardin. — Prix : 210.000 F. Téléphone : 580-01-20.

Proche R.E.R. 5 pces tt cft, Jardinet Construction 1930 meulière et briques. Prix 280.000 F. Crédit Foncier possible. - Tél. 876-24-44.

maisons de campagne

VALLEE DROME, mas de caractère rénové, 8 p., plein bois, 320.000. Grange pier. bord riv., 70.000. Maison village rénovée, meublée, vue except., 160.000. Villa ultra-moderne 420 m², piscine chauffée, prox. Montélimar, 450.000. Document. Ag. HERVE, BP 86, 26400 Crest. (75) 75-09-00.

COLLINES DU PERCHE (Près de Nogent-le-Rotrou). Fermettes, maison de campag., région très calme. Renseignem. Cabinet A. BUSSONNIER, à 61260 CETON. Tél. de Paris : 15-37-09-91-11 et le 44 à CETON, de préférence avant 9 heures ou visite sur place le samedi et dimanche.

usines

A LOUER : 6.000 m2
bâtis sur terrain de 12.000 m² dont 4.500 m² au sol pour : ateliers 2e cl ou dépôts.

Acc. ts cam., force, tél. 2 lig., bail 9 ans, loyer 300.000 F. H.T. par an, 23 km par RN 20. CHAUMENY 874-22-98, le matin.

échanges

Logement gratuit pendant vos vacances en Grande-Bretagne ? Oui, c'est possible. Vous n'avez qu'à faire un échange de maisons avec quelqu'un ayant un standard et des besoins semblables aux vôtres. Le seul problème est d'avoir des relations dans la région qu'il vous faut. Laissez-nous résoudre votre problème. - Pour tous renseignements s'adresser à : Continental Home Interchange, 1 Queen's Drive - Prestwich. MANCHESTER M25 8HQ. U.K.

villas villas

COTE D'AZUR - CASSIS
VILLAS PROVENÇALES
de 2 à 7 PIECES
Tennis et piscine dans le domaine.
Vue mer, calme, à partir de 300.000 francs.
Crédit possible.
Renseignements et documentation :
IMMOBILIÈRE CATRY
28, rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE.
Téléphone : (91) 37-70-88 et 37-79-80.

COTE D'AZUR LA GAUDE Part. - Ville 2 nivx. 6 p. 2 cuis. 2 bns. Grand jardin, paisible, ENSOLEILLE. 340.000 à débattre. (93) 32-42-35.

BERCK (62) - Résidentiel Part. vend Villa nve 300 m2 + 1.200 m2 terr.

dche, wc, c. cuis. jard. 635 m2, 880.000 F. - J.M.B. : 970-48-10.

LA VARENNE - Résidentiel Verdure, calme, proximité toutes commodités, TRES BELLE VILLA, 8 P. pr., construction 67, 3 S. de B., sous-sol total, 2 terrasses, 1.200 m2 parc clos et planté. Belles dépendances. 2 APPTS 3 P. princip., tt conft. Ensemble parfait état. PRIX : 1.500.000 F. LES IMMEUBLES : 883-14-22.

DOURDAN, VILLA S/2 NIVX, NVE, DECOR., STDG, 5 à 7 P., TT CFT, MOQU., TEL., cellier, GARAGE, JDIN., prox. forêt. ADORABLE, 220.000. 555-04-10.

16 km OUEST
dans parc privé, VILLA MODERNE, constr. 1er ordre. Récept. 55 m², 4 chambres, cft, garage, jardin avec piscine. AGENCE DE LA TERRASSE. Le Vésinet. Téléph. : 976-05-90.

terrains

EVRY (près), 25 min. Paris 6, terrain à bâtir, bords de Seine. 3.500 m², 70 F le mètre carré. Téléph. 496 - 78 - 81.

VENDS TERRAIN A BATIR

fermettes

locaux commerciaux

A VENDRE OU A LOUER
(libre de suite)

5000 m² Bureaux et Ateliers

Immeuble indépendant angle sur deux rues
LEVALLOIS (proximité périphérique)

5.000 m2 sur 3 niveaux plus cour intérieure. Emplacement de premier ordre bien desservi par transports publics. Aménagements soignés (climatisation, cloisonnement, téléphones multilignes, intercommunications, restaurant d'entreprise, etc.). Très bon état général. Charges réduites.

Téléph. pour rendez-vous (32) 39-10-62, poste 103.

ENTREPÔTS
A LOUER
NANTERRE, 650 à 2.500 m². GENNEVILLIERS, 6.000 m². LE BOURGET, 700 à 1.500 m² SAINT-DENIS, 200 et 330 m². PARIS 13e, 1.100 m².
CORI 254, bd Saint-Germain, PARIS (7e). 260-38-22, postes 201-202.

POUR INVESTISSEUR
Boutique à vendre dans CENTRE COMMERCIAL LES ESSARTS-LE-ROI
Locataire assuré Rentabilité intéressante
CORI 254, bd Saint-Germain, Paris (7e) - 260-38-22

ST-MARCEL - A LOUER **2.500 m2** bureaux locaux commerciaux Divisibles - Bas prix Foncip - ANJ. 90-73

84, RUE DES MARTYRS (18e) Part. vd local ccial ou industr., libre, 230 m2 rez-de-cour, accès véhicules. Prix : 450.000 francs. Téléphone : 606-11-25.

CHAUSSEE-D'ANTIN Part. cède, bail neuf, appartem. ccial. 200 m2, cout. con. et tous comm. Burx. Tél. : 874-70-87.

AV. GAL-LECLERC
A LOUER EXCEPTIONNEL 160 m² boutiques + 140 m² de locaux commerciaux. FONCIP. ANJ. 90-73.

domaines

Domaine agricole 50 ha, 13 Provence, tt à l'arr. m. maître + bât. 2.800.000 F. Omnium Aixois, 5, rue des Tanneurs, 13100 Aix.

fonds de commerce

SAINT-DENIS
emplacement premier ordre
Magasin Prêt-à-Porter
400 m2, façade 25 mètres, bail neuf. Gros chiffre d'affaires. A céder pour raison de santé. Faire offre sous référence numéro 14.799. PUBLICITE ROGER BLEY S.A., 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Pour recevoir gratuitement une documentation détaillée sur les affaires présentées ci-dessous, un organisme sérieux la Société T.D., 24 Montera, Madrid 14e (Espagne) est à votre disposition. Bar, tabacs, restaur. possible, 25 chbres sur Nle axe Saintes-Rochefort. Hôtel, café, rest., avec imm. (47).

manoirs

COTE D'AZUR
11 km Cannes, jolie bastide du 17e s., 14 p., 2 s. bns. 3 dches, tt cft. dépend., maison gardiens, 5 gar. PISCINE, calme, 250 oliviers, 2 ha. I.L. T. : 387-96-50.

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

30 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-21.

propriétés propriétés

80 km PARIS PAYS BRAY Superbe PROPRIETE normande irréproch. Liv. 53 m2, cheminée pierre taille, vaste cuis., 3 bel. chbr., tt cft, gar., bel. dépend. s/1 ha terr. aménagé. Vue sup. 385.000. AVIS, 8, fg Cappeville, Gisors. - T. (16) 32-30-91-11-405.

VAL EPTE Charm. MAISON RUSTIQUE. Sél., cheminée, cuis., 3 chbr., bains, ch. centr., garage, jdin 1.000 m2. Parfait état - Prix : 215.000 F Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, faubourg Cappeville, GISORS. Tél. : 620 (16-32-30-91-11).

30 KM. OUEST **ST-REMY-L'HONORE** 3 km. gare. Style Ile-de-France GRAND STANDING Récept. 70 m², cheminée, entr., cuis., 3 ch., 2 bns. 250 m² HABIT. Gar. 4 voit. PARC de 1.700 m² CLOS. Prix 650.000 F. 461-70-41.

TOURAINE Partic. vd à partic. propriété de caract. parf. état, 15 min. centre TOURS. 10 ch., tt conft, dépendances. Parc boisé. Libre à la vie. Tél. Tours (47) 07-91-46.

EN PERIGORD AGENCE JUILLARD 24510 LE VIGNAL-STE-ALVERE Téléph. 61-70-04

DEMEURES DE CARACTERE à restaurer. MAISONS PROPRIETES, de 250.000 F à 500.000 F GRAND CHOIX DE TERRAINS OMBRAGE, VUE, de 2.000 m² à 5 hectares BELLES MAISONS DE STYLE dans chef-lieu de canton. Prix : 350.000 et 400.000 F.

78 EVECQUEMONT Mais. fin 18e restaurée 300 m2 + cave, gar., cellier, tt conft, dépend. Terrain 1.760 m2, arbres fruitiers Tél. 474-12-18 **450.000 F**

LE VESINET 500 m R.E.R. PROPRIETE ILE-DE-FRANCE, construction de qualité, réception, 5 chambres, 3 bains, gd conft, salle de jeux, garage 3 voit. Jardin 1.000 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

80 km PARIS EXCEPTIONNEL **ANCIEN PRESBYTERE** Ds sup. terrain aérém., planté, 2.000 m2. Joli séjour 36 m2 av. chemin., poutres + 1 P., 30 m2 + belle cuis., 3 chbres, sal. de bains, toilette, grenier aménag., dépendances, eau ville, électr., chauffage mazout, téléphone. **380.000 F** Possible avec 80.000 F cpt

REGION MAINTENON, 75 km. Paris, bourg de SAINT-PIAT, PROPRIETE DE STANDING, hall, séjour, cheminée, bureau, s. à m., cuis., 5 chb., tt cft, grenier, gar., cave, atelier, sup. terr. 6.000 m² clos. 475.000 F. AVIS, MAINTENON, 23, rue Harleville. Tél. (15) 37-23-02-29.

Bordure forêt Fontainebleau, coquette propriété sur 6.000 m² de parc clos, rochers et arbres, situation unique. Séjour 40 m² environ, 3 chambres, bains, confort, garage 2 voitures. Px 580.000 F. DUROT, 153, rue Grande, FONTAINEBLEAU. - Téléph. 422-09-04 ou 422-29-19.

P. à P., 120 km. sud Paris, charmante ppté tt cft, 4 chb., gd sél., cheminée, s. eau, c., gar., parf. état, s/1 ha. dont 8.000 m² boisé, calme, verdure, 320.000 F. Tél. après 18 hres, 370-00-21. Week-end Montargis, 15 (38) 95-02-92.

GIF-SUR-YVETTE sur terrain 2.900 m², secteur très boisé, résidentiel, construction 1950. - R.-de-CH. : entrée, séjour, cuisine, chbre, salle de bains, grand bureau ; 1er étg. : 2 chb., s. de bains, wc, garage, chaufferie, atelier, cave - Prix : 840.000 F.

PARC DE SCEAUX Sur terrain 840 m² jouxtant le parc, construct. 1950, rez-de-jd, réception 55 m² avec terrasse sur le parc. Cheminée, cuisine, cellier, chbre, salle de bains, chaufferie ; r.-de-ch. : bureau, chambre, cab. toilette, garage. PRIX : 965.000 F

PARC DE SCEAUX Situation exceptionnelle sur terrain 2.000 m² environ, plain-pied important. R.-de-ch. : hall 25 m², réception 80 m², cuis., office, 4 chbres, salle d'eau, salle de bs, wc ; 1er ét. : 2 chbres, salle d'eau, grande salle de jeux. Prix : 2.600.000 F. EFIMO - 660-45-96.

A vendre, entre Paris et Deauville, belle ppté, vue imprenab. sur vallée, consistant en : maison d'environ 450 m² habit., divisée en sous-sol, salle de jeux, garage, laverie, wc, cave, etc. Rez-de-ch., entrée, salon, 2 sal. à manger, bureau, s. bs, cuis., lingerie ; étage : 5 chbres, 2 s. bs, 3 cab. toil. Dispositif anti-vol, jardin agrément et verger d'environ 10.000 m², - Me BERTAULD, notaire, 27170 BEAUMONT-LE-ROGER (Eure).

30' PARIS-OUEST SOMPTUEUSE Propriété 6.500 m² dont 400 habitables. L'AGENCE du XVIe. PAS. 84-16.

EVRY (près). 25' Paris A-6, bords de Seine, manoir XIXe, séjour 70 m² + s. à manger + 16 chambres, maison de

viagers

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie au Palais de Justice à VERSAILLES (78), le mercredi 17 décembre 1975, à 10 heures
UNE USINE - BUREAUX et PAVILLON de 6 pièces principales - Garage
à HOUDAN (78), La Prévauté, CD 20 et RN 12
30.890 m2 - LIBRE DE LOCATION
MISE à PRIX : 200.000 FRANCS
S'adresser à Me RAVIART, avocat à VERSAILLES, 13 bis, avenue de Saint-Cloud, tél. 950-03-12.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 18 décembre 1975, à 14 heures
En quatre lots
1er lot : DEUX LOCAUX COMMERCIAUX
2e à 4e lot : TROIS BOXES à VOITURES
à PARIS (10e), 260-262, rue du Fg-Saint-Martin
MISES à PRIX : 1er lot : 100.000 F - 2e lot : 10.000 F 3e et 4e lots : 5.000 F.
S'adresser à Me CHARTIER, avocat à Paris, 34, avenue de l'Opéra ; à tous avocats postulant près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur pl. mardis 2, 9, et 16 décembre 1975, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE, le 11 décembre 1975, à 14 heures, au Palais de Justice à SENS (Yonne)
Ces immeubles sont tous situés sur la commune de
BRANNAY - SAINT-SEROTIN (Yonne)
1er lot : DEUX PARCELLES de TERRE entièrement constructibles de 82 ares 62 centiares et 32 ares 50 centiares.
2e lot : UNE MAISON ET UNE USINE
de construction de machines agricoles ainsi que les machines et ustensiles nécessaires à l'exploitation de cette usine, immeubles par destination. Route de Lixy avec dépendances
... entièrement constructible d'une contenance de 87 ares 72 centiares ... limité des villes de SENS, PONT-SUR-YONNE et CHEROY (Yonne) et VOULX (Seine-et-Marne)
Importantes voies de communication et accès facile
3e lot : UN PAVILLON D'HABITATION
dans un cadre très agréable, lieudit « Bel-Air », avec dépendances, le tout pour 19 ares 50 centiares, entièrement constructibles.
Mises à Prix : 1er lot : 20.000 FRANCS - 2e lot : 280.000 FRANCS 3e lot : 150.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me Denis EVRARD, avocat à SENS (Yonne), 48, rue du Général-Allix, tél. 65-12-09.

VENTE sur surenchère du 1/10, au Palais de Justice à Paris, le jeudi 18 décembre 1975, à 14 h. - EN UN SEUL LOT
PROPRIÉTÉ à JOINVILLE-LE-PONT (94)
6, avenue Gille - Superficie : 709 m2
MISE à PRIX : 462.011 FRANCS
S'adr. Me FITREMANN, avocat à Paris (8e), 11, bis rue Portalis ; Me TERRYN, avocat à Paris, 10, rue Saint-Lazare ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; et sur les lieux pour visiter les mardi et jeudi, de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Adjudic. au Tribunal de Commerce à Paris, le jeudi 11 décembre à 14 h. 15 d'un Fonds de Commerce de **SALON de COIFFURE** HOMMES ET DAMES PARFUMERIE INSTITUT DE BEAUTE SALON ESTHETIQUE **à PARIS-9e, 1, rue Scribe**
Droit à la sous-location et au BAIL compr. : UNE BOUTIQUE au rez-de-ch., à l'entresol, 1 p. sur rue et 1 sur cour, au sous-sol LOCAL de 52 m2 env., et 1 de 16 m2. - M. à prix (p. ét. b.) 200.000 F. Consignat. 100.000 F. S'adr. à Me DEMORTREUX, notaire, 67, boulevard Saint-Germain ; Me MIZON, syndic à Paris, 60, boulevard de Sébastopol.

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication
le 10 décembre 1975, à 14 h. 30, à la D.N.I.D., 17, rue Scribe, Paris (9e)

IMPORTANTS BIJOUX
Succession Veuve Raoul DUFY et divers...

BAGUE ornée d'un brillant solitaire de 9 cts 17
BRACELET LIGNE orné de brillants
BAGUES émeraude, saphir, double clips - Broches et nombreux autres bijoux...

VISITES : le 9 décembre de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. ; le 10 décembre de 9 h. 30 à 11 h. 30.

RENSEIGNEMENTS : D.N.I.D. (tél. 742-42-60, poste 367).

Vente sur saisie imob. au Palais de Justice de CORBEIL-ESSONNES (91), le MARDI 9 DECEMBRE 1975, à 14 h.
D'UNE MAISON PHENIX
type standard, de 100 m2 sur vide sanitaire, de 5 pièces principales, sise à
ETRECHY (Essonne)
Domaine du Roussay
13, rue Honorée-de-Balzac
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Consignation préalable indispensable pour enchérir. Pour tous renseignements, s'adresser à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis (Tél. 496-30-26 et 496-14-18) ; au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Evry-Corbeil.

Vente sur saisie immobilière au Trib. de Grande Instance à EVREUX, le mercredi 17 décembre 1975, à 14 h.
19 TERRAINS
dépendant d'un lotissement à
PULLAY (Eure)
Résidence du Val-d'Haumont
Mises à prix de 3.400 F à 6.500 F.
S'ad. Sté d'avocats STEFANI, GREGOIRE, DUVAL, DURANTON, 2, rue St-Thomas, Evreux. T. (32) 33-02-18.

Vente sur sais. imm. Trib. Corbeil-Essonnes (91), mardi 16 déc. 75, 14 h.
MAISON JARDIN GARAGE
1, r. Pervenches - Contenance 168 m2
VILLECRESNES (91)
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
Rens. Corbeil S.C.P. ELLUL, JAMES, GRIMAL, avocats, tél. 496-30-14.

VENTE SUR LICITATION, au Pal. de Just. de Versailles, 3, pl. Louis-Barthou, au plus offrant et dernier enchérisseur, mercredi 17 déc. 1975, à 10 h., en l'aud. des criées du Trib. de Gde Inst. de Versailles, salle ordin. desdites audiences. EN UN SEUL LOT
UN TERRAIN
sis aux ESSARTS-LE-ROI
Lieudit « MAUREGARD », 10, rue des Bouleaux, cad. Sect. C n° 537 pour 8 a 60 ca. Sur la MISE à PRIX fixée par jugem. de la 2e ch. du Trib. de Gde Inst. de Versailles, le 30 mai 1975, enregistré définitif de :
M. à P. 20.000 francs
S'adr. à Me Charles REYNAUD, 7, av. de Saint-Cloud, Versailles (950-51-28) ; au greffe du Trib. de Gde Instance de Versailles ; sur les lieux pour visiter. On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat exerçant près le Trib. de Gde Instance de Versailles.

Vente au Palais de Justice à Nanterre, le mardi 16 décembre 1975, à 14 h.
EN UN SEUL LOT
UN HOTEL PARTICULIER
SIS A
BOULOGNE-SUR-SEINE (92)
7, BOULEVARD ANATOLE-FRANCE
MISE à PRIX : 1.500.000 FRANCS
S'adresser à Me Michel ROGET, avocat, 7, rue de l'Université à Paris (7e), au greffe du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE, sur les lieux pour visiter.

PRESSE

Le congrès des journalistes de langue française s'est ouvert à Abidjan

Abidjan (*Reuter*). — Le treizième congrès de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (U.I.J.P.L.F.), dont M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, a prononcé lundi 25 novembre le discours d'ouverture, a vu s'opposer les conceptions occidentales et africaines du rôle du journaliste dans la société.

« *Aidez-nous à construire nos pays* », s'est écrié, mardi, à l'adresse des journalistes occidentaux, M. Victor Deto Teteya, secrétaire d'Etat chargé de la presse de la présidence de la République Centrafricaine. « *Il s'agit*, a-t-il ajouté, *de savoir si les journalistes occidentaux sont vraiment nos amis, les amis de l'Afrique, quand ils font état d'une façon démesurée à l'opinion mondiale de nos erreurs comme s'il leur était interdit de souligner aussi nos efforts dans l'amélioration de nos conditions de vie, car les erreurs sont aussi les imperfections quelquefois inévitables de toute nature humaine.* »

Cette attitude diffère de celle de la plupart des délégués européens et occidentaux, pour lesquels le journaliste a pour mission essentielle de rendre compte des événements.

● « *Le Père Guillaume* », nouvelle publication mensuelle, vient de faire son apparition dans les kiosques. Ce premier numéro, tiré sur quatre-vingt-deux pages à cinquante mille exemplaires, précise dans un éditorial les deux axes de recherche de la publication : l'étude du phénomène de la prise de pouvoir politique par la violence dans plusieurs pays et, d'autre part, celle de la sexualité de masse. (Le numéro 10 francs.)

AUJOURD'HUI

Pêche

Le congrès de l'Union nationale

FORCE ET AMERTUME

Le congrès annuel de l'Union nationale des présidents des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de pisciculture s'est tenu à Paris le mardi 25 novembre. Des débats et des interventions des congressistes il ressort une impression de force mêlée d'amertume. Les pêcheurs se sentent forts sur le plan numérique, ils savent aussi tout le poids qu'ils représentent dans notre économie, ils se considèrent comme des « missionnaires » en matière de répression de la pollution des eaux, et pourtant ils sont amers de ne pas toujours être suivis dans leurs vœux par l'administration. C'est ce que devait souligner le président de l'Union, M. Martini, qui souleva entre autres le problème du relèvement de la taxe piscicole et celui des enclos artificiels, dont la législation est dépassée.

M. Magniny, directeur de cabinet de M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, dans son intervention, tenta de rassurer les congressistes en énumérant les diverses mesures qui sont à l'étude : nouveau taux plafond de la taxe piscicole, dont le décret est en lecture au Conseil d'Etat, lancement d'une enquête sur la pêche touristique, lutte contre la pollution, plan quinquennal de sauvegarde du saumon, mise à jour du code rural pour la pêche fluviale, assujettissement des enclos piscicoles au régime général. Il concluait en annonçant une mesure effective permettant au préfet, en accord avec les fédérations, d'autoriser l'exercice de la pêche à la ligne dans les eaux de deuxième catégorie, et ce pendant la période d'interdiction générale. Ce décret est paru au *Journal officiel* du 26 novembre (1).

M. F.

(1) Le même décret fixe la taille minimale de la perche à 14 cm.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.11.75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 28/XI/75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 novembre à 0 heure et le vendredi 28 novembre à 24 heures :

Les basses pressions du nord de l'Atlantique maintiendront la plus grande partie de l'Europe occidentale sous l'influence d'un rapide courant perturbé, de secteur ouest.

Vendredi 28 novembre, à l'exception de quelques éclaircies sur le Languedoc et les régions pyrénéennes, le temps en France sera souvent très nuageux ou couvert. Il pleuvra principalement sur les régions s'étendant des côtes de l'Atlantique aux frontières du Nord et du Nord-Est, où les vents, de secteur sud-ouest, seront modérés à assez forts dans l'intérieur, assez forts à forts près des côtes. De violentes rafales, atteignant la tempête, s'atténueront au cours de la journée sur les côtes de la Manche orientale et de la mer du Nord.

Jeudi 27 novembre, à 6 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,8 millibars, soit 760,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 12 et 7 degrés ; Biarritz, 13 et 6 ; Bordeaux, 12 et 1 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 7 et 2 ; Clermont-Ferrand, 9 et —2 ; Dijon, 5 et 3 ; Grenoble, 10 et 2 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 9 et 3 ; Marseille, 11 et 8 ; Nancy, 7 et 4 ; Nantes, 10 et 0 ; Nice, 10 et 7 ; Paris - Le Bourget, 9 et 0 ; Pau, 14 et 1 ; Perpignan, 12 et 8 ; Rennes, 8 et 1 ; Strasbourg, 7 et 3 ; Tours, 10 et —1 ; Toulouse, 14 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et 2 degrés ; Athènes, 13 et 7 ; Bonn, 5 ... ; Bruxelles, 7 et 2 ; Le Caire, 25 ... ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 3 et 3 ; Genève, 7 et 3 ; Lisbonne, ... et 10 ; Londres, 7 et —1 ; Madrid, ... et 2 ; Moscou, —5 et —10 ; New-York, 7 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 ... ; Rome, 10 et 8 ; Stockholm, 2 ...

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 315

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II							■		
III					■	■			
IV		■							
V					■				
VI					■		■		
VII				■				■	
VIII			■						
IX	■								
X		■		■		■			
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Certaines sont substantielles alors que d'autres sont fort indigestes. — II. Justification de certaines unions ; Possessif inversé. — III. De l'eau qui court ; A fait partir plus d'un Anglais. — IV. Né dans une botte. — V. Bien arrivés ; Lieu touristique. — VI. Naît dans le Perche ; Pronom. — VII. Commune mesure ; Ne se porte plus dans les pays modernes. — VIII. Dans un certain sens, peut donner le choix ; Constituent un gratin de choix. — IX. Source d'harmonies variées. — X. Article. — XI. Où bien des gens souffrent de troubles de la circulation.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, on a intérêt à ...ser ; Langue. — 2. Flot de... dant ; Souffle antique. — ... pierres ou de l'eau ; Dissipa... A de quoi rendre le Noir ... plus sombre ; Pronom. — ... manquer de charme penda... disgrâce ; Spontanés, par d... tion. — 6. Point répété ; ... disparaître. — 7. Départeme... France ; Toujours prête à r... service. — 8. Point fades ; ... voyageur. — 9. Ont une m... de voir très personnelle.

Solution du problème n°

Horizontalement

I. Bandonéon. — II. Us... Pré. — III. Au ; Boas. — ... Logement. — V. Eres ; Ni... VI. Menue. — VII. Dérate... VIII. Es ; Er. — IX. Maré... — X. Il ; Rêve. — XI. Ines

Verticalement

1. Bulle ; Emol. — 2. As ; ... dea. — 3. Nuage ; Rie. — 4. ... Réels. — 5. OE ; Marc. — ... nèt ; Are. — 7. Eponine ; Ge... 8. Orateur ; Eve. — 9. Nés ; ... Ses.

GUY BROUT...

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 novembre 1975 :

UN DECRET

● Portant modification du décret n° 58-874 du 16 septembre 1958 modifié relatif à la pêche fluviale.

UN ARRETE

● Relatif au programme du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique pour la session de 1976 (section E : lettres modernes, section F : langues vivantes, section G : histoire et géographie).

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 novembre 1975 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 55-1650 du 17 décembre 1955 relatif aux annonces judiciaires et légales ;

● Relatif au financement de l'assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille dans les départements d'outre-mer en 1975.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer (F.)
1	59 291	groupe 4	2 000
	8 501	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	8 751	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	47 571	groupe 2	5 000
	24 181	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
2	262	tous groupes	500
	342	tous groupes	500
	6 712	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	9 932	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	47 572	groupe 2	5 000
	59 292	groupe 4	1 000 000
		autres groupes	20 000
3	3	tous groupes	70
	93	tous groupes	220
	59 293	groupe 4	2 220
	47 573	groupe 2	5 070
	7 993	groupe 4	10 220
		autres groupes	1 220
	01 753	groupe 3	100 070
		autres groupes	5 070
	26 133	groupe 2	100 070
		autres groupes	5 070
4	14	tous groupes	150
	354	tous groupes	500
	424	tous groupes	500
	59 294	groupe 4	2 000
	7 014	groupe 3	5 150
		autres groupes	1 150
	47 574	groupe 2	5 000
	16 984	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
5	575	tous groupes	500
	59 295	groupe 4	2 000
	47 575	groupe 2	5 500
	4 805	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
6	6	tous groupes	70
	66	tous groupes	220
	59 296	groupe 4	2 070
	47 576	groupe 2	2 000 070
		autres groupes	50 070
7	077	tous groupes	500
	59 297	groupe 4	2 000
	4 587	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	7 847	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	47 577	groupe 2	5 000
	6 747	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
	91 217	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
8	108	tous groupes	500
	298	tous groupes	500
	478	tous groupes	500
	59 298	groupe 4	2 500
	1 568	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	6 828	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	8 188	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	47 578	groupe 2	5 000
	7 888	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
9	19	tous groupes	150
	59 299	groupe 4	2 000
	5 969	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	9 799	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	47 579	groupe 2	5 000
0	360	tous groupes	500
	59 290	groupe 4	2 000
	0 940	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	2 700	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	47 570	groupe 2	5 000
	8 600	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE DE LA SAINTE-CATHERINE
TIRAGE DU 26 NOVEMBRE 1975
PROCHAIN TIRAGE LE 3 DECEMBRE 1975 A ETAMPES (Essonne)
75 — 55e

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440

Par voie aérienne tarif sur demande

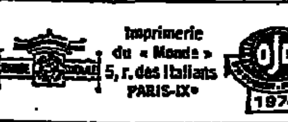
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1974

A PROPOS DE...

LA SUPPRESSION DE VOLS DE NUIT A ROISSY

Chantage au chômage

Au cours de la dix-huitième réunion qu'il a consacrée à l'aéroport de Roissy, le conseil général du Val-d'Oise a demandé la suppression des vols de nuit. Raison : les cas de surdité et les dépressions nerveuses se multiplient chez les riverains, que le vacarme importune vingt-quatre heures sur vingt-quatre. M. Jacques Larché, président de l'Aéroport de Paris, a riposté dès le lendemain : « Fermer Roissy la nuit nous pénaliserait beaucoup sur le plan économique. L'aéroport a suscité la création de huit mille à dix mille emplois. Il est évident qu'un certain nombre d'entre eux s'exercent la nuit. »

Ainsi, comme n'importe quel industriel pollueur que l'on veut empêcher de nuire, l'Aéroport de Paris répond aux exigences de la qualité de la vie en évoquant à demi-mot le spectre du chômage. Depuis la crise, les mauvais joueurs ont usé et abusé de cet argument. M. André Jarrot, le ministre chargé de l'environnement, n'a pas eu de peine à les confondre. Car leur thèse est triplement condamnable.

Elle est moralement choquante. Menacer de licencier du personnel plutôt que de cesser ses nuisances, cela porte un nom en bon français : le chantage. Celui-ci est d'autant plus déplaisant qu'il s'exerce souvent sur les plus modestes des employés et qu'il « terrorise » *les syndicats chargés de les défendre.*

Elle est socialement dégradante. Ainsi, une catégorie minoritaire de travailleurs seraient condamnés, pour gagner leur pain, à gâcher l'existence de milliers d'autres. Une société qui se résigne à de telles situations se condamne elle-même. Quant à présenter le travail de nuit comme l'un des acquis du progrès, c'est faire preuve d'une sorte de perversion mentale. La physiologie des employés d'aéroport n'est pas, que l'on sache, différente de celle des riverains.

Elle est économiquement fausse. Orly vit très bien sans travailler la nuit, et, surtout, l'amélioration de la qualité de la vie crée plus d'emplois qu'elle n'en supprime. Les études américaines les plus récentes montrent que les nouvelles réglementations et techniques anti-nuisances ont entraîné dix fois plus d'embauches que de licenciements. La France manque cruellement de fonctionnaires de l'environnement, de forestiers, de paysagistes, d'acousticiens, de techniciens des stations d'épuration, etc. Il s'agit donc d'un redéploiement des activités, que devraient favoriser recyclage et formation professionnelle des adultes, et non d'un appauvrissement. Les sociétés industrialisées sont rongées, même et surtout en période de forte croissance, par un chômage structurel qui est la conséquence d'une inadaptation de la formation au marché du travail. C'est ce cancer-là qu'il faut guérir. Enfin, il n'est plus possible de justifier n'importe quel emploi. Car, en poussant jusqu'à la caricature, on pourrait avancer que l'activité nocturne d'un aéroport fournira aussi du travail aux médecins et aux infirmières qui auront demain à soigner les victimes du bruit.

La vraie et la seule solution aux activités nuisantes, c'est de les supprimer dès le départ, non de fermer l'entreprise. Le devoir des responsables de l'aéronautique est donc d'assourdir les avions, non les rampants.

MARC AMBROISE-RENDU.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le crépuscule des régions

(Suite de la première page.)

Car si le département et la commune, collectivités territoriales à part entière, ont compétence, précisément, pour organiser, gérer et administrer, la région, en revanche, n'est qu'un établissement public étroitement soumis à la tutelle du préfet et n'a ni le droit de gérer, ni celui de posséder, ni celui d'entretenir un personnel propre. La loi du 5 juillet 1972, à cet égard, a vu son caractère restrictif encore accentué par la doctrine politique, d'abord celle de Georges Pompidou, que vient d'expliciter dans nos colonnes M. Alain Peyrefitte, et aujourd'hui celle de M. Giscard d'Estaing.

Le choix de M. Olivier Guichard est lourd de sens. Si le « fondateur » de la DATAR et l'inspirateur constant de l'aménagement du territoire depuis douze ans a toujours œuvré dans le sens d'une plus réelle décentralisation des activités économiques — non sans succès, — il s'est toujours montré méfiant à l'égard d'une large délégation de pouvoirs aux élus.

On a pu le constater, notamment dans les grandes « opérations-choc » comme celles de Fos ou celles de Dunkerque. A ces occasions, les « missions d'aménagement », émanations du pouvoir parisien dirigées par des technocrates, se sont heurtés, à propos de la programmation des logements, des routes, des zones industrielles, aux syndicats communautaires composés d'élus locaux qui prétendaient justement contrôler le destin de leurs territoires.

Même irritation lorsque les « missi dominici » de la DATAR — que ce soient les commissaires à la rénovation rurale, les commissaires à l'industrialisation, les chefs de mission d'aménagement touristique du Languedoc, d'Aquitaine ou de Corse — court-circuitaient parfois les conseils généraux et les préfets pour proposer directement à Paris des mesures concrètes et heureuses, mais, parfois, contraires à l'orthodoxie administrative.

Mesurant toutefois les effets nocifs d'un centralisme immuable, M. Olivier Guichard appliqua à l'aménagement du territoire la « ligne contractuelle » chère à M. Chaban-Delmas.

On vit alors fleurir des « contrats de plan » entre les communautés urbaines et l'Etat, entre les villes moyennes et la DATAR, puis, plus récemment, entre les « pays ruraux » et le pouvoir central. Politique qui a l'avantage d'habituer les villes et les administrations à travailler sans concurrence, mais présente le défaut politique de favoriser trop visiblement les cités qui votent bien.

« *La loi de 1972 sur les régions a trouvé la bonne direction ; il faut s'y tenir* », a dit récemment M. Guichard. A condition de ne déranger personne, « *la région peut unir tout le monde* ». Il ne faut surtout pas qu'elle trouble ni qu'elle vide les départements qui la composent.

La loi, pourtant, prévoit que la région « *exerce les attributions, autres que les tâches de gestion, que des collectivités locales ou des groupements de collectivités locales décident de lui confier avec son accord* ». Sur ce point, et après le nouveau « sacre » des départements et des communes, on peut douter que les virtualités législatives soient pleinement exploitées.

Les choses sont désormais claires. La légitimité appartient à l'Etat, au département, à la commune. Seules ces trois institutions sont dépositaires de « *la démocratie authentique, qui s'appuie sur une gestion claire et responsable des affaires publiques* ». Il faudra donc — et vite — assainir les structures des départements et des communes ; mieux répartir les charges et les ressources entre les collectivités locales et l'Etat ; clarifier les pouvoirs du maire ou du conseil général par rapport à ceux du préfet ; permettre aux maires de s'entourer d'un personnel de qualité ; multiplier les référendums locaux ou les assemblées communales plénières.

Aux régions, qui, elles, ne sont élues qu'au suffrage universel au second degré, de répartir les routes, les écoles, les crèches, de gérer (avec quelles ressources ?) les parcs naturels. A elles de saupoudrer une manne chichement comptée ; à elles de s'empêtrer dans les interminables procédures de la préparation et de l'exécution du plan.

« *La réforme des institutions locales fera l'objet d'un débat national* », écrit le chef de l'Etat à M. Olivier Guichard. Le relais que pourrait constituer l'institution régionale — à condition de bien vouloir lui donner « une vitalité » — n'est même pas évoqué.

On se demande alors s'il ne serait pas plus sage, avant de lui laisser nourrir encore quelque espoir de la supprimer.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

La lettre du président de la République à M. Olivier Guichard

Dans la lettre qu'il a adressée, le 25 novembre, à M. Olivier Guichard pour lui préciser le sens de sa mission, le président de la République déclare que « *le moment paraît venu d'entreprendre, à la suite des améliorations déjà apportées au régime des collectivités locales, une réflexion d'ensemble sur les conditions actuelles de l'exercice de l'autonomie des collectivités locales, en vue de les rendre capables de mieux affronter la fin du XX[e] siècle* ».

A cette fin, M. Valéry Giscard d'Estaing estime « *qu'une tâche de réflexion approfondie est donc nécessaire. Sur la proposition du premier ministre,* indique-t-il, *j'ai décidé de la confier à une commission qui précisera le diagnostic que je viens d'esquisser et élaborera les grandes lignes d'une réforme générale progressive et différenciée des institutions locales. Cette réforme fera l'objet, à l'initiative du gouvernement, d'un débat national* ».

La lettre du chef de l'Etat souligne encore que « *cette commission sera composée, pour sa plus grande part, d'élus locaux et pourra procéder à toutes les auditions et consultations nécessaires. Elle sera assurée du concours des services de l'Etat. Je vous demande de bien vouloir la présider* ».

M. Giscard d'Estaing précise aussi que « *la commission s'attachera à définir le ressort, l'organisation et le fonctionnement des institutions locales, la répartition des compétences et des ressources entre elles et l'Etat, les moyens de leurs services et le statut des personnels de la fonction publique locale, les conditions de la participation des citoyens, le statut des maires et des conseillers municipaux* ».

Cette commission « *s'appliquera en outre à définir les obstacles de toute nature que rencontrent les efforts de décentralisation et qui ont jusqu'ici limité leur efficacité* ».

Le chef de l'Etat considère que les études et les propositions de la commission « *ont pour objet l'instauration d'une démocratie locale authentique, appuyée sur une gestion claire et responsable des affaires publiques. La commission remettra son rapport le 1[er] juillet 1976, afin que le gouvernement puisse en examiner les conclusions d'ici à la fin de la même année* », conclut le président de la République.

[M. Olivier Guichard, député U.D.R., président du conseil régional des Pays de Loire, avait, lors de la création de la DATAR, en février 1963, occupé les fonctions de délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Il était en outre vice-président du comité des plans régionaux. En tant que ministre, M. Guichard a eu plusieurs fois en charge l'aménagement du territoire : en mai-juin 1968, dans le quatrième gouvernement Pompidou ; de juillet 1968 à mai 1969, dans le gouvernement Couve de Murville ; de juillet 1972 à mai 1974, dans les gouvernements Messmer.

M. Guichard a toujours été partisan de la décentralisation, mais il s'oppose à ce que les régions soient dotées d'assemblées élues au suffrage universel.]

M. CHABAN-DELMAS : il ne faut pas négliger les régions

M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré mercredi 26 novembre en apprenant la décision prise en conseil des ministres : « *La décision de mettre à l'étude la substance même du fonctionnement des institutions au niveau local est positive. Puisque les principaux éléments d'appréciation sont largement connus depuis vingt-cinq ans, la rédaction de cet important dossier ne devrait pas être trop longue.* »

L'ancien premier ministre a ajouté : « *Il ne faudrait pas que cette recherche serve de diversion aux dépens de la décentralisation à l'échelon régional. Sans même aborder, pour le moment, l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel, la prescription du président de la République d'appliquer la loi de 1972 ne doit pas être négligée. Il ne faudrait pas opposer la décentralisation régionale au département et aux communes, pas plus qu'il ne faut opposer à l'Etat la décentralisation à l'échelon de la région.* »

District parisien

● UN NOUVEAU PATRON POUR LE TREMBLAY. — Le Syndicat mixte d'études et d'aménagement du parc du Tremblay a un nouveau président, M. Roland Nungesser, député U.D.R. du Val-de-Marne et président du conseil général. Il remplace M. Pierre Dangles, conseiller de Paris. La clef de financement du parc du Tremblay qui devrait ouvrir en 1977 est ainsi répartie : 50 % pour l'Etat, 20 % pour Paris, 20 % pour le District et 10 % pour le département du Val-de-Marne.

Pêche

● EXCEDENTS DE SARDINES A MARSEILLE. — Par suite de difficultés de vente, les pêcheurs marseillais ont dû rejeter, depuis le dimanche 23 novembre, près de 100 tonnes de sardines à la mer. Les responsables du comité local des pêches précisent que, face à cette situation exceptionnelle, ils demandent aux pouvoirs publics une aide exceptionnelle. Ils soulignent que les usines de la région sont pleines de sardines en provenance d'Italie et du Maroc.

TOURISME

Un dirigeant d'Air France part en guerre contre les pratiques de ses concurrents étrangers

Même si elle débute par un cher collègue » plein d'aménité, la lettre que M. Pierre Sautet, délégué général d'Air France pour la France, vient d'adresser à tous les directeurs des compagnies aériennes étrangères représentées en France, est à la fois une mise en garde et une déclaration de guerre.

Dénonçant « *des pratiques de bas étage qui parfois frisent la friponnerie* », M. Sautet y annonce les intentions de la compagnie nationale, et notamment son désir de mettre un terme définitif à la politique de rabais et de ristournes, de combines » sévissant actuellement.

Selon le délégué général, de telles pratiques ont non seulement pour effet de « *déconsidérer la profession aux yeux du public en faisant douter de son sérieux et de la qualité de ses produits* », mais aussi de détourner les agents d'Air France « *de leur véritable travail, qui est de prospecter le marché et de bien servir la clientèle* », et, enfin, « *de dévaloriser constamment un service en le vendant à un prix inférieur à son prix de revient* ».

« *Transporteur majoritaire, nous sommes décidés,* poursuit M. Sautet, *à faire respecter par les agents agréés ou non l'ensemble de la réglementation.* » Pour ce faire, on emploiera « *tous les moyens nécessaires* », de l'information assortie de pressions au retrait des billets, voire à la fermeture des réservations et au retrait des licences. A ce propos, la lettre précise encore que la direction des transports aériens du Secrétariat général de l'aviation civile (S.G.A.C.) venait de décider de se doter de tous moyens nécessaires, et qu'un corps d'officiers de police judiciaire serait mis en place dans ce but.

Si les compagnies aériennes étrangères semblent d'accord sur le fond du texte que leur a adressé M. Sautet, elles s'étonnent cependant de sa forme. Et l'« agressivité » ne laisse pas de les surprendre. Interrogé à ce propos, Air France insiste sur le caractère « très personnel » que son délégué général a voulu apparemment donner à sa « lettre », qui ne peut donc être tenue au plein sens du terme comme « une position officielle » de la compagnie.

Les agents de voyages et tour operators, qui pour la plupart ont des liens très étroits avec la compagnie nationale, paraissent souscrire pleinement à ce renforcement des réglementations. « *Nous ne sommes ni propriétaires des avions ni maîtres des tarifs,* indique M. Murat, président du Syndicat national des agents de voyages, *mais une telle démarche devrait concourir grandement à assainir un marché qui souffre de trop de complaisances dont, contrairement à ce que l'on pense trop volontiers, nous ne sommes pas — loin de là — les « bénéficiaires » que l'on croit...* »

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

Selon le projet de loi du gouvernement

450 000 RETRAITÉS BÉNÉFICIERONT EN 1976 D'UNE MAJORATION FORFAITAIRE DE LEURS PENSIONS DE 5 %.

Commentant l'adoption, mercredi 26 novembre, par le conseil des ministres du projet de loi relatif à l'abaissement de l'âge de la retraite pour certains travailleurs manuels, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a affirmé que sur trois millions de salariés ouvriers, deux millions pourraient être concernés par les nouvelles dispositions.

M. Rossi a indiqué que la majoration forfaitaire de 5 % concernait quatre cent cinquante mille retraités, qui ont obtenu la jouissance de leur pension avant le 1er janvier 1973. Il a précisé que la population active industrielle représentait en France 40,6 % de la population active totale, en Grande-Bretagne 42,9 % et en Allemagne fédérale 48 %. Il a ajouté qu'il y avait en France, en 1969, 139,9 inactifs pour 100 personnes actives et qu'il y en avait, en 1975, 149,4. Il a indiqué enfin qu'il y avait en France, en 1965, 4,39 cotisants pour un retraité et qu'il n'y en avait plus, en 1970, que 3,80.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Durcissement de plusieurs mouvements de grève en province

Usines occupées, évacuées par la police, réoccupées par les personnels en grève, séquestration de membres de la direction, négociations dans l'impasse : en province, plusieurs conflits actuellement en cours se sont durcis dans la journée du 26 novembre.

● A LYON, sous la protection de la police, la moitié non gréviste (1 500 ouvriers sur 3 250) du personnel des unités Mermoz-Nord et Mermoz-Sud de la société Paris-Rhône (équipement électrique) est, selon la direction, rentrée dans ces usines, mercredi 26 novembre, et a commencé à remettre les machines en route, après qu'une centaine de cadres et agents de maîtrise eurent refoulé les piquets de grève. Les ouvriers grévistes stationnent maintenant devant ces établissements. Ils ont organisé, mercredi, plusieurs meetings et manifestations. D'autre part, les négociations qui s'étaient ouvertes, dans l'après-midi du 26 novembre, entre la direction de Paris-Rhône et les délégués C.G.T. et C.F.D.T., ont été suspendues : les syndicats réclament une augmentation mensuelle uniforme de 250 francs, et la direction a fait savoir qu'« *elle ne pouvait supporter un tel accroissement des salaires* ».

● A MARSEILLE, c'est la police qui a procédé, mercredi, à l'évacuation de l'Imprimerie-papeterie maritime, qui était occupée depuis trois semaines par les cent vingt ouvriers en grève. Il n'y a pas eu d'incidents, mais, après cette intervention des forces de l'ordre, l'union départementale C.G.T. des Bouches-du-Rhône a élevé une « *vigoureuse protestation* », précisant que les travailleurs de cette imprimerie réclamaient l'annulation de dix licenciements et un salaire mensuel minimum de 1 700 F. Le Syndicat général du livre marseillais a appelé à un arrêt de travail, ce jeudi après-midi 27 novembre.

● A DIEPPE, en revanche, l'entreprise La Confection de la Bresle, qui avait été évacuée mardi par la police, a été réoccupée le lendemain par une vingtaine d'ouvrières, après une manifestation qui avait réuni un millier de personnes dans les rues de la ville. Le personnel de cette usine, qui emploie une centaine de femmes, proteste contre le licenciement d'une déléguée syndicale. Même action à Strasbourg, où les sept cents ouvriers de l'usine d'appareils de levage et de nivellement Clark-Equipement occupent les ateliers depuis le 24 novembre pour obtenir une rémunération sur la base de trente-six heures.

● A JARVILLE (Meurthe-et-Moselle), à l'usine des compteurs Jaeger, le personnel, en majorité féminin, a retenu, durant la journée de mercredi, le directeur et plusieurs cadres dans les locaux de l'établissement : la direction entendait, contre l'avis de l'inspection du travail, rattraper le samedi les jours chômés en semaine. Séquestration également à Abbeville (Somme), où le directeur, le sous-directeur et le chef du personnel de l'atelier de cadenas et serrures Vachette n'ont pu, mercredi, quitter leurs bureaux : cette action, déclenchée par la section locale de Force ouvrière, a été décidée pour appuyer des revendications salariales.

● A CHAMBERY, enfin, les employés d'un supermarché, en grève depuis samedi dernier pour obtenir une amélioration des conditions de travail, ont embauché eux-mêmes une vendeuse et ont rouvert, mercredi, le grand magasin : pour quelques heures seulement, car la direction n'a pas approuvé cette initiative. Le personnel s'est remis en grève.

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION EN BRETAGNE

« Emploi et développement économique de la Bretagne, amélioration du pouvoir d'achat » sont les deux thèmes principaux de la grève générale qui devrait affecter ce jeudi 27 novembre l'ensemble des secteurs publics et privés des quatre départements bretons.

C'est à l'appel des trois syndicats C.G.T., C.F.D.T., FEN, et avec l'appui des partis socialiste et communiste que les travailleurs bretons se trouvent réunis pour la première fois depuis mai 1968 dans une « *journée régionale d'action* ». Depuis cette époque, font observer les responsables du mouvement, les motifs de revendications n'ont guère changé ; malgré les mesures importantes prises par les pouvoirs publics, la région n'est pas sortie du sous-développement industriel et la détérioration du marché de l'emploi reste très grave : 45 790 demandeurs officiels d'emploi au 31 octobre, dont une majorité de moins de vingt-cinq ans.

Cette journée, marquée par une vingtaine de rassemblements dans les principales villes de Bretagne, mettra aussi l'accent sur d'autres revendications comme la retraite à soixante ans et les « *réductions d'horaire sans baisse de salaire* ».

● M. ANDRE BERGERON, secrétaire général de Force ouvrière, actuel président de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC), a déclaré, le mercredi 26 novembre, à l'issue de la réunion du conseil d'administration de cet organisme, que les allocations publiques « *n'ont pas été revalorisées dans la proportion souhaitée par l'ensemble des administrateurs de l'UNEDIC, employeurs et syndicalistes* ».

Le bureau de l'UNEDIC a envoyé, mardi, un télégramme au gouvernement pour demander une audience (*le Monde* du 26 novembre).

SÉCURITÉ SOCIALE

UN DÉBAT A L'ASSEMBLÉE AU PRINTEMPS ?

A l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, mercredi 26 novembre, M. Jacques Chirac, interrogé par M. Henri Ginoux (réf., Hauts-de-Seine), puis par MM. Joseph Legrand (P.C., Pas-de-Calais) et Jacques-Antoine Gau (P.S., Isère) sur le déficit de la Sécurité sociale, a précisé que « *rien ne permet actuellement de préjuger* » de la solution qui sera retenue pour résorber ce déficit et qui devra tenir compte « *de la conjoncture budgétaire économique et sociale comme des impératifs de l'emploi et de la capacité des entreprises à assumer leurs charges dans une période où malheureusement les incertitudes du progrès économique restent importantes* ».

En conclusion, le premier ministre a indiqué qu'un débat pourrait être organisé sur ce sujet au cours de la session de printemps.

● LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE déclare dans un communiqué publié le 26 novembre qu'elle s'opposera « *par tous les moyens, avec les autres organisations syndicales* », aux projets de M. Fourcade concernant le financement de la Sécurité sociale.

« *Le prétendu déficit*, affirme la FEN, *résulte, d'une part, de la volonté de l'Etat de faire supporter au régime général des charges indues dont le montant dépasse, de loin, le déficit annoncé, d'autre part, du refus du gouvernement d'entreprendre aucune des réformes de structures qui réduiraient sensiblement les dépenses de la Sécurité sociale, en particulier en s'orientant vers la nationalisation de la grande industrie pharmaceutique et l'encouragement systématique des pharmacies coopératives.* »

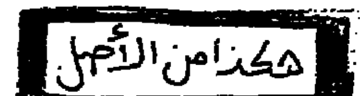
LA CONFÉDÉRATION DES S[…] DICATS MÉDICAUX RÉAFFIR[…] SON HOSTILITÉ A CERTAI[…] PROPOSITIONS DES CAIS[…] D'ASSURANCE-MALADIE.

Le docteur Monier, président […] la Confédération des syndic[…] médicaux français (C.S.M.F.), […] renouvelé, mercredi 26 novemb[…] les critiques de son organisat[…] contre les mesures que les cai[…] d'assurance-maladie voudrai[…] insérer dans la future convent[…] en cours de discussion entre […] corps médical et la Sécur[…] sociale.

« *Nous ne comprenons pas* » […] déclaré le docteur Monier, q[…] la fin des négociations, qui, […] principe, devraient être termin[…] avant le 15 décembre, les cai[…] proposent à nouveau des form[…] de « *tiers payant* » ou la créat[…] de centres de soins « *que n[…] refusons* ».

Faisant allusion au « *t[…] payant* », qui consisterait à […] pas faire payer — par avance […] des frais dits lourds (biolo[…] radiologie, etc.), qui sont ens[…] remboursés au malade, le doct[…] Monier s'étonne qu'on veu[…] mettre en place « *le pire des s[…]tèmes, qui augmentera considé[…]blement les dépenses de la Sé[…]rité sociale au moment où […] prétend combler son déficit* ».

● NOUVELLE EQUIPE A […] TETE DE LA FEDERATI[…] GAZ-ELECTRICITE C.F.[…] — La nomination de G. T[…]sen, trente-neuf ans, se[…]taire général, de L. Mas[…] trente-sept ans, secrétaire […]néral adjoint, et A. Des[…] trente-sept ans, trésorier […]tional, traduit un rajeunis[…]ment du bureau à l'issue […] congrès fédéral que vienn[…] de tenir les électricie[…] gaziers C.F.D.T.



LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

SIDÉRURGIE : timide reprise

Pour la première fois depuis le ibut de 1975, une timide reprise mble s'esquisser dans la sidérurgie ropéenne. En outre, les comman-s de produits laminés ont assez rtement progressé (6,99 millions tonnes pour les six pays fonda-urs de la CECA contre 5,94 mil-ns de tonne). En novembre, tou-tois, la progression semble moins pide, et les perspectives sont ré-vées pour décembre.

Dans les milieux professionnels, n souligne que :s utilisateurs mmencent à reconstituer des ocks, tombés très bas, et que la nsommation apparente, très infé-ure ces derniers temps à la nsommation réelle, tendrait à re-ndre cette dernière.

.a demande de tôles minces pour utomobile s'est quelque peu affée, en liaison avec l'améliora-n enregistrée dans ce secteur, et térêt pour les produits longs utrelles, moules à béton), s'est ble-t-il réveillé.

fais la situation reste mauvaise les marchés de grande expor-ion, et, surtout, le niveau des x de vente reste extrêmement . Tout au plus relève-t-on une ère atténuation des rabais im-tants consentis sur les tarifs is le début de l'année. Sans ite est-il possible d'attribuer le lement des commandes en octo- au souci manifesté par les ateurs de profiter des conditions elles, exceptionnellement avan-uses.

e toute façon, une indication ise sur l'évolution réelle du rché européen de l'acier ne rait être donnée avant la fin du s de décembre.

n attendant, la timide reprise gistrée actuellement est de ure à atténuer l'urgence des me-sures de sauvegarde réclamées par les sidérurgistes français et belges. Au cours d'une réunion tenue à Bruxelles, leurs collègues allemands se sont montrés peu favorables à l'instauration de prix minimum. Seue, une limitation volontaire des exportations espagnoles et japo-naises vers la C.E.E. a quelque chance d'être négociée dans un délai assez bref.

bavardis e

● INDUSTRIES MÉCANIQUES : LÉGÈRE AMÉLIORATION. — La situation des industries mécaniques s'est légèrement améliorée depuis la rentrée, constatent les professionnels, mais cette évolution favorable reste modeste et demande à être confirmée. Dans le sec-teur de l'équipement, on enre-gistre un arrêt de la dégrada-tion de la production. Il en va de même dans le secteur de la transformation des métaux, où l'on note même une légère progression dans certaines branches. Dans les industries de précision, la production semble également s'améliorer progressivement. Globalement, on relève cependant une évo-lution moins favorable des commandes étrangères depuis la fin du premier semestre.

S PRODUITS ALIMENTAIRES ET LES SERVICES IT AUGMENTÉ MOINS VITE EN OCTOBRE

hausse des prix de détail it été de 0,8 % en octobre, me nous l'avons annoncé nos éditions d'hier. L'indice lel calculé par l'INSEE ne rendu public que vendredi 28 novembre, mais il y a lieu de penser qu'il mar-a bien une hausse de 0,8 % n mois.

résultat — finalement s mauvais qu'on n'avait pu le ndre il y a quelques semai- s'explique par une hausse lérée, en octobre, des produits nufacturés (+ 0,5 %, contre 0,6 % en septembre). Il s'ex-que surtout par un ralentisse-nt sensible des hausses inter-nues sur les produits nentaires (+ 0,8 %, contre 1,1 % en septembre) et les vices (+ 0,8 % contre 1,1 %).

L'arrondissement des calculs lique que les résultats meil-rs obtenus en octobre sur cha- des trois grands postes com-ant l'indice (alimentation, duits manufacturés, services) utissent pourtant au même ultat qu'en septembre. En un la hausse aurait été de %.

INDUSTRIE

CREUSOT-LOIRE PRENDRAIT LE CONTROLE D'UNE ACIÉRIE AMÉRICAINE

Le groupe français Creusot-Loire et les dirigeants de la firme américaine Phoenix Steel, spécia-lisée dans la production d'aciers spéciaux, ont annoncé la conclu-sion d'un accord qui prévoit, sous réserve de l'approbation des actionnaires, la prise de contrôle de la société américaine par le groupe français. L'opération s'ef-fectuerait par une augmentation du capital de Phoenix Steel, ré-servée à Creusot-Loire, au prix de 12 millions de dollars (55 millions de francs).

Elle s'inscrit dans la ligne d'une politique de prises de participa-tion dans l'industrie des aciers spéciaux, menée à l'échelle mon-diale par Creusot-Loire. Cette politique s'est déjà traduite par l'acquisition d'intérêts minoritai-res dans le capital d'Alan Wood Steel aux Etats-Unis, d'Aceros de Llodio en Espagne, d'Aperecida au Brésil, et tout récemment dans celui de la Société iranienne des aciers spéciaux (I.S.S.C.O.).

Cette société, créée le 26 no-vembre 1975 après un an de négo-ciations avec une majorité de capitaux iraniens et une partici-pation française de 30 % détenue par Creusot-Loire et la Société générale, va construire et exploi-ter une usine située à Ahwaz qui produira 230 000 tonnes d'aciers spéciaux.

COLLOQUES ET CONGRÈS

AU COURS DE LEURS TROISIÈMES ASSISES NATIONALES

Les chambres de commerce et d'industrie définissent leur contribution à un « plan de société »

Les troisièmes assises nationales des chambres de commerce et d'industrie se tiennent au Palais des congrès de Paris, jeudi 27 et vendredi 28 novembre, sur le thème : « Deux millions d'entreprises au service des Français ». Ces assises, auxquelles participent près de dix huit cents chefs d'entreprise, membres des cent quatre-vingt-douze chambres de commerce et d'industrie, devaient être ouvertes officiellement par le premier ministre, M. Jacques Chirac, accompagné de MM. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat.

Durant les travaux de ces as-sises, les troisièmes du genre — les deux premières ont eu lieu en juin 1970 à Strasbourg et en juin 1972 à Nice — les congressistes ont à se prononcer sur quelque trente-six propositions, ordonnées autour de trois chapitres cen-traux : « L'entreprise dans sa commune », « Le pouvoir écono-mique et ses partenaires » et « La gestion du futur ». L'ensemble de ces propositions se veut une contribution à un véritable « *plan de société* ».

Au niveau des communes, l'am-bition des C.C.I. est de créer des structures représentatives, aller jusqu'à la signature de conven-tions bilatérales, inciter les chefs d'entreprise à « *rechercher des mandats d'élus municipaux afin (...) d'obtenir une cohérence en-tre les projets de développement des communes et ceux des entre-prises* », décentraliser la gestion pour que chaque établissement soit doté d'un responsable local investi des pouvoirs nécessaires.

Au sein de l'entreprise, les chambres de commerce souhaitent améliorer la participation, ce qui suppose, selon elles, une « *direc-tion forte et responsable* », une « *gestion rigoureuse* » et un co-mité d'entreprise où « *tout salarié, syndiqué ou non, puisse se pré-senter dès le premier tour* ».

Les assemblées consulaires visent encore à obtenir des banquiers qu'ils deviennent de « *véritables partenaires* », « *soucieux de la qualité des hommes et de la ges-tion* » ; des organismes de défense des consommateurs, qu'ils pren-nent « *leurs responsabilités civiles et financières* » ; de l'Etat, qu'il réserve « *un certain quota de commandes aux P.M.E. régionales, de façon à conforter un tissu économique sain et vivant pour tout le pays* » ; du Conseil d'Etat, qu'il reformule complètement, dans un délai de deux ans, l'en-semble du droit commercial et du droit du travail, pour en faire un « *véritable droit de l'entreprise* ».

A l'issue de son cinquième congrès national

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'AGRICULTURE DEMANDE L'INDEXATION DES PRIX AGRICOLES

Le cinquième congrès national de la Fédération française de l'agriculture (F.F.A.), qui s'est déroulé à Tours, les 25 et 26 no-vembre, a adopté une motion réclamant l'indexation des prix agricoles pour protéger le revenu des exploitants des effets de l'in-flation.

Les trois cent cinquante délégués ont vigoureusement dénoncé la politique agricole du gouverne-ment, qui vise « à l'extinction de la paysannerie » et exigent qu'une délégation de la F.F.A. soit reçue par les pouvoirs publics « *afin de débattre des moyens propres à rétablir une situation agricole quasi désespérée* ».

Par ailleurs, la F.F.A. fait un certain nombre de propositions concernant notamment une modi-fication de la fiscalité (« *rembour-sement des crédits d'impôt T.V.A., relèvement des taux du rembour-sement forfaitaire* ») et l'accession des agriculteurs à la propriété de la terre (« *exonération des droits de mutation et de succession sur les fonds à usage agricole et extension de la durée des prêts fonciers* »).

Enfin, à quelques jours du « som-met » européen de Rome, la F.F.A., qui refuse « *toute compromission politique* », demande aux Neuf de bâtir une Europe « *protégée contre les invasions du commerce inter-national* ». Dans le cas contraire, la France, affirme la F.F.A., doit « *reprendre son indépendance* » et mettre en œuvre une politique susceptible de « *restaurer la pros-périté de son agriculture* ».

● EN GRANDE-BRETAGNE, les deux cent mille travailleurs de l'industrie aéronautique viennent d'être invités par leurs employeurs à s'opposer au projet de nationalisation déposé la semaine dernière aux Communes par le gouver-nement Wilson.

IMPRIMERIE

Le tribunal de commerce de Paris prononce la liquidation des biens de la société Chaix

Le tribunal de commerce de Paris vient de rendre un jugement favorable à la demande de dépôt de bilan qui avait été faite pour la Société nouvelle imprimerie Chaix (SNIC) par l'administrateur judiciaire de l'entreprise. Constatant un passif de 28 900 000 F, compte tenu d'une importante provision pour indemnités de licenciement, le tribunal a décidé la liquidation des biens de la SNIC et a nommé un syndic liquidateur, Mᵉ Pernot. Celui-ci a convoqué le comité d'entreprise pour le lundi 1ᵉʳ décembre, afin d'y annoncer officiellement la liquidation de l'entreprise, qui emploie quelque six cent quarante salariés.

Répondant, mercredi 26 novem-bre, à une question de M. Fajon, député communiste, à l'Assemblée nationale, concernant la survie de l'imprimerie Chaix, à Saint-Ouen, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a notamment déclaré :

« *Lorsque la Société nouvelle imprimerie Chaix a été créée, voici un an, l'Etat a participé à la constitution de la nouvelle so-ciété de gérance. Il a tenu tous ses engagements. Malheureuse-ment, la situation de l'imprimerie s'est progressivement dégradée, et le déficit de l'entreprise s'est accru. La direction s'est ainsi trouvée amenée, en septembre, à proposer un nombre important de licenciements. Les organisations syndicales ont alors empêché l'exécution des commandes des deux principaux clients de l'en-treprise : l'indicateur S.N.C.F. Chaix et Air France. Ces deux clients sont partis, d'autres, in-quiets, les ont suivis, la direction de l'entreprise a dû déposer son bilan, et le tribunal a prononcé la liquidation. Cela fait que nous nous trouvons devant un pro-blème d'emploi que nous nous efforçons de résoudre, mais qui est très difficile.* »

On sait que la direction de l'imprimerie Chaix avait envisagé quatre cent dix licenciements (*le Monde* du 25 novembre) pour tenter de sauver de l'entreprise ce qui pouvait l'être encore après le départ de très nombreux clients : *Indicateur Bertrand, l'Officiel des spectacle, le Concours médical, l'Officiel des transporteurs*, etc., etc.

En novembre 1974, la SNIC avait été constituée à la suite de l' « éclatement » du groupe Néo-gravure. Mais la société de gérance, créée en janvier 1975, devait être en principe trans-formée avant un an en société de biens avec l'appui de certains industriels. Mais les difficultés financières et conjoncturelles de l'année 1975 ont empêché ces concours financiers de se mani-fester. Les responsables syndicaux du Livre C.G.T. de l'imprimerie Chaix considèrent que c'est le retard apporté à la constitution de cette société de biens qui a incité les clients de l'imprimerie à ne pas renouveler leur contrat.

Il faudra attendre probable-ment lundi prochain la réunion du comité d'entreprise pour connaître la date de cessation d'activité de l'imprimerie Chaix à Saint-Ouen. Le syndicat du Livre C.G.T. de l'entreprise a d'ores et déjà voté le principe d'une grève avec occupation dès que cette décision sera connue.

Faits et chiffres

● LE RAPPORT ET L'AVIS SUR « LA QUALITÉ DE L'HABITAT » ont été adoptés le mercredi 26 novembre au Conseil économique et social par 147 voix et 21 abstentions (*le Monde* du 22 novembre). Ces textes, présentés au nom de la section du cadre de vie par M. Robert Lion, délégué général de l'Union nationale des H.L.M., proposent qu'au cours du VIIᵉ Plan la surface moyenne des logements aug-mente de 20 % (et de 10 % dès 1976 pour les logements aidés), et qu'une pièce supplé-mentaire soit prévue pour chaque ménage par rapport aux normes de peuplement et d'attribution actuelles.

De plus, il s'agit de prendre en compte, pour la détermina-tion des aides, non plus le coût initial de la construction, mais le « coût global ».

● LES EXCÉDENTS DES DÉ-POTS SUR LES RETRAITS DANS LES CAISSES D'ÉPAR-GNE ont atteint des niveaux-records en octobre avec 4,1 mil-liards de francs contre 1,5 mil-liard de francs en octobre 1974 (voir *le Monde* du 25 novem-bre). Depuis le début de 1975, c'est-à-dire en dix mois, le montant cumulé d'excédents de dépôts sur les retraits atteint 26,5 milliards de francs contre 16,4 milliards de francs pour la même période de 1974 (+ 61,5 %). Il semble en fait qu'on assiste plus à un dépla-cement de l'épargne des ban-ques vers les livrets de caisse d'épargne qu'à un gonflement de l'épargne globale.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 7/8	5 7/8	2 7/8	3 7/8	1	2
1 mois	6 1/4	6 3/4	3 7/8	4 3/8	4	4 1/2
3 mois	6 3/4	7 1/4	4	4 1/2	3 1/2	4
6 mois	7 3/8	7 7/8	4 3/8	4 7/8	3 3/4	4 1/4

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

L'accord entre le C.E.A. et Westinghouse pourrait inclure l'achat d'uranium naturel par le groupe américain

En août dernier, le gouvernement faisait connaître sa décision de ne conserver qu'une filière nucléaire, celle du groupe américain Westinghouse, et de faire entrer le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) dans le capital de Framatome, la filiale nucléaire du groupe Creusot-Loire qui exploite la licence américaine.

Depuis, les négociations entre Westinghouse et son partenaire français se poursuivent activement. Elles portent essentiellement sur deux volets : le prix du rachat par le C.E.A. de 30 des 45 % que détient actuellement Westinghouse dans le capital de Framatome ; la coopération qui va s'établir entre le groupe américain, le C.E.A., Electricité de France et Framatome pour améliorer et agrandir les centrales nucléaires mises au point par Westinghouse et construites en France sou[s] licence par Framatome.

A ces deux volets pourrait venir s'[a]jouter un troisième ; l'achat, par We[s]tinghouse, d'une certaine quantité d'ur[a]nium naturel produite par le C.E.A. po[ur] résoudre des problèmes d'approvisionn[e]ment des centrales que la société a [en] commande aux Etats-Unis et à l'étrang[er].

Les grandes lignes de l'accord avec Westinghouse ont été fixées en septembre dernier à Pittsburg, mais il reste à en préciser le détail, parfois même l'essentiel. A commencer par le prix des actions rachetées par le C.E.A. Le gouvernement français ayant d'emblée annoncé son objectif d'acquérir 30 % du capital de Framatome au début du mois d'août, la marge de manœuvre des négociateurs français était étroite. En outre, de part et d'autre, l'environnement laissait à désirer. Les syndicats du personnel du C.E.A. protestèrent contre la transformation du C.E.A. en un holding industriel : les actionnaires de Westinghouse, qui avaient dû s'accommoder des maigres résultats de la société en 1974, s'émurent de cette sorte de « nationalisation » à la française.

Entre les toutes premières demandes de Westinghouse, de l'ordre de 300 millions de francs, et la valeur négative avancée par le C.E.A., le fossé était large. Chaque partenaire a aujourd'hui parcouru presque la moitié du chemin, et le compromis s'établira sans doute entre 100 et 150 millions de francs (22 et 35 millions de dollars). Pour ce prix, le gouvernement français acquerra une partie de l'autonomie qu'il recherche, et les actionnaires de Westinghouse, qui ont vu leur société verser environ 12 millions de dollars à Framatome au titre de leur prise de participation et des augmentations de capital depuis quatre ans, pourront être satisfaits de la rentabilité de l'opération.

Un fonds commun de recherches

Reste la partie la plus délicate de l'accord, la coopération qui devra s'établir entre quatre partenaires, le C.E.A., E.D.F., Framatome et Westinghouse sur les travaux de développement des futurs réacteurs à mener en commun. Pour la France, l'objectif est de parvenir à « franciser » les centrales de Westinghouse construites sous licence par Framatome, comme la K.W.U. en Allemagne fédérale a réussi à « germaniser » les réacteurs américains. Ainsi, aux accords de licence Westinghouse-Framatome, qui expirent en 1982, succéderaient un accord plus équilibré de coopération avec la société américaine.

Westinghouse, qui s'est vu reconnaître en France le monopole de construction des centrales nucléaires depuis l'éviction du groupe C.G.E. (Compagnie générale d'électricité) n'est pas fondamentalement opposé à cette évolution et y trouve même son intérêt. A sa puissance industrielle (5,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1974, cent dix-sept centrales vendues dans le monde au 1er janvier 1975 et trente-quatre par les sociétés étrangères licenciées), le C.E.A., en France, peut opposer la puissance de ses laboratoires et de ses moyens d'essais. Tandis que Westinghouse dépense chaque année 10 millions de dollars dans la recherche et 30 millions si l'on inclut la mise au point de fabrication des centrales et des éléments combustibles, le C.E.A. affirme dépenser 150 millions de francs (35 millions de dollars) sur le seul développement des centrales à eau légère, et dispose d'un budget civil de 4 milliards de francs.

Ces moyens peuvent tenter Westinghouse. L'écueil est que le C.E.A. soit tenté de retomber dans les ornières du passé et veuille concevoir un réacteur nouveau, bien français, quel qu'en soit le prix, tandis que Westinghouse, Framatome et E.D.F. cherchent beaucoup plus à améliorer les réacteurs existants et à leur conserver toute leur rentabilité. Les partenaires ont prévu de se réunir régulièrement pour établir un programme de recherches en commun et en contrôler le déroulement. L'idéal serait de s'entendre sur les travaux qui seraient utiles aux deux constructeurs ou que demanderait le client. E.D.F. en tout cas insistera pour que le principal critère des recherches soit leur utilité industrielle et fonctionnelle et non le désir des ingénieurs ou des techniciens.

Certains thèmes ont déjà été retenus, comme l'amélioration des générateurs de vapeur, l'étude des vibrations des éléments combustibles, le refroidissement d'urgence du cœur du réacteur. Un fonds commun, qui pourrait être de l'ordre de 100 millions de francs, et qui serait alimenté pour les deux tiers par le C.E.A., un tiers par Westinghouse et pour une plus faible part par Framatome, servira à financer ces travaux communs. La majeure partie des recherches seront faites en France.

La difficulté est évidemment de déterminer quelle part de ses dépenses de recherche chaque partenaire affectera au fonds commun. Car, de cette distribution, dépend en partie l'avenir. E.D.F. souhaite en effet éviter que l'on aboutisse en 1982, date de l'expiration des accords de licence, à deux filières distinctes de réacteurs, l'une américaine et l'autre française. Si tel était le cas, l'expérience des centrales américaines ne viendrait plus compléter celle des centrales francisées, ce qui ne donnerait pas la même sécurité d'esprit sur le fonctionnement des réacteurs français. Tel ne devrait pas non plus être l'intérêt à long terme de Framatome, qui, s'il veut exporter des centrales après 1982, devra sans doute offrir sur le marché des réacteurs asses proches des réacteurs américai[ns] et se recommander de leur b[on] fonctionnement, tout en sou[li]gnant les améliorations fra[n]çaises.

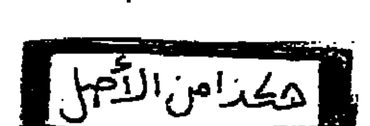
Et le combustible ?

Westinghouse, de son côté, n'est pas sans connaître des difficultés commerciales. Pour un tiers, les commandes de centrales ont été annulées aux Etats-Unis, et la société américaine a été contrainte, il y a quelques jours, de dénoncer ses contrats de fourniture de combustible pour ses propres centrales après 1978, et de diminuer ses livraisons d'ici là.

Avant la crise du pétrole, en effet, l'uranium naturel était abondant sur le marché et se négociait à 6 ou 10 dollars la livre. Aujourd'hui, le prix courant est de 25 dollars ; certains contrats récents se sont même conclus à 40 dollars, et l'uranium s'est fait rare avec la multiplication des centrales. La prospection de nouveaux gisements dans le monde, qui était pratiquée au ralenti entre 1960 et 1970, n'a toujours pas repris. Westinghouse avait promis à ses clients un approvisionnement en combustibles de leurs centrales à l'ancien prix, sans prendre soin d'acheter l'uranium si abondant. Aujourd'h[ui] les compagnies d'électricité am[é]ricaines se voient seuleme[nt] garantir 18,5 % des livraisons au[x]quelles elles auraient droit [d'ici] à 1978. Si Westinghouse se voy[ait] contraint par les tribunaux [à] remplir les contrats, c'est s[ans] doute 1 milliard de dollars q[u'il] lui faudrait débourser po[ur] acquérir l'uranium au prix act[uel] du marché.

Le C.E.A., qui, plus prud[ent,] s'est assuré de quelque 100 000 t[on]nes de réserves dans le mon[de,] ne paraît pas opposé à concl[ure] avec Westinghouse un contrat [de] livraison d'uranium, mais p[our] une quantité limitée, et à co[urt] terme. Compte tenu de la sit[ua]tion, la France préfère gar[der] l'uranium dont elle dispose sur [son] territoire national et qu'elle c[on]trôle en Afrique. Peut-être, u[lté]rieurement, la France et We[st]inghouse entreprendront-ils [une] prospection ou une exploitat[ion] commune de nouveaux giseme[nts].

DOMINIQUE VERGUÈSE



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

POUR LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Le syndicat italien de la métallurgie propose un programme de cogestion

Rome. — Une plate-forme revendicative, révolutionnaire par bien des aspects, vient d'être établie par le syndicat unitaire de la métallurgie (F.L.M.) qui représente en Italie près d'un million et demi de travailleurs. Elle sera soumise dans les prochains jours aux chefs d'entreprise des secteurs public et privé dont plusieurs représentants ont déjà manifesté une certaine émotion. Ces mesures modifieraient profondément, selon eux, le système économique actuel; les accepter telles quelles équivaudrait à un suicide.

La puissante F.L.M., qui a arraché un important accord chez Fiat (« le Monde » du 11 novembre) et s'est acquis — non sans mal — le soutien des partis communiste et socialiste, s'apprête à défendre ses revendications.

De notre correspondant

« La situation, chez nous, est un peu différente... Dans d'autres pays, on parle de codécision. Ici, nous réclamons plus modestement l'information et la discussion. » M. Bruno Trentin excelle dans l'art de formuler courtoisement les propos les plus incisifs. Avec les deux autres secrétaires généraux de la F.L.M., MM. Giorgio Benvenuto et Franco Bentivogli, il a provoqué, ces derniers mois, des milliers de réunions d'entreprise pour discuter du projet de renouvellement pour trois ans de la convention collective de la métallurgie. De ces consultations est né un texte ambitieux qui s'efforce, selon ses auteurs, de tenir compte de « *la situation dramatique* » de l'économie nationale.

Que réclame la F.L.M. ? Rien de moins qu'une participation des travailleurs à toutes les décisions concernant les investissements, l'utilisation de la main-d'œuvre et la décentralisation de la production. Des discussions préalables auraient lieu avec le conseil d'usine et le syndicat local (sur les investissements, les réductions temporaires de travail, la mobilité des emplois à l'intérieur de l'entreprise). Des négociations seraient autorisées sur les effets que des changements technologiques ou autres pourraient avoir sur l'emploi, les conditions et l'organisation du travail, les cadences et les qualifications. Enfin, « *tous les programmes de reconversion des grandes entreprises et groupes à caractère national seraient discutés au niveau national et local, et leurs effets sur l'emploi, la mobilité de la main-d'œuvre, les qualifications, la formation professionnelle et les conditions de travail feraient l'objet de négociations préalables* ».

L' « ambiance » de travail

Les heures supplémentaires seraient négociées semaine par semaine avec le conseil d'usine. Le total ne devrait pas dépasser cent vingt heures par an et le total hebdomadaire six heures. Toute période de travail supplémentaire serait récupérée par un temps égal de repos avant la fin du mois suivant. Les équipes de travail dans le Sud seraient constituées sur la base d'une semaine de trente-six heures, en trois équipes et sur six jours.

La troisième série de revendications porte sur l'ambiance de travail : « *Les travailleurs ont le droit d'être renseignés sur les travaux et la composition des produits utilisés. Ils ont également le droit de choisir des médecins et des techniciens pour enquêter sur l'ambiance et les conditions de travail. Les frais seront supportés par l'entreprise.* »

Le syndicat de la métallurgie réclame, d'autre part, des « *négociations périodiques entre la direction et le conseil d'usine sur les façons et les moyens d'élever les qualifications, soit par la formation professionnelle, soit par des changements partiels dans l'organisation du travail.* »

30 000 lires d'augmentation (200 francs) sont en outre réclamées pour tous les travailleurs de la métallurgie.

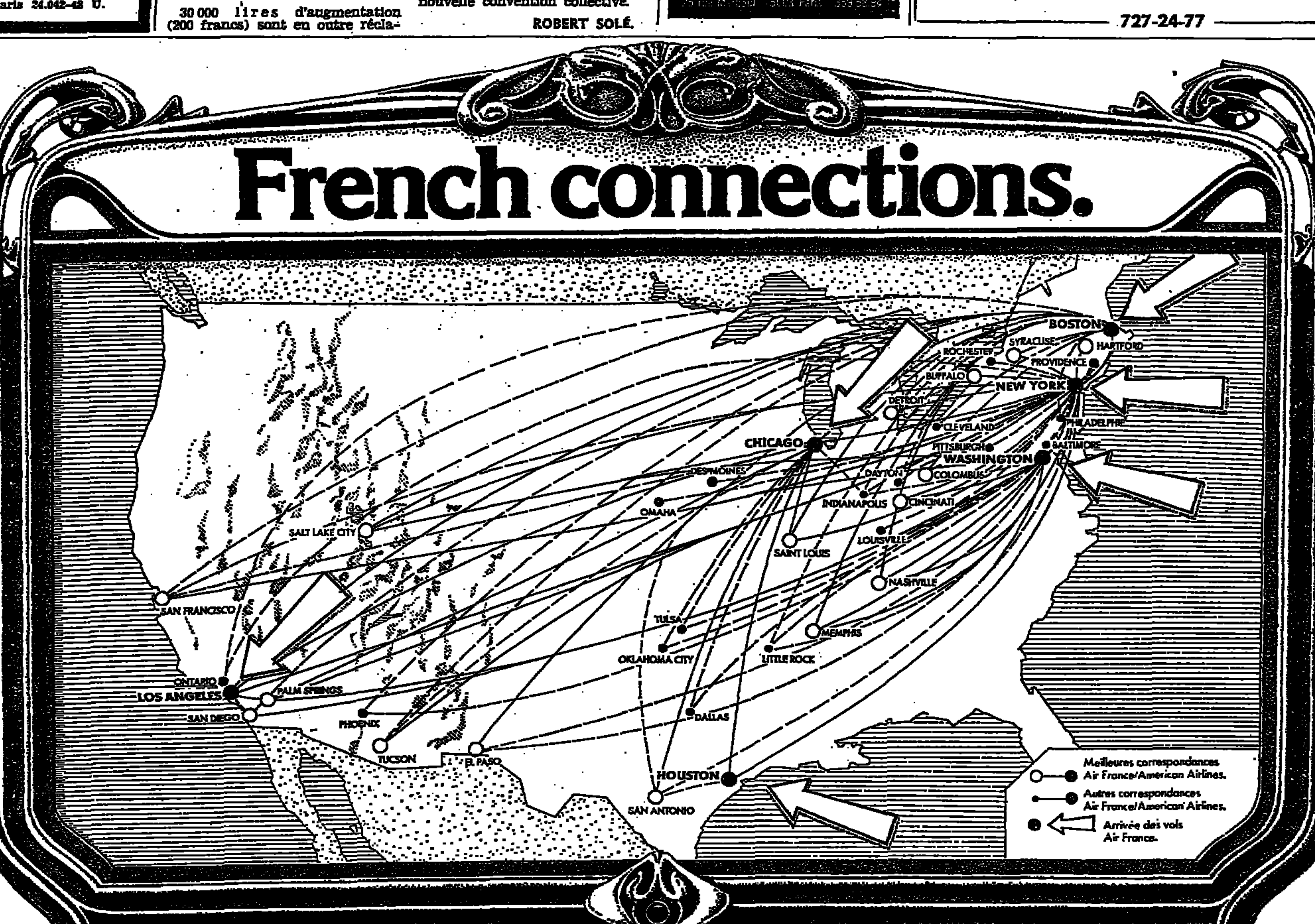
Un sixième grand chapitre a trait aux droits des salariés. On relèvera, entre autres, l'interdiction de déplacer un délégué sans le consentement préalable du conseil d'usine et du syndicat ; la libre diffusion de livres et de revues dans l'entreprise ; le paiement de deux heures (par salarié) pour activités syndicales dans les usines de moins de deux cents travailleurs, et l'augmentation du nombre d'heures payées pour la formation (deux cent cinquante pendant les trois années de durée du contrat).

Connaissant l'influence de la Fédération de la métallurgie — la seule où l'unité syndicale se soit effectivement réalisée. — beaucoup de patrons italiens ne cachent pas leur inquiétude. Si les chefs des grandes entreprises craignent surtout les conséquences des augmentations salariales, ceux des petites firmes redoutent l'augmentation de pouvoir du syndicat. La plupart accusent la F.L.M. de vouloir porter un coup mortel à l'industrie italienne qui traverse un moment critique.

Tout en affirmant que le coût de ses revendications est beaucoup moins élevé que ne l'affirme le patronat, la Fédération de la métallurgie souligne que des sommes fabuleuses échappent chaque année au fisc italien et que les entreprises, qui réclament de l'argent à l'État, refusent en contrepartie de se soumettre à certains contrôles. « *Dans aucun pays d'Europe occidentale,* affirme M. Trentin, *les patrons n'ont joui d'autant de liberté... Contrairement à une idée courante, il n'existe aucune loi empêchant les transferts ou les licenciements. C'est la lutte syndicale quotidienne qui permet de les éviter.* » Il s'agit donc avant tout de légaliser certains droits acquis. Pour y arriver, la F.L.M. a prévu des moyens énergiques : la grève et le refus des heures supplémentaires jusqu'à la signature de la nouvelle convention collective.

ROBERT SOLÉ.





LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOMOBILE

British Leyland met en liquidation sa filiale italienne Innocenti

Alors qu'à Londres le gouvernement britannique a repris, le 27 novembre, les négociations avec la direction du groupe Chrysler, qui a l'intention de fermer sa filiale anglaise (employant vingt-six mille salariés), le groupe nationalisé British Leyland a annoncé la mise en liquidation de sa filiale italienne Innocenti. A la suite de cette décision, le ministre italien de l'industrie a demandé au ministère des affaires étrangères d'adresser au gouvernement britannique une note de protestation formelle. La direction de British Leyland précise cependant dans un communiqué que « des pourparlers, avec la coopération des ministères de l'industrie et du travail, sont en cours avec un troisième interlocuteur afin d'assurer la continuité de la production des modèles assemblés jusqu'à maintenant par Leyland Innocenti ».

De notre correspondant

Rome. — L'usine milanaise de Lambrate où sont fabriquées les « mini » italiennes est occupée par les ouvriers depuis l'après-midi de mercredi 26 novembre. Cette mesure fait suite à l'annonce de la mise en liquidation d'Innocenti, filiale de British Leyland, qui emploie quatre mille cinq cents personnes.

La firme britannique n'avait pas dissimulé ses intentions ; dès le 23 octobre, elle lançait un ultimatum : si on ne l'autorisait pas à licencier un tiers du personnel et à prendre des mesures adéquates pour réduire le coût du travail, elle fermerait purement et simplement sa filiale italienne. Celle-ci, achetée pour une bouchée de pain en 1972, lui a fait perdre cette année près de 16 milliards de lires.

L'ultimatum avait paru suffisamment sérieux aux syndicats et au gouvernement pour qu'ils cherchent d'urgence une solution de remplacement. Mais personne ne s'attendait à une décision aussi brutale le 26 novembre, alors que les discussions se poursuivent encore, notamment avec le groupe Fiat. On a pensé tout d'abord à remployer les mille cinq cents personnes que Leyland se proposait de licencier. Les syndicats ont refusé, « *toute décision partielle* » leur paraissant « *inacceptable* » et susceptible de provoquer quelques mois plus tard une crise semblable.

Un projet a alors été présenté par M. Alessandro de Tomaso, président des sociétés Guzzi et Benelli. Il était prêt à convertir Lambrate en usine de motocyclettes, mais à deux conditions : que l'Etat lui vienne en aide et qu'il limite un peu plus les importations de « deux-roues » japonaises. La British Leyland aurait pu avoir dans ce projet une participation minoritaire

Mais la firme britannique (qui est étatisée) cherchait visiblement à quitter l'Italie, comme elle l'avait fait quelques années plus tôt pour l'Espagne. Cette proposition n'a pas non plus été acceptée.

En Italie, où l'on est habitué à faire traîner les choses, puis à s'arranger, personne ne pense qu'Innocenti soit définitivement condamné. Des contacts vont se poursuivre avec Fiat et Alfa Romeo pour voir si l'un de ces deux groupes pourrait reprendre Lambrate, avec l'aide de l'Etat.

ROBERT SOLÉ.

La Renault 20 : une grosse voiture bien sage

Le 17 décembre, sera commercialisé le nouveau modèle de la Régie nationale, la Renault 20. Présentée en trois versions, L, TL et GTL, selon les équipements particuliers dont on voudra bien les voir dotées, les prix s'étageront de 29 200 F à 33 400 F.

Elle faisait défaut à la gamme, on y trouvera de la place. Mais un certain nombre d'éléments, jugés non indispensables, manqueront. Telle est, schématisée, la définition donnée par la Régie nationale de cette nouvelle voiture. En réalité, la Renault 20 n'est pas autre chose qu'une 30 TS qui a perdu son attrait principal, son moteur. A quelques détails près (caisse sans baguettes, phares rectangulaires, volant de forme et de diamètre différents), la Renault 20 ne se distinguera guère, au parking, de sa grande sœur à six cylindres. Et les mêmes poignées de portières si incommodes.

En revanche, sur la route, la nouvelle venue se révèle, par rapport à la 30 TS, d'une mollesse exemplaire et d'un freinage d'une efficacité parfois discutable. Un gros corps pour un petit cœur. La voiture de la bonne conscience en quelque sorte, vaste mais classée dans les 9 CV fiscaux, rassurante mais de performances modestes.

D'emblée, on dira d'elle que c'est la familiale par excellence. Pourquoi pas ? Reste à voir ce qu'elle donnera sur la route avec cinq personnes à bord et des bagages plein son coffre. Sa conduite, avec pour seul passager le conducteur, n'a pas permis d'être très optimiste à cet égard.

Le moteur choisi est celui de la Renault 16 TX, la boîte celle des Renault 17. Le couple maximal s'établit à 13,4 MKg à 3 500 tours et la puissance réelle atteint 90 chevaux.

Un très bon point au milieu de ces attraits moyens, une tenue de route fort honorable tant sur revêtement sec que sur terrain mouillé. Oui vraiment, une grosse voiture bien sage. — C. L.

ÉNERGIE

UNE FILIALE DE VALLOUREC CONSTRUIRA DEUX GAZODUCS ET DEUX PIPE-LINES EN IRAN

Entrepose, filiale de la société française Vallourec, vient de signer un ensemble de contrats au Proche-Orient pour un montant total de l'ordre de 1 milliard de francs. Il s'agit de la construction en Iran de deux gazoducs pour la National Iranium Gas Company dans le nord-est du pays et sur les bords de la mer Caspienne, ainsi que de deux pipe-lines pour la National Iranium Oil Company, l'un de Téhéran à Chahroud via Meched, l'autre de Chahroud à Gonbad-Caboud via Gorgan.

Par ailleurs, dans les Emirats arabes unis, un contrat avec Abu Dhabi Petroleum Company prévoit la construction de quatre stations de compression et d'une unité de traitement de gaz du gisement de Bu-Hasa. Une autre société, E.T.P.M., filiale d'Entrepose, a également signé avec l'Abu Dhabi Marine Areas deux contrats pour la construction dans le golfe Persique d'un complexe de plates-formes permettant de réinjecter 25 millions de tonnes d'eau par an dans le champ d'Umm-Shaif, situé au large d'Abu-Dhabi.

De son côté, SPIE-Batignolles, société pilote d'un consortium franco-européen de constructeurs et entrepreneurs, a reçu la confirmation de la commande relative à la rénovation du trafic ferroviaire de 1 080 kilomètres environ qui va de Téhéran au golfe Persique. Les études et installations préliminaires s'élèveront à environ 305 millions de francs, la première phase des travaux (rectification de tracés, doublement de la voie, électrification du réseau, signalisation et télécommunication) est estimée à quelque 1 700 millions de francs.

BOURSE DU BRILLANT
communique
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen
BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
27 novembre - 41.993 F T.T.C.
commision 4,90 % +
M. GÉRARD, JOAILLIERS
8, avenue Montaigne, PARIS (8e)
Tél. 359-83-96

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE L'UNION EUROPÉENNE

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue sous la présidence de M. Jean Forgeot, le mardi 25 novembre 1975, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1975.

Avec un total de revenus représentant 25 314 000 F, le bénéfice d'exploitation de la société s'élève à 18 200 000 F, en accroissement de près de 10 % sur celui de l'exercice précédent.

Un dividende de 4 F, correspondant à un revenu global de 6 F, sera versé à dater du 18 décembre 1975 aux 3 773 248 actions ancien

Pour la première fois, la Com gnie financière de l'union e péenne présente des comptes co lidés au 31 décembre 1974 : ils ressortir un bénéfice consolidé 57,7 millions de francs, soit 15 par action.

L'assemblée a ratifié la nom tion de M. Jean de Dreuzy co administrateur et a renouvelé mandats de : M. le baron Edo Empain, MM. René Engen, Forgeot et Jean Terray.

KUBOTA LTD

	RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE POUR LE PREMIER SEMESTRE 1975-76 (16-4/15-10-75)	POUR COMPARAISON SEMESTRE CORRESPONDAI DE L'EXERCICE 1974-197
(en millions de yens)		
Chiffre d'affaires	195 546	212 923
Résultat ordinaire	18 462	20 927
Bénéfice net après impôt ..	10 048	8 545
(en yens)		
Bénéfice net par action	9,38	9,27

Après avoir pris connaissance de ces résultats, le conseil d'administra a décidé, dans sa séance du 19 novembre 1975, de distribuer un divid intérimaire d'un montant brut de 3,75 yens par action aux actionn figurant sur les registres nominatifs de la société à la date du 15 octobre

La date de mise en paiement de ce dividende intérimaire a été au 16 décembre 1975.

Ce dividende avait d'ailleurs été détaché conformément aux habit japonaises sur les Bourses de Tokyo et Paris dès le 11 octobre 1975.

All of these Securities have been sold. This announcement appears as a matter of record only.

$30,000,000

Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine

10% Bonds Due 1985

Principal, premium, if any, and interest payable in United States dollars in New York City or in certain cities outside the United States without deduction for or on account of French withholding taxes, all as set forth in the Offering Circular. Interest is payable annually on November 1, commencing in 1976.

MORGAN & CIE INTERNATIONAL S.A. — BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ALGEMENE BANK NEDERLAND N.V. — AMSTERDAM-ROTTERDAM BANK N.V. — ANDRESENS BANK A
BAER SECURITIES CORPORATION — BANCA COMMERCIALE ITALIANA — BANCA DEL GOTTARD
BANCA NAZIONALE DEL LAVORO — BANCO DI ROMA — BANK OF AMERICA INTERNATIONA
BANK FÜR GEMEINWIRTSCHAFT Aktiengesellschaft — BANK GUTZWILLER, KURZ, BUNGENER (OVERSEAS Limited
BANK MEES & HOPE NV — BANQUE ARABE ET INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT (B.A.I.I.
BANQUE BRUXELLES LAMBERT S.A. — BANQUE FRANCAISE DU COMMERCE EXTERIEU
BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A. — BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUE.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. — BANQUE LOUIS-DREYFU
BANQUE NATIONALE DE PARIS — BANQUE DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLE
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS POUR LE GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG S.A.
BANQUE POPULAIRE SUISSE S.A. LUXEMBOURG — BANQUE ROTHSCHILD — BANQUE DE L'UNION EUROPEENN
BANQUE WORMS — BARING BROTHERS & CO., Limited — BAYERISCHE HYPOTHEKEN- UND WECHSEL-BAN
BAYERISCHE VEREINSBANK — BERGEN BANK — BERLINER HANDELS- UND FRANKFURTER BAN
BREISACH PINSCHOF SCHOELLER Bankkommanditgesellschaft — CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION
CAPITALFIN INTERNAZIONALE S.p.A. — CAZENOVE & CO. — CHRISTIANIA BANK OG KREDITKASSE
CITICORP INTERNATIONAL BANK Limited — COMMERZBANK Aktiengesellschaft — COMPAGNIA FINANZIARIA INTERMOBILIARE S.p.A.
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE — CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL — CREDIT LYONNAIS — CREDIT DU NORD ET UNION PARISIENNE
CREDIT SUISSE WHITE WELD Limited — CREDITANSTALT-BANKVEREIN — DBS-DAIWA SECURITIES INTERNATIONAL Limited
DELBRUECK & CO. — DEN DANSKE LANDMANDSBANK — DEN NORSKE CREDITBANK — DEUTSCHE BANK Aktiengesellschaft
DEUTSCHE GIROZENTRALE —DEUTSCHE KOMMUNALBANK— — DEWAAY & ASSOCIES INTERNATIONAL S.C.S.
DILLON, READ OVERSEAS CORPORATION — DOMINION SECURITIES CORPORATION HARRIS & PARTNERS Limited
DRESDNER BANK Aktiengesellschaft — EFFECTENBANK-WARBURG Aktiengesellschaft — EUROPEAN BANKING COMPANY Limited
FINACOR — FIRST BOSTON (EUROPE) Limited — ROBERT FLEMING & CO. Limited
GIROZENTRALE UND BANK DER ÖSTERREICHISCHEN SPARKASSEN Aktiengesellschaft — GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL CORP.
GREENSHIELDS INCORPORATED — HAMBROS BANK Limited — HILL SAMUEL & CO. Limited — IBJ INTERNATIONAL Limited
ISTITUTO BANCARIO SAN PAOLO DI TORINO — JARDINE FLEMING & COMPANY Limited
KIDDER, PEABODY INTERNATIONAL Limited — KJØBENHAVNS HANDELSBANK — KLEINWORT, BENSON Limited
KREDIETBANK N.V. — KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE — KUHN, LOEB & CO. INTERNATIONAL
KUWAIT FOREIGN TRADING, CONTRACTING & INVESTMENT CO. (S.A.K.) — KUWAIT INVESTMENT COMPANY (S.A.K.)
LAZARD BROTHERS & CO., Limited — LAZARD FRERES ET CIE — MANUFACTURERS HANOVER Limited
McLEOD, YOUNG, WEIR & COMPANY Limited — MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH Securities Underwriter Limited
B. METZLER SEEL. SOHN & CO. — SAMUEL MONTAGU & CO. Limited — MORGAN GRENFELL & CO. Limited — NEUE BANK
THE NIKKO SECURITIES CO., (EUROPE) LTD. — NOMURA EUROPE N.V. — NORDDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE
SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. — ORION BANK Limited — PETERBROECK, VAN CAMPENHOUT SECURITIES S.A.
PICTET INTERNATIONAL Limited — PIERSON, HELDRING & PIERSON N.V. — POST-OCH KREDITBANKEN, PKBANKEN
PRIVATBANKEN Aktieselskab — N.M. ROTHSCHILD & SONS Limited — J. HENRY SCHRODER WAGG & CO. Limited
SCHRODERS & CHARTERED Limited — SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN — SMITH, BARNEY & CO. Incorporated
SOCIETA FINANZIARIA ASSICURATIVA RAS GROUP — SOCIETE GENERALE — SOCIETE GENERALE ALSACIENNE DE BANQUE
SOCIETE GENERALE DE BANQUE S.A. — STRAUSS, TURNBULL & CO. — SVENSKA HANDELSBANKEN
SWISS BANK CORPORATION (OVERSEAS) Limited — UNION BANK OF SWITZERLAND (SECURITIES) Limited
VEREINS- UND WESTBANK Aktiengesellschaft — J. VONTOBEL & CO. — WARBURG PARIBAS BECKER INC. — S. G. WARBURG & CO. LTD.
WARDLEY Limited — WESTDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE — WOOD GUNDY LIMITED

November 27, 1975.

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

SONATRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un appel d'offres international est lancé en vue de la réalisation produit en main d'une Usine d'Ammoniac liquide de 1.000 TM/J à Skikda.

Le projet comprend :

- L'étude d'engineering et l'établissement des plans de construction ;
- La construction des unités de production, du stockage et expédition, des bâtiments ;
- La mise en route.

RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES

Les Sociétés intéressées ayant des références dans la réalisation de ces Usines pourront retirer, à partir du 10 novembre 1975, le cahier des charges auprès du représentant dûment mandaté, à SONATRACH, au 9, rue Abou-Nouas, HYDRA - ALGER. Tél. : 60-40-00 à 05 ; ou Zone Industrielle de Skikda, PROJET AMMONIAC SKIKDA. Tél. : 95-57-40.

DÉPOT DES OFFRES

Les soumissions doivent être adresées avant le 5 avril 1976 à M. le Vice-Président, ENGINEERING ET DEVELOPPEMENT, 9, rue Abou-Nouas, HYDRA - ALGER, sous double enveloppe.

L'enveloppe intérieure devra porter la mention : « SOUMISSION - NE PAS OUVRIR ».

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
26 NOVEMBRE

Vive reprise

Une certaine effervescence a régné ce mercredi à la Bourse de Paris. Le marché, qui somnolait depuis quelque temps, s'est brutalement réveillé, et une vive reprise, accompagnée d'un accroissement sensible du volume des transactions, s'est opérée.

Le mouvement de hausse ne s'est pratiquement pas interrompu, et en clôture plus de la moitié des valeurs inscrites à la cote (173 au total) avaient monté de manière sensible. Les gains, égaux ou supérieurs à 2 % — plusieurs titres ont progressé de 3 %, 4 % et même 5 % — ont été nombreux : on n'en a compté près de cinquante.

Les actions des entreprises intéressées à la consommation ont continué de susciter de l'intérêt. Les valeurs de magasins et d'alimentation ont été particulièrement recherchées. Fait nouveau, l'industrie lourde, fortement pénalisée ces derniers mois, n'est plus totalement négligée par les investisseurs, notamment institutionnels, qui tablent sur le maintien de certains dividendes.

Bref, ce fut une belle séance comme la Bourse n'en avait pas connu depuis plusieurs semaines. Tous les facteurs étaient réunis. Il est vrai, pour inciter le marché à sortir de son « marais » : les résultats très favorables de l'enquête INSEE sur la production industrielle, l'amélioration conjoncturelle observée dans la sidérurgie, la préparation de mesures visant à favoriser les investissements, l'augmentation des ventes de voitures en octobre et, pour couronner le tout, le redressement de Wall Street.

La hausse de fin d'année, prévue par de nombreux spécialistes, serait-elle amorcée ou n'est-ce qu'un simple feu de paille ? Pour beaucoup, le fait que l'indice C.A.C. ait passé le cap de 75 constituait un élément encourageant.

Stabilité de l'or. Le lingot s'est traité à 20 500 F (inchangé) et le napoléon à 223 F (+ 0,40 F). Le volume des transactions est passé de 5,61 à 7,74 millions de francs.

LONDRES

Dans l'attente de la publication des résultats d'I.C.I. pour le troisième trimestre, mais aussi du dernier sondage sur la situation économique, le marché marque le pas. Les industrielles sont étroitement irrégulières. Léger progrès des pétroles. Stabilité des fonds d'Etat. Tassement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 140 .. contre 140 60

VALEURS	CLOTURE 26 11	COURS 27.11
War Loan 3 ½ %	23 3 4	23 13-16
Beecham	338 ...	337 1 2
British Petroleum	583 ...	569 1 2
Shell	378 ...	371 1 2
Vickers	146 ..	146 .
Imperial Chemical	315 ...	315 ...
Courtaulds	142 ...	143 ..
De Beers	293 ...	291 1/2
*Western Holdings	28 1/4	26 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	184 ...	184 ...
*West Driefontein	35 ...	35 1/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	25 nov.	26 nov.
Valeurs françaises	129,1	130,9
Valeurs étrangères	126,3	127,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,6	75,4

NOUVELLES DES SOCIETES

GAZ DE FRANCE. — Lancement le 1er décembre d'un emprunt de 330 millions de francs au taux de 10,20 %.

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES POUR LES NEUF PREMIERS MOIS

GENERALE DE FONDERIE. — 538,5 millions de francs contre 651,1 millions.

BEGHIN-SAY. — 2 491,7 millions de francs contre 2 330,4 millions.

PRIMAGAZ. — 298 millions de francs contre 294 millions.

ALSTHOM. — 1 843 millions de francs contre 1 561 millions.

TELEPHONES ERICSSON. — 506,3 millions de francs contre 405,5 millions.

DOLLFUS-MIEG. — Consolidé : 1 421 millions de francs contre 1 562 millions.

PENARROYA. — 604,7 millions de francs contre 1 040,7 millions.

B.A.S.F. — Groupe : DM 13 144 millions (— 11,6 %). Le bénéfice avant impôts s'élève à DM 327 millions (— 55,8 %). La régression des ventes en valeur et des résultats s'est poursuivie durant le troisième trimestre. Mais le redressement dans certaines filiales non européennes s'est accentué. La firme envisage de réduire le dividende pour 1975.

NEW-YORK

Encore bien orientée

Une nouvelle avance des cours a eu lieu mercredi, à Wall Street. Mais le marché n'a pas pu cependant conserver l'intégralité de son avance initiale. Des ventes bénéficiaires se sont produites et, à l'issue d'une séance très animée, l'indice des industrielles n'enregistrait qu'une hausse de 3,15 points, à 858,55. Au plus haut de la journée, il avait atteint 863,90 (+ 8,50). L'activité s'est encore un peu accélérée : 18,78 millions de titres ont changé de mains contre 17,49 millions mardi.

A la veille de la fête du « Thanksgiving Day » — tous les marchés financiers américains seront fermés ce jeudi à cette occasion, — les opérateurs ont visiblement préféré adopter une attitude prudente, ne sachant pas encore si le président Ford accepterait d'ajouter une aide fédérale de 2,3 milliards de dollars au plan de sauvetage mis au point pour sauver New-York de la faillite. Tard dans la soirée, le chef de l'exécutif annonçait la bonne nouvelle aux New-Yorkais. Mais le marché avait déjà fermé ses portes.

Sur 1 823 valeurs traitées, 803 ont monté, 576 ont baissé et 444 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 169 (+ 0,16) ; services publics, 83,17 (+ 0,12).

VALEURS	COURS 25/11	COURS 26/11
Alcoa	35 5/8	35 1/4
A.T.T.	50 1 2	50 5 8
Boeing	24 1/4	24 1/4
Chase Manhattan Bank	27 ...	27 7/8
Du Pont de Nemours	130 ...	130 ...
Eastman Kodak	107 3/8	107 3/4
Exxon	86 ...	88 3 8
Ford	42 5 8	42 5/8
General Electric	48 5/8	48 1/8
General Foods	28 3 8	28 ...
General Motors	56 1 4	58 1/2
Goodyear	22 1/4	22 1/2
I.B.M.	224 5/8	225 ...
I.T.T.	21 7/8	22 ...
Kennecott	29 1/4	29 5/8
Mobil Oil	45 3 8	45 1/8
Pfizer	28 1 8	28 1/8
Schlumberger	68 3/8	68 1/8
Texaco	23 5 8	23 7/8
U.A.L. Inc.	25 3 4	26 ...
Union Carbide	59 ...	59 ...
U.S. Steel	61 ...	62 5/8
Westinghouse	12 1/2	12 5/8
Xerox	51 5 8	51 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/11	27/11
1 dollar (en yens)	303 ..	303 ..

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/8 %

BOURSE DE PARIS — 26 NOVEMBRE — COMPTANT

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
75	Buffelsfont.	72 ..	72 ..	71 40	71 ..
15	Charter	15 45	15 40	15 40	15 40
118	Chase Manh.	118 50	122 20	124 ..	122 90
385	C.F.Fr.-Can.	418 ..	405 ..	405 ..	404 ..
17	De Beers (S.)	16 40	16 30	16 30	16 ..
578	Deuts. Bank.	576 .	573	573	565 .
148	Dome Mines	140 ..	142 50	141 50	141 10
590	DuPont Nem.	580 .	589 ..	589 .	580 ..
470	East. Kodak.	482 50	486 ..	480 .	484 ..
31	East Rand	31 20	31 20	30 90	31 30
196	Ericsson	194 90	192 ..	192 10	192 ..
395	Exxon Corp.	394 60	392 50	392 50	392 50
189	Ford Motor	189 90	190 50	190 50	189 .
122	Free State	115 .	114 70	113 ..	114 50
119	St-Helena	117 ..	115 ..	114 ..	117 20
305	Schlumberger	308 ..	308	309 ..	309 50
33	Shell Tr (S).	33 45	33 50	33 50	33 10
480	Siemens A.G.	485 ..	486 ..	488 .	480 ..
37	Sony	38 15	37 ..	37 15	37 ..
14	Tanganyika.	14 85	15 ..	15	14 70
192	Unilever	193 80	195 60	195 60	196
22	Union Corp.	21 35	21 75	21 70	21 30
123	U. Min.-1/10	129 ..	139 50	139 50	138 50
205	West Drief.	199 ..	197 90	196 50	198 ..
85	West Deep.	84 ..	83 90	83 50	85 .
148	West Hold.	147 50	146 90	145 90	145 ..
2	Zambia Cop.	2 10	2 05	2 05	2 05

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26.11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 438	4 443	4 43
Canada ($ can. 1)	4 379	4 392	4 35
Allemagne (100 DM)	170 375	170 240	169 03
Belgique (100 fr.)	11 311	11 303	10 98
Danemark (100 krd.)	73 370	73 320	73 ..
Espagne (100 pes.)	7 467	7 480	7 275
Grande-Bretagne (£ 1)	9 043	9 047	9 05
Italie (1 000 lires)	6 509	6 511	6 850
Norvège (100 kr.)	80 270	80 300	80 .
Pays-Bas (100 fl.)	166 010	166 075	168 ..
Portugal (100 esc.)	16 530	16 555	11 ..
Suède (100 krs.)	101 270	101 040	100 50
Suisse (100 fr.)	166 550	166 650	165 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/11
Or fin (kilo en barre)	20580 ..	20475 ..
Or fin (kilo en lingot)	20500 ..	20500 ..
Pièce française (20 fr.)	222 60	223 .
Pièce française (10 fr.)	166 ..	166 40
Pièce suisse (20 fr.)	198 ..	201 40
Union latine (20 fr.)	191 60	193 50
Souverain	195 90	195 90
Pièce de 20 dollars	969 20	965 60
Pièce de 10 dollars	478 ..	472 ..
Pièce de 5 dollars	287 50	... ..
Pièce de 50 pesos	813 ..	812 ..
Pièce de 10 florins	181 80	182 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DE JUAN CARLOS Ier

« Ouvrez l'avenir de l'Espagne », déclare dans son homélie l'archevêque de Madrid

Les cérémonies d'intronisation du roi Juan Carlos Ier *ont lieu à Madrid ce jeudi* 27 novembre. Après la messe de « Te Deum » célébrée en l'église de San-Jeronimo, un défilé militaire s'est déroulé devant le palais d'Orient, puis le roi et la reine offrent dans la salle du Trône une réception suivie d'un déjeuner de gala. M. Giscard d'Estaing, qui est arrivé dans la nuit à Madrid, compte regagner Paris aussitôt après avoir assisté à la réception.

La messe de *Te Deum* a été célébrée à 10 h. 30 par le cardinal Tarancon, en présence de six cents personnalités.

Accueillis sur le parvis par l'archevêque et les autres officiants, le roi et la reine ont été acclamés par la foule aux cris de « *Viva el rey !* » et « *Juan Carlos ! Juan Carlos !* ». Un détachement militaire rendai tles honneurs.

Dans l'église, le roi et la reine se tenaient debout sous un dais, à gauche de l'autel, le prince héritier à leurs côtés avec les deux princesses. Les délégations étaient groupées dans deux travées.

Après la lecture de l'Ecriture sainte, le cardinal Tarancon a prononcé l'homélie. L'archevêque de Madrid a demandé au roi d'« *ouvrir l'avenir de l'Espagne* ». Il a déclaré otamment : « *Pour que l'Espagne avance dans son chemin, il faudra la coopération de tous dans le respect de tous (...). Il est souvent beaucoup demandé à l'Eglise ce qu'elle ne peut donner, elle ne peut que donne rla foi en Dieu, elle n'appuie aucune idéologie, aucun parti politique, elle n'a pas à décider qui gouverne (...). Il faut que chacun puisse participer librement aux diverses responsabilités (...).* »

» *L'Eglise ne demande aucune sorte de privilège pour accomplir sa mission, à l'exception de celui de dire l'Evangile, de le dire dans son entier, même si la prédication de l'Evangile déplait à d'aucuns.* (...)

» *En cette heure décisive pour vous et pour l'Espagne*, a conclu Mgr Tarancon, *permettez-moi de vous demander d'être le roi de tous les Espagnols, sans privilèges ni distinction aucun, sans exclusive.* (...) *Faites que la patrie soit juste et sociale, que votre royaume soit celui de la vie et de la vérité, de l'amour et de la paix.* » Il a demandé aussi « *un respect mutuel* » entre l'Eglise et l'Etat. Après la communion, l'archevêque a terminé la messe par les mots : « *Régnez en paix.* »



(Dessin de KONK.)

Pendant le « Te Deum »

DES INCIDENTS ONT OPPOSÉ LA POLICE A DES MANIFESTANTS DEVANT LA PRISON DE CARABANCHEL

Madrid (A.F.P.). — La police espagnole a chargé et dispersé, ce jeudi matin 27 novembre, quelque trois mille personnes qui manifestaient devant la prison madrilène de Carabanchel en faveur de l'amnistie et de la libération des prisonniers politiques.

Les incidents ont éclaté à 10 h. 30 (9 h. 30 G.M.T.), à l'heure où à quelque 7 kilomètres de là commençait la messe de « Te Deum » célébrant l'accession de Juan Carlos au trône d'Espagne.

Les forces de l'ordre — plusieurs centaines d'hommes et une douzaine de *cavaliers — ont tiré des* grenades lacrymogènes et utilisé un canon à eau pour disperser les manifestants, jeunes pour la plupart, qui scandaient : « Amnistie et liberté ».

Les personnalités présentes à la cérémonie

Les personnaités qui ont assisté aux cérémonies du 27 novembre pour l'installation du roi d'Espagne sont les suivantes :

Cinq chefs d'Etat : MM. Giscard d'Estaing (France), Walter Scheel (République fédérale d'Allemagne), O Dalaigh (Irlande), Banzer (Bolivie), le prince Rainier de Monaco.

EUROPE.
Autriche : le général Karl Lütgendorf, ministre de la défense ; Belgique : le prince de Liège ; Chypre : M. Patroclos Stavru, représentant du président Makarios ; Finlande : le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Matti Tuovinen ; Grande-Bretagne : le duc d'Edimbourg ; Grèce : M. Trypanis, ministre de la culture ; Italie : M. Giuseppe Pella, sénateur ; Liechtenstein : le prince héritier Hans Adam ; Luxembourg : le prince héritier Henri ; Norvège : M. Sverre Gjellum, secrétaire général du ministère des affaires étrangères ; Pays-Bas : baron Van Linden, grand chambellan de la cour ; Suède : le prince Bertil ; Suisse : M. Purtagoell, ministre de la justice ; Vatican : Mgr Dominico Curici, nonce apostolique.

La Communauté économique européenne est représentée par M. Olav Gundelach, chargé des relations extérieures ; l'O.C.D.E., par M. Van Lennep, secrétaire général.

Le Portugal et la Turquie sont représentés par leurs ambassadeurs à Madrid. Le Portugal devait être représenté par le premier ministre, l'amiral Pinheiro de Azevedo, et par le ministre des affaires étrangères, M. Melo Antunes, mais ces derniers n'ont pu se rendre à Madrid en raison des événements.

AMERIQUE.
Etats-Unis : le vice-président Rockefeller ; Argentine : M. Pedro José Arrighi, ministre de l'éducation ; Brésil : général José Antonio Cabrera, chef d'état-major de l'armée ; Canada : M. Raymond Perrault, président du Sénat ; Colombie : M. Aurelio Gamacho Rueda, président de la Cour suprême ; Costa-Rica : M. Gonzalo Facio, ministre des affaires étrangères ; République Dominicaine : M. Rafael Goico Morales, vice-président ; Honduras : M. Cesar Batres, ministre sans portefeuille ; Nicaragua : M. Alejandro Montiel, ministre des affaires étrangères ; Paraguay : M. Sabino Augusto Montanaro, président du Conseil national ; Pérou : contre-amiral Isaias Paredes ; El Salvador : M. Mauricio Borgavo, ministre des affaires étrangères.

AFRIQUE.
Algérie : M. Mohammed Ben Yaya, ministre de l'éducation nationale ; Côte d'Ivoire : M. Diomandé, ministre d'Etat ; Egypte : M. Mamdouh Salem, premier ministre ; Libye : M. Nuri Al Fituri, ministre des communications ; Maroc : le prince héritier Mohamed ; Mauritanie : M. Abdallahi Ould Dey, ministre d'Etat ; Tunisie : M. Habib Bourguiba Jr.

PROCHE-ORIENT.
Arabie Saoudite : le prince Abdullah Ibn Abdulaziz, vice-premier ministre ; Emirats arabes unis : cheikh Surdoor ; Koweit : M. Sabah Al Salem, fils de l'émir, ministre des affaires sociales ; Iran : le prince Abdor Reza Pahlavi ; Liban : M. Philip Takla, ministre des affaires étrangères.

ASIE.
Japon : M. Mizula, ancien ministre du commerce ; Pakistan : M. Jamali, ministre d'Etat aux ressources naturelles.

Les Nations unies : M. Guicciardi Winspeare, directeur général de l'office des Nations unies à Genève.

Le numéro du « Monde » daté 27 novembre 1975 a été tiré à 559 292 exemplaires.

Par décision de la Chambre d'accusation de Rennes

M. ANDRÉ LOUAZEL A ÉTÉ LIBÉRÉ

(De notre correspondant.)

Rennes. — La chambre d'accusation de Rennes a décidé ce jeudi 27 novembre, à 11 heures, de mettre en liberté M. André Louazel, l'entrepreneur de travaux publics à La Bouëxière, qui avait été écroué sous l'inculpation d'homicides involontaires le 24 *novembre, après un double* accident mortel du travail.

Une centaine d'ouvriers et d'habitants de la commune s'étaient réunis depuis ce matin au palais de justice, où le bâtonnier de Silguy, défenseur de M. Louazel, devait annoncer que l'ordonnance de mise en détention provisoire prise par Mme Brigitte Burdeau avait été réformée.

Les manifestants se sont aussitôt rendus à la maison d'arrêt de Rennes pour attendre la levée d'écrou de M. Louazel.

● *Cinq appelés du 159e régiment d'infanterie alpine* à Briançon *ont demandé*, mercredi 26 novembre, en liaison avec l'union locale de la C.F.D.T., « *la réunion urgente des comités de soldats* » pour « *réactualiser* » l'« appel des cent » en faveur d'une amélioration de la condition morale et matérielle des recrues du contingent. — *(Corresp.)*

Bien que les coupures de courant aient été limi

LA PARTICIPATION DU PERSONNEL DE L'E.G A LA GRÈVE DU 27 NOVEM A ÉTÉ TRÈS ÉLEVÉE

La journée de grève de l'E déclenchée par les trois synd C.G.T., C.F.D.T. et F.O., n' pas connu d'incident majeu fin de matinée, ce jeudi 27 no bre. A Paris, le trafic du n urbain et régional a été i rompu une quinzaine de mi à l'initiative de la direction R.A.T.P. et par mesure de séc Le programme de réduction production d'électricité an par la C.G.T. et la C.F.D. semble-t-il, été parfaitement pecté : baisse de 10 % de 0 8 h. 30 et de 30 % à part 8 h. 30 jusqu'à 12 heures. L vité devait redevenir norm partir de 16 heures. Mais, la rence de la précédente jo d'action du 6 novembre, les gers domestiques n'ont, appa ment, pas subi de coupure courant sensibles. Il n'a pa en effet, nécessaire de procé des délestages importants, coup d'industriels ayant déci réduire leur consommation.

Le mouvement a été très l ment suivi : les premières es tions des syndicats et de la tion de l'E.G.F. annonçaient de grévistes en moyenne. Ce fre est asses nettement sup à celui de la dernière jo d'action commune. Mais il rappeler que, le 6 novembre, ne participait pas à la grève

● *Le prix Scarron*, qui e distinguer chaque anné ouvrage dit « *de bonne hum* a été attribué, pour l'année au livre de Gabriel Dome *la Provence buissonnière* (Michel). M. Domenech est a lement rédacteur en che journal marseillais *le Mérid la France.*

● *Le groupe pharmace britannique Glaxo* a décerné année ses prix de vulgari scientifique en France. Les lauréats couronnés sont MM. çois Le Lionnais, écrivain tifique ; Etienne Lalou et Barrère, journalistes et p teurs d'émissions télévisée Jean-Louis Lavallard, notr laborateur scientifique.

A B C D E F G